



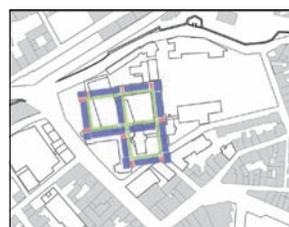
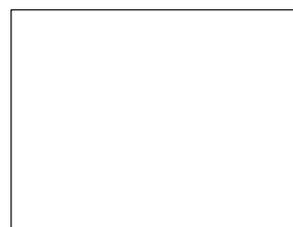
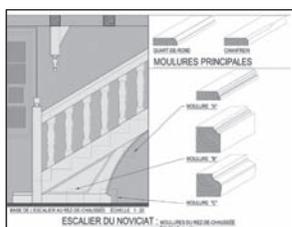
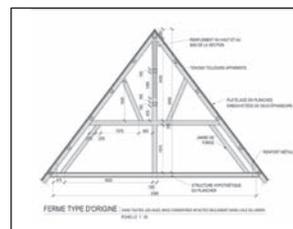
Le monastère des Augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec

Une histoire opérationnelle des bâtiments
mars 2008

François Dufaux, architecte
Avec la collaboration de Matthieu Lachance, Jean Guérette,
Marc-André Bouchard-Fortin

École d'architecture de l'université Laval, Ville de Québec

Ministère de la culture, des communications et de la Condition féminine du Québec



Avertissement

Ce rapport rassemble l'information recueillie et analysée au cours de l'été 2007. Il constitue un compte rendu préliminaire qui s'ajoute au premier rapport de relevés architecturaux réalisés au cours de l'été 2006.

Remerciements et crédits

Nous tenons, en premier lieu, à remercier les Augustines du monastère de l'Hôtel-Dieu de Québec de nous avoir ouvert la porte de leur maison. Nous voulons souligner l'aide inestimable de Sœur Marie-Paule Cauchon qui nous a accompagnés lors des relevés, de Sœur Claire Gagnon et de M. François Rousseau des Archives qui ont partagé leurs observations et leurs recherches des dernières décennies.

Plusieurs personnes ont également contribué à la réalisation de ce projet. Qu'ils trouvent ici l'expression de notre gratitude :

- Robert Caron de la Ville de Québec, et Pierre Lahoud du Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec pour le soutien financier obtenu dans le cadre de l'Entente de développement culturel;
- Jacques White, directeur de l'École d'architecture, pour son soutien et le prêt d'un atelier
- Gilles Rocheleau et Pierre Côté, de l'École d'architecture, pour le prêt des appareils de mesure
- Gérard Roger pour le soutien informatique et logistique nécessaire à l'impression.
- David Morin, architecte pour les commentaires et suggestions graphiques

Nous tenons, enfin, à remercier M. Caron et M. Rousseau pour la relecture et les commentaires sur le manuscrit.

Table des matières

1 Introduction : une enquête architecturale

- 1.1 Comprendre l'évolution des bâtiments
Le troisième acte d'une recherche, Les quatre objectifs pour l'été 2007
- 1.2 La description des lieux
Les ailes de l'Hôtel-Dieu, Les cours et jardins, Les différents étages du monastère

2 Les détails intérieurs

- 2.1 Les escalier du Noviciat
Les relevés généraux, L'assemblage
- 2.2 Une Fenêtre : Fenêtre en croisée
La composition d'ensemble, Les détails constructifs
- 2.3 Le cloître
Le corridor et les arches du cloître, Les armoires, Les oratoires

3 Les finitions intérieures

- Le sublime et l'ordinaire, Une approche documentaire
- 3.1 Les finis des murs
Les matériaux historiques et contemporains, La distribution des matériaux, Les zones de curetage prioritaire
- 3.2 Les finis des planchers
Les matériaux historiques et contemporains, La distribution des matériaux, Les zones de curetage prioritaire
- 3.3 Les finis des plafonds
Les matériaux historiques et contemporains, La distribution des matériaux, Les zones de curetage prioritaire

4 Le système constructif

- Une construction massive en maçonnerie
- 4.1 Les poutres
Niveau 00, étage des fondations, Niveau 0, étage des voûtes, Niveau 1, étage des parloirs, Niveau 2, étage de la communauté, Niveau 3, étage des chambres, Les détails des poutres, L'espacement type des poutres
- 4.2 Les fermes du toit
Une structure massive en bois, Les détails des pièces et de l'assemblage, La ferme type de l'aile du Noviciat, Les fermes du pavillon d'angle
- 4.3 Les murs porteurs
Trois types de murs conjugués pour assurer la solidité de l'oeuvre, La composition structurale des murs porteurs en 1848, La composition structurale des murs porteurs en 1910, La composition structurale des murs porteurs en 1953

5 L'évolution du site

- 5.1 Le cadastre
Les premières observations à l'été 2006, L'évolution du parcellaire
- 5.2 L'allocation de l'espace
Les terrains de l'hôpital et du monastère en 1848, Les terrains de l'hôpital et du monastère en 1910, Les terrains de l'hôpital et du monastère en 1953
- 5.3 Les constructions et l'aménagement
Les bâtiments et les terrains en 1848, Les bâtiments et les terrains en 1910, Les bâtiments et les terrains en 1953
- 5.4 La délimitation des usages et occupation des lieux
Une synthèse cartographique, Les lieux des religieuses et des laïcs en 1848, Les lieux des religieuses et des laïcs en 1910, Les lieux des religieuses et des laïcs en 1953

6 Reconstitution architecturale: la logique morphologique de croissance.

- 6.1 Les principes et leur adaptation
Des nouvelles analyses et propositions, La cohérence des transformations
- 6.2 L'architecture hospitalière : les idéologies et les concepts
Une tradition occidentale, L'intégration de trois concepts d'aménagement, L'hypothèse d'un hôpital classique en 1695, La composition autour d'une cour intérieure
- 6.3 La cuisine de 1647
Entre l'architecture et l'archéologie, La construction d'une cuisine en 1647, L'aile du Noviciat de 1695 et la cuisine de 1647 96
- 6.4 La logique morphologique et le projet original de François de Lajoué de 1695
Une hypothèse pour le projet original de 1695 : le plan sur trois cours intérieures
- 6.5 Les propositions d'agrandissement et révision
Des grands projets et des ressources limitées, Le rétablissement en temps de guerre et la conquête britannique ; une certaine continuité, Une logique de croissance en damier, Le grand projet de 1892, Le projet de 1932. La croissance et les malformations dans l'hôpital de 1953

7 Des conclusions préliminaires

- 7.1 Quelques points saillants
Recherche et création : un processus itératif, Les détails intérieurs, Les finis intérieurs : murs, planchers et plafonds, Les systèmes constructifs, L'évolution du site : 1848, 1910, 1953, L'occupation de l'espace intérieur, La logique du bâtiment
- 7.2 Une méthode systématique
Un deuxième pas, Une approche ouverte favorisant l'intégration des connaissances

1 Introduction : une enquête architecturale

1.1 Comprendre l'évolution des bâtiments

Le troisième acte d'une recherche

Le projet de relevés et de documentation architecturale réalisé au cours de l'été 2007 constitue une troisième étape de travail sur le monastère des Augustines et l'hôpital de l'Hôtel-Dieu de Québec. L'atelier de maîtrise en architecture sur le thème du patrimoine religieux, consacré au monastère à l'automne 2005, avait souligné deux difficultés. En premier lieu, les étudiants se sont butés aux lacunes de l'information de nature architecturale concernant le bâtiment, notamment pour ce qui était des relevés permettant de décrire la formation et la transformation de l'institution. En second lieu, les résultats de l'évolution du bâtiment soulevaient des questions relatives au sens des intentions initiales cachées derrière la composition architecturale ainsi que les méthodes et les idéologies qui ont encadré ces transformations depuis le Régime français jusqu'à nos jours.

Les réponses trouvées sont d'un grand intérêt puisqu'elles nous éclairent sur le sens de l'évolution de l'architecture hospitalière et conventuelle, en plus d'être une étude de cas qui traverse l'histoire de Québec depuis 1638 jusqu'à aujourd'hui.

Toutefois, le questionnement sur l'évolution du monastère et de l'hôpital est aussi un sujet actuel avec les projets du lieu de mémoire chez les Augustines et l'agrandissement du centre hospitalier universitaire de Québec (CHUQ). Ainsi, autant sur le plan historique que contemporain, l'évolution architecturale de ce site interpelle la société québécoise dans ses valeurs et ambitions en aménagement : les ressources allouées et les intervenants retenus, les modèles typologiques, l'attribution des fonctions et l'occupation des lieux, les systèmes constructifs envisagés.

La deuxième étape, au cours de l'été 2006, a cherché à répondre aux aspects documentaires de base; un relevé architectural, la datation des parties existantes, une visualisation, en plan et en modélisation, de l'évolution des bâtiments.

Le relevé architectural, sur format A0, présente les trois ailes historiques du monastère des Augustines : aile du Noviciat, aile du Jardin, aile du chœur des religieuses. Il consiste en des plans d'étages (7 niveaux et 7 planches), et des élévations, côté du cloître et côtés des cours du monastère, incluant une hypothèse d'élévation des deux ailes rétablies en 1756 (5 planches).

Les planches de datation (7 planches) reprennent les plans des relevés et illustrent à la fois les ajouts et les parties supprimées postérieures à la construction de 1695, l'agrandissement de 1739 et le rétablissement de 1756. Une note accompagne ces transformations en donnant la date des travaux.

La modélisation de l'évolution des bâtiments permet d'illustrer en 27 étapes l'évolution de l'emprise du monastère, de l'hôpital et de leurs dépendances. La représentation inclut des plans de l'emprise au sol et des modélisations volumétriques, qui ont été intégrées à un montage numérique.

Les quatre objectifs pour l'été 2007

La troisième étape, entreprise à l'été 2007, propose quatre objectifs complémentaires pour documenter et comprendre l'Hôtel-Dieu de Québec.

Le relevé de détails intérieurs poursuit le relevé architectural avec la mesure de quelques éléments du bâtiment, un escalier, une fenêtre du XVIII^e siècle, l'élévation du cloître avec ses portes, les armoires, les oratoires et les arches, dans leur état original et après la réduction des ouvertures.

Le deuxième aspect exploré aborde la construction du bâtiment érigé sur le principe de murs porteurs en maçonnerie et de poutres et de fermes de bois. Les plans des poutres apparentes selon les étages ainsi que des fermes au grenier sont complétés de coupes détaillées des dimensions et de l'assemblage. Une analyse schématique des murs distingue les murs porteurs, les murs de refends et ceux de contreventement qui soulignent ensemble la logique structurale de composition du bâtiment, et notamment son évolution entre 1848, 1910 et 1953.

L'aménagement des cours et des jardins ainsi que des bâtiments aborde trois périodes historiques documentées en 1848, 1910 et 1953. Elle présente non seulement la nature et l'occupation des lieux, mais aussi la relation entre l'hôpital, le monastère et son site.

Une avant-dernière section cartographie présente les fonctions intérieures du bâtiment aux trois périodes historiques retenues (1848, 1910, 1953). Les plans distinguent les lieux occupés par les religieuses, cloîtrées jusqu'en 1965, des lieux accueillants des laïcs. Le code de couleur permet aussi de localiser les lieux individuels, les espaces communautaires, les passages et les lieux de service qui soutiennent l'hôpital comme le monastère. La cohabitation entre les sœurs, occupant et contrôlant l'institution, et les visiteurs, les employés et les malades reçus à l'Hôtel-Dieu, ouvre une perspective intéressante sur l'équilibre entre l'oeuvre sociale et l'engagement religieux, entre le communautaire et l'individuel.

L'analyse des détails intérieurs et la composition morphologique du bâtiment ont permis d'ouvrir de nouvelles hypothèses sur le plan établi par l'architecte François de Lajoué à la fin du XVIII^e siècle. L'importance de cette proposition originale dépasse la simple recherche; elle établit l'implantation du nouvel hôpital et du monastère de l'époque et pose les balises pour la croissance et l'évolution de l'institution jusqu'en 1950. Elle explique aussi les difficultés de croissance de l'hôpital depuis. La tour implantée en diagonale par l'architecte Henri Talbot pose, en effet, un problème de géométrie sur un site relativement étroit. Depuis elle contraint l'expansion de l'hôpital selon une morphologie rationnelle sur le plan des circulations et localisation des services.

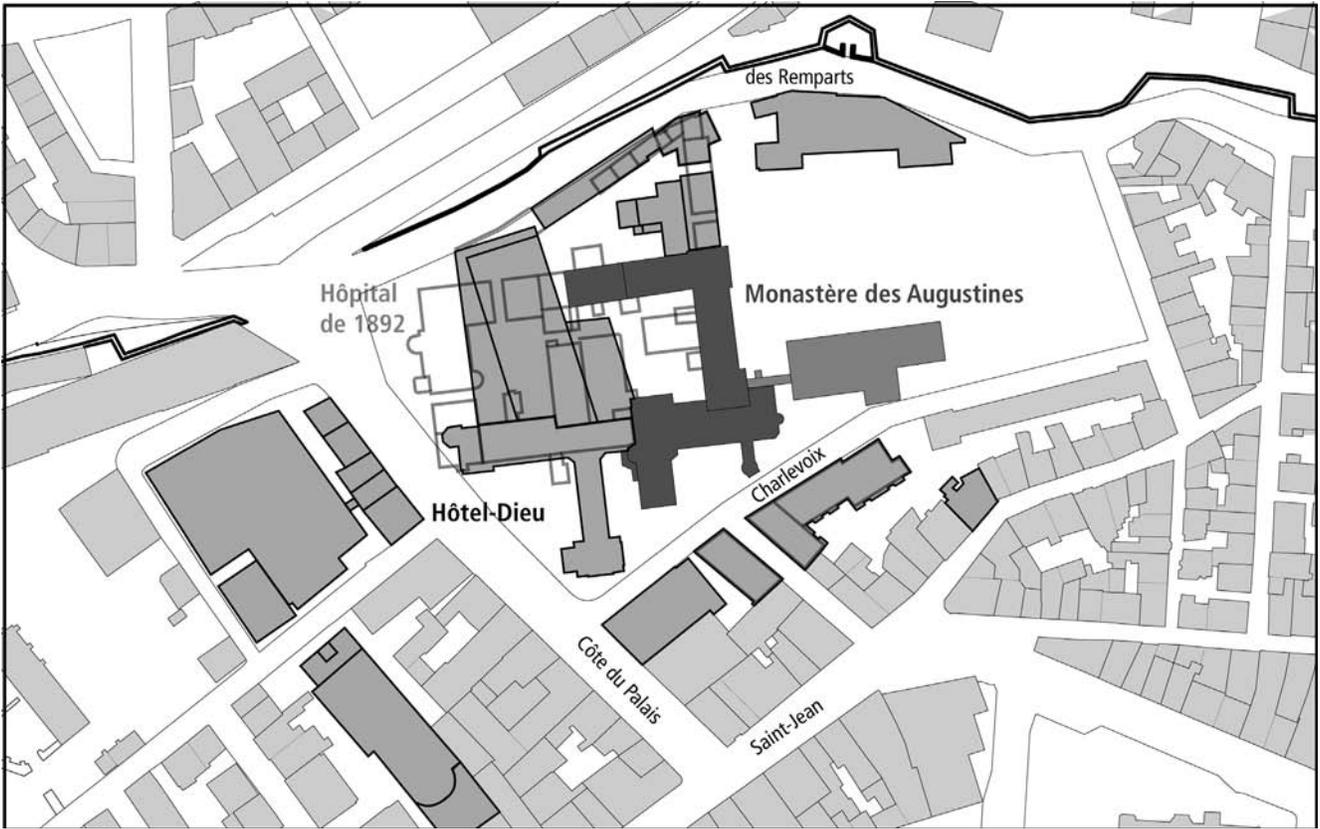


Figure 1.1. Plan schématique des ailes de l'Hôtel-Dieu

Figure 1.2 : Plan schématique des cours et jardins de l'Hôtel-Dieu



1.2 La description des lieux

Les ailes de l'Hôtel-Dieu

Le monastère actuel est composé de trois ailes qui forment les trois côtés d'une cour intérieure; la cour du cloître. Celle-ci a été déformée et ouverte par la construction du nouvel hôpital à partir de 1954 avec la démolition de l'aile Saint-Augustin avant la construction de la tour actuelle. (Fig. 1)

L'aile du Noviciat est située au nord de la cour du cloître et au sud de la cour des ateliers. Les travaux ont été entrepris en 1695 et terminés en 1698, puis poursuivis en 1739, rétablis en 1756-57, et modifiée plusieurs fois au XIXe et XXe siècle. L'aile du Noviciat mesure environ 30 m.

L'aile du Jardin est à l'Est de la cour du cloître et fait face au grand jardin du monastère. Cette aile d'environ 53 m de long est composée de trois parties; un premier avant-corps au sud d'une largeur d'environ 12m, un corps de bâtiment d'une longueur de 27m et un pavillon d'angle, relié à l'aile du Noviciat, qui forme un carré d'environ 14m par 14m. L'aile du Jardin a été érigée en 1695, rétablie en 1756-57, et elle aussi modifiée depuis la seconde moitié du XIXe siècle.

L'aile du chœur des religieuses, au sud de la cour du cloître et face à la rue Charlevoix, constitue la façade publique du monastère depuis la construction de l'église en 1800 et ouverte au culte en 1803. L'aile actuelle est composée de deux parties; une église perpendiculaire d'une largeur d'environ 12m, et un corps de bâtiment qui abrite le chœur des religieuses qui s'étire sur 37m. Cette dernière section a été construite en 1931 et 1932. Le chœur des religieuses et la sacristie de l'église forment la troisième aile de la cour du cloître.

Les cours et jardins

Ces trois ailes définissent des espaces extérieurs distincts autour du monastère. La cour du cloître au centre constitue, à première vue, une composante essentielle de l'architecture monastique. Le cloître structure la composition architecturale des monastères européens depuis le haut Moyen-âge. Il apparaît à Québec parmi les institutions religieuses du Régime français, chez les Récollets, les Ursulines, le collège des Jésuites et le séminaire de Québec, de même qu'à l'Hôpital Général qui relève des sœurs Augustines après avoir été fondé par les Récollets. (Fig.2)

Toutefois, l'analyse historique des bâtiments demande de nuancer ce principe de composition. La cour du cloître est effectivement définie à la fin du XVIIe siècle, mais l'incendie de 1755 réduit le monastère et l'hôpital aux ailes actuelles du Jardin et du Noviciat. Dans les plans préparés en 1799, le projet d'un cloître continu sur quatre côtés est proposé avec l'église dans son implantation réalisée l'année suivante. La cour du cloître est reconstituée formellement par étape entre 1825 et 1886. En parallèle, face à cette figure formelle, on doit constater que la promenade périphérique propre à un cloître n'a jamais été effectivement complétée, la construction du chœur des religieuses et la sacristie de l'église n'ayant jamais prévu un corridor face à la cour. Enfin, on observe que le sol de la cour a rapidement été encombré d'usages utilitaires et de bâtiments de service dès la fin du XVIIIe siècle. (Fig. 3)

Au sud du cloître, l'espace entre l'aile du chœur des religieuses et la rue Charlevoix a longtemps été en contrebas du niveau de la rue, permettant d'éclairer le demi sous-sol des bâtiments qui se sont succédé sur le site de cette aile. L'espace a servi d'espace de service et de repos, y compris un jardin destiné aux employés de l'hôpital.

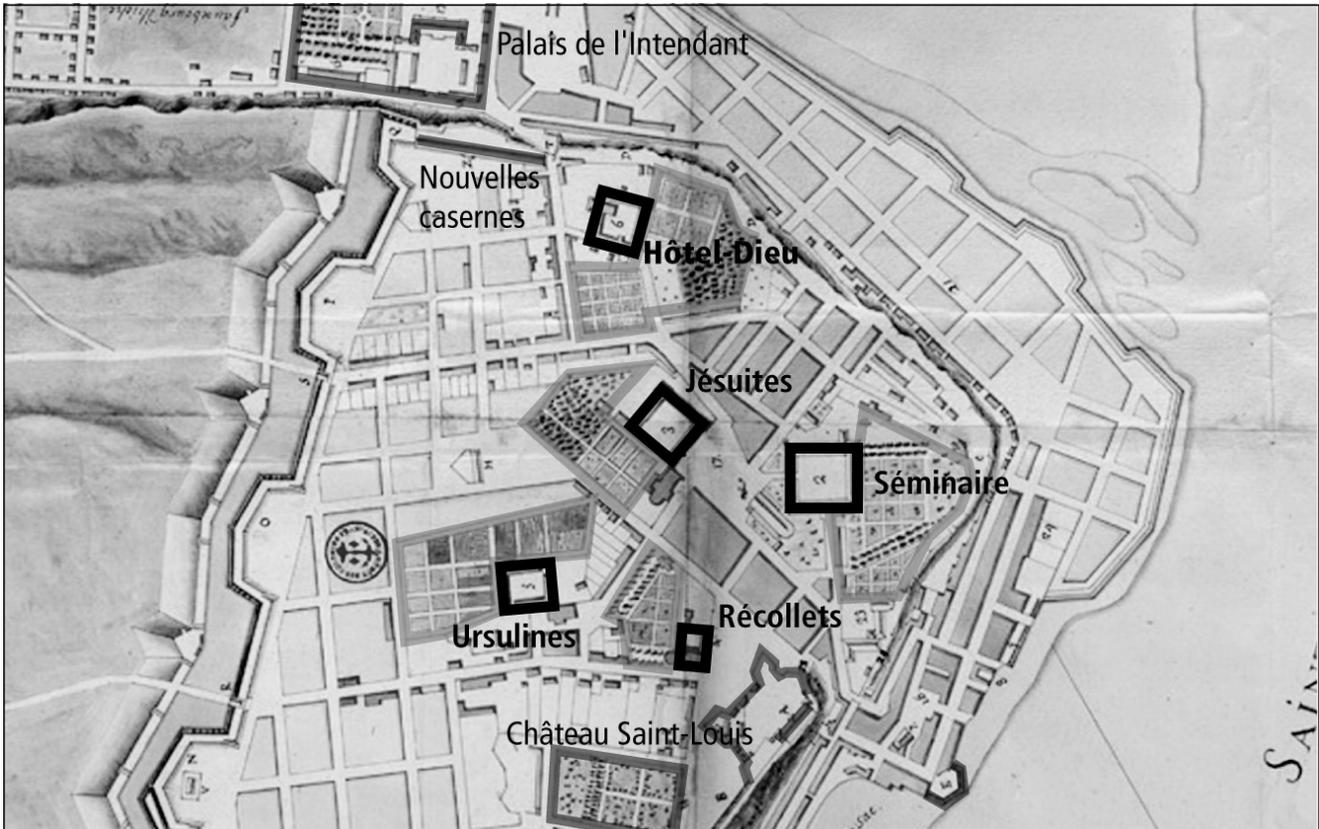


Figure 1.3 : Plan de Québec en 1752, état et proposition d'expansion de la ville Chaussegros de Léry. Les domaines des diverses communautés religieuses s'aménagent dans des bâtiments construits autour d'une cour intérieure, entourés de grands jardins géométriques.

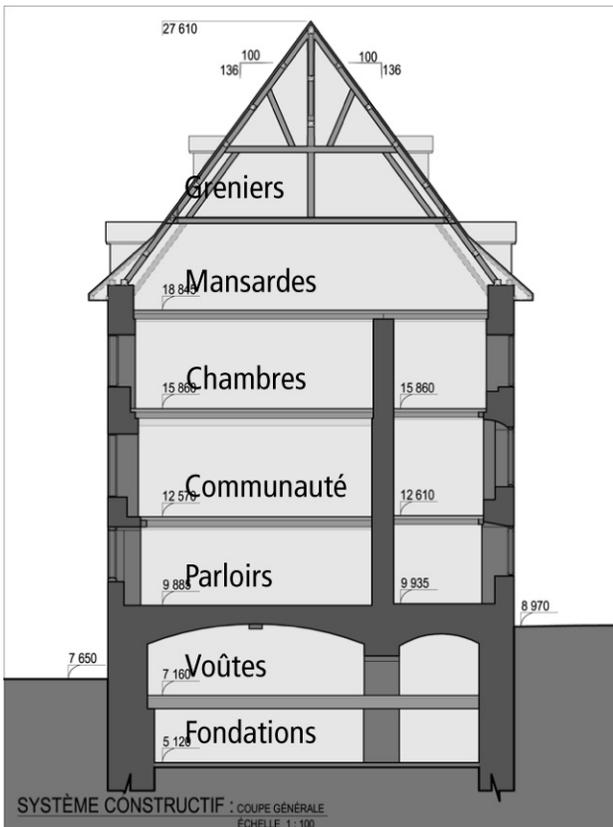


Figure 1.4 : Désignation des étages et des ailes du monastère



Le grand jardin situé à l'Est du monastère a cumulé, jusqu'aux fêtes du tricentenaire de 1939, un espace de production potagère, de promenade et de cimetière. Le réaménagement de 1937 a transformé le lieu en jardin pittoresque dont on voit les traces aujourd'hui.

La cour des ateliers, au nord du site entre l'aile du Noviciat et la rue des Remparts, est depuis le XVIIe siècle un espace de travail destiné à recevoir les livraisons, les dépendances agricoles et les ateliers de l'institution.

Les ailes de l'hôpital ont été nommées progressivement au cours de l'évolution de l'institution. Les noms des ailes se sont déplacés au XXe siècle face à l'usage établi pour l'aile construite érigée en 1825, qui n'avait pas de nom. On parlait toutefois de la salle du Précieux-Sang pour les hommes, et de la salle du Précieux-Sang pour les femmes.

L'aile Richelieu, construite en 1930–31, à l'ouest de l'église, s'étire en direction de la côte du Palais, en prolongement de l'aile du chœur des religieuses. L'aile Saint Augustin, aujourd'hui disparue, occupait le site de la tour de l'hôpital actuel. Elle reliait l'aile du chœur des religieuses à celle du Noviciat, permettant ainsi de compléter le carré symbolique de la cour du cloître. Le pavillon d'Aiguillon était en fait composé de deux ailes perpendiculaires qui fermaient la deuxième cour intérieure, celle de l'hôpital, en partant de l'aile du Noviciat pour rejoindre l'aile Précieux Sang. Cette aile a disparu avec la construction de la tour entre 1954 et 1961.

L'aile du Précieux-Sang a été reconstruite en 1930 en même temps que le pavillon Richelieu. Ce bâtiment constitue une nouvelle aile perpendiculaire orientée vers le Sud, vers l'intersection de la rue Charlevoix et la côte du Palais1.

Les différents étages du monastère

La convention établie en 2006 nomme les étages de la façon suivante :

- niveau 00 étage des fondations
- niveau 0 étage des voûtes
- niveau 1 étage des parloirs
- niveau 2 étage de la communauté
- niveau 3 étage des chambres
- niveau 4 étage des mansardes
- niveau 5 étage des greniers

Le texte reprend ces termes pour décrire les bâtiments et lieux décrits dans l'analyse architecturale. Les différentes sections qui ont été rédigées par les différents étudiants engagés au cours de l'été 2007 sont signées par leurs auteurs.

2 Les détails intérieurs

Le visiteur au monastère des Augustines est frappé par l'atmosphère des lieux à travers les finitions et détails intérieurs. Ces éléments, bien plus que l'extérieur, témoignent d'une patine associée à l'ancienneté de l'institution. Le travail sur la datation de l'édifice a démontré que sur le plan de la composition architecturale, le bâtiment a été modifié plusieurs fois.

En ce qui concerne les finitions et détails, on constate au contraire la présence et le recyclage de nombreux éléments qui suggèrent la pérennité apparente de l'architecture originale des lieux. Ces transformations s'expliquent par un désir de répondre aux besoins changeant au fil des ans, tandis que le recyclage des éléments anciens déposés lors des travaux découle d'une volonté de respecter l'esprit des lieux. Avec discernement, on peut distinguer des modifications réversibles, telle la transformation d'une porte en oratoire, et d'autres plus dommageables face à l'intégrité des bâtiments originaux comme la suppression de foyers et de murs de contreventement.

Dans le cadre d'un projet de mise en valeur du monastère, la sauvegarde des intérieurs est aussi importante que l'enveloppe du bâtiment. L'aménagement intérieur aussi bien que les détails racontent ensemble le quotidien et les valeurs qui ont animé la vie des Augustines depuis plus de trois siècles.

Le relevé de l'ensemble des composantes du monastère est une tâche importante qui dépasse les ressources disponibles au cours des 14 semaines du projet. La stratégie retenue propose d'aborder quelques détails particulièrement importants sur le plan historique : un des escaliers, une fenêtre en croisée, le cloître avec ses portes, ses oratoires et ses fenêtres.

2.1 Les escaliers du Noviciat

Les relevés généraux

On trouve au monastère deux escaliers anciens, vraisemblablement reconstruits après l'incendie, vers 1756. L'un se trouve à la jonction de l'aile du Jardin et l'aile du Noviciat, tandis que l'autre se trouve au bout de l'aile du Noviciat. Ce dernier escalier se trouve là où devait se joindre une des ailes planifiées par François de Lajoué dans son projet de 1695 et où viendra se greffer l'aile Saint-Augustin au XIX^e siècle. Le relevé architectural présente l'escalier du Noviciat.

Coupe générale : La coupe générale illustre l'ensemble de la composition structurale de l'escalier. Chaque élément joue un rôle dans l'intégrité de l'assemblage, ce que les détails aborderont plus précisément. (Fig.2.1)

Élévation : La photo de la main courante sectionnée permet de voir l'affaissement des marches de la deuxième volée. Cette détérioration découle principalement des interventions effectuées sans la compréhension du rôle structural et de stabilisation de chaque élément. Lors d'une rénovation antérieure, la main courante du garde-corps a été sectionnée, modifiant ainsi la répartition des forces appliquées à l'escalier. Ceci a accentué l'affaissement de l'escalier. (fig.2.2a/b)

Plans : La position de l'escalier, largeur du corridor. Le mur de refend est plus mince à cet endroit pour dégager plus d'espace de circulation au corridor. (Fig. 2.3)

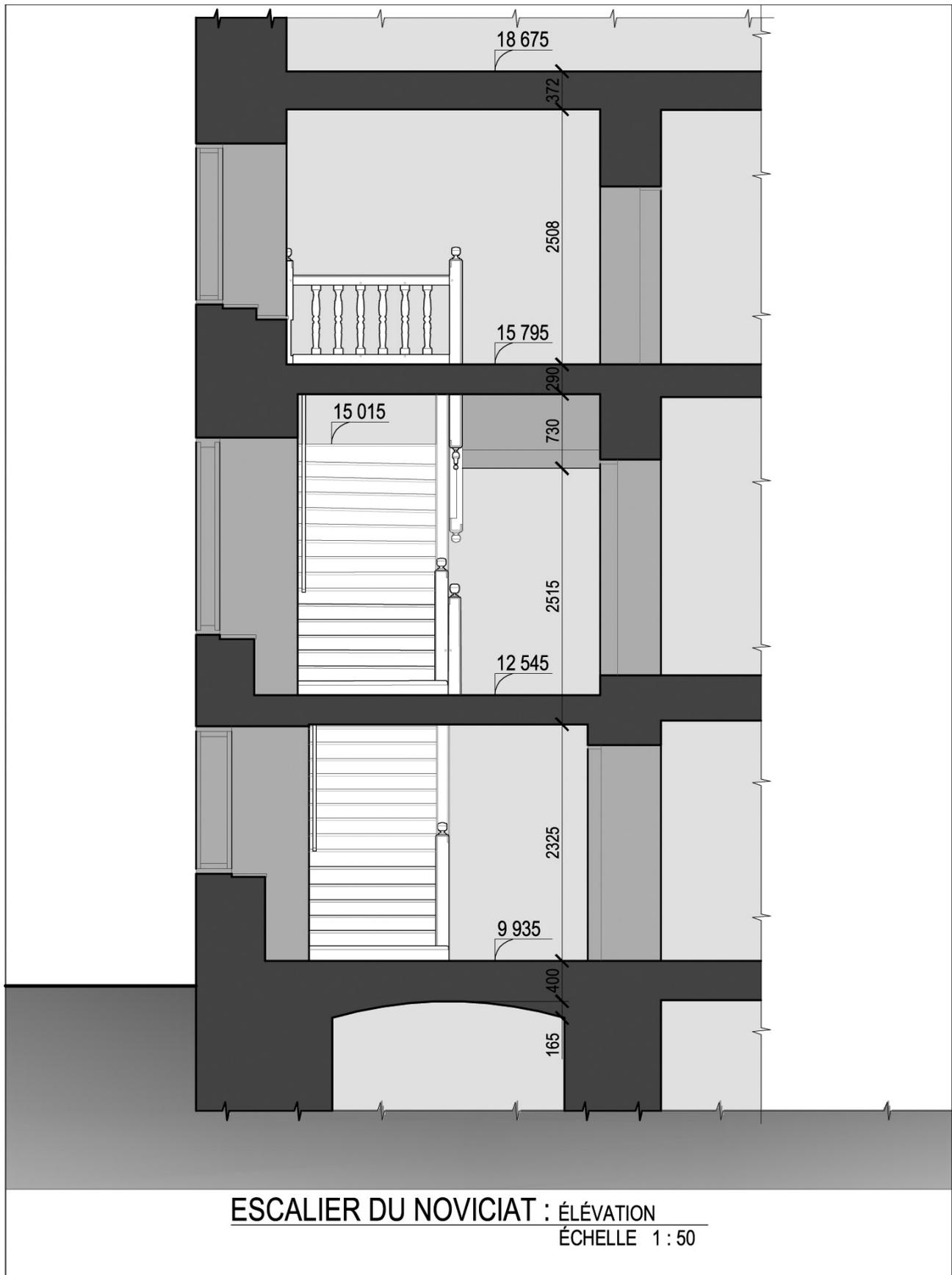


Figure 2.1 : Coupe générale de l'escalier du Noviciat 22

Relevés intérieurs : Escaliers du Noviciat 2/8

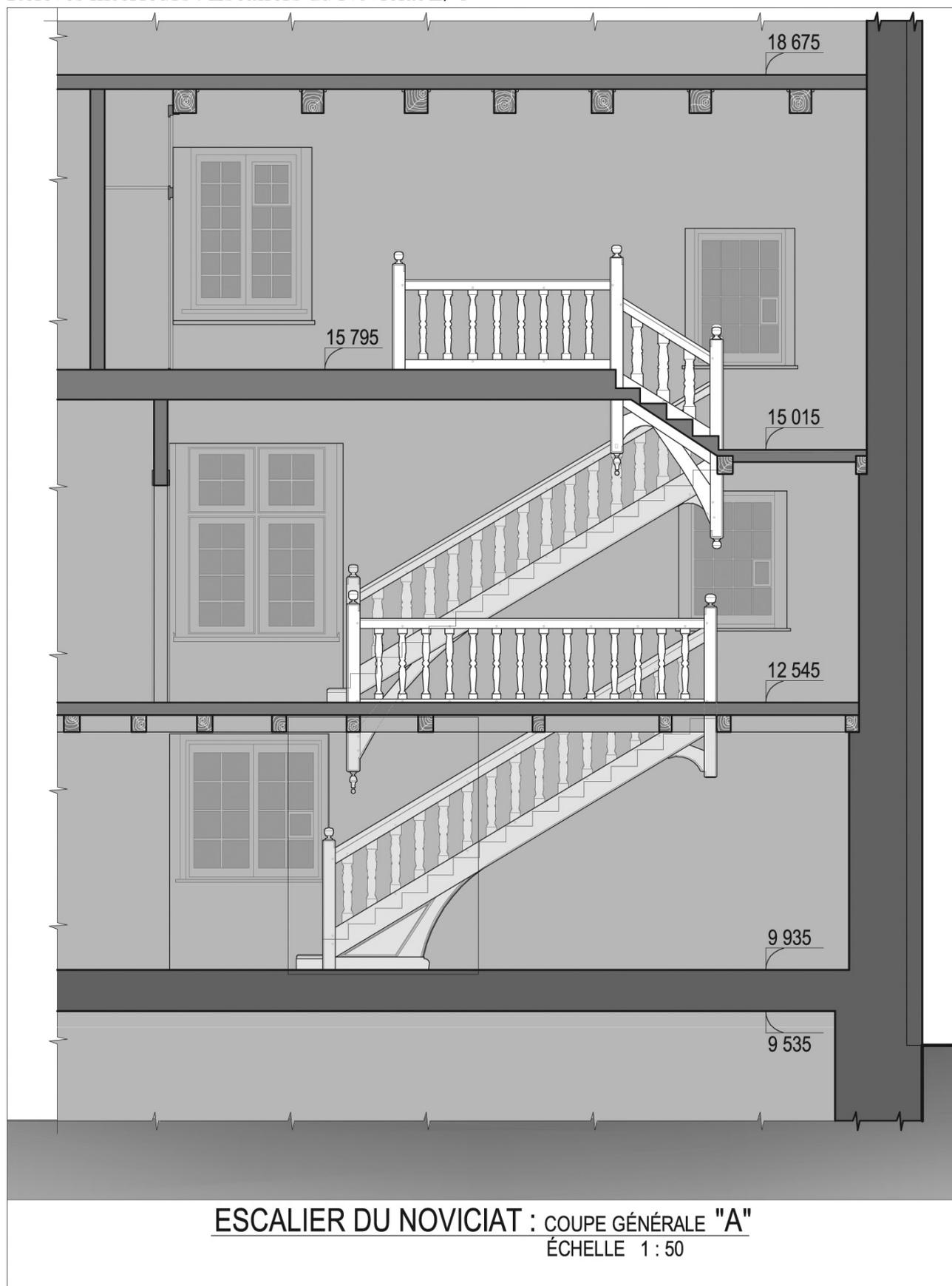


Figure 2.2 : Élévation de l'escalier du Noviciat

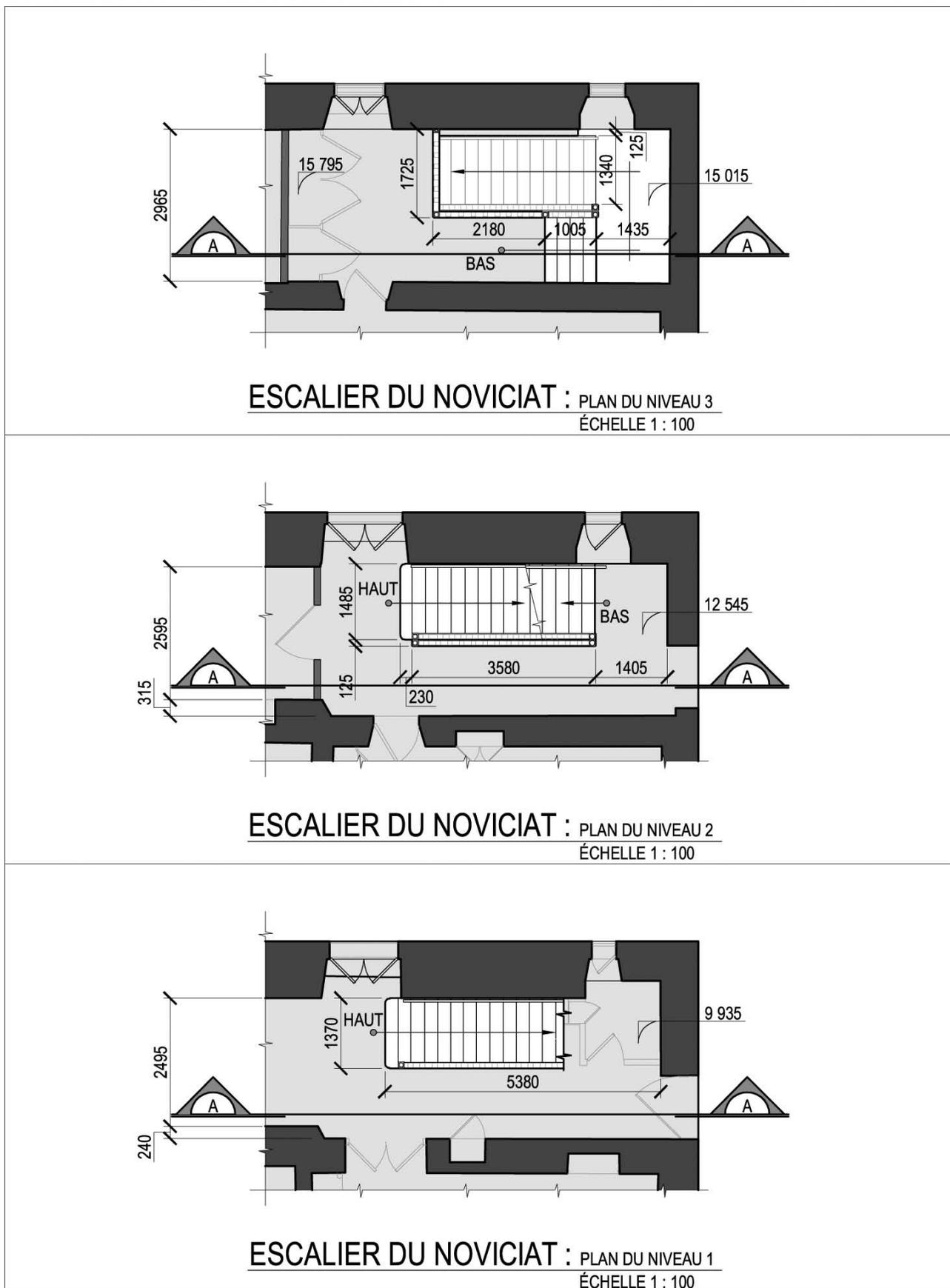


Figure 2.3 : Plans de l'escalier, de l'étage du parloir (1) de la communauté (2) et des chambres (3)

Relevés intérieurs : Escaliers du Noviciat 4/8

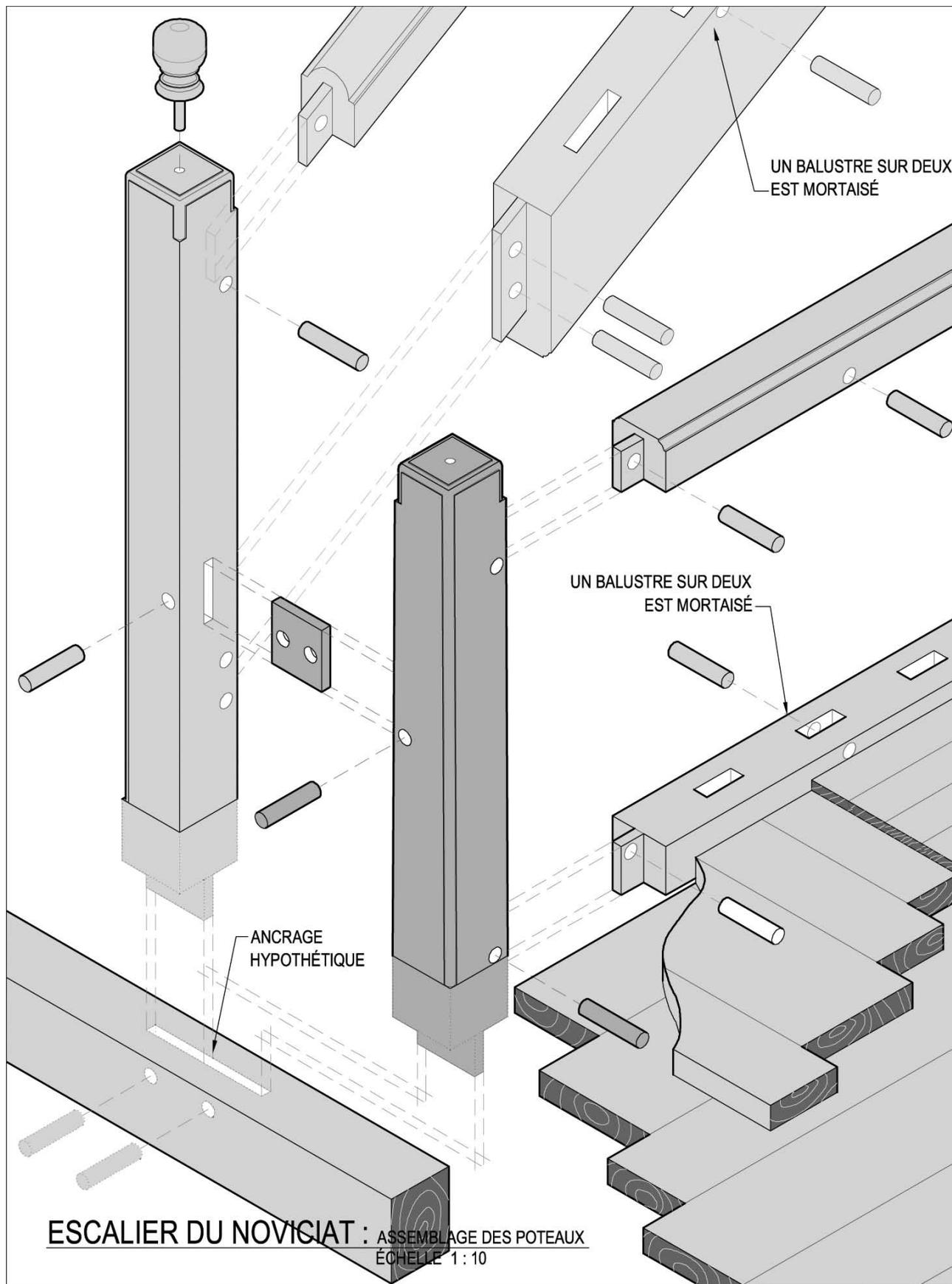


Figure 2.4 : Assemblages des pièces de l'escalier

L'assemblage

Axonométrie : Le tenon entre les deux poteaux démontre que chaque volée et chaque garde-corps forment un ensemble cohérent et interdépendant. L'escalier doit être considéré comme un ensemble interrelié sur tous les étages et par le fait même indépendant de la structure du bâtiment.

L'assemblage des éléments de l'escalier est exposé afin de comprendre la logique de chaque membrure dans l'ensemble. Dans les volées de l'escalier, un balustre sur deux est mortaisé et assure la rigidité de la main courante. Dans le cas des garde-corps au niveau du plancher, un balustre sur trois est mortaisé. Cette relation indique que la main courante au niveau des volées gère une force plus importante. (Fig. 2.4)

Poteaux et balustres : Il y a quatre types de poteaux. Le plus courant est le type trois et est utilisé sur les poteaux. Ils comportent tous un trait de scie aux deux cinquièmes ($2/5$) de leur hauteur. (Photo du trait de scie) (Fig. 2.5)

Le quatrième type est utilisé uniquement à l'extrémité du support de la jambe de force. Il est possible de voir ce type utilisé sur un poteau. En revanche, cet emplacement n'est pas d'origine et témoigne d'une intervention en rupture avec la compréhension constructive de la structure de l'escalier. Cette rénovation respecte les apparences historiques de l'escalier, mais trahit la logique technique et de composition.

D'un point de vue général, il y a deux types de balustres comprenant chacun une variante. Le premier type se retrouve dans les volées de l'escalier. Ce balustre est plus massif, ce qui peut nous mener à les identifier comme ayant un rôle structural. Le deuxième type est utilisé pour les garde-corps au niveau des planchers. Ils sont plus élancés, plus minces puisqu'ils semblent avoir moins de charges à supporter. La variante, dans chacun des types, est un ajustement de la hauteur et de la largeur des balustres. En aucun cas, les moulures ne sont différentes ou modifiées, ce qui garde l'unité de composition.

Les balustres comptent trois traits de scie. Leur emplacement sur la membrure semble provenir d'un rapport de proportion de l'ordre du cinquième. Ainsi, le premier trait de scie sera tracé à partir du premier cinquième ($1/5$) et le troisième trait de scie sera aux quatre cinquièmes ($4/5$). Le deuxième trait est localisé au centre du balustre et permet de repérer son centre exact.

Les poteaux ont des hauteurs relativement semblables dépendant de leur emplacement. Ainsi, les poteaux situés au bas d'une volée montante sont plus hauts, tandis que ceux délimitant les paliers sont plus courts.

Mains courantes : En continuité avec les balustres, les mains courantes comprennent deux types ayant chacune une variante. Le premier type est utilisé dans les volées montantes et est plus massif, ce qui soutient l'hypothèse que cet élément joue un rôle structural. Le deuxième type est utilisé pour les garde-corps au niveau du plancher. Cette main courante est plus mince, tout comme les balustres l'accompagnant. Dans les deux types, la variante est la hauteur de l'aire de la section, ce qui en fait une membrure plus mince. Les moulures sont identiques entre les variantes d'un même type, mais différentes entre ces derniers. (Fig. 2.6)

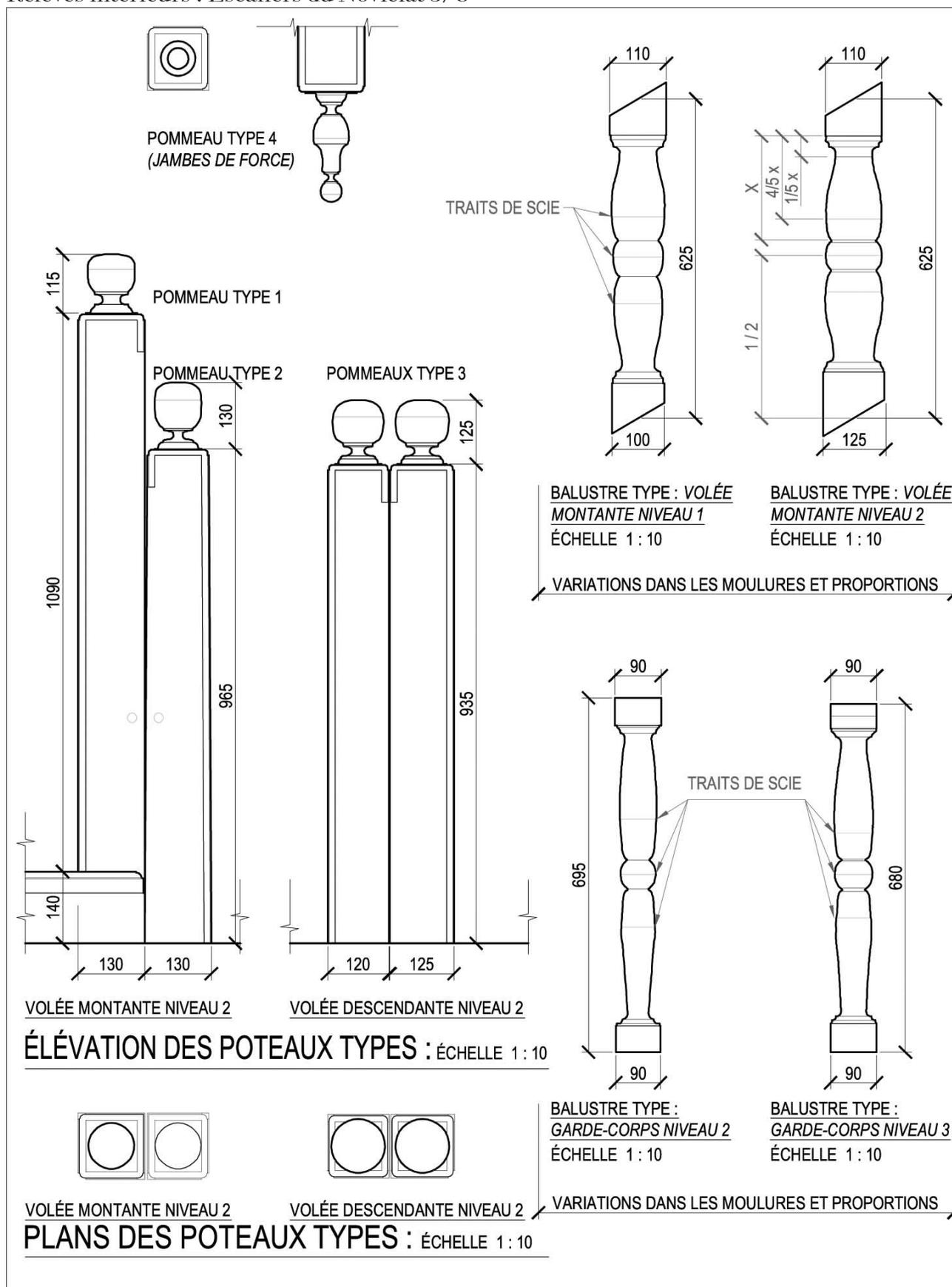


Figure 2.5 : Poteaux et balustres

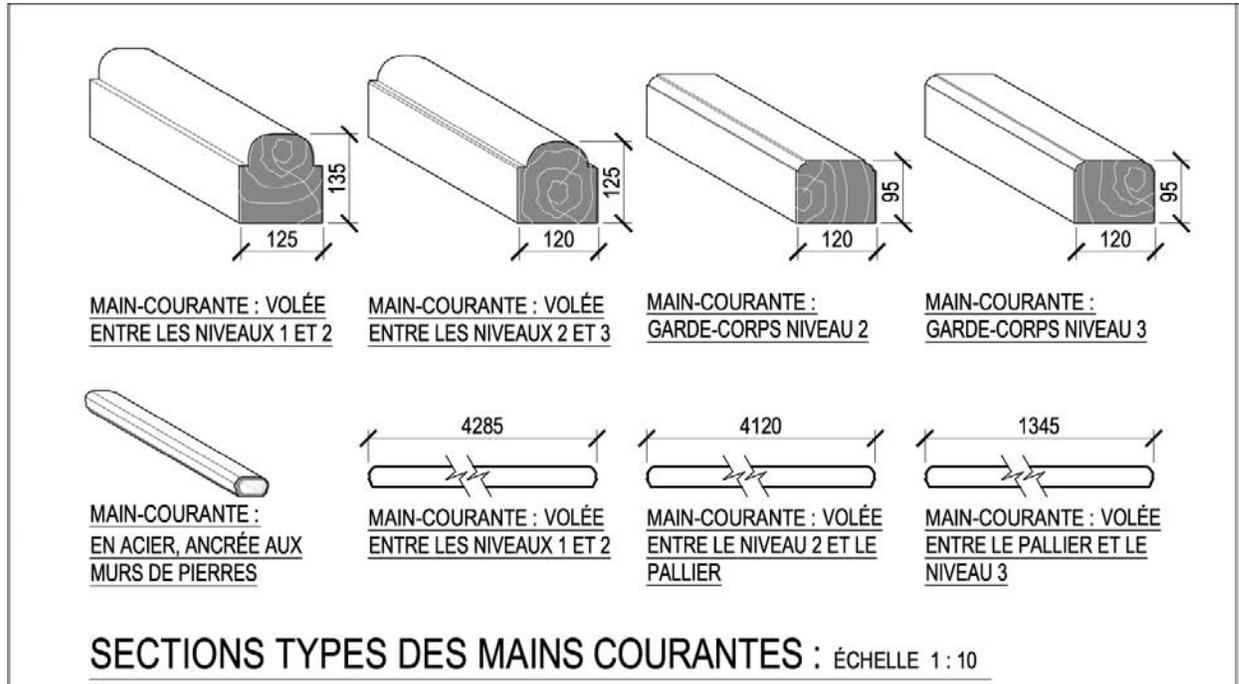


Figure 2.6 : Détails de la main courante

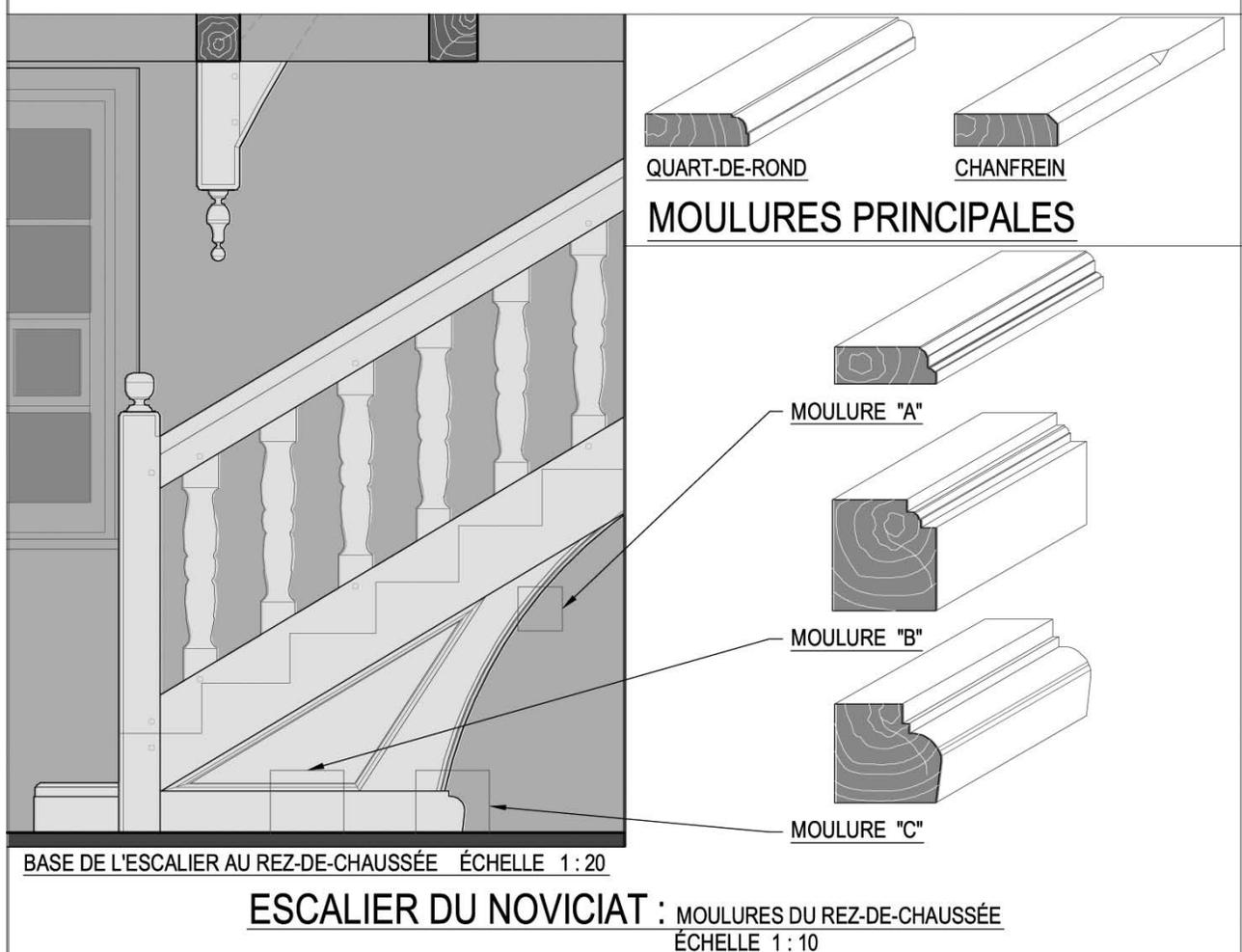


Figure 2.7 : Moulures sur les pièces de bois

Relevés intérieurs : Escaliers du Noviciat 7/8

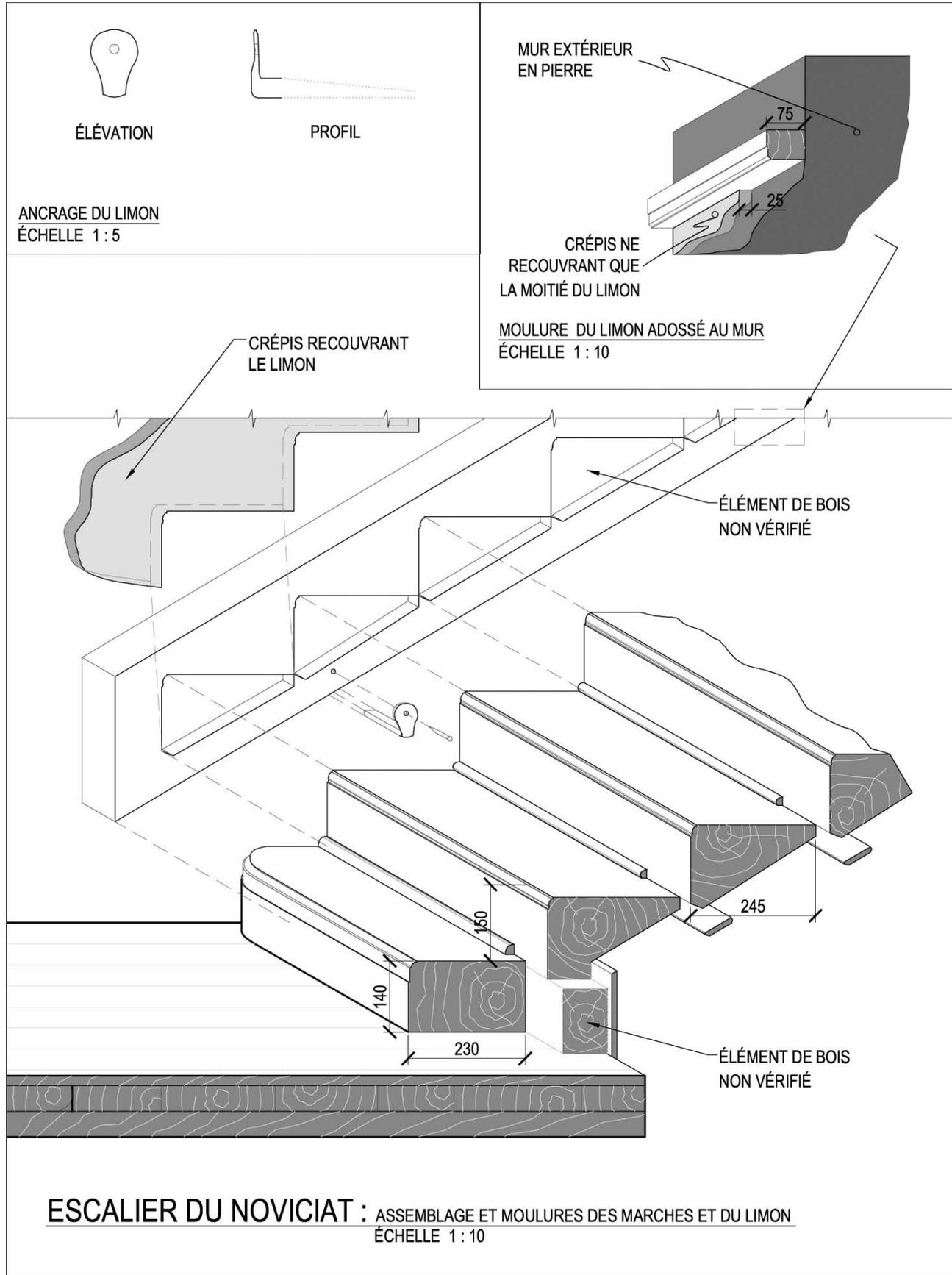


Figure 2.8 : Détails des marches

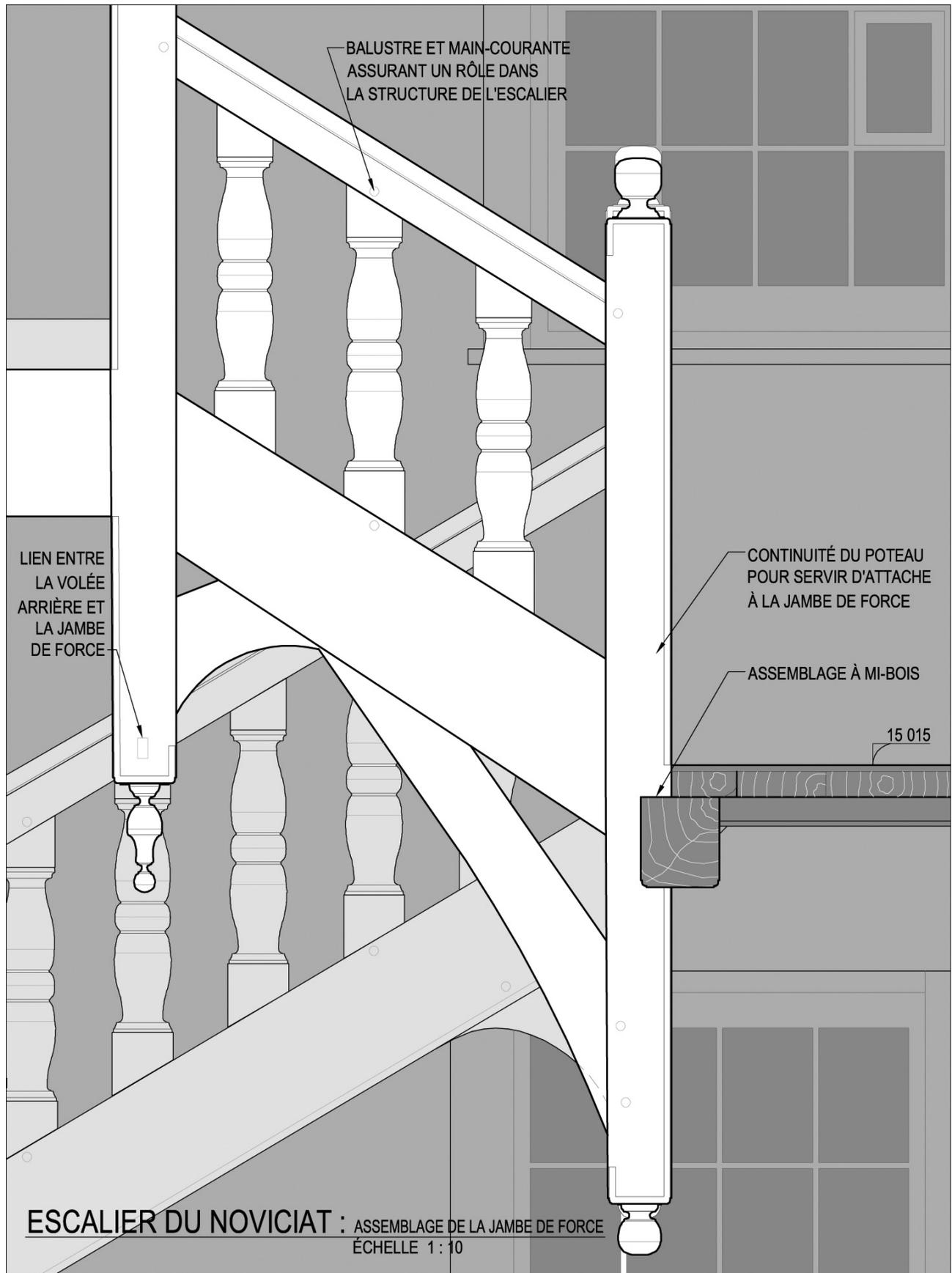


Figure 2.9 : Détail de la jambe de force

La main courante métallique est un ajout tardif. Son épaisseur diffère avec les autres composantes de l'escalier. Par contre, elle est peinte en imitation de bois afin de l'intégrer visuellement.

Moultures : Le type dominant en termes de moultures est le quart-de-rond. Le chanfrein est utilisé ponctuellement, mais semble issu de modifications apportées ultérieurement à l'escalier. La base de l'escalier, au rez-de-chaussée, est riche en moultures. Elles sont plus complexes que les précédentes et ne se retrouvent qu'à cet endroit. Trois types ont été identifiés et sont principalement issus de la transformation et/ou l'addition de moultures en quart-de-rond. (Fig. 2.7)

Marches : Les marches sont en fait une pièce de bois taillée et moulurée. Il y a deux types de moultures. Le premier se retrouve uniquement sur la première marche de chaque volée montante, à l'exception du palier. Cette moulure occupe une plus grande partie du nez de la marche et est donc repérable facilement. Le second type est issu du quart-de-rond, mais légèrement modifié. Il est utilisé pour toutes les autres marches. (Fig. 2.8)

Nous émettons l'hypothèse que le limon soit encavé pour supporter chaque marche. Lorsqu'adossé au mur de pierre, le limon semble être recouvert par le crépi au niveau des marches alors que sous les marches, il est partiellement caché.

Jambe de force : Il y a une continuité entre le poteau et le support de la jambe de force. Ces deux éléments sont en fait une seule et même pièce. Ce qui permet de mieux diriger les efforts de chacune des membrures et d'assurer la rigidité de l'ensemble. (Pour cette partie, la représentation dessinée est très importante pour la compréhension) (Fig. 2.9)

Le système englobant le limon, la main courante, les balustres mortaisés, les poteaux et les supports de la jambe de force crée un équilibre des forces appliquées et les transfère comme le feraient les membres d'une poutrelle ajourée. En ce sens, les jambes de force distribuent le poids des utilisateurs aux supports. Ensuite, pour éviter que ces membrures courbent sous cette force, le poteau, qui en est la continuité, transmet sa force à la main courante et fait ainsi face à une compression.

Pour éviter que la main courante courbe sous cet effort, le balustre mortaisé lui assure une stabilité. En somme, c'est l'assemblage de tous les éléments qui fait le lien entre la composition formelle et la logique constructive. La déformation structurale de certains éléments de l'escalier découle d'une méconnaissance de ce double critère morphologique au profit d'un objectif d'intégrité visuelle sauvegardant apparemment l'authenticité historique de l'escalier. (Jean Guérette)

2.2 Une Fenêtre : la Fenêtre en croisée (étage du cloître de l'aile du Noviciat)

Une très grande variété de modèles

Un premier inventaire des fenêtres démontre une très grande variété des modèles : carreaux de différentes tailles et ouvertures à battants et à guillotine. Cette variété témoigne des changements technologiques avec le remplacement des petits carreaux par des plus grands. Elle traduit aussi l'arrivée de nouvelles références culturelles avec l'installation de fenêtres à guillotine d'inspiration anglaise là où existaient des fenêtres à battants

conformes à la tradition française. La fenêtre en croisée à l'étage du cloître de l'aile du Noviciat semble être l'une des pièces originales de la reconstruction de 1756. (Fig. 2.10)

La composition d'ensemble

Élévation intérieure : l'élévation intérieure illustre la superposition des différents éléments dans la croisée : volets intérieurs, carreaux intérieurs, croisée en bois et carreaux extérieurs. La fenêtre extérieure ne compte pas le même nombre de carreaux que la fenêtre située à l'intérieur, suggérant que celle-ci ait été remplacée ultérieurement. (Fig. 2.11 a)

Élévation extérieure : L'élévation extérieure révèle la localisation de l'encadrement extérieur en pierre qui vient tenir la croisée. À la base de cet encadrement se trouve une tablette en pierre qui soutient aussi la croisée. (Fig. 2.12a/b/c)

Coupe verticale B : elle permet d'illustrer la localisation verticale de la fenêtre dans l'épaisseur du mur. On distingue clairement la structure qui supporte le dessus de la fenêtre. Le linteau en pierre vient reprendre la charge qui s'exerce sur le dessus de la fenêtre. D'une façon semblable, une pièce en pierre vient offrir un support stable en dessous de la fenêtre. (Fig. 2.13)

Coupe horizontale A : disposition des murs qui forment l'embrasure dans laquelle se situe la fenêtre en croisée. La croisée s'accroche à l'encadrement de pierre avec les planches qui s'appuient fortement sur l'encadrement. Le cadre incluant l'encadrement de pierre vient ensuite se fixer sur le mur extérieur. On voit aussi la localisation des éléments les uns par-dessus les autres. (Fig. 2.14)

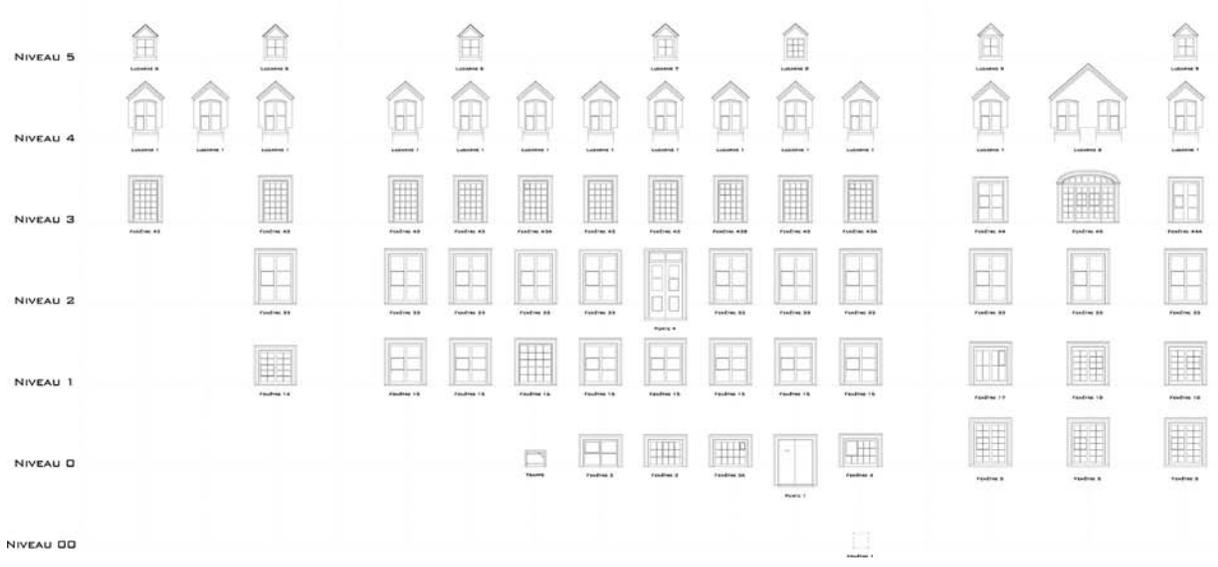
Les détails constructifs

Moulures : la première moulure se retrouve sur le contour extérieur des carreaux intérieurs. Elle est très semblable à la deuxième qui se retrouve sur le périmètre des volets intérieurs. Deux types de moulures différentes sont utilisés pour encadrer les carreaux intérieurs et extérieurs ce qui nous suggère à nouveau que les carreaux extérieurs aient été changés. (Fig. 2.15a/b/c)

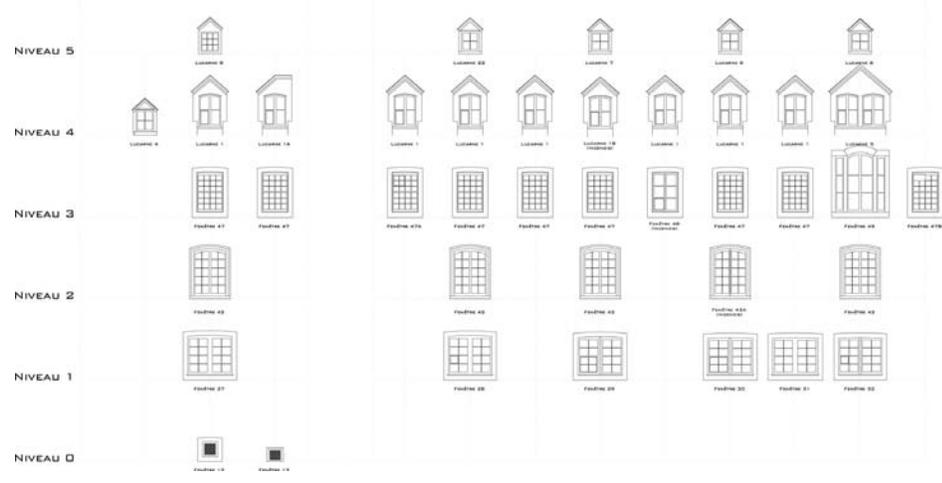
Loquets : Trois types de loquets se retrouvent sur la croisée. Le premier type est celui que l'on retrouve sur les carreaux extérieurs. Il vient refermer la petite section qui s'ouvre sur les carreaux extérieurs. Il est de fabrication plus récente et. Le second type de loquet se retrouve sur les carreaux intérieurs. Il est beaucoup plus gros et a un style beaucoup plus ancien qui s'apparente à la quincaillerie utilisée à l'Hôtel de Sully à Paris. De plus, leur fixation se fait sur la section centrale de la croisée. (Fig. 2.16a/b)

Pour ce qui est du dernier type de loquet, il se retrouve sur les volets intérieurs. Il est plus petit que le second, mais il est aussi en fer forgé. Ce dernier se ferme avec une fixation posée dans les panneaux contenant les carreaux intérieurs. (Marc-André Bouchard-Fortin)

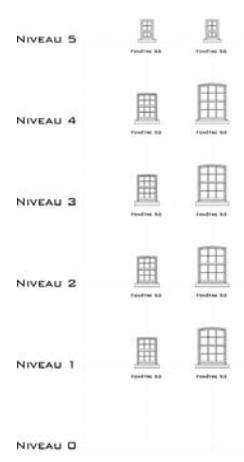
**DU JARDIN
(EXTÉRIEUR)**



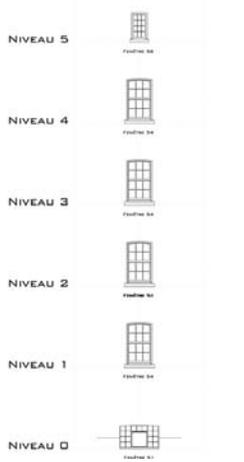
**DU JARDIN
(INTÉRIEUR)**



**ASCENSEUR
(MUR NORD)**



**ASCENSEUR
(MUR OUEST)**



**ASCENSEUR
(MUR SUD)**



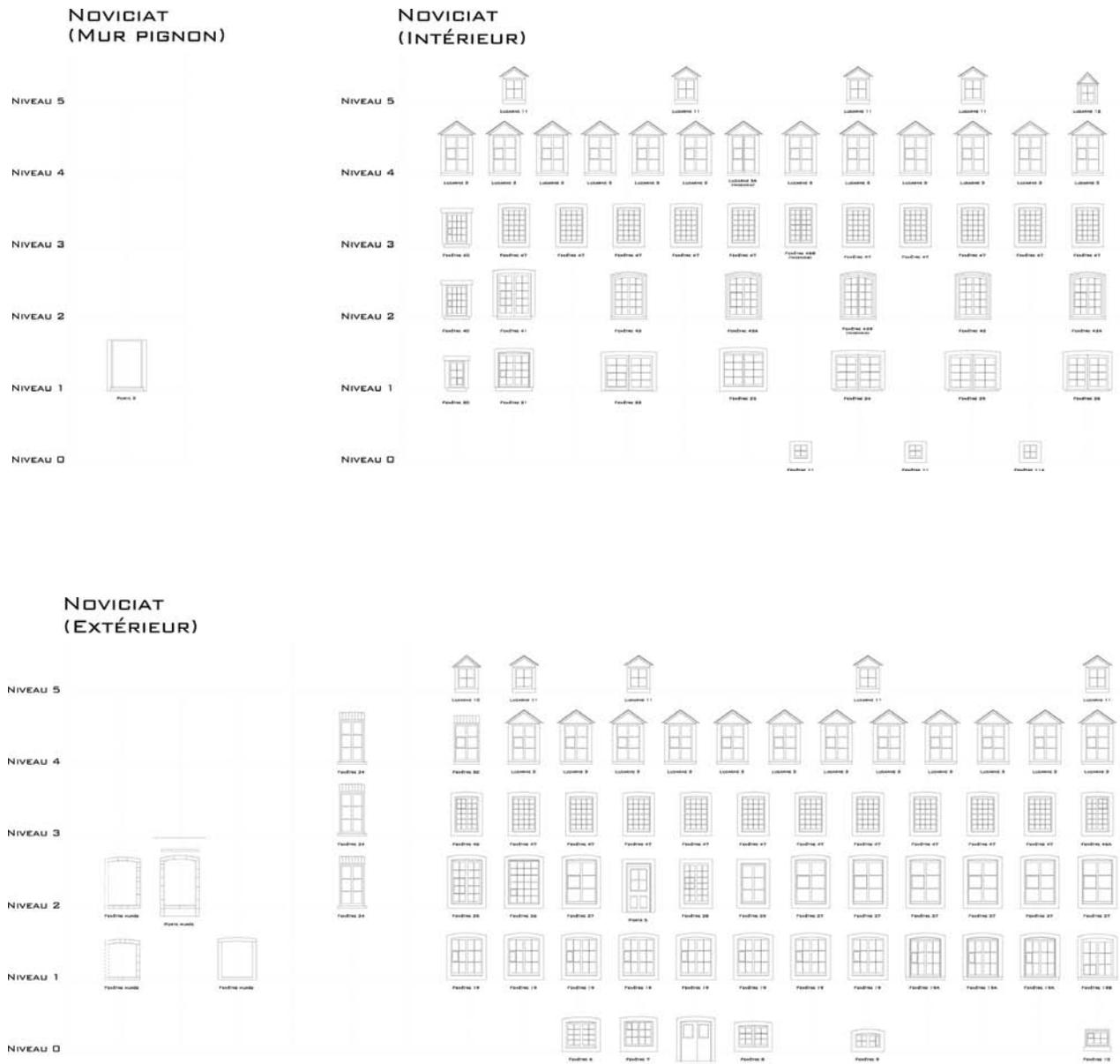
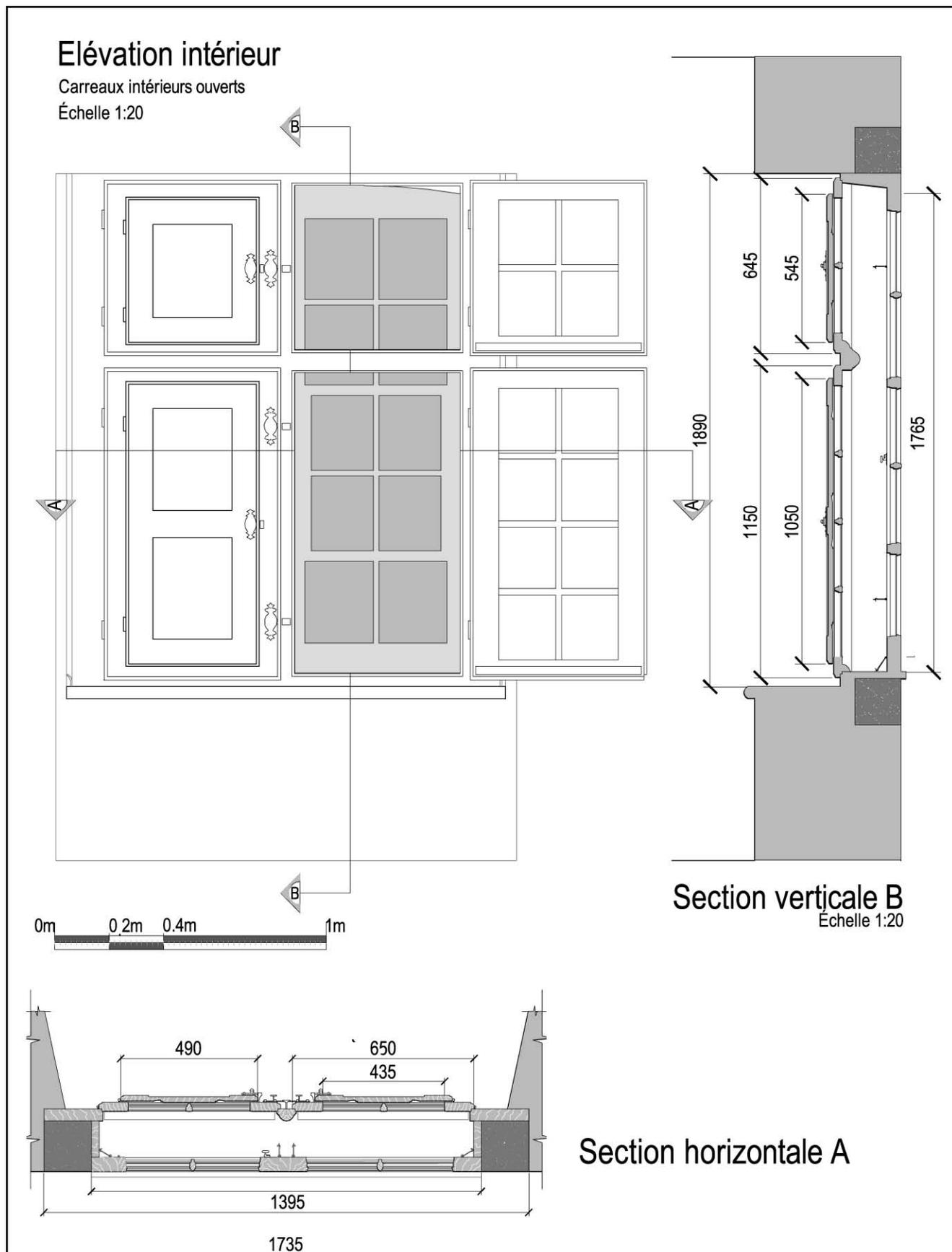
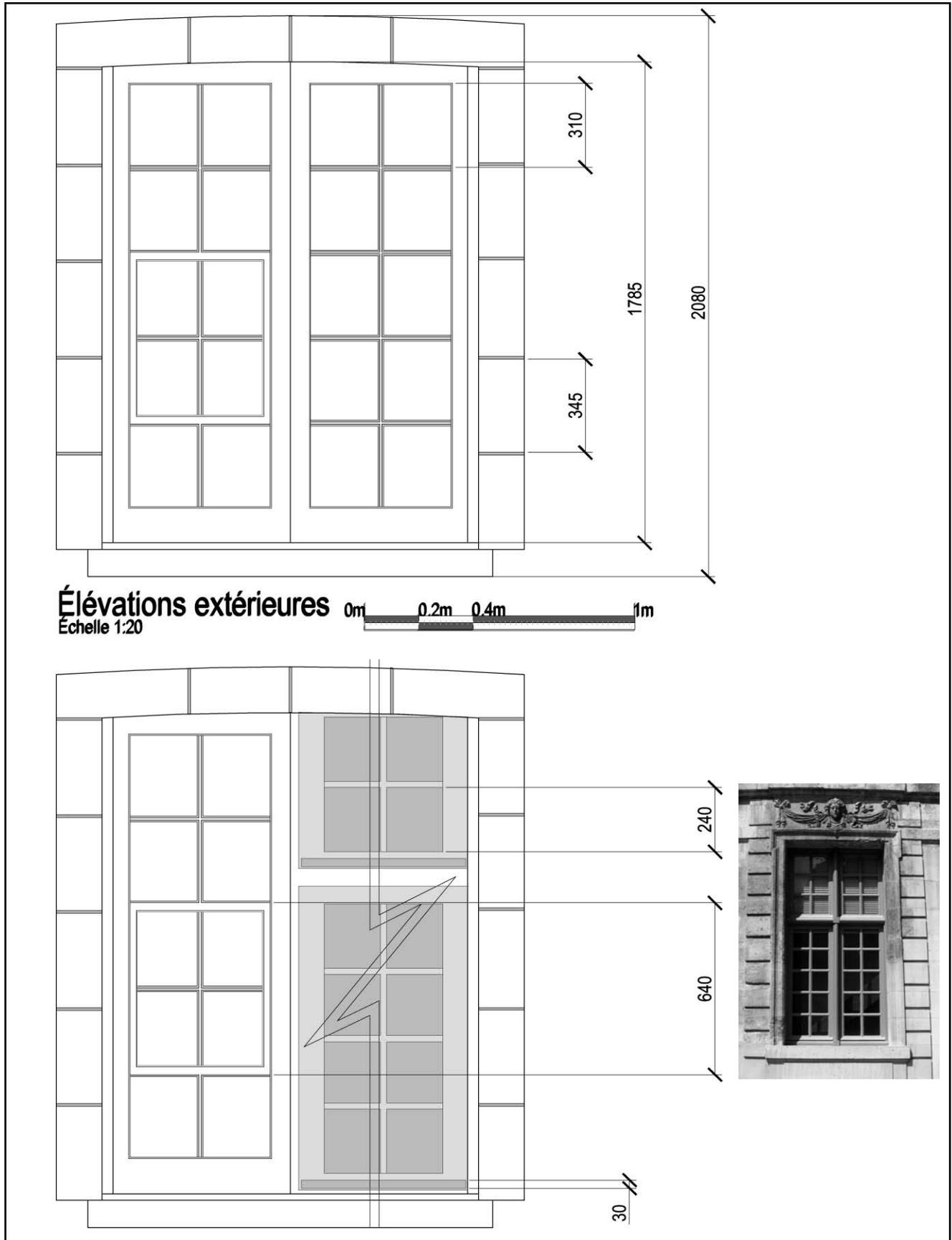


Figure 2.10 : Inventaire des variétés de fenêtres dans les ailes du Noviciat et du Jardin



Figures 2.11 : Élévation intérieure d'une fenêtre en croisée, 2.13 : Coupe verticale, fenêtre en croisée, 2.14 : Coupe horizontale, fenêtre en croisée



Figures 2.12a : Élévation extérieure d'une fenêtre en croisée, 2.12b : Élévation d'une fenêtre en croisée à l'Hôtel de Sully à Paris 29

Relevés intérieurs : fenêtre en croisée de l'aile du Noviciat 3/6



Figure 2.12c : Collège des Jésuites de Québec, 1759, Richard Short. On note le recours systématique à la fenêtre en croisée dans les bâtiments institutionnels et là où la dimension verticale dépasse 5 pied/ 1,5 m

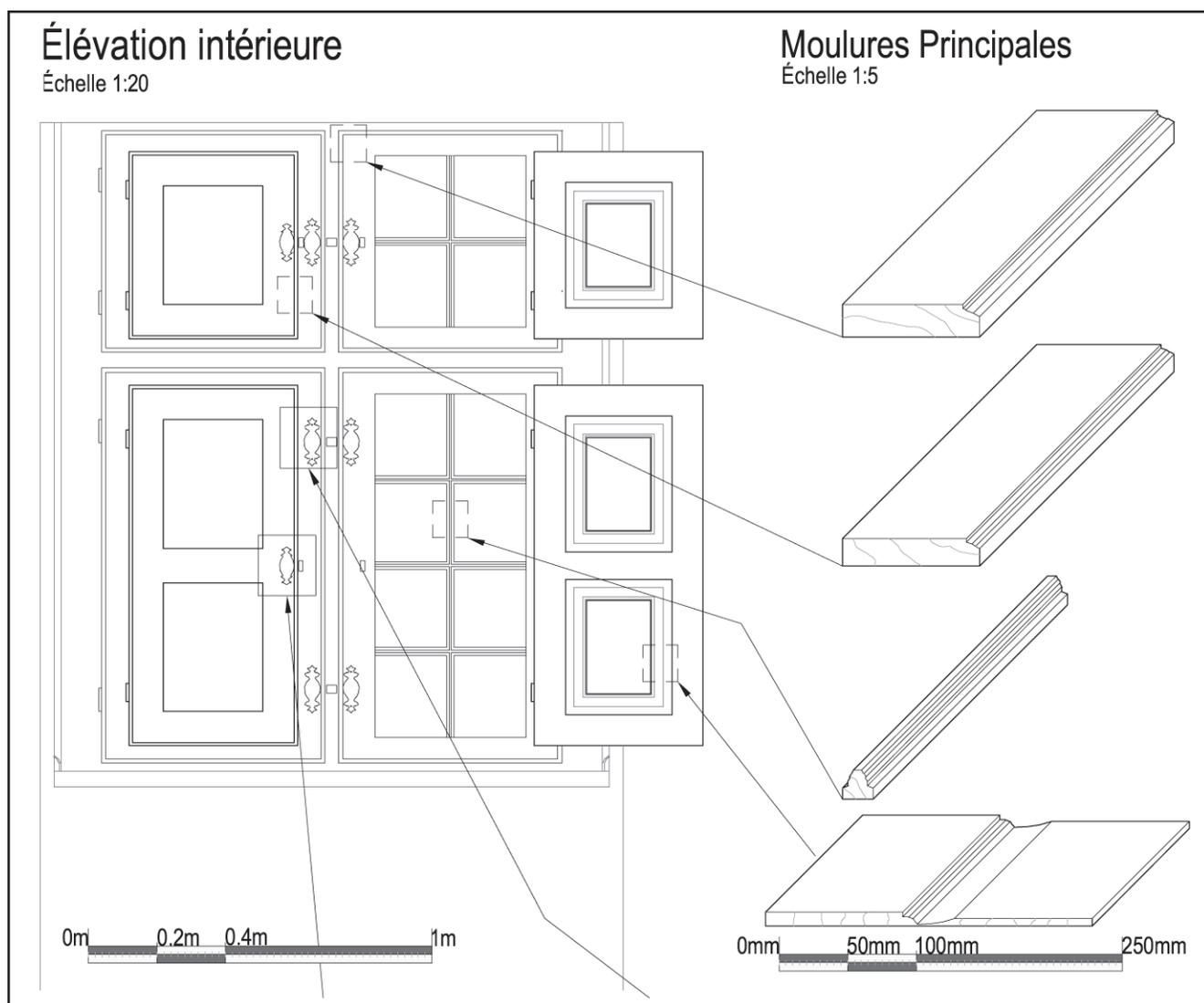


Figure 2.15a : Moulures

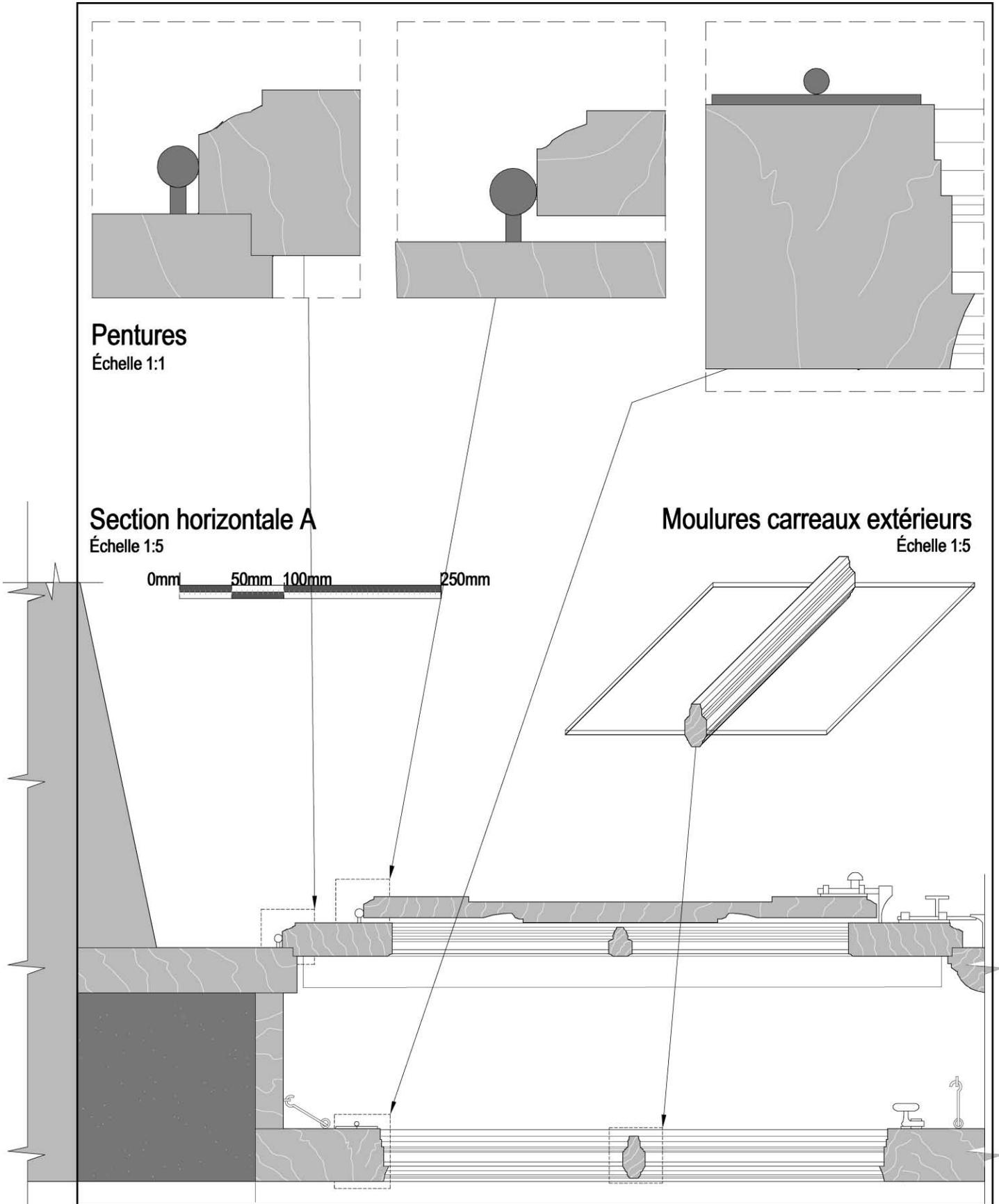


Figure 2.15b : Moulures

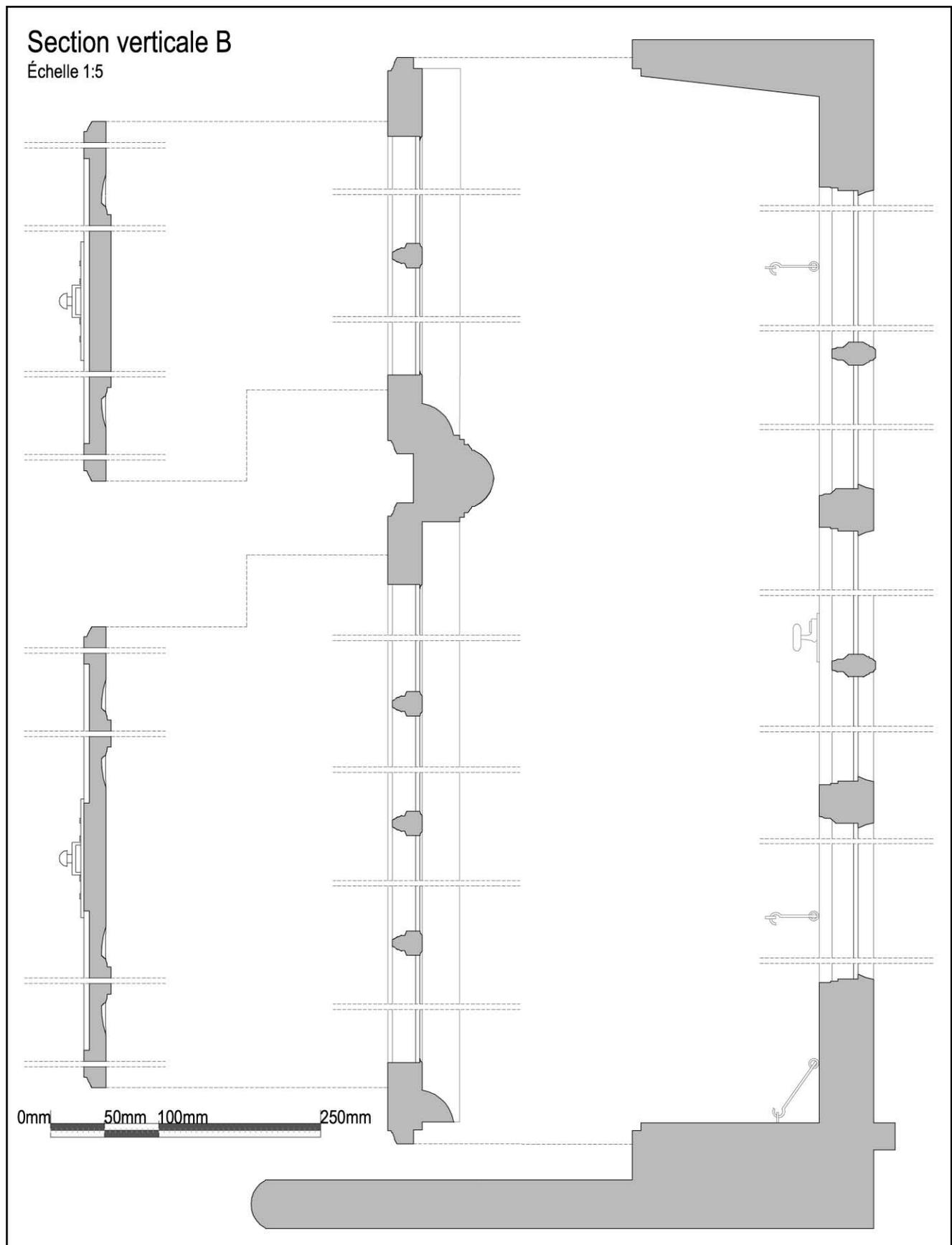
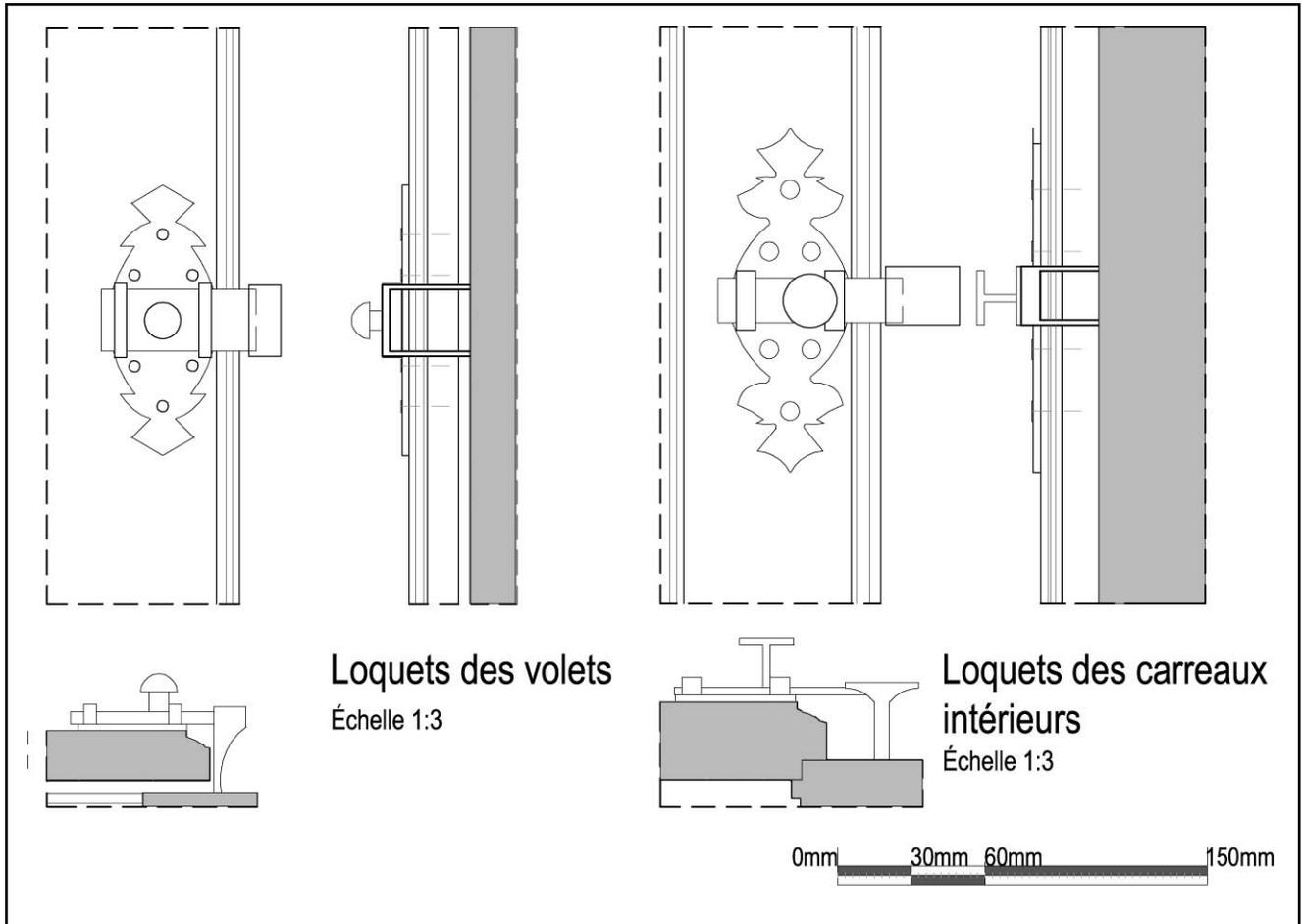


Figure 2.15c : Moulures



Figures 2.16a : Loquet original, fenêtre en croisée, 2.16b : Loquet original, Hôtel de Sully, Paris

2.3 Le cloître

Le corridor et les arches du cloître

Le grand corridor du cloître se situe à l'étage de la communauté et s'étire le long des façades intérieures des deux ailes historiques. Cet espace est l'un des lieux symboliques les plus importants d'un ensemble conventuel puisque son parcours sert à la fois aux processions de la communauté et aux exercices spirituels individuels de chaque sœur. (Fig. 2.17a/b)

Lorsque l'on analyse le monastère des Augustines, celui-ci présente quelques dispositions dont le sens reste à établir, notamment dans la fonction symbolique et pratique du cloître. On constate d'une part que celui-ci ne sera jamais complété formellement sur les quatre façades du cloître, permettant un parcours circulaire, continu et régulier. (Voir 3.4). Le projet inachevé prend une partie de son sens dans les hypothèses de reconstitution discutées plus loin. (voir chapitre 6) (Fig. 2.18a/b)

D'autre part, les deux parties du cloître, rétablies en 1756, ont subi des modifications; une réduction de l'ouverture des fenêtres du côté extérieur, et des modifications dans la disposition des portes et autels du côté intérieur. Le relevé du cloître actuel nous permet de déterminer l'embrasure des fenêtres originales, souvent marquées par une fissure dans le plâtre. En comparant avec les plans de 1848, nous avons modélisé le cloître original qui peut être comparé avec la situation actuelle à l'aide d'une photographie.

Les armoires

Les grands corridors destinés à l'ensemble des Augustines, au niveau de l'étage des parloirs et de celui de la communauté sont ponctués d'armoires encastrées dans les murs extérieurs, du côté de la cour, entre les fenêtres. À l'étage des parloirs, quatre armoires sont situées dans l'aile du Noviciat. À l'étage de la communauté, on trouve cinq armoires encastrées le long du corridor desservant l'aile du Jardin, et encore quatre armoires dans l'aile du Noviciat. (fig. 2.19a/b)

Il y a tout lieu de penser, que les armoires ont été planifiées dès la construction de 1695 et qu'elles ont été conservées depuis la reconstruction du monastère de 1756. Le relevé détaillé des moulures et la ferronnerie a été effectué sans toutefois avoir été encore dessiné.

Les oratoires

Le monastère des Augustines, comme la plupart des institutions abritant des communautés religieuses, comprend une église pour rassembler l'ensemble de la congrégation pour les services réguliers, mais aussi un ensemble d'oratoires disséminés à travers les ailes, lieux destinés à une pratique religieuse et l'expression d'une foi plus individuelle. Les oratoires sont situés le long du corridor du Noviciat, souvent face aux grandes armoires, aux étages des parloirs et de la communauté. Leur nombre d'oratoire originaux est difficile à déterminer précisément parce que certaines portes ont été ouvertes à l'emplacement d'un oratoire comme l'illustre le dessin de reconstitution. De plus, on constate qu'une porte condamnée devient un oratoire du côté du corridor et une armoire du côté de la pièce.

Le nombre initial et la position originale des oratoires demandent une recherche plus poussée, notamment sur la base des descriptions écrites pour reconstituer leur localisation. L'habitude des religieuses de conserver les

Élévation sud
Niveau 2
Aile du Noviciat

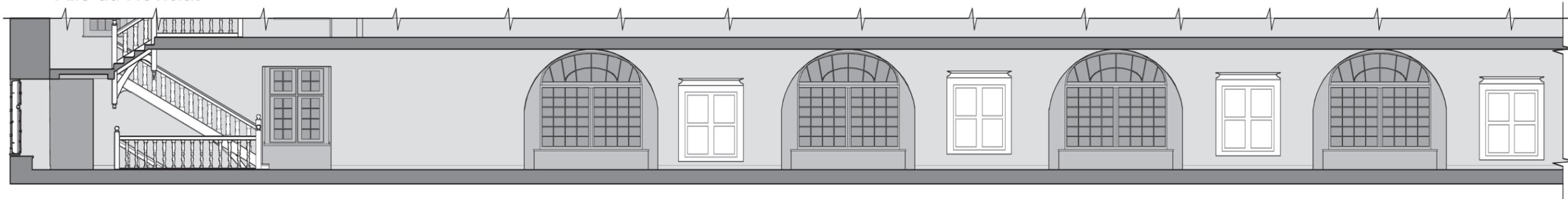


Planche 1 : Cloîtres

Élévation nord
Niveau 2
Aile du Noviciat

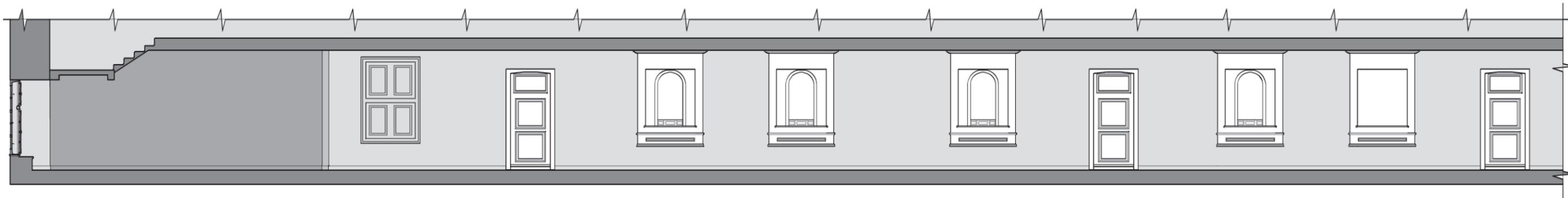


Figure 2.18a : Reconstitution de l'élévation intérieure du corridor du cloître, mur extérieur

Figure 2.18b : Reconstitution de l'élévation intérieure du corridor du cloître, mur de refend intérieur

encadrements et décors sculptés se constate dans les garages où sont entreposés de nombreux fragments de portes, fenêtres, plinthes et encadrements. Cette habitude explique que certains oratoires actuels sont sans doute composés de pièces authentiques sur le plan historique, mais intégré à une nouvelle composition plus tardive, ou même récente. (Fig. 2.20a/b). Cette démarche est attestée par l'intégration de fragments sculptés récupérés à la hâte de l'autel de Notre-Dame –de-Toutes-Grâces » de 1713 dans la décoration de l'oratoire de Saint-Michel-Archange.

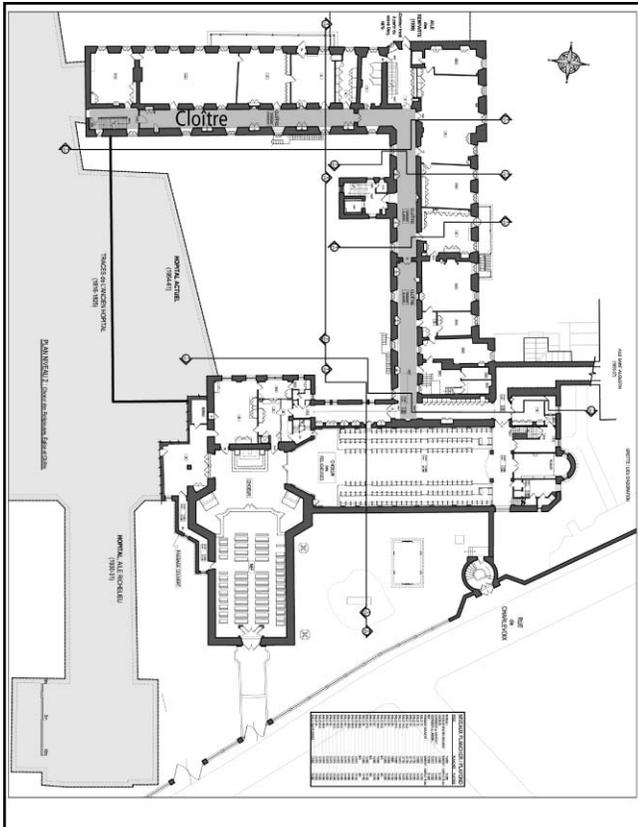


Figure 2.17a : Plan et localisation du cloître

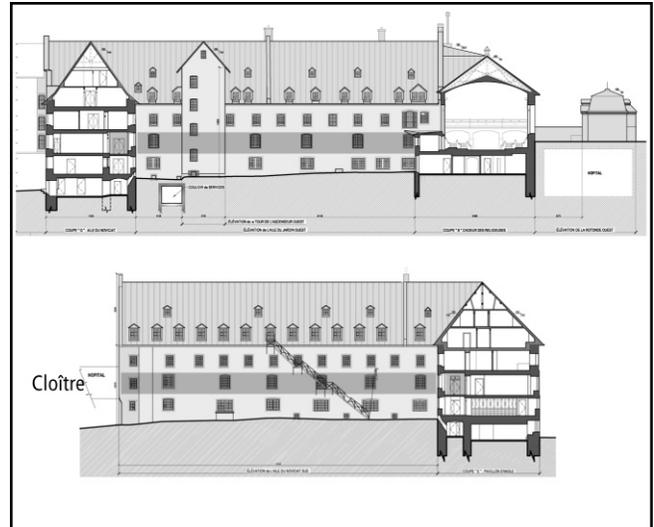


Figure 2.17b : Élévation et coupe du cloître sur la cour intérieur

Relevés et reconstitution : cloître de l'aile du Noviciat 1/5

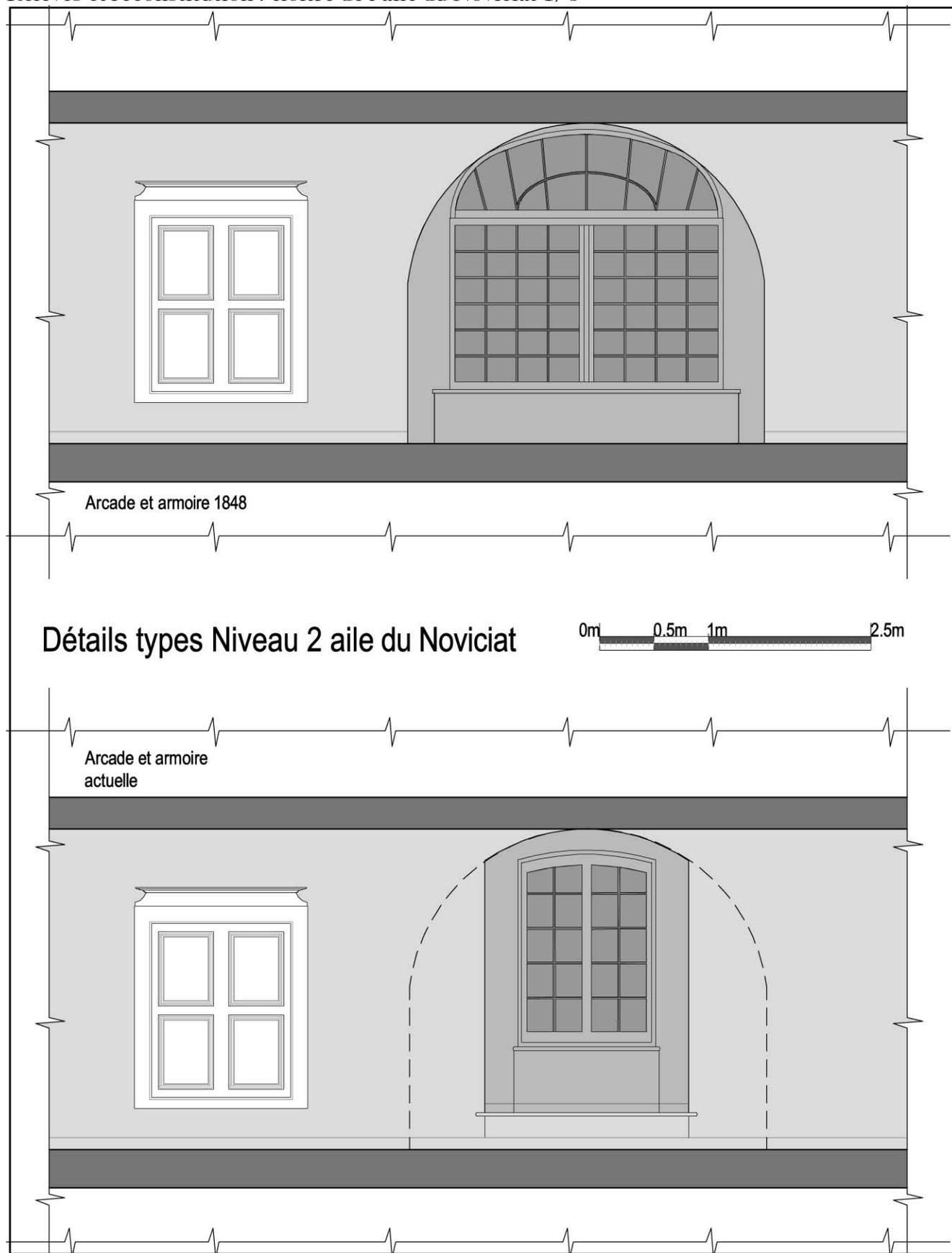


Figure 2.19 : Détail de l'élévation de l'armoire et d'une fenêtre, reconstitution de la situation en 1848, détail de l'élévation de l'armoire et d'une fenêtre, situation actuelle, en 2007

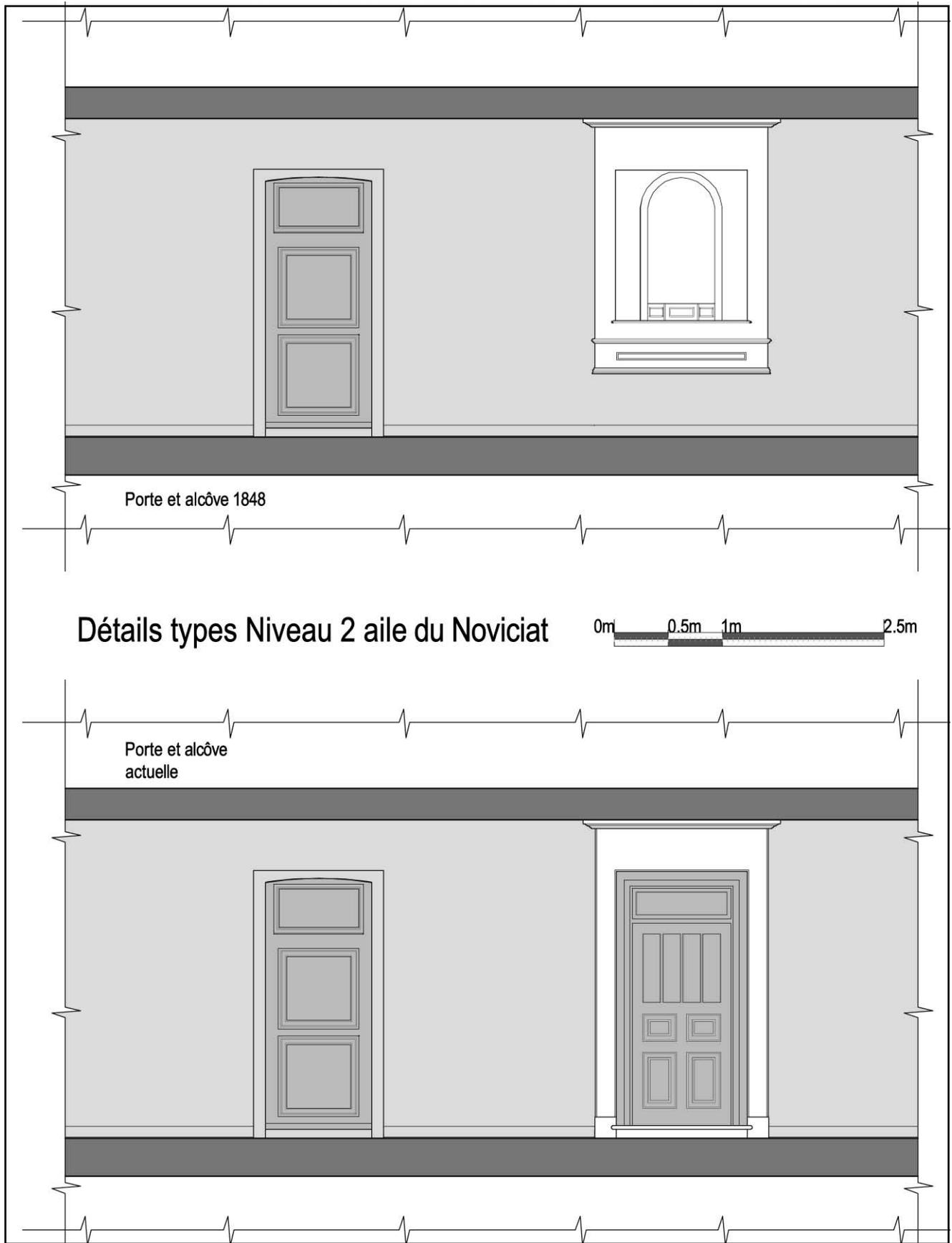


Figure 2.20 : Détail de l'élévation d'un oratoire et d'une porte, reconstitution de la situation en 1848, détail de l'élévation d'un oratoire et d'une porte, situation actuelle en 2007

Relevés et reconstitution : cloître de l'aile du Noviciat 3/5

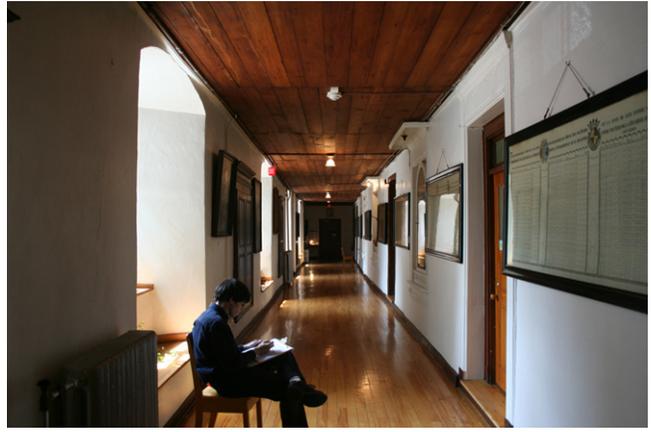


Figure 2.21 : Vue du cloître, aile du Noviciat, 1927 (Livernois)

Figure 2.22 : Vue du cloître, aile du Noviciat, 2006

Figure 2.23 : Reconstitution du cloître, aile du Noviciat, 1848

Figure 2.24 : Reconstitution du cloître, aile du Noviciat, 1848

Figure 2.25 : Reconstitution du cloître, aile du Noviciat, 1848





3 Les finitions intérieures

Le sublime et l'ordinaire

Le monastère de l'Hôtel-Dieu, comme plusieurs autres ensembles conventuels traités dans le cadre des ateliers de maîtrise, rassemble dans ses murs un vaste échantillonnage de finitions intérieures que l'on trouve sur les murs, les planchers et les plafonds. La qualité et l'âge de ces finitions sont variés.

Certains éléments sont anciens par leurs matériaux et leurs formes, au même titre que les détails intérieurs décrits auparavant. D'autres finitions sont récentes, posées au cours du XXe siècle alors que l'emploi de nouveaux matériaux s'impose parce que moins onéreux ou plus faciles à poser sans compter le contexte culturel qui les favorise ou le cadre normatif qui les prescrit. Dans un sens, hier comme aujourd'hui, la sauvegarde de la tradition ou l'intrusion de la modernité doit beaucoup à la disponibilité des matériaux et les connaissances de la main d'œuvre.

L'inventaire des finis intérieurs vise deux objectifs. En premier lieu, l'inventaire permet d'établir et localiser la variété des matériaux et assemblages employés pour la finition des murs, planchers et plafonds. En second lieu, il permet de déduire que derrière des finis récents se trouvent des zones de curetage prioritaires.

Lors du relevé, nous avons pu constater à plusieurs endroits qu'à l'occasion de travaux de réfection, on procède par sédimentation, c'est-à-dire que les matériaux anciens demeurent sur place pour être recouverts de nouveaux finis telle la tuile de vinyle sur le bois ou le panneau de fibre acoustique sur le lambris de bois au plafond. L'hypothèse proposée par les plans de finis et les zones de curetage prioritaire, est que les anciens finis subsistent toujours sous les matériaux les plus récents.

Une approche documentaire

Sur le plan du processus historique de transformation du monastère des Augustines, la variété des matériaux de finition témoigne à la fois des besoins, des ressources et des préoccupations des sœurs et des opinions de leurs conseillers, architectes et entrepreneurs, pour le choix de ceux-ci. Nous faisons face à des faits historiques qui exposent les valeurs des différentes générations d'Augustines sur l'importance relative du beau, de l'utile, du commode et de l'abordable. Les préférences des entrepreneurs et architectes reflètent aussi des préoccupations plus individualistes sur l'effort de travail et le gain financier ou les aléas de la mode comme expression de la distinction sociale dans la société civile. Ces décisions soutiennent la formation et les transformations des lieux, et expliquent les malformations qui dénaturent la logique architecturale initiale.

Notre objectif à cette étape est de documenter la variété des matériaux, leur localisation et leur superficie.

Toutes ces surfaces vont demander à la fois des travaux d'entretien de façon cyclique, en plus de soulever des questions de réfection ou de remplacement dans un éventuel projet de mise en valeur du monastère. Ces deux occasions poseront la question de leur pertinence, à la fois face aux considérations contemporaines et face à l'intégrité et la cohérence architecturale du bâtiment.

3.1 Les finis des murs

Les matériaux historiques et contemporains

L'inventaire et la localisation des finis sur les murs a permis de distinguer 6 grandes catégories de matériaux qui peuvent se classer en 2 axes : 1) les matériaux bruts de construction liés à la structure des murs face aux matériaux de recouvrement. 2) les matériaux historiques et les matériaux contemporains. (Fig.3.1 a/b/c/d/e/f/g)

La distribution des matériaux

Les niveaux des fondations et des voûtes sont composés de maçonnerie brute, principalement en pierre, sauf dans les parties modifiées plus récemment où se trouvent de la brique et du béton, coulé ou en bloc. De même, les cloisons les plus récentes à l'étage des voûtes sont recouvertes de gypse. (Fig.3.2 a/b/c/d/e/f/g)

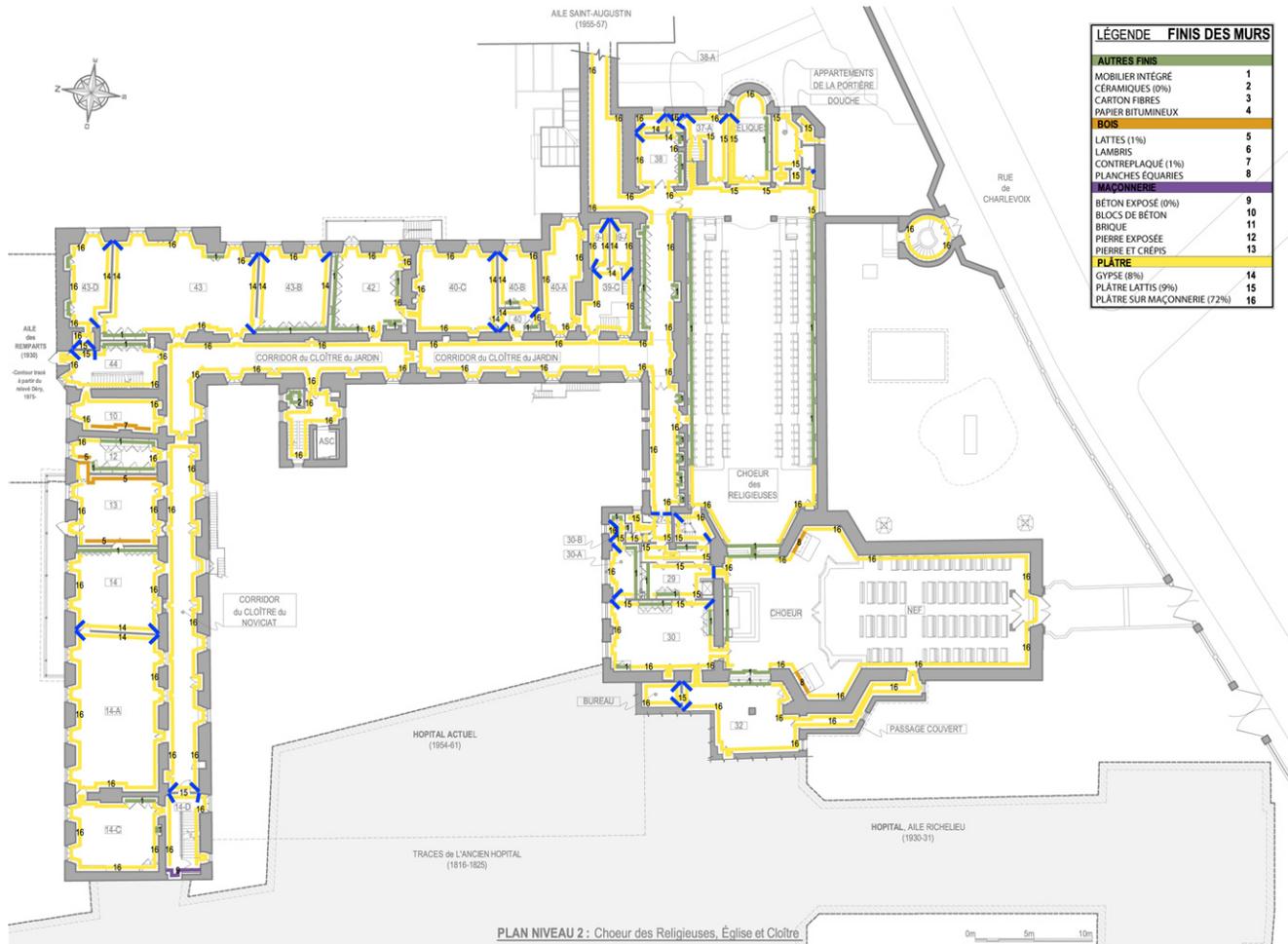
Les quatre niveaux supérieurs, de l'étage des parloirs jusqu'aux mansardes sont presque tous encadrés par des murs et cloisons en plâtre, allant d'un enduit sur la maçonnerie, au plâtre sur latte jusqu'au panneau de gypse. Le dernier étage, celui des greniers, est avant tout composé de murs et cloisons en bois, généralement de la planche clouée.

Les zones de curetage prioritaire

Le plan de curetage montre une assez grande homogénéité des finis des murs en soulignant des points et sections de murs qui sont anachroniques, ou vraisemblablement plus récents par la facture du matériau.

Une analyse plus poussée des surfaces plâtrées permettrait de distinguer les enduits anciens des panneaux de gypses plus récents. (Fig.3.3 a/b/c/d/e/f/g)

Relevés des finis : Murs



Murs	matériaux brute historique	contemporains	matériaux de recouvrement historique	contemporains
pierre	pierre exposées		pierre et chaux	
bois	pièce-sur-pièce		latte lambris planches équarries	contreplaqué
plâtre			plâtre sur maçonnerie/latte Plâtre sur lattis	gypse
divers			armoires encastrées	papier bitumineux carton fibre
brique		brique terracotta		carreaux de céramique
béton		Béton coulé exposé Blocs de béton		

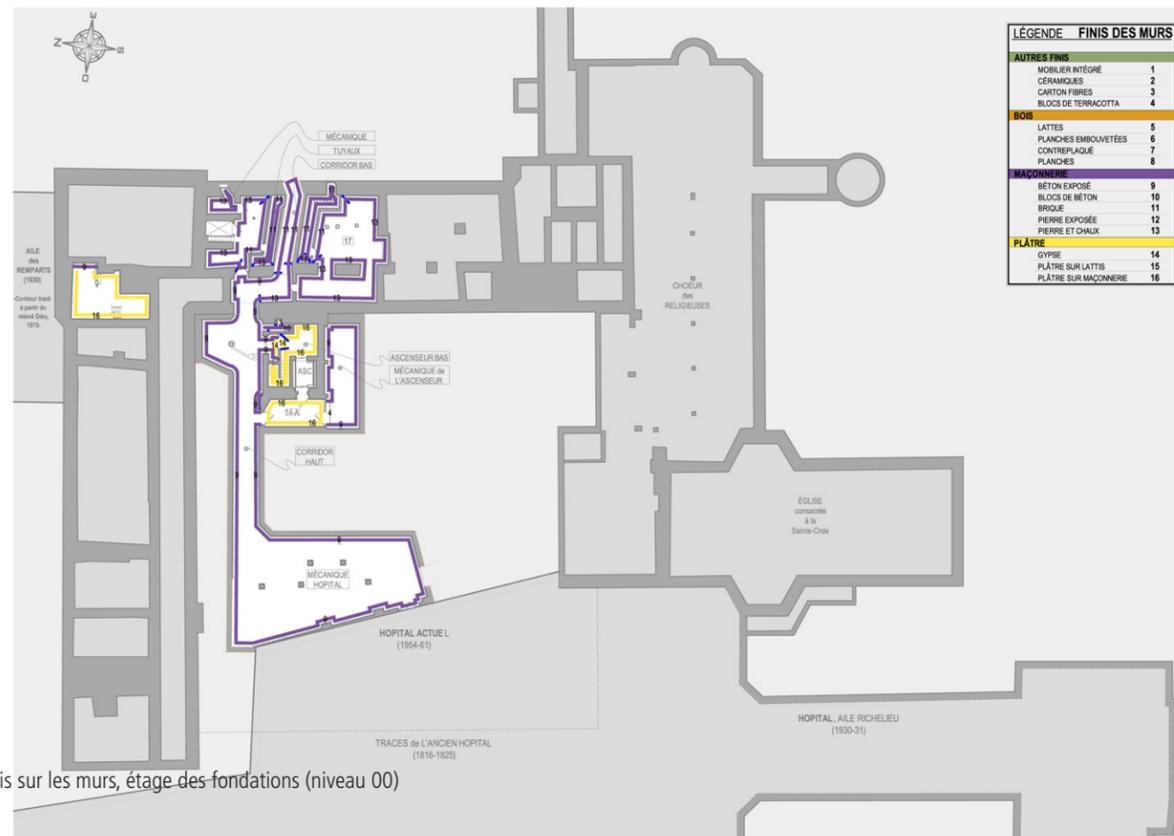


Figure 3.2a Plan des finis sur les murs, étage des fondations (niveau 00)

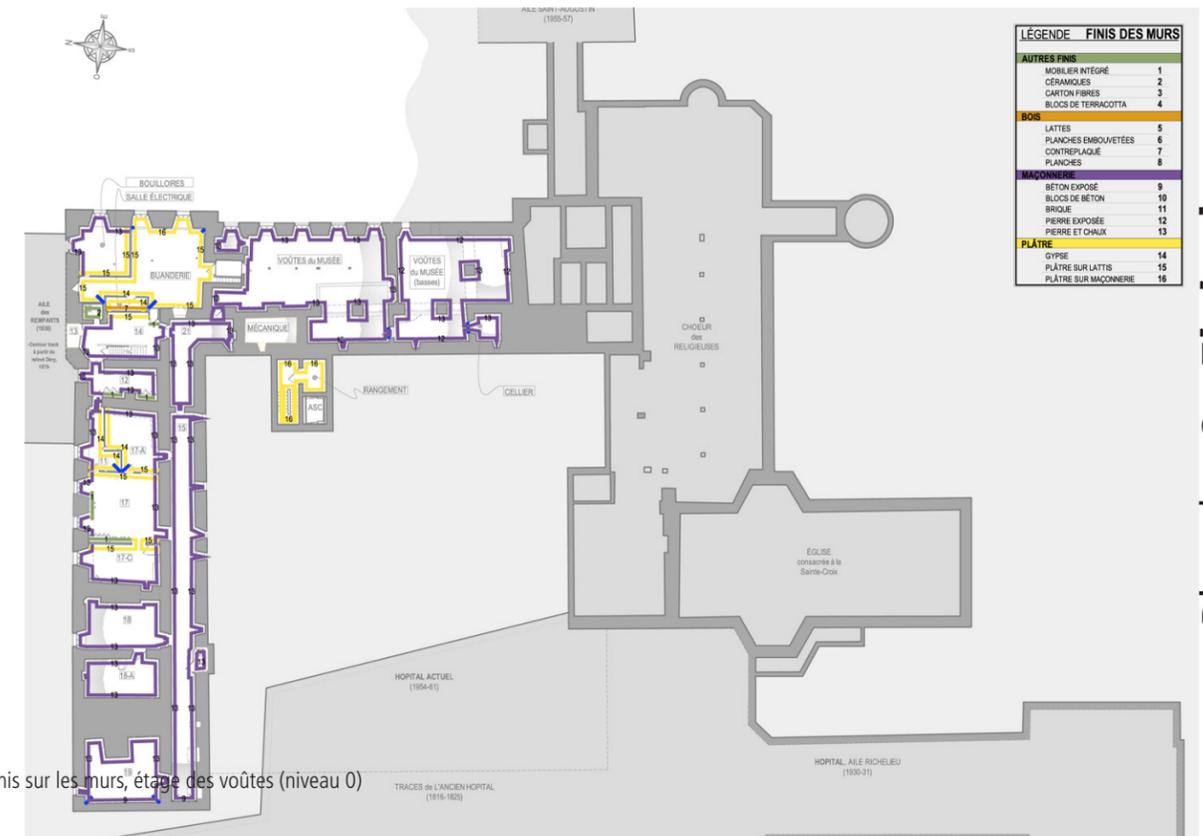


Figure 3.2b Plan des finis sur les murs, étage des voûtes (niveau 0)

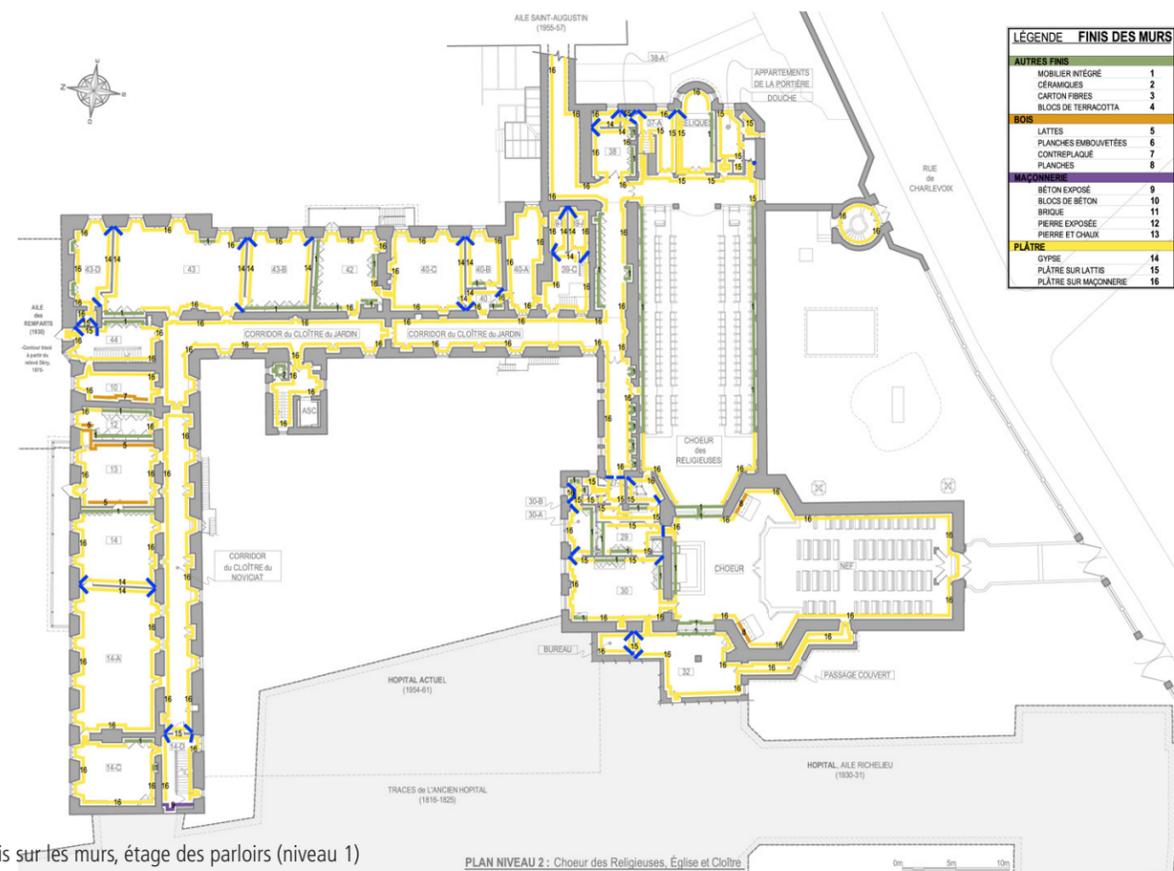


Figure 3.2c Plan des finis sur les murs, étage des parloirs (niveau 1)

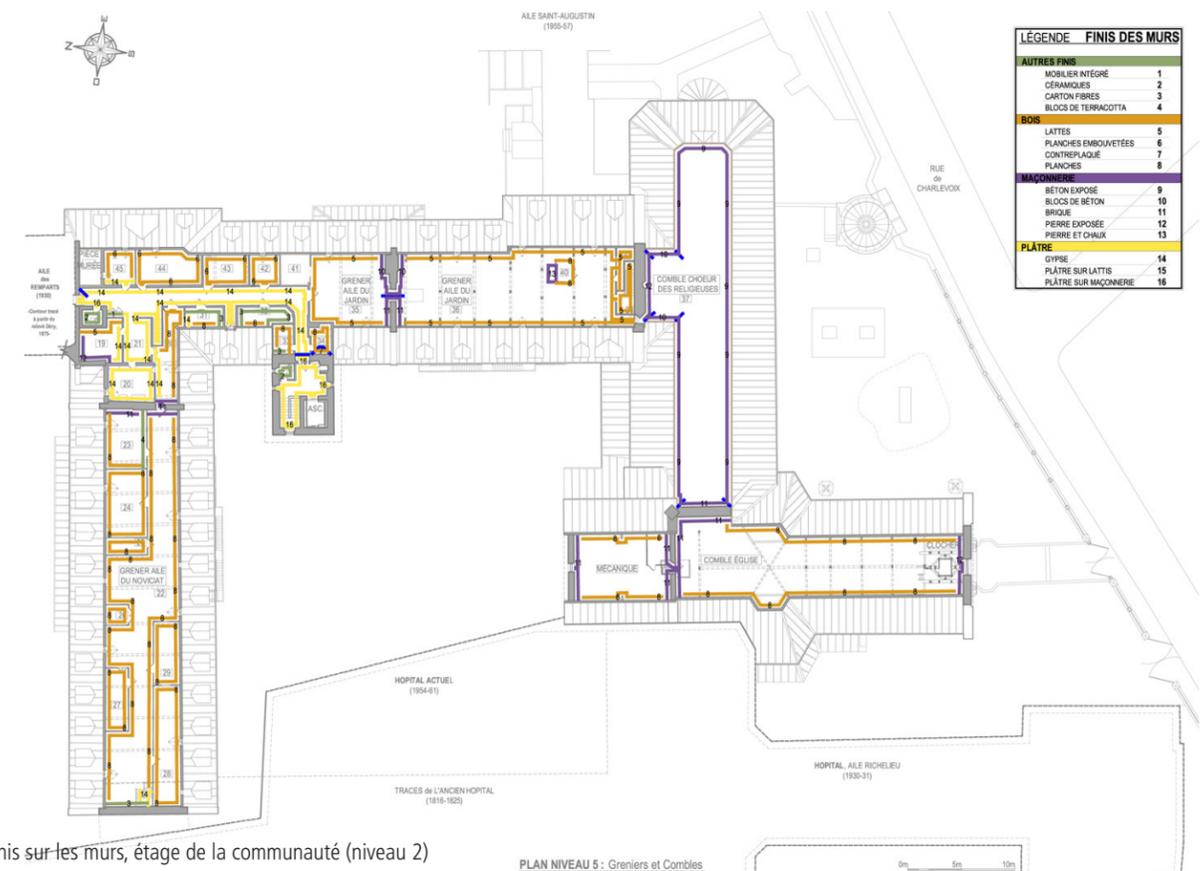


Figure 3.2d Plan des finis sur les murs, étage de la communauté (niveau 2)

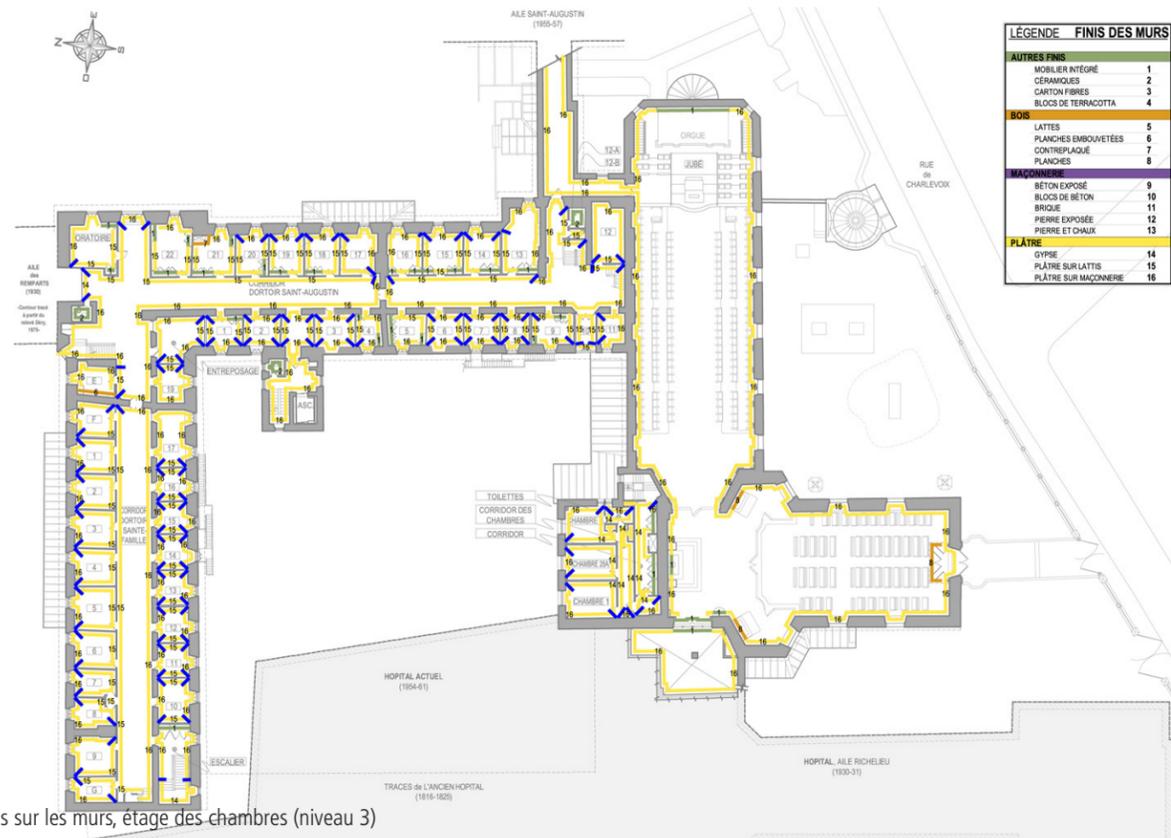


Figure 3.2e Plan des finis sur les murs, étage des chambres (niveau 3)

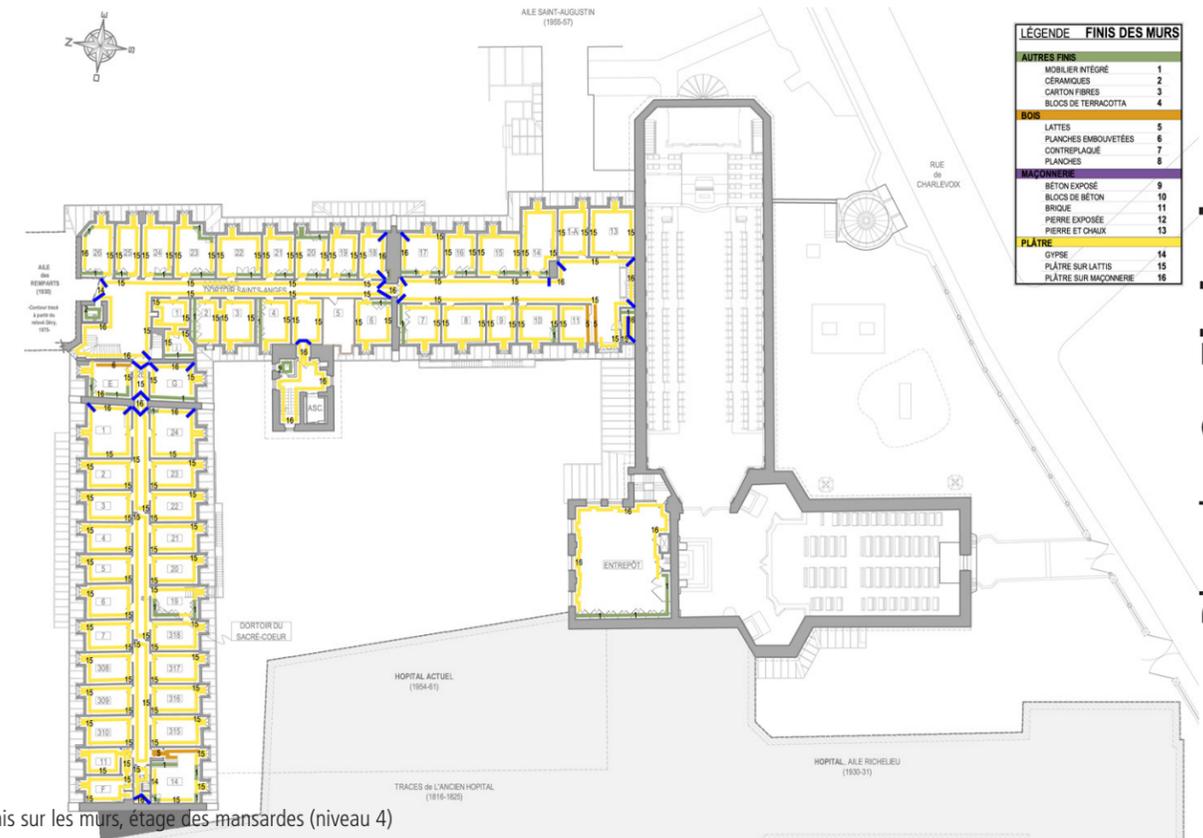


Figure 3.2f Plan des finis sur les murs, étage des mansards (niveau 4)

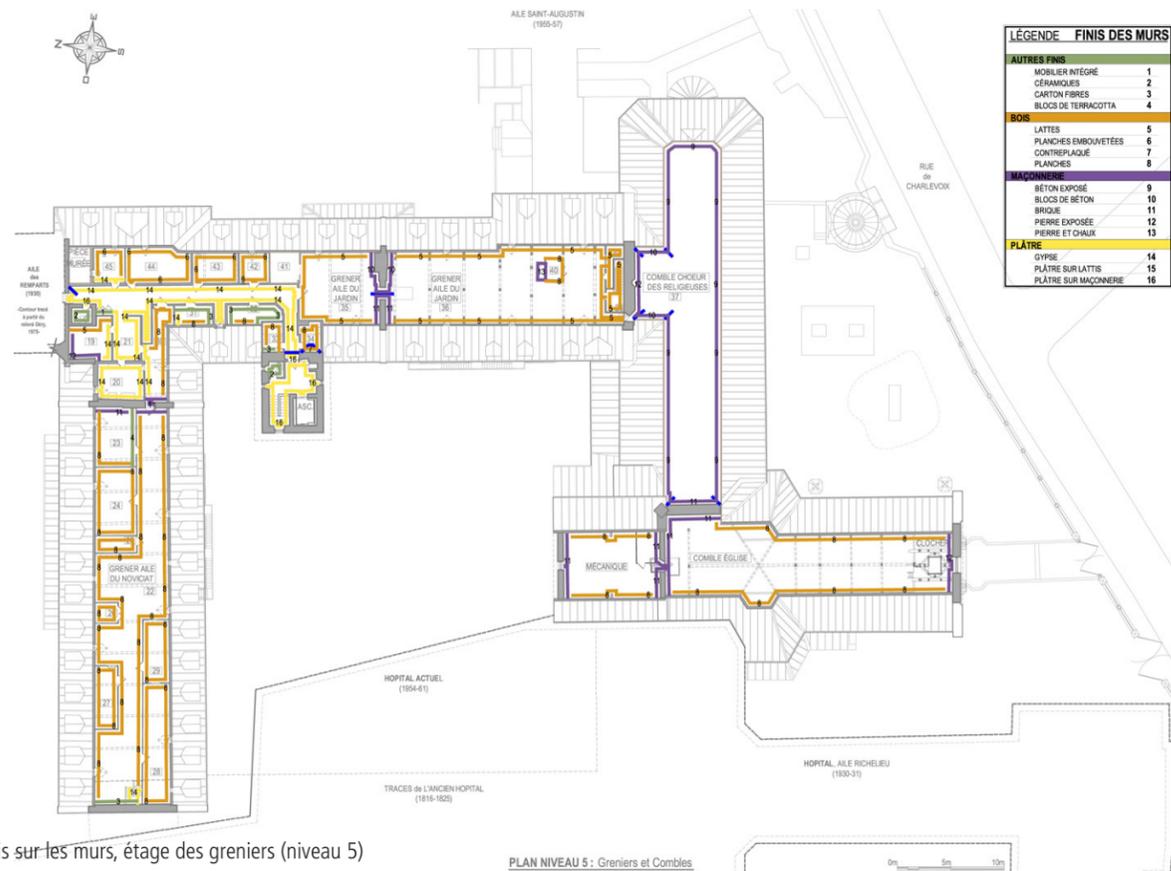


Figure 3.2g Plan des finis sur les murs, étage des greniers (niveau 5)

PLAN NIVEAU 5 : Greniers et Combles

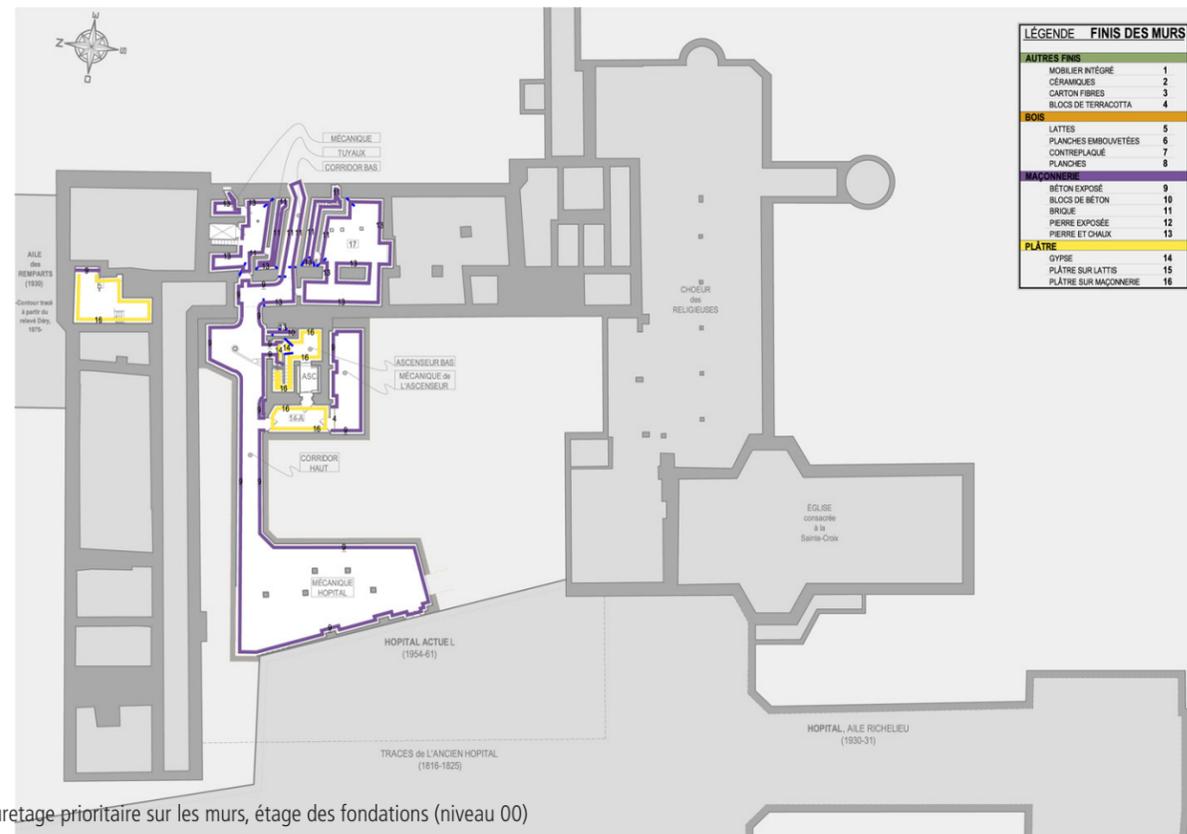


Figure 3.3a Plan de curetage prioritaire sur les murs, étage des fondations (niveau 00)

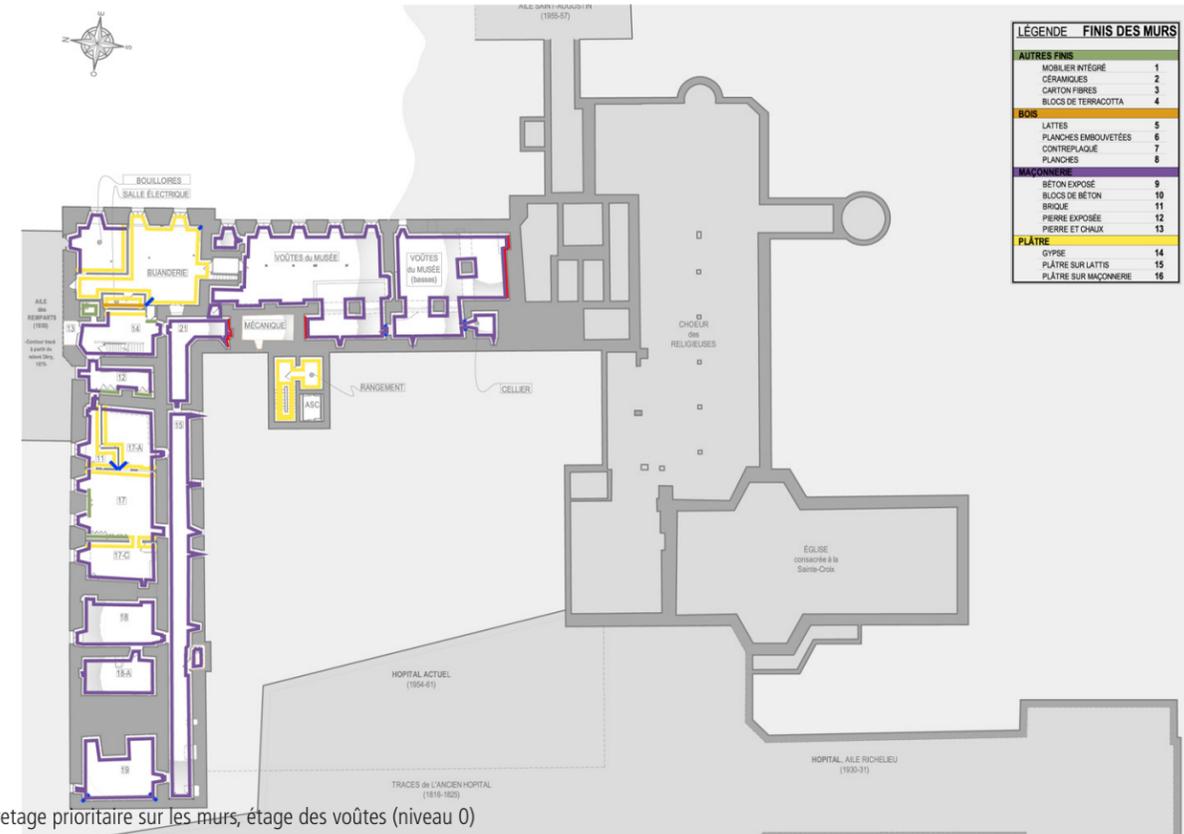


Figure 3.3b Plan de curetage prioritaire sur les murs, étage des voûtes (niveau 0)

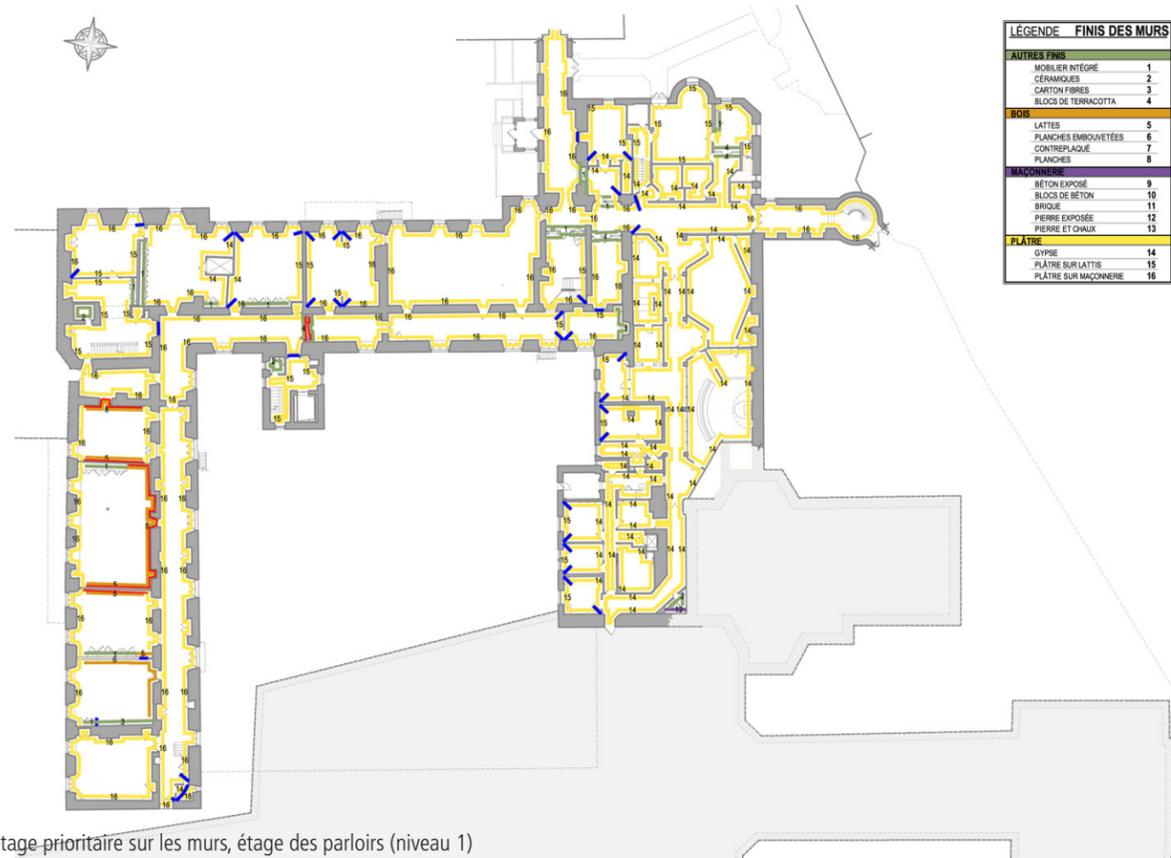


Figure 3.3c Plan de curetage prioritaire sur les murs, étage des parloirs (niveau 1)

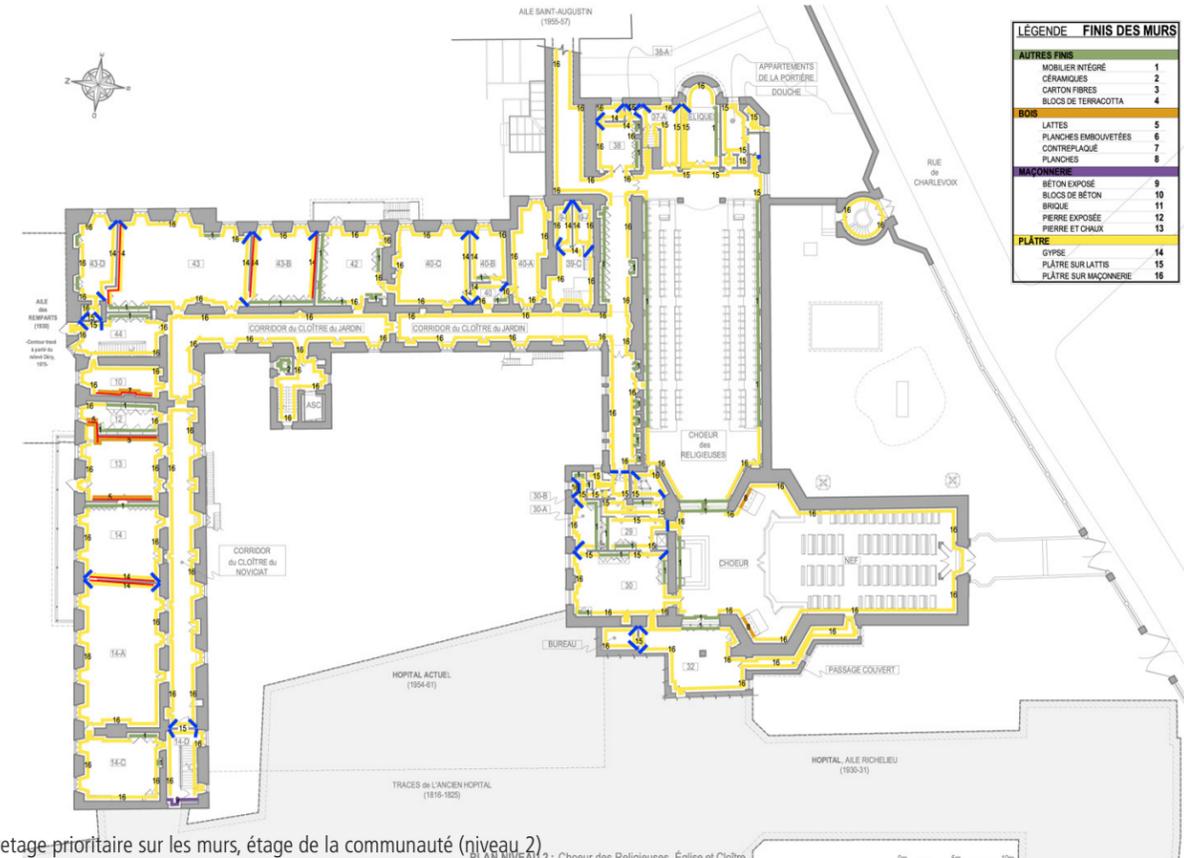


Figure 3.3d Plan de curetage prioritaire sur les murs, étage de la communauté (niveau 2)

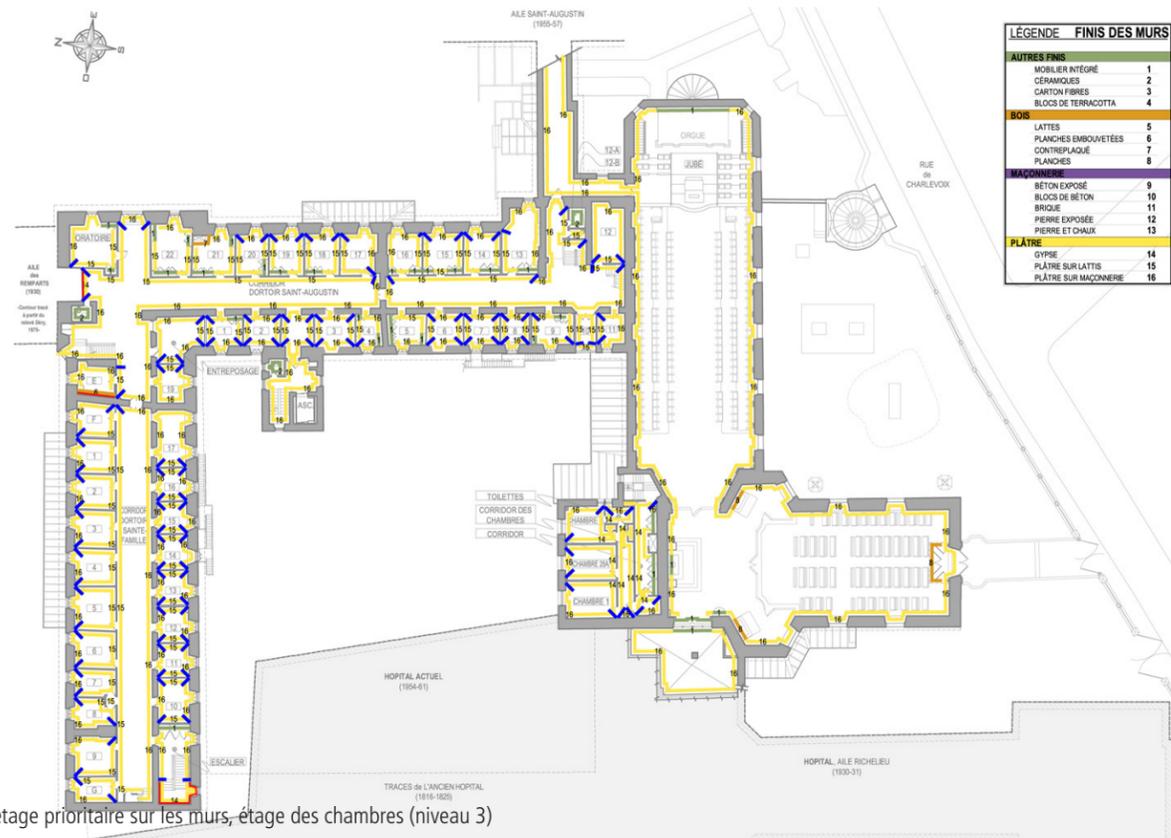


Figure 3.3e Plan de curetage prioritaire sur les murs, étage des chambres (niveau 3)

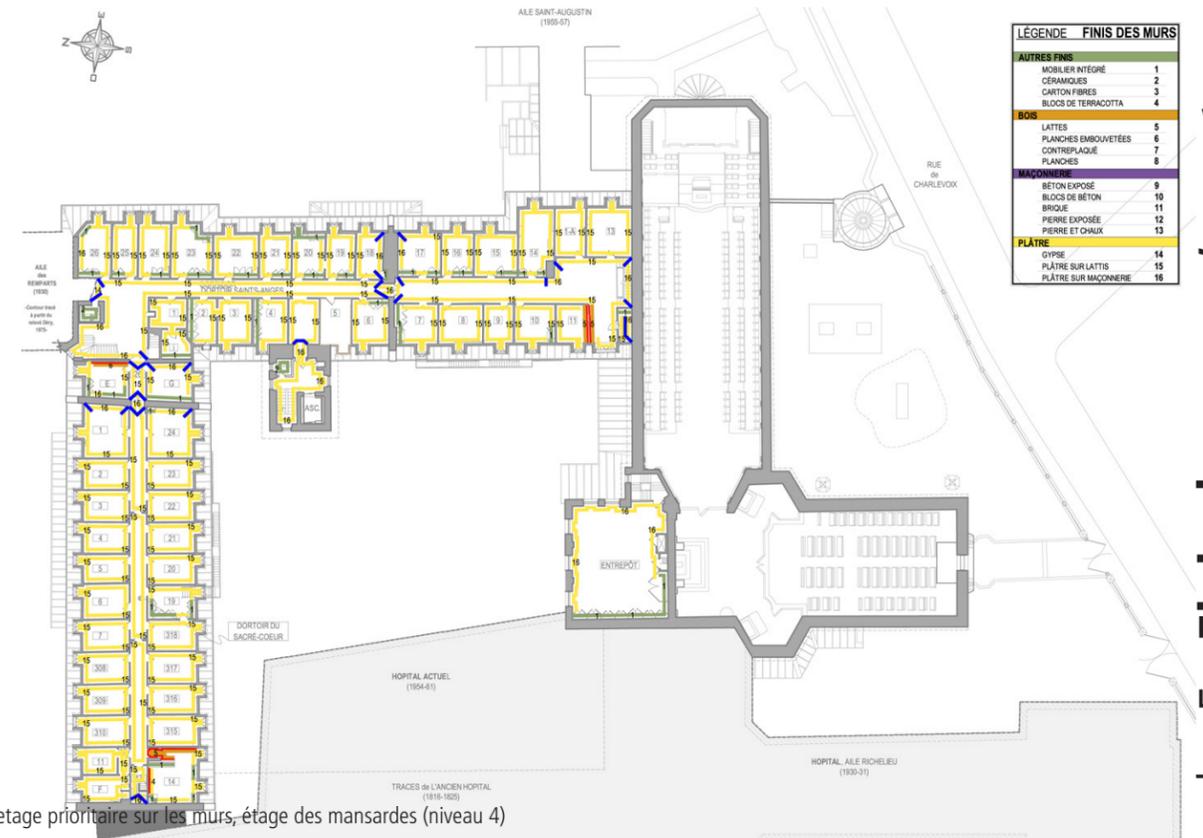


Figure 3.3f Plan de curetage prioritaire sur les murs, étage des mansardes (niveau 4)

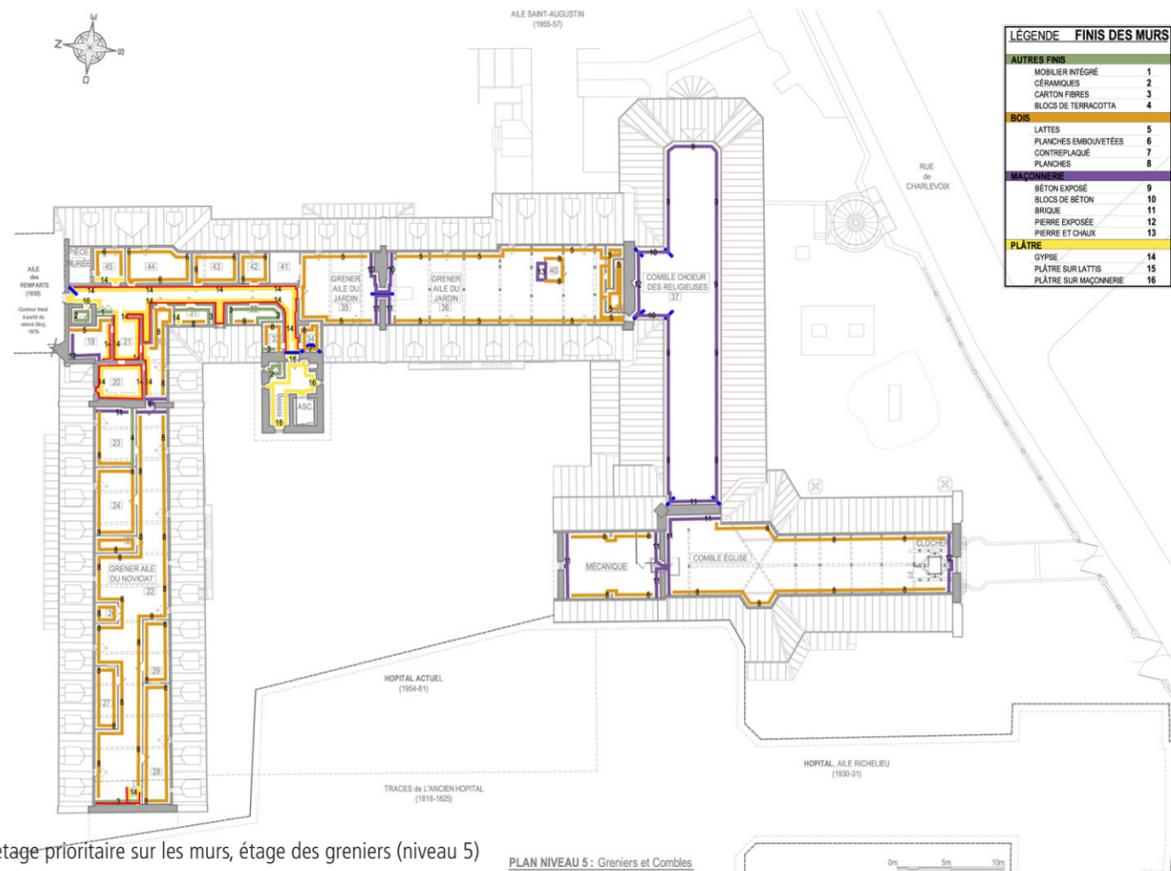


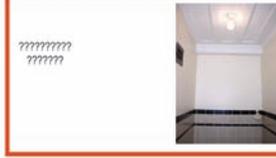
Figure 3.3g Plan de curetage prioritaire sur les murs, étage des greniers (niveau 5)

PLAN NIVEAU 5 : Greniers et Combles

Catalogue des finis
Murs

		Béton
		Bois
		
		

Catalogue des finis
Murs

		Bois
		Brique
		
		Céramique

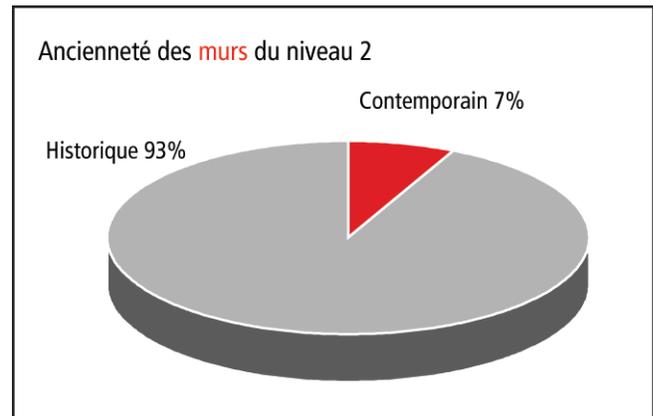
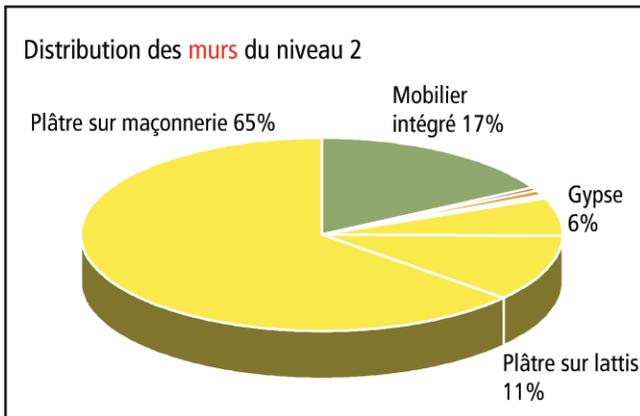
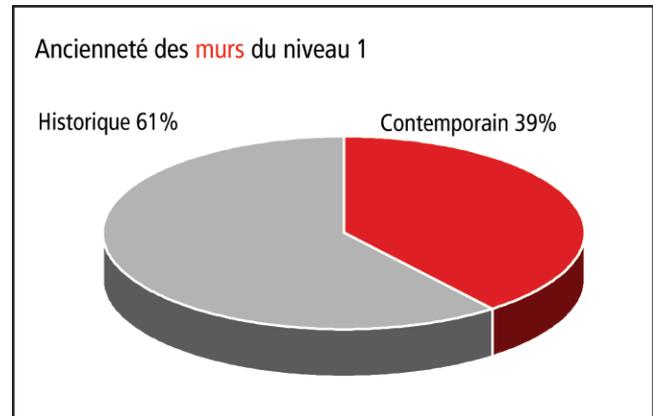
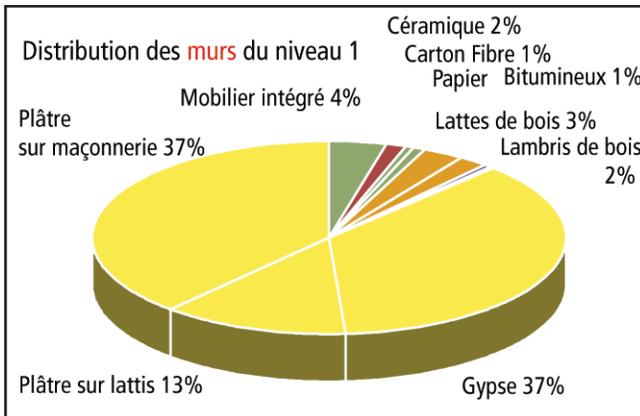
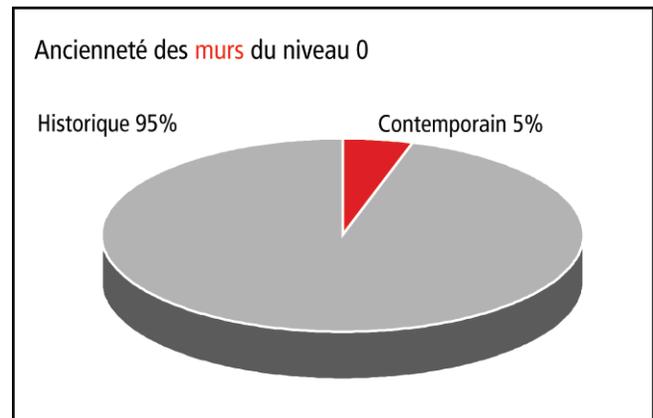
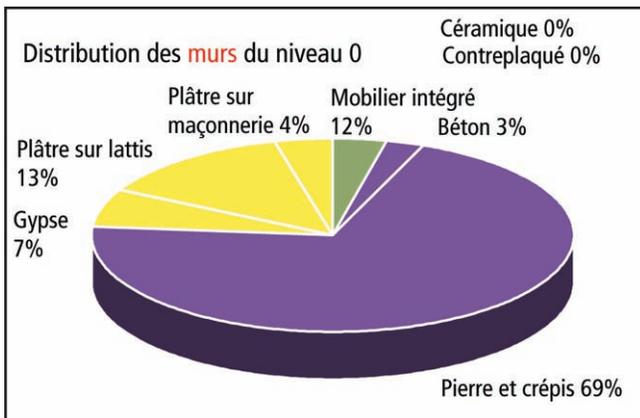
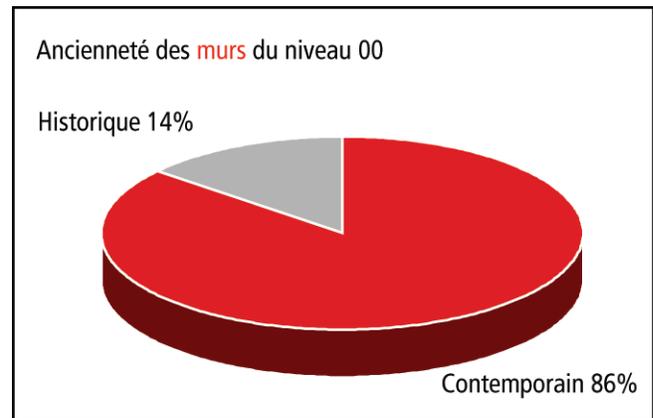
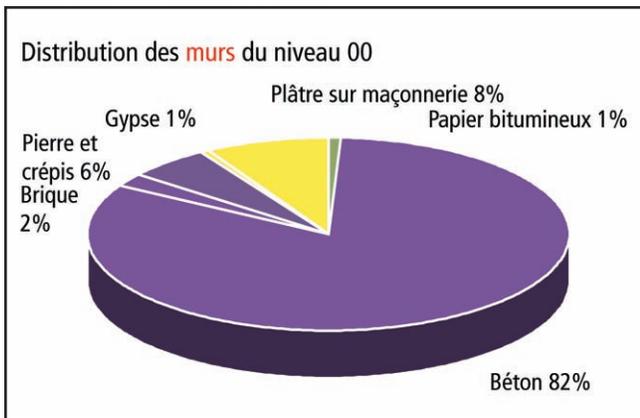
Catalogue des finis
Murs

		Mobilier intégré
		
		

Catalogue des finis
Murs

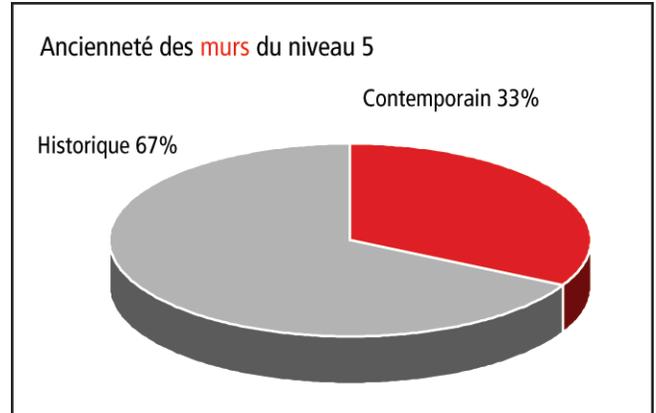
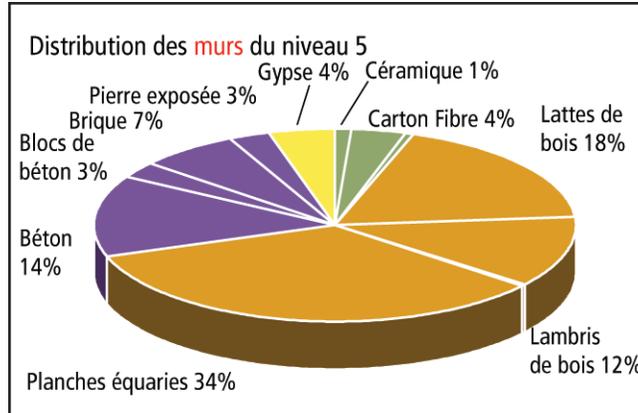
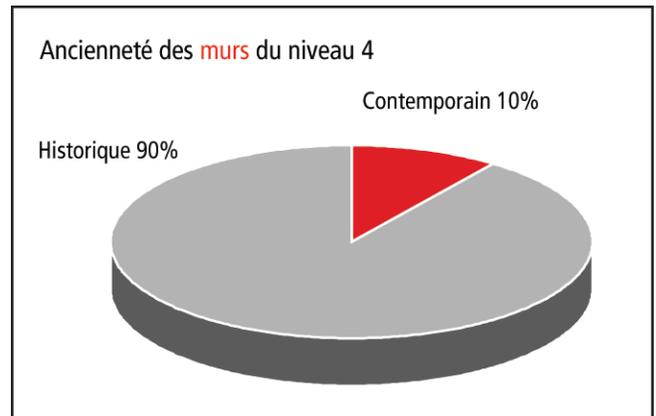
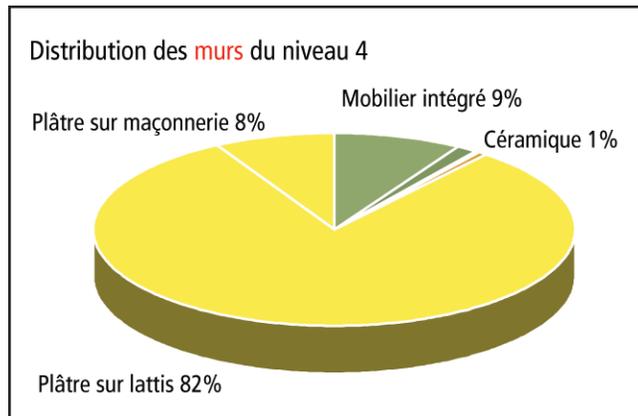
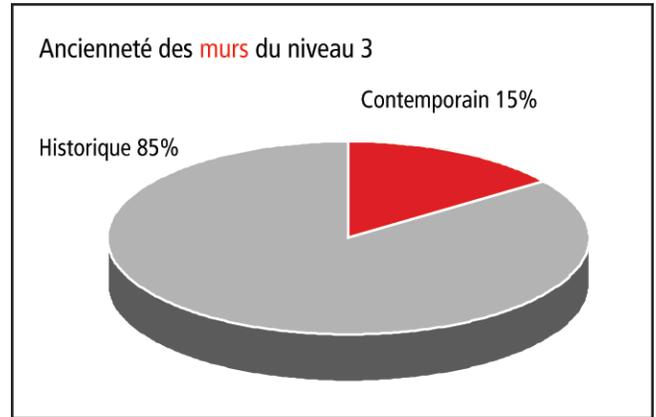
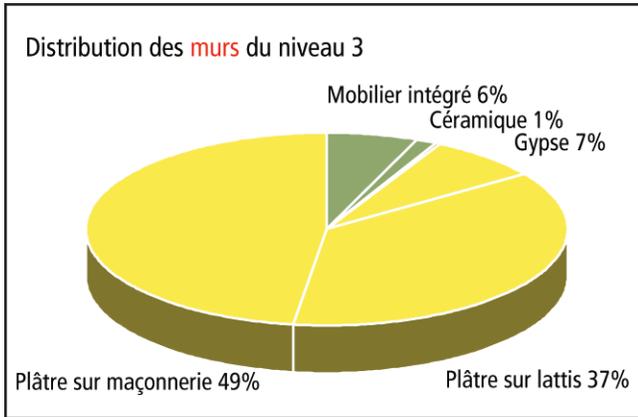
		Pierre
		Plâtre

Relevés des finis : Murs



Relevés des finis : Murs

École d'architecture de l'université Laval



3.2 Les finis des planchers

Les matériaux historiques et contemporains

La distinction entre les matériaux bruts et les matériaux de finition est moins importante au niveau des recouvrements de sols. En effet, sauf aux étages des fondations et des voûtes, tous les autres étages présentent une variété des matériaux de finition où la principale différence relève du caractère historique ou moderne de la matière. Par ailleurs, on constate que les recouvrements de sols présentent une variété comparable à celles des murs, mais ici les matériaux modernes sont plus présents, et notamment dans les pièces communautaires des étages des parloirs et de la communauté. (Fig. 3.4a/b/c/d)

La distribution des matériaux

Les deux premiers niveaux, les étages des fondations et des voûtes sont principalement recouverts de planchers de pierre ou béton. Le plancher de bois dans une des voûtes de l'aile du Jardin correspond à l'insertion d'un plancher divisant cette voûte partant de l'étage inférieur des fondations. Le plancher de béton brut est récent. (Fig.3.5 a/b/c/d/e/f/g) À l'étage des parloirs, l'ancienne cuisine avait un plancher en dalles de pierre qui subsiste en partie sous le plancher actuel en bois.

Sur tous les niveaux supérieurs, de l'étage des parloirs jusqu'à l'étage des mansardes, les matériaux dominants sont le parquet de bois et le carreau de vinyle. Il est clair que le parquet de bois est le matériau de finition traditionnel sur l'ensemble des étages.

L'emploi de matériaux modernes est associé à des rénovations relativement récentes, à partir de l'après-guerre. À l'étage des chambres de l'aile du Noviciat, les cellules, qui ont conservées leur porte et les murs d'origine, ont un plancher recouvert de linoléum posé sur un chape de ciment avec treillis métallique réalisé en 1945. Le corridor de l'aile du Noviciat et du Jardin est couvert de marmoléum posée sur une chape en béton. Le carreau de céramique et le terrazzo sont associés à des pièces construites ou rénovées dans les années 50. Le carreau de vinyle, particulièrement courant dans les espaces les plus publics ou communautaires, comme les parloirs, le salon, ou le centre Catherine de Saint-Augustin, sont tous objet de mise en œuvre récente.

Les zones du curetage prioritaire

L'analyse des finis des sols suggère que les zones prioritaires de curetage se concentrent sur deux secteurs : les salles communautaires et les chambres.

On constate que les pièces communautaires sont le plus souvent recouvertes au plancher de carreau de vinyle. C'est le cas des parloirs, des salons, du musée médical et des archives. Les étages des chambres et des mansardes, où se situent l'ensemble des cellules individuelles, ont fait l'objet de rénovation intérieure, principalement dans le recouvrement des planchers afin, notamment d'en faciliter l'entretien. Il est bien possible que cet argument fonctionnel couvre une préoccupation de modernisation des intérieurs, pour assurer au niveau individuel, une image de confort, de comodité, d'économie et de propreté conforme aux idéaux de l'après-guerre. (Fig. 3.6 a/b/c/d/e/f/g)

Relevés des finis : Planchers



Planchers	matériaux brute		matériaux de recouvrement	
	historique	contemporains	historique	contemporains
pierre	pierre exposées	béton brut béton poli terrazzo	pierre et chaux	
bois	sous-planchers		parquet large planche lambris	marquetterie planchers flottants
Tuile + imitation			Céramique	
divers				Tapis Non-fini

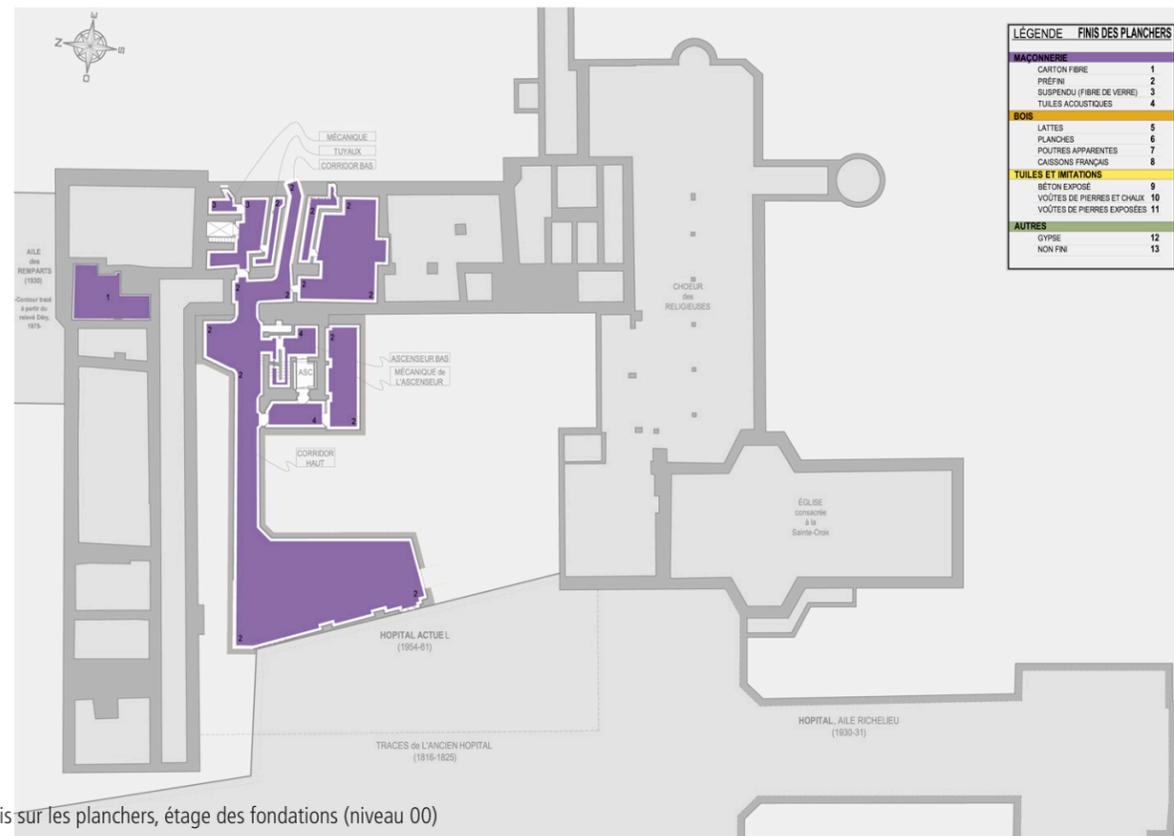


Figure 3.5a Plan des fins sur les planchers, étage des fondations (niveau 00)

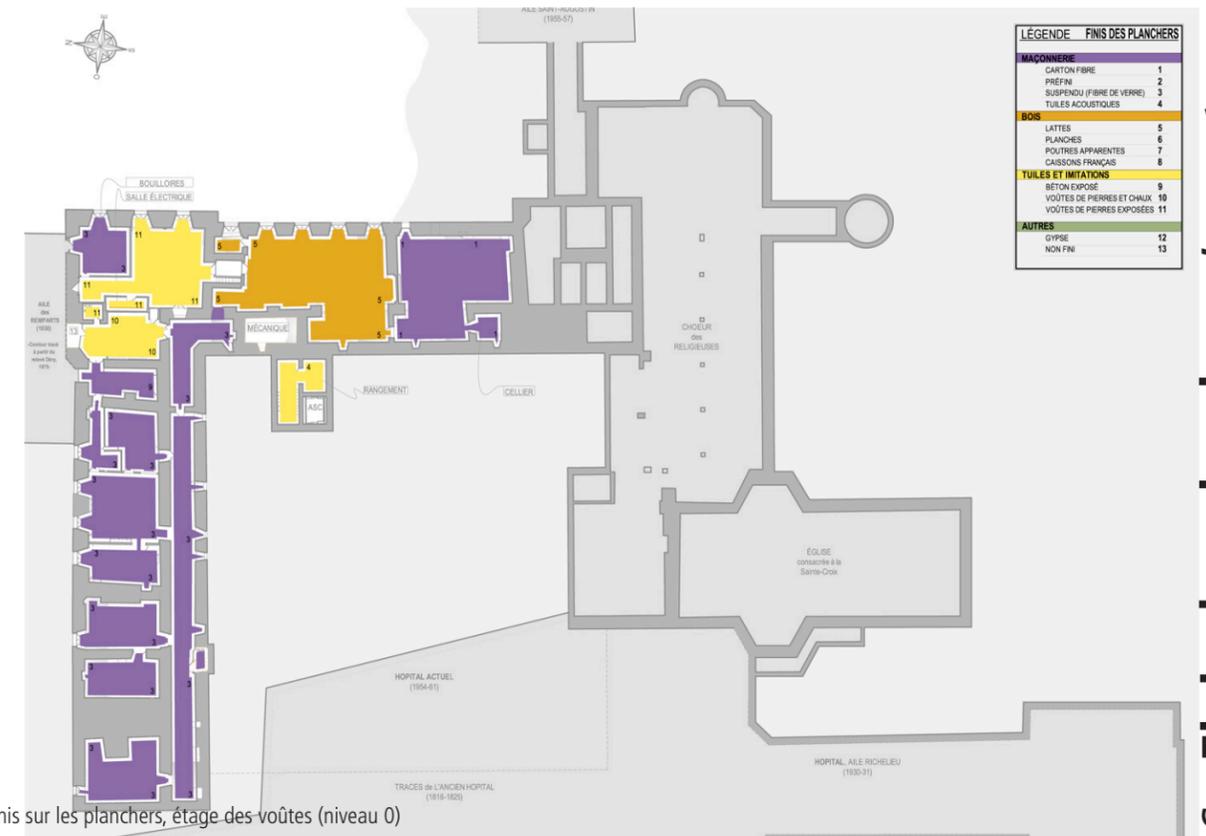


Figure 3.5b Plan des fins sur les planchers, étage des voûtes (niveau 0)

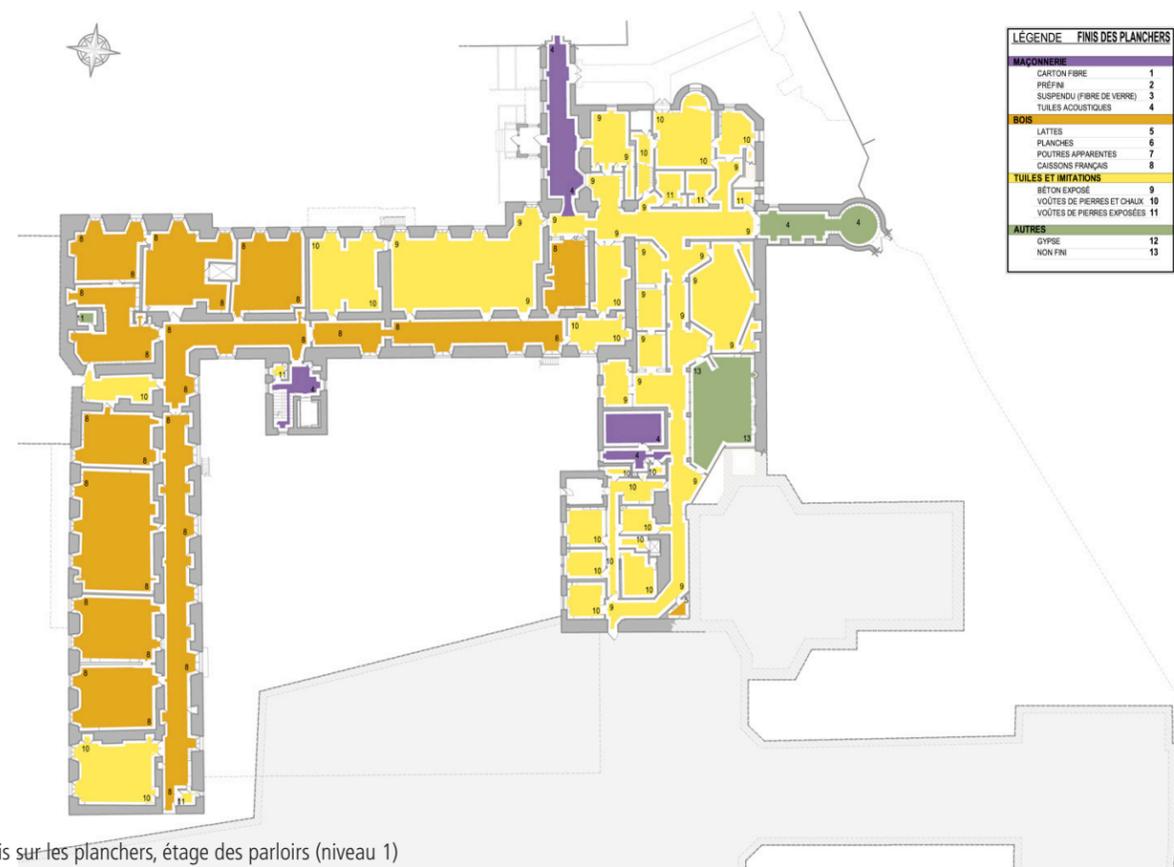


Figure 3.5c Plan des fins sur les planchers, étage des parlours (niveau 1)

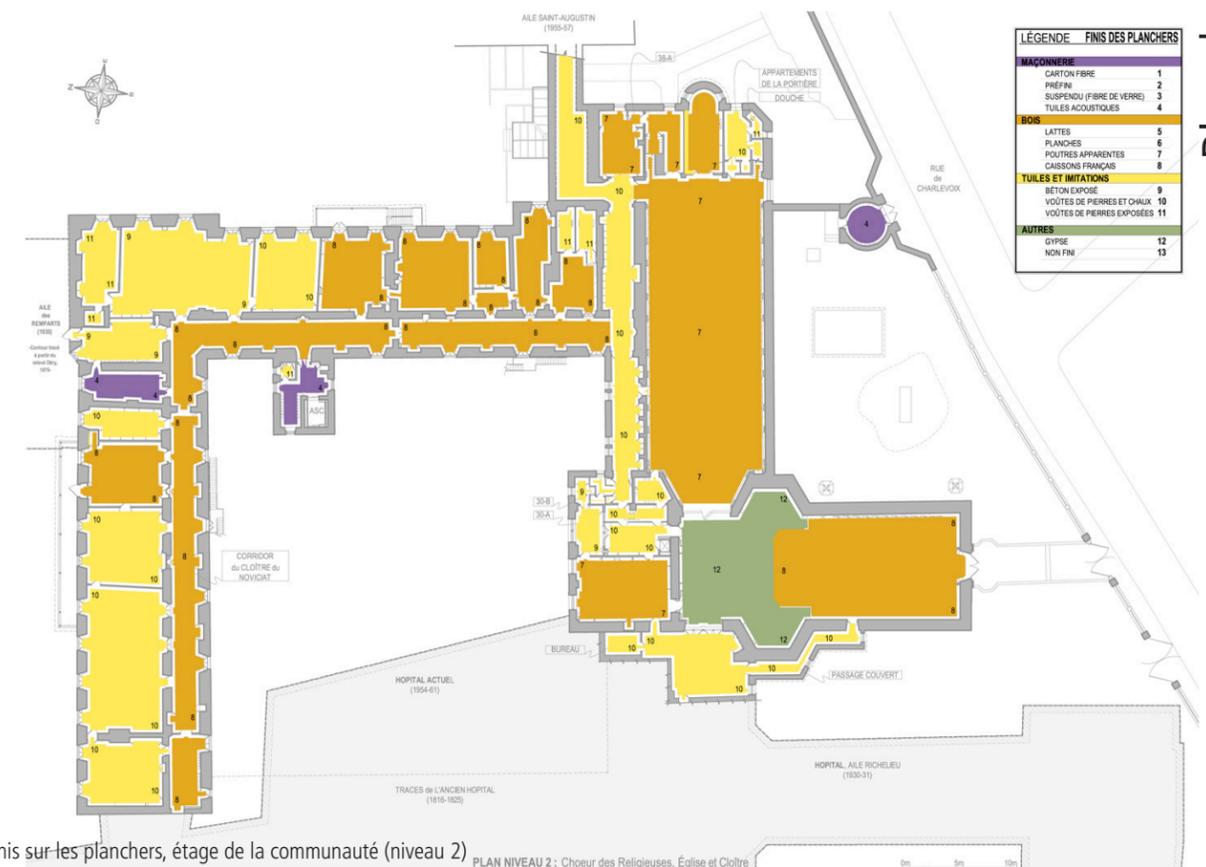


Figure 3.5d Plan des fins sur les planchers, étage de la communauté (niveau 2)

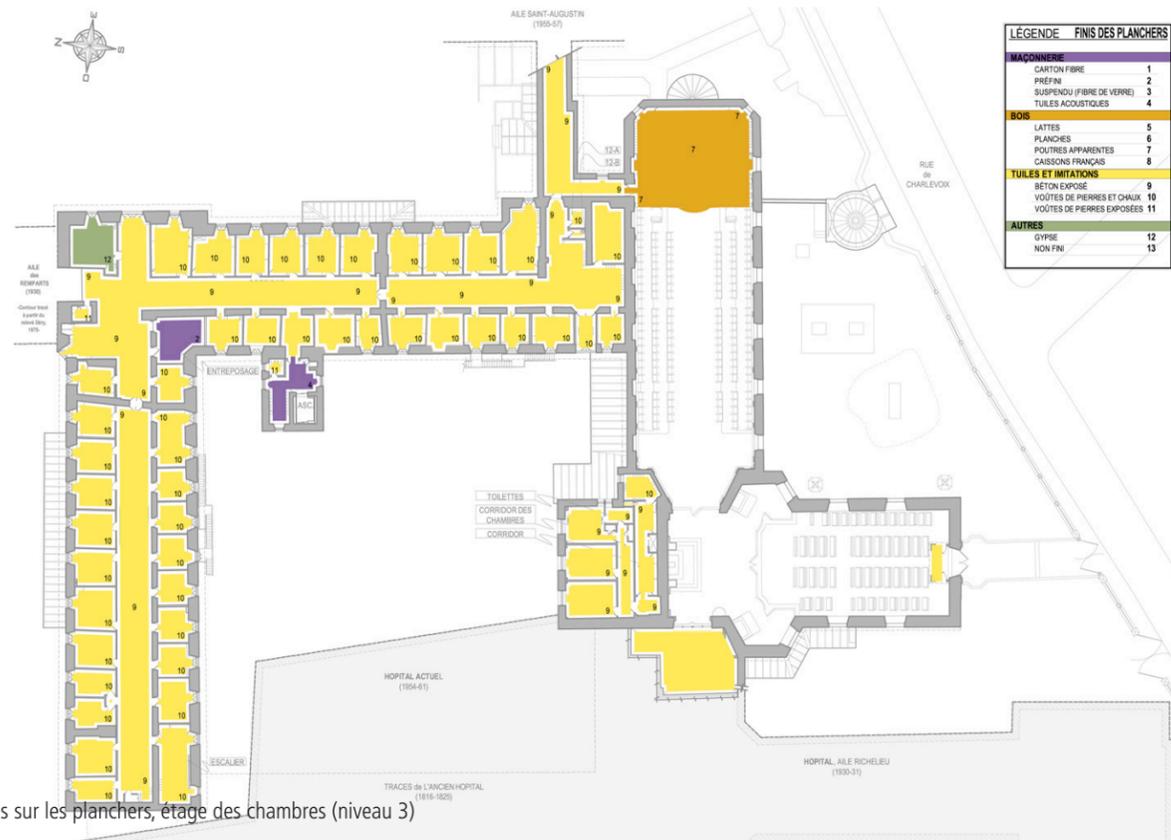


Figure 3.5e Plan des fins sur les planchers, étage des chambres (niveau 3)

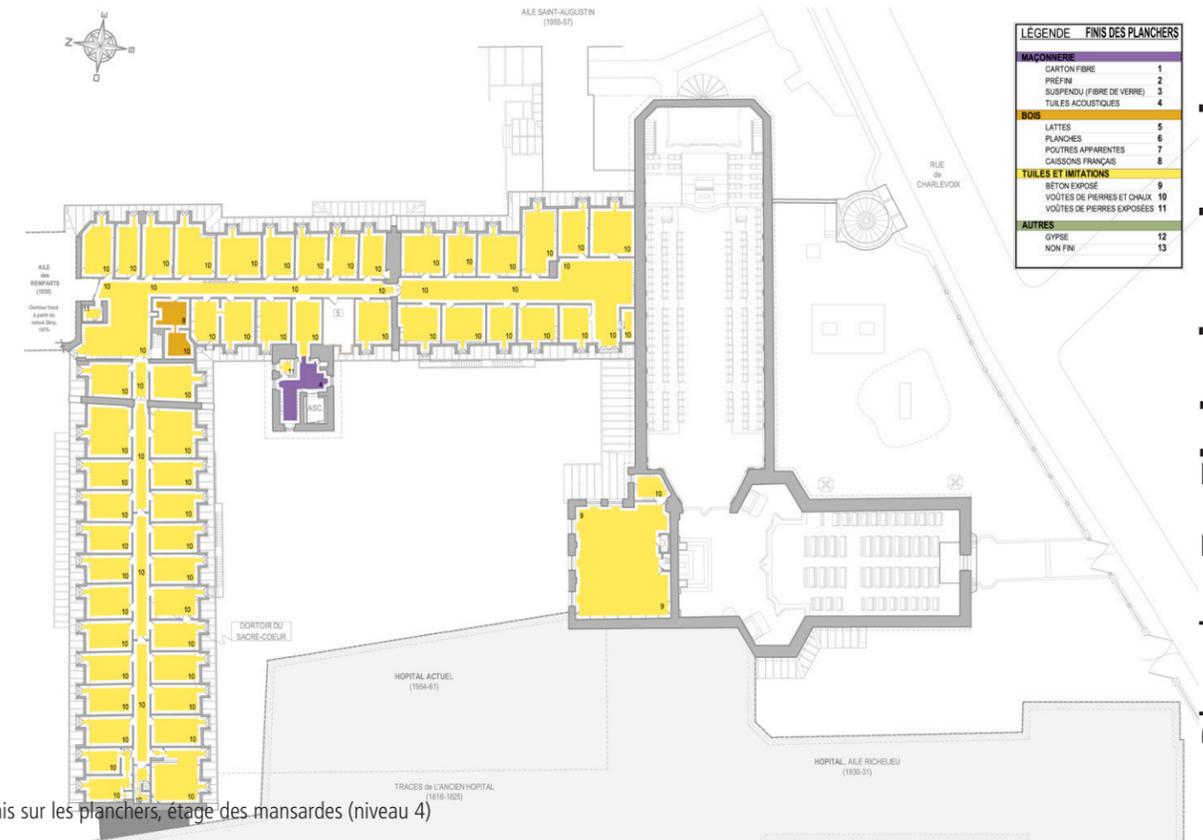


Figure 3.5f Plan des fins sur les planchers, étage des mansardes (niveau 4)

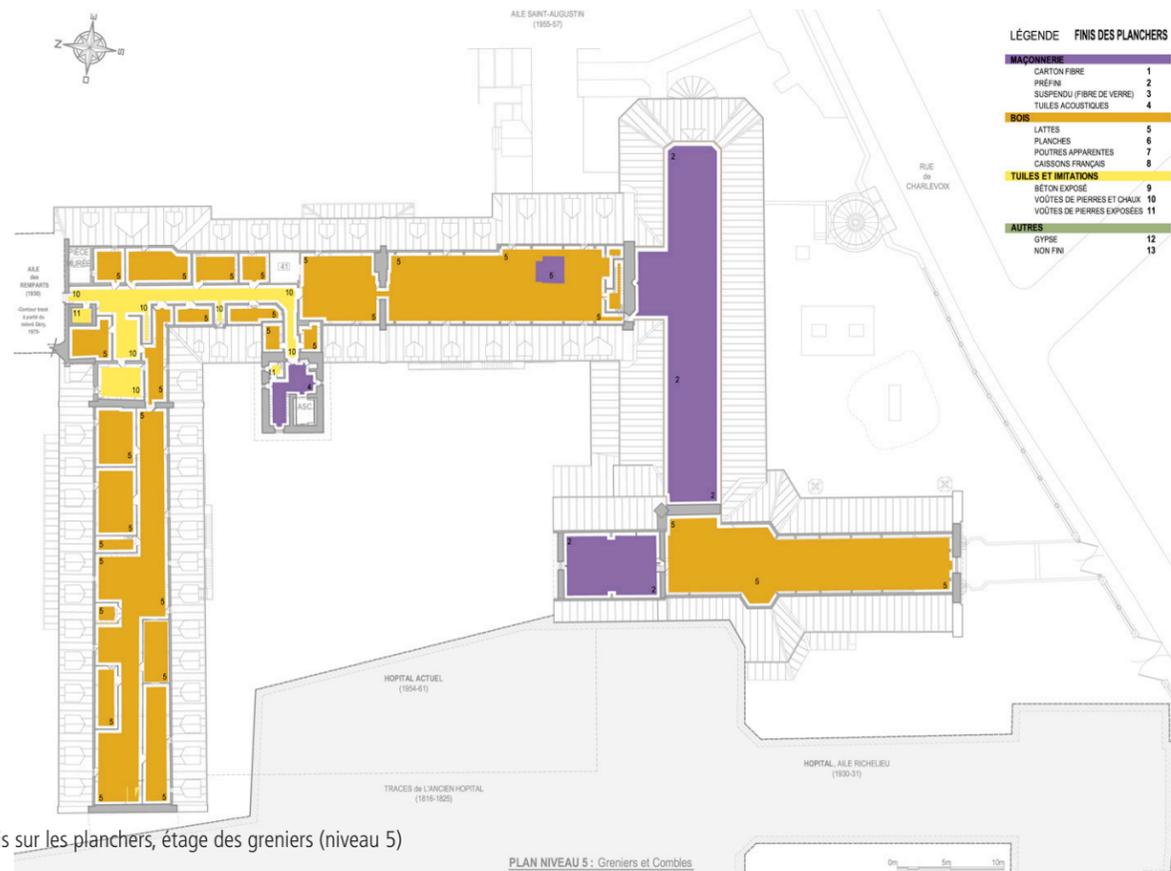


Figure 3.5g Plan des fins sur les planchers, étage des greniers (niveau 5)

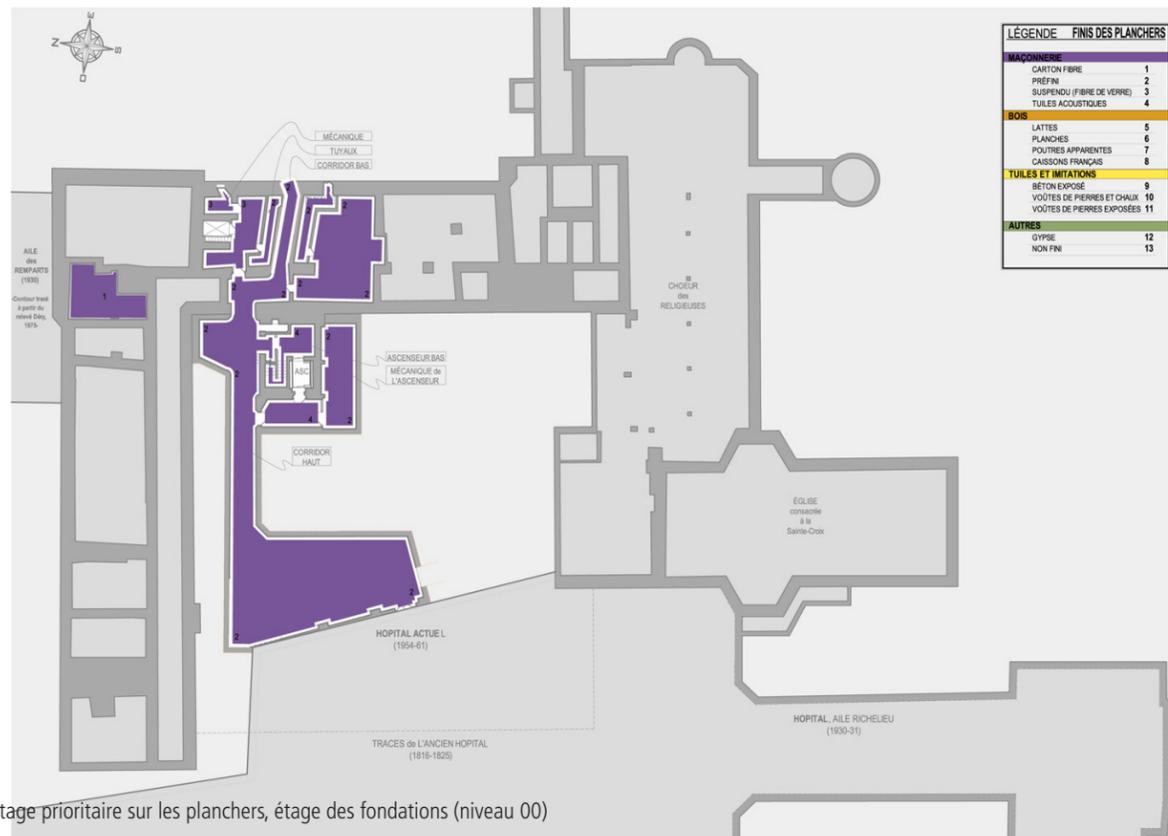


Figure 3.6a Plan de curetage prioritaire sur les planchers, étage des fondations (niveau 00)

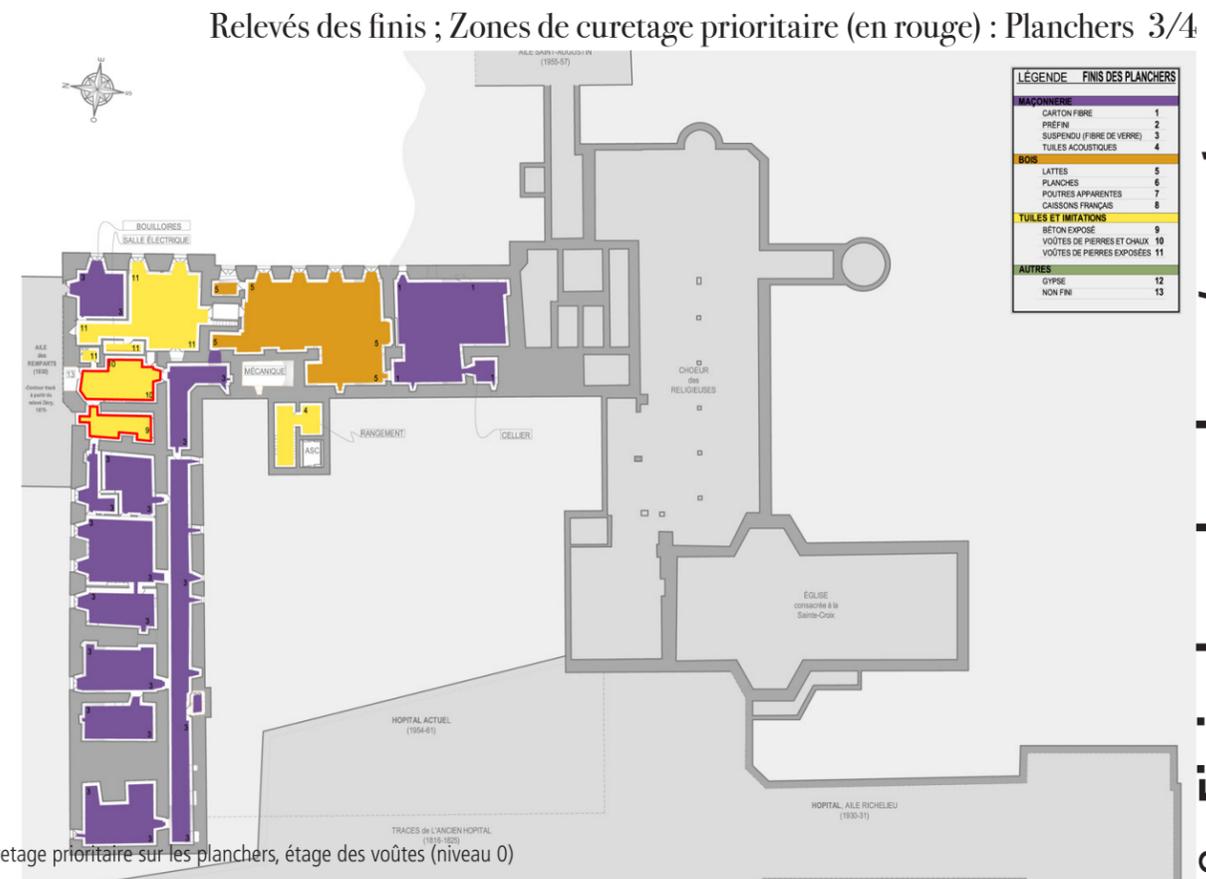


Figure 3.6b Plan de curetage prioritaire sur les planchers, étage des voûtes (niveau 0)

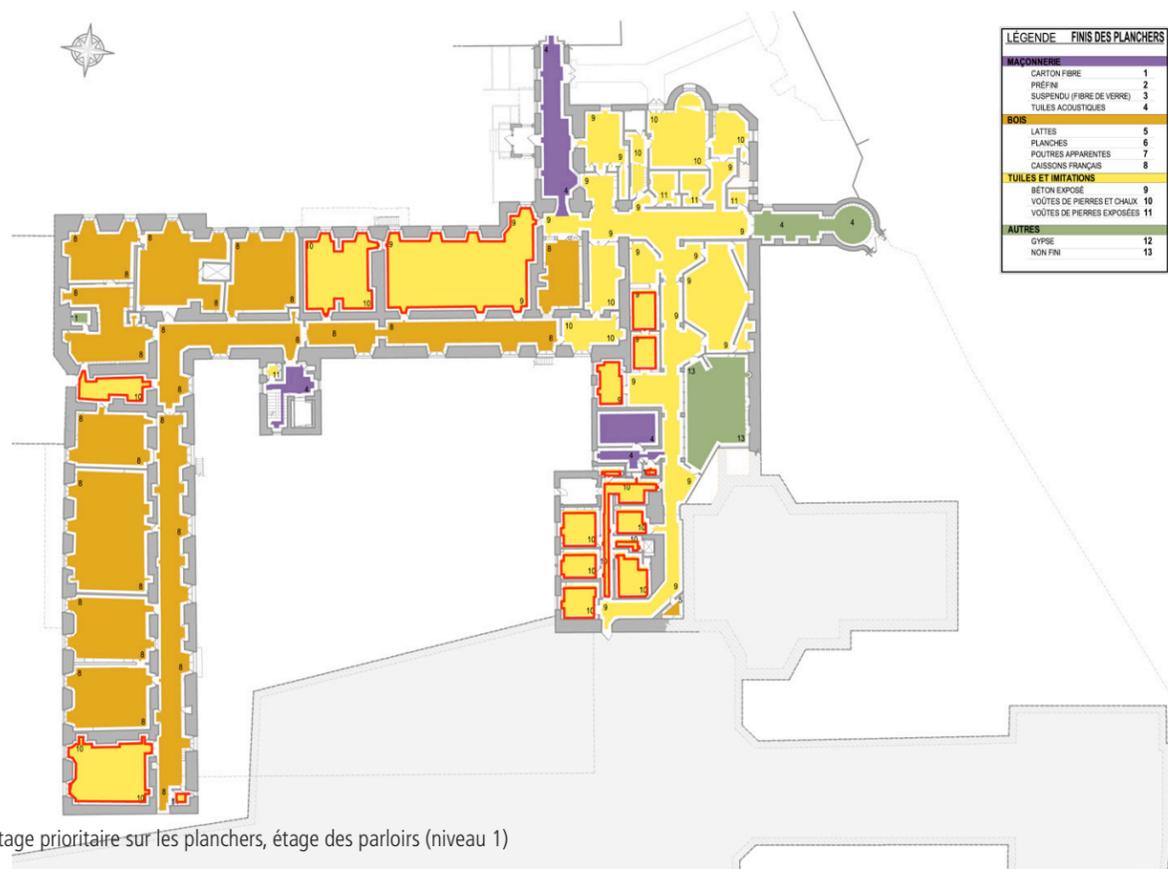


Figure 3.6c Plan de curetage prioritaire sur les planchers, étage des parloirs (niveau 1)

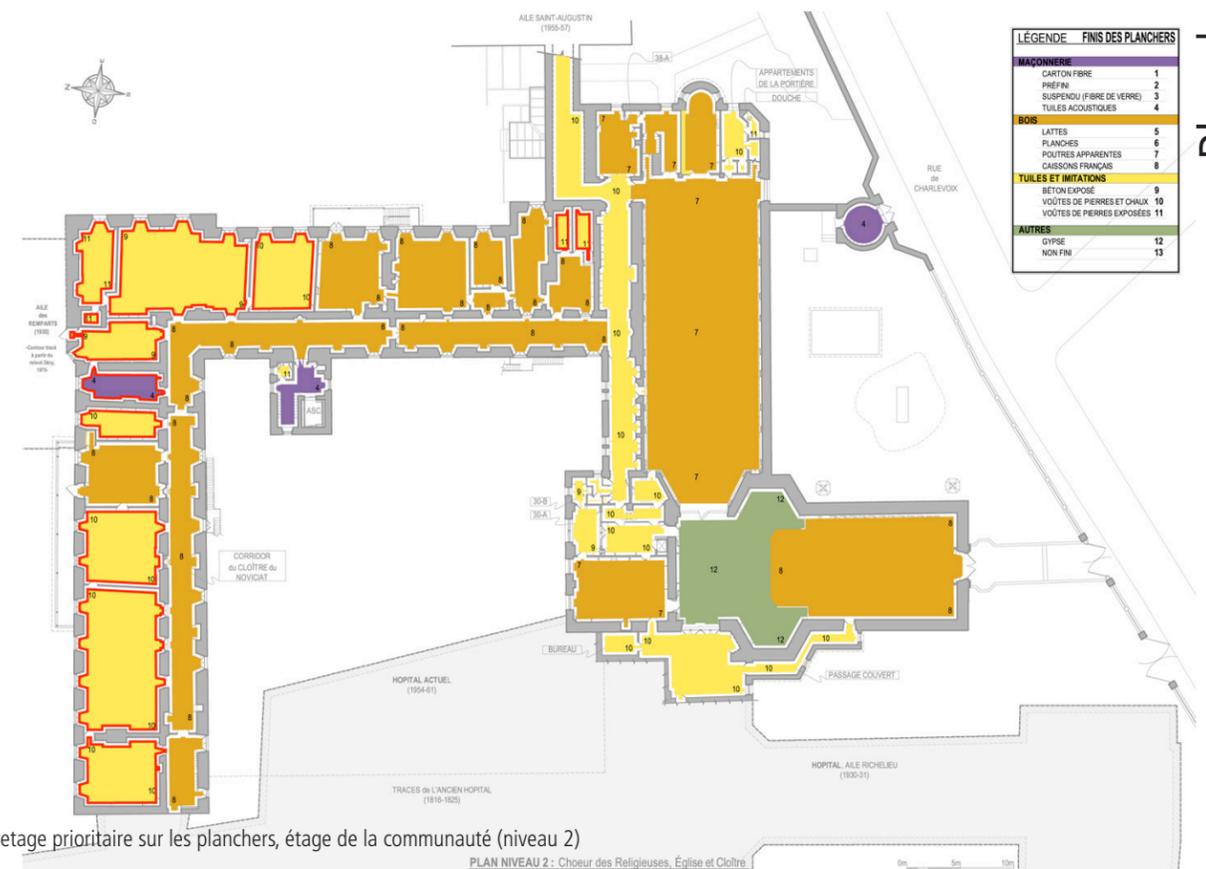


Figure 3.6d Plan de curetage prioritaire sur les planchers, étage de la communauté (niveau 2)

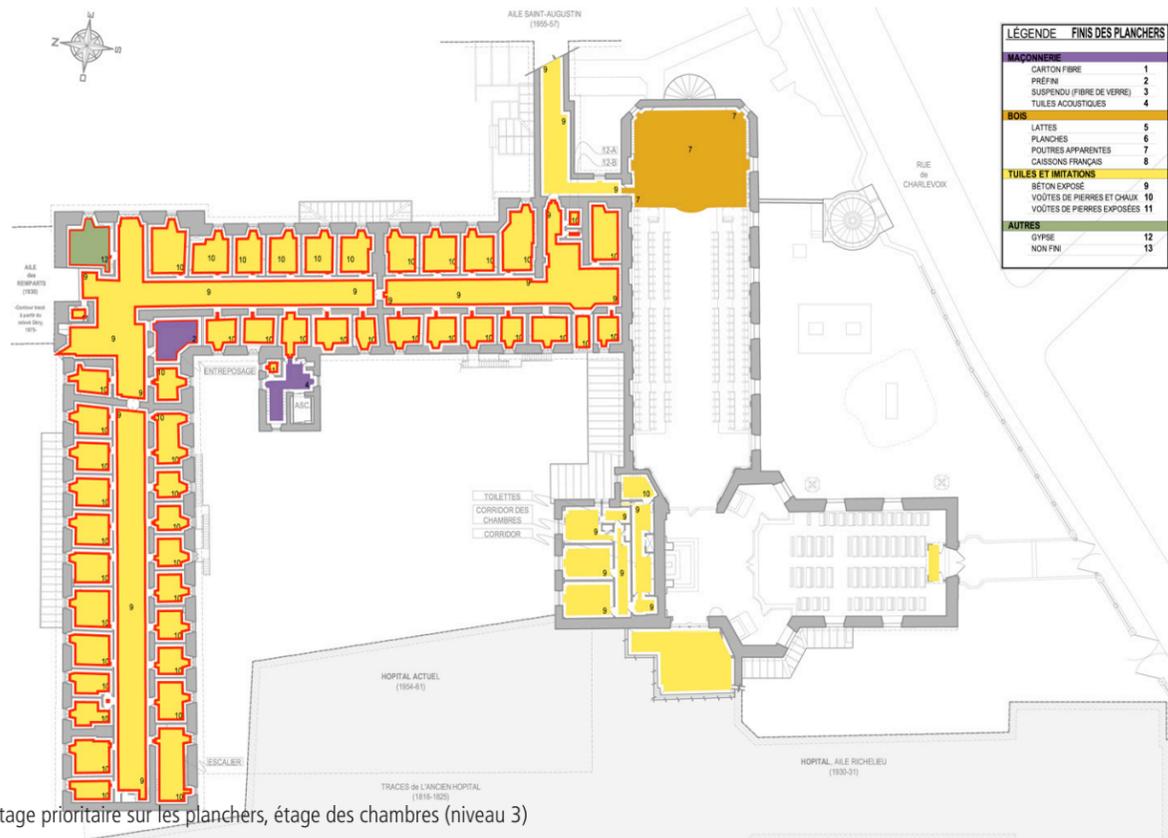


Figure 3.6e Plan de curetage prioritaire sur les planchers, étage des chambres (niveau 3)

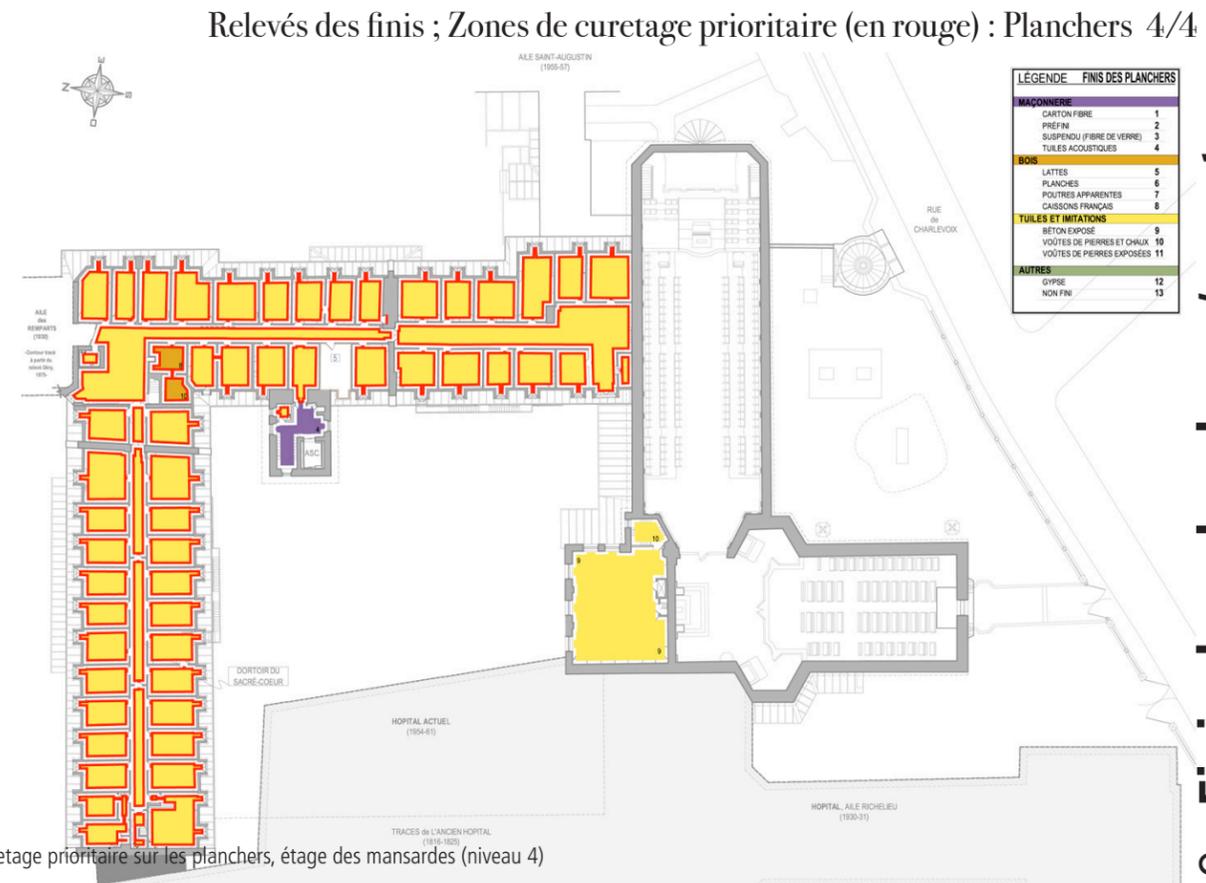
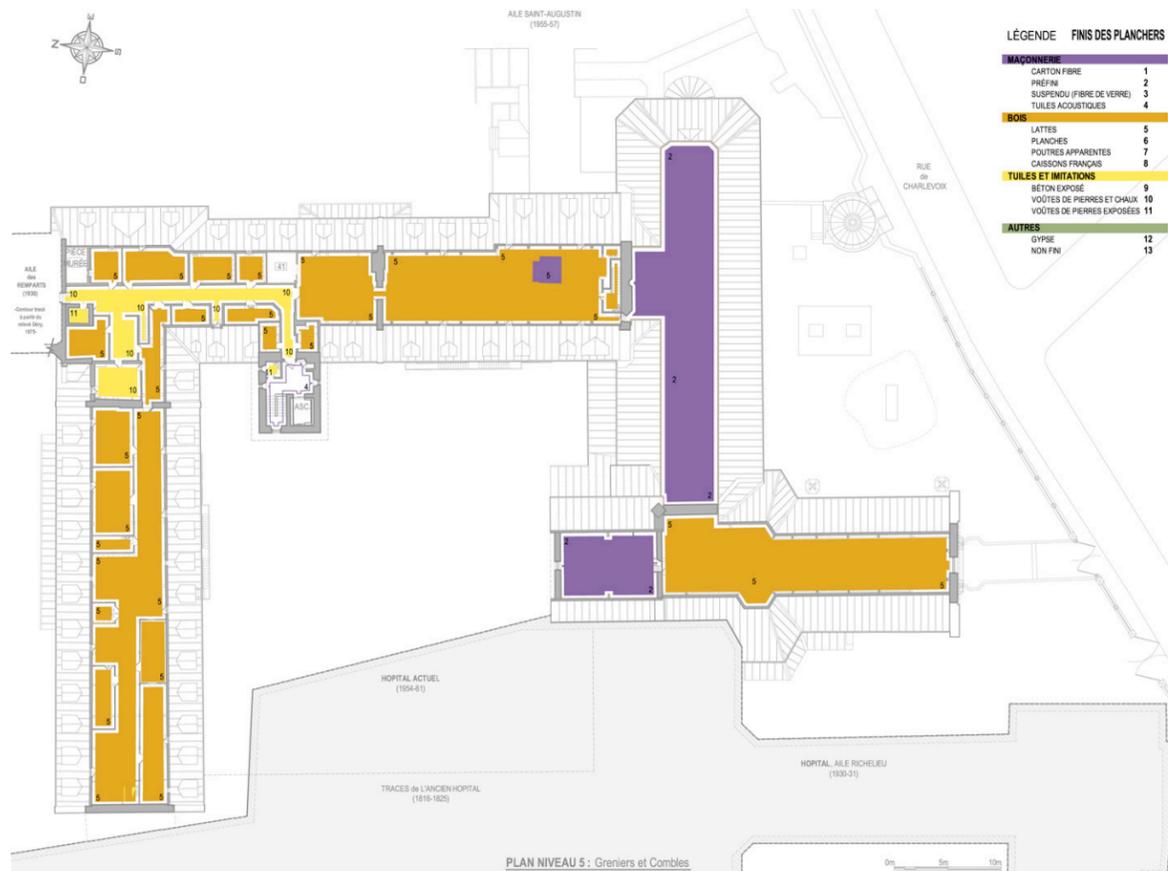


Figure 3.6f Plan de curetage prioritaire sur les planchers, étage des mansardes (niveau 4)



PLAN NIVEAU 5 : Greniers et Combles

Catalogue des finis
Planchers

	Photo prise dans l'aille du noviciat, au premier niveau dans la pièce 22	Bois
	Photo prise dans l'aille du noviciat, au cinquième niveau dans la pièce 29	
		
	Photo prise dans l'aille jardin, au quatrième niveau dans la pièce 26	
		Céramique

Catalogue des finis
Planchers

	Photo prise dans l'aille du centre cathérine, au premier niveau dans le corridor	Céramique
	???????? ???????? ????????	
	Photo prise dans l'aille jardin, au troisième niveau dans la pièce 12A	Inoléum
	Photo prise dans l'aille jardin, au cinquième niveau dans le corridor	

Catalogue des finis
Planchers

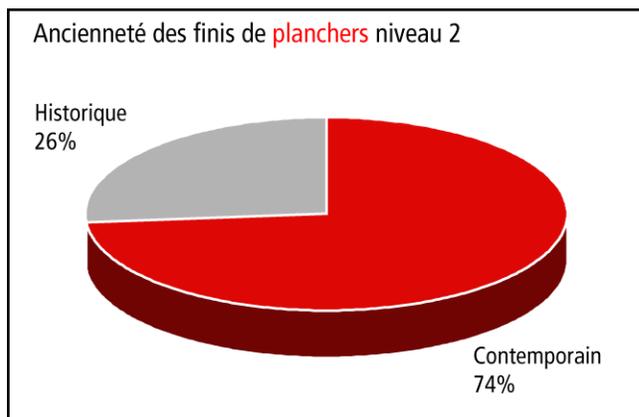
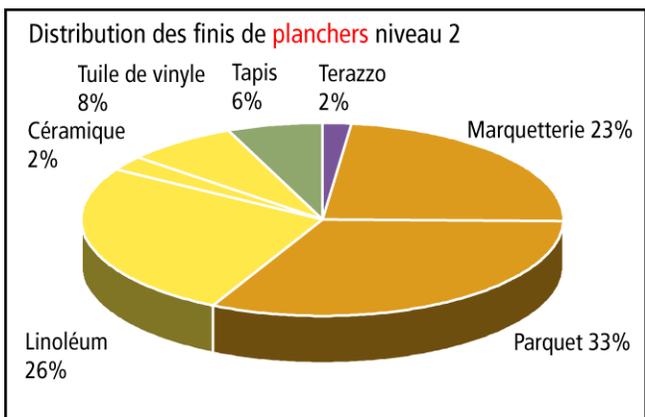
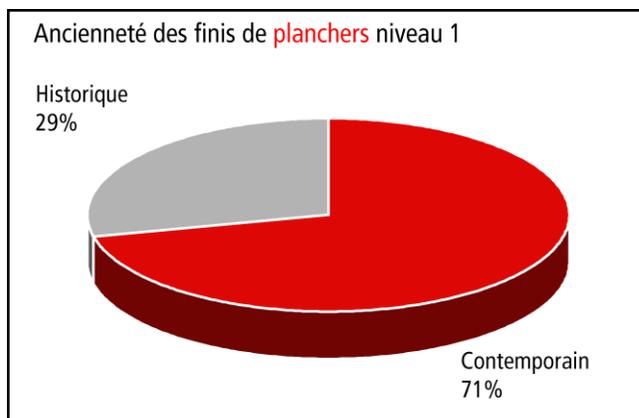
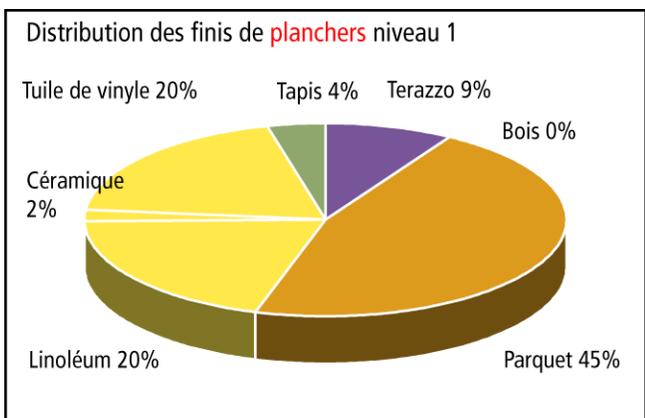
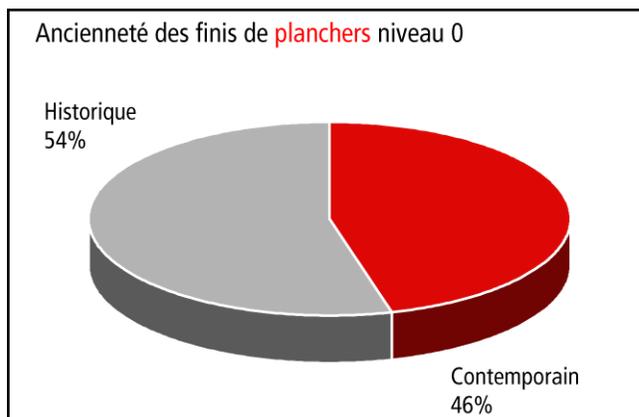
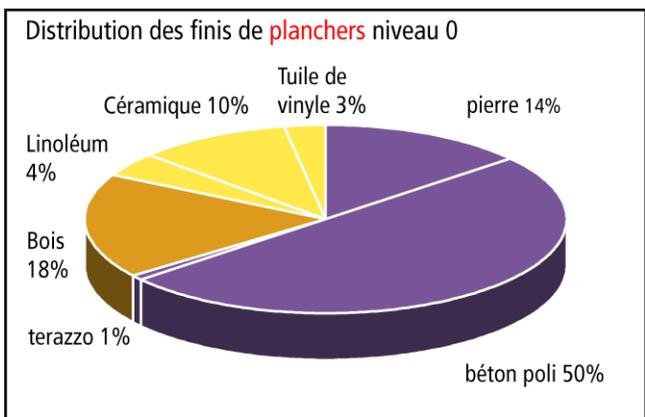
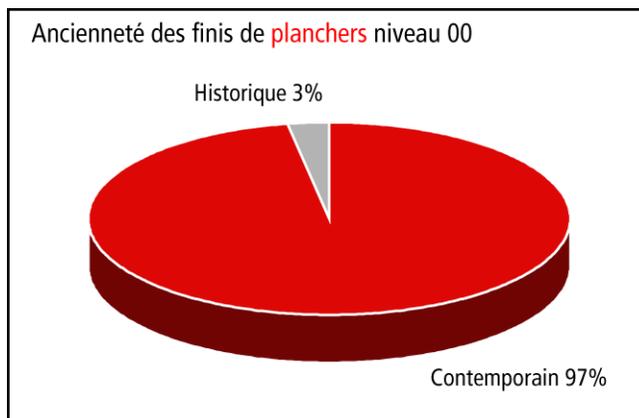
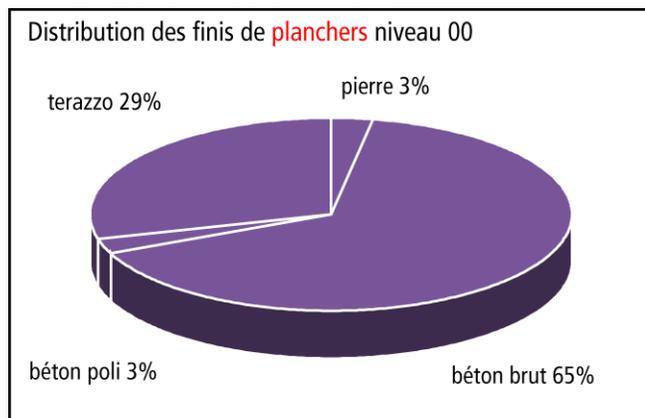
	Photo prise dans l'aille du noviciat, au quatrième niveau dans la pièce 13	Inoléum
		
		Tapis
	Photo prise dans l'aille jardin, au deuxième sous-sol, dans la cage d'ascenseur	
		Terrazzo

Catalogue des finis
Planchers

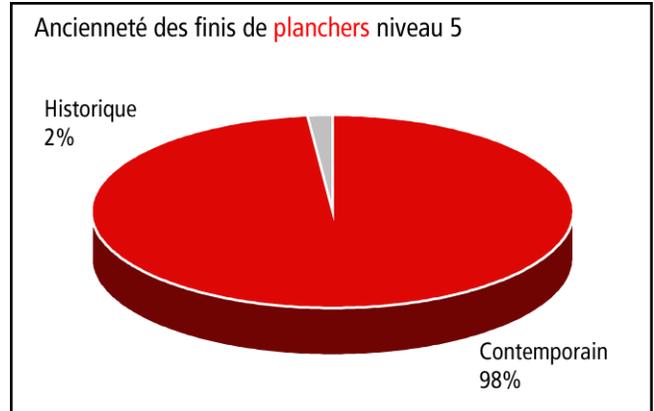
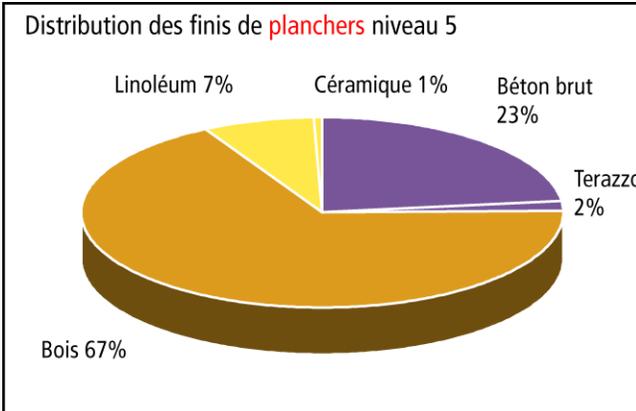
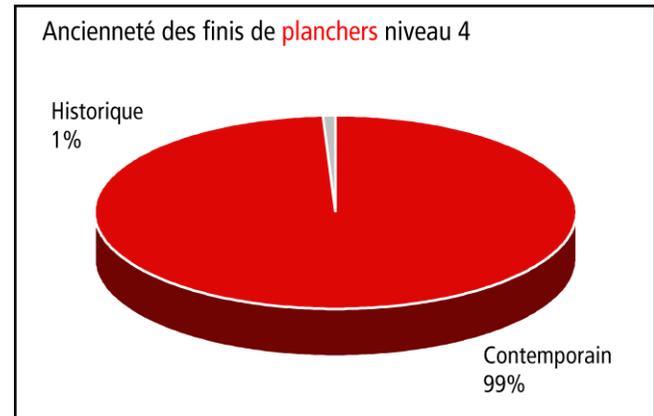
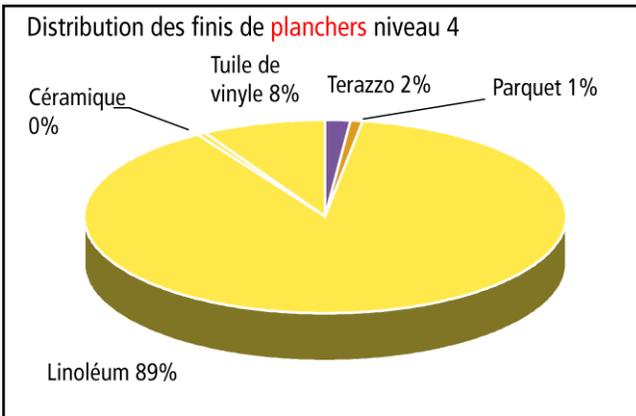
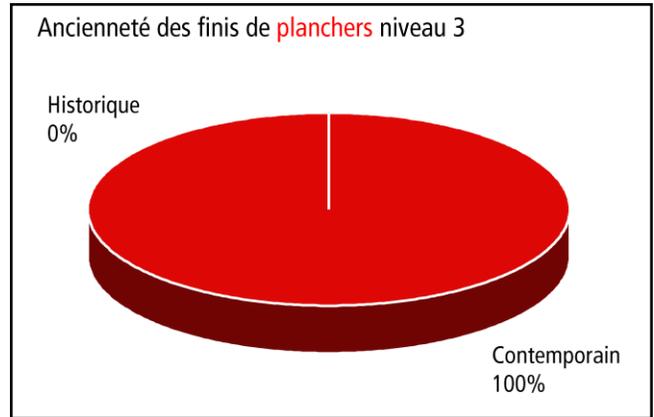
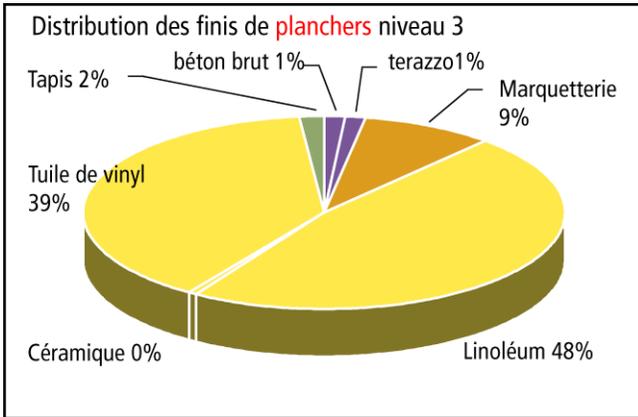
	Photo prise dans l'aille du noviciat, au troisième niveau dans la pièce G	Terrazzo
	???????? ???????? ????????	
		Tuiles de vinyle

Figure 3.4a Catalogue des finis sur les planchers

Relevés des finis : Planchers



Relevés des finis : Planchers



3.3 Les finis des plafonds

Les matériaux historiques et contemporains

La finition des plafonds présente sur le plan historique une grande variété de solutions. À l'étage de voûtes, celles-ci sont laissées en pierre couverte de crépis. Aux étages supérieurs, on retrouve des plafonds de plâtre sur latte ainsi que les quatre grandes variations de plafonds en bois : ceux qui dévoilent leur structure avec les poutres apparentes, ceux qui la recouvrent de planches, de lambris et de caissons.

Les matériaux contemporains se divisent en deux groupes; ceux laissés bruts pour des travaux de sous-œuvre comme le béton à l'étage des fondations dans le tunnel de l'hôpital, les matériaux de recouvrement « modernes » qui sont posés vraisemblablement sur des finis plus anciens : les panneaux acoustiques, le carton fibre, le plafond suspendu, le préfini et le panneau de gypse. (Fig. 3,7 a/b/c)

La distribution des matériaux

Le parti de préserver les finis anciens dans les corridors des étages des parloirs et de la communauté, planches et poutres apparentes, accentue l'impression d'ancienneté historique que peut ressentir le visiteur. Le relevé des finis démontre néanmoins que les matériaux « modernes » sont beaucoup plus répandus en dehors des plafonds des corridors communautaires que sur les murs ou les planchers dans l'ensemble du monastère, en particulier dans les pièces et étages inaccessibles au public. (Fig.3.8 a/b/c/d/e/f/g)

Les zones du curetage prioritaire

Le plan de curetage propose des interventions ponctuelles sur les étages des fondations jusqu'à l'étage de la communauté et celui des greniers. L'étage des chambres et l'étage des mansardes ouvrent la porte à un curetage plus général dans l'aile du Jardin alors et aile du Noviciat. (Fig. 3.9 a/b/c/d/e/f/g)

Relevés des finis : Plafonds



Plafonds	matériaux brute		matériaux de recouvrement	
	historique	contemporains	historique	contemporains
pierre	voûte de pierre brute	béton	voûte de pierre crépies	
bois	planches		latte Poutres apparentes Lambris français Plâtre sur lattis	
plâtre				gypse
divers				Carton fibres Préfini Suspendu Tuiles acoustiques

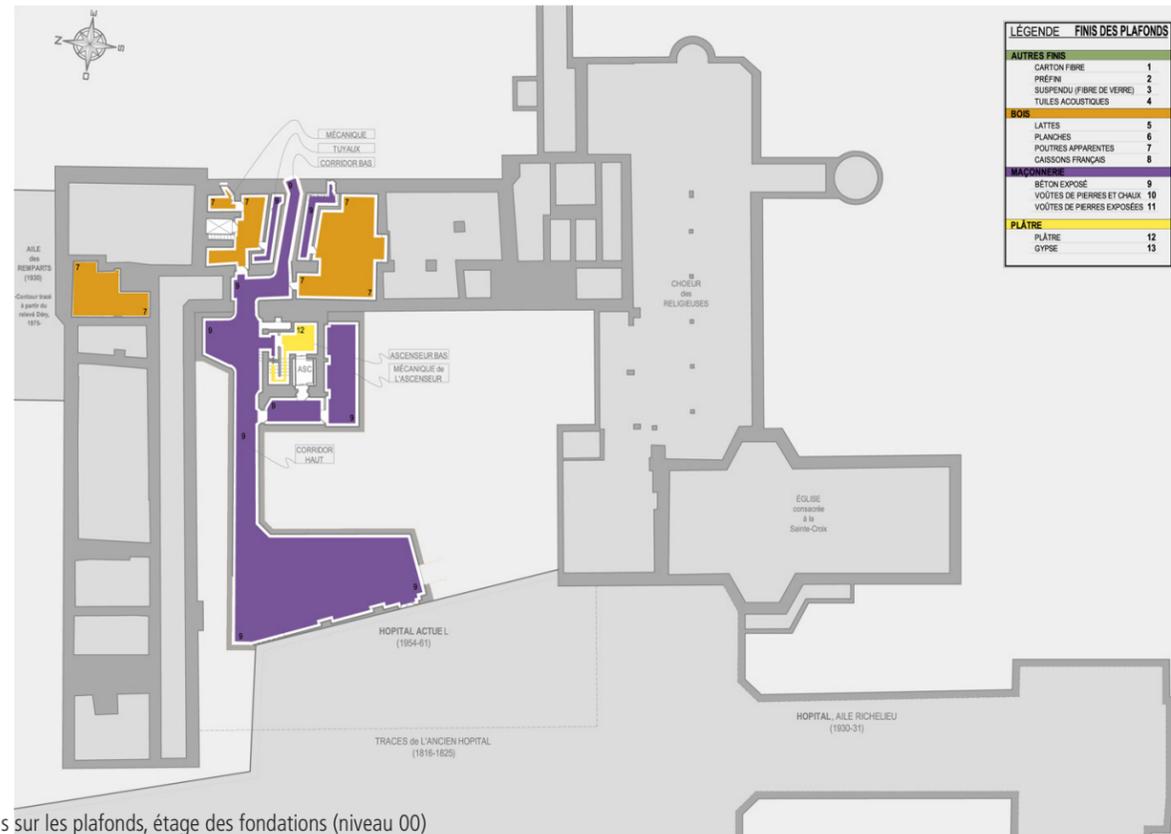


Figure 3.8a Plan des finis sur les plafonds, étage des fondations (niveau 00)

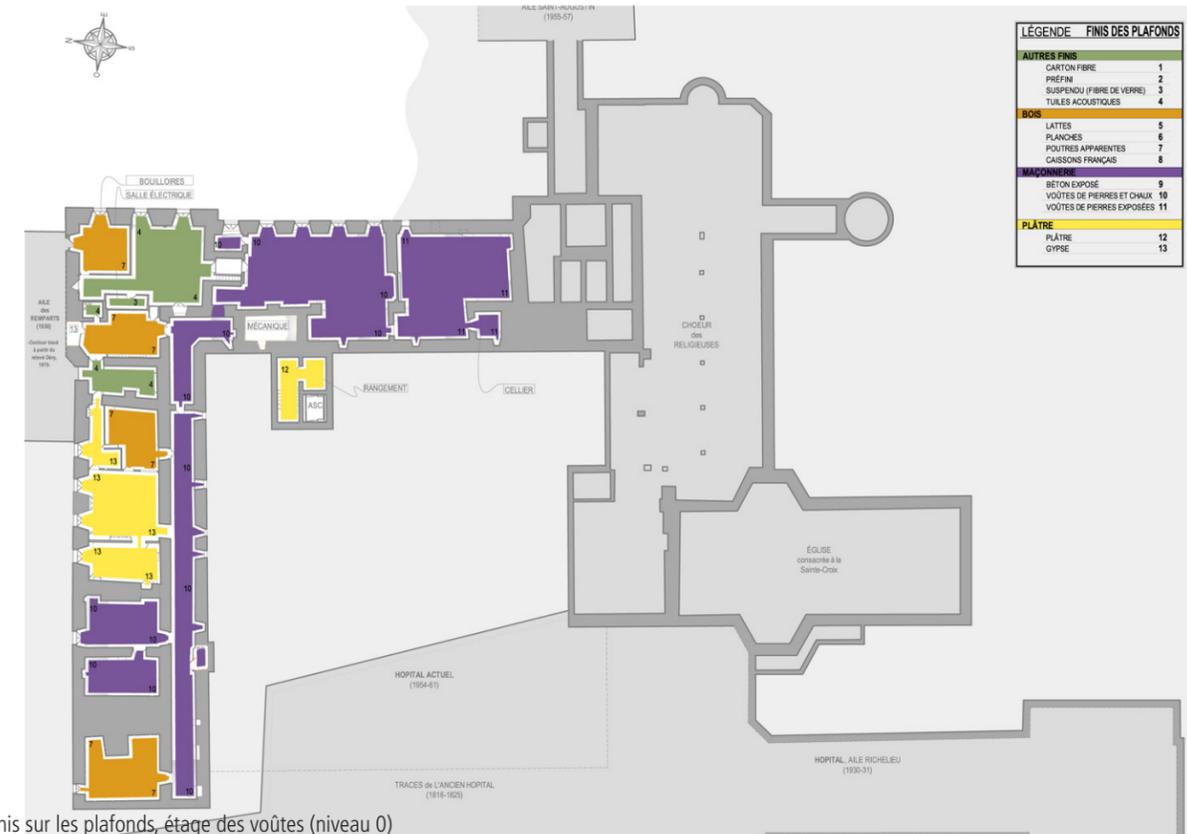


Figure 3.8b Plan des finis sur les plafonds, étage des voûtes (niveau 0)

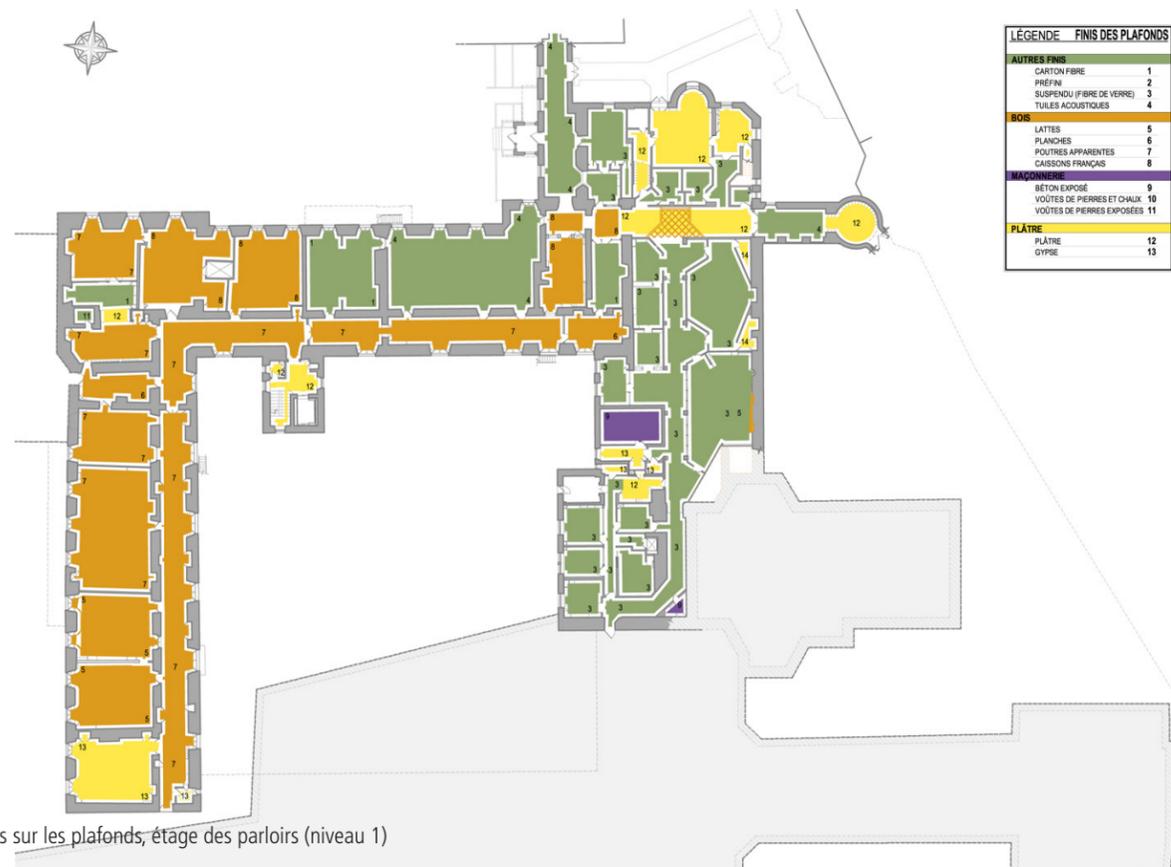


Figure 3.8c Plan des finis sur les plafonds, étage des parloirs (niveau 1)



Figure 3.8d Plan des finis sur les plafonds, étage de la communauté (niveau 2)

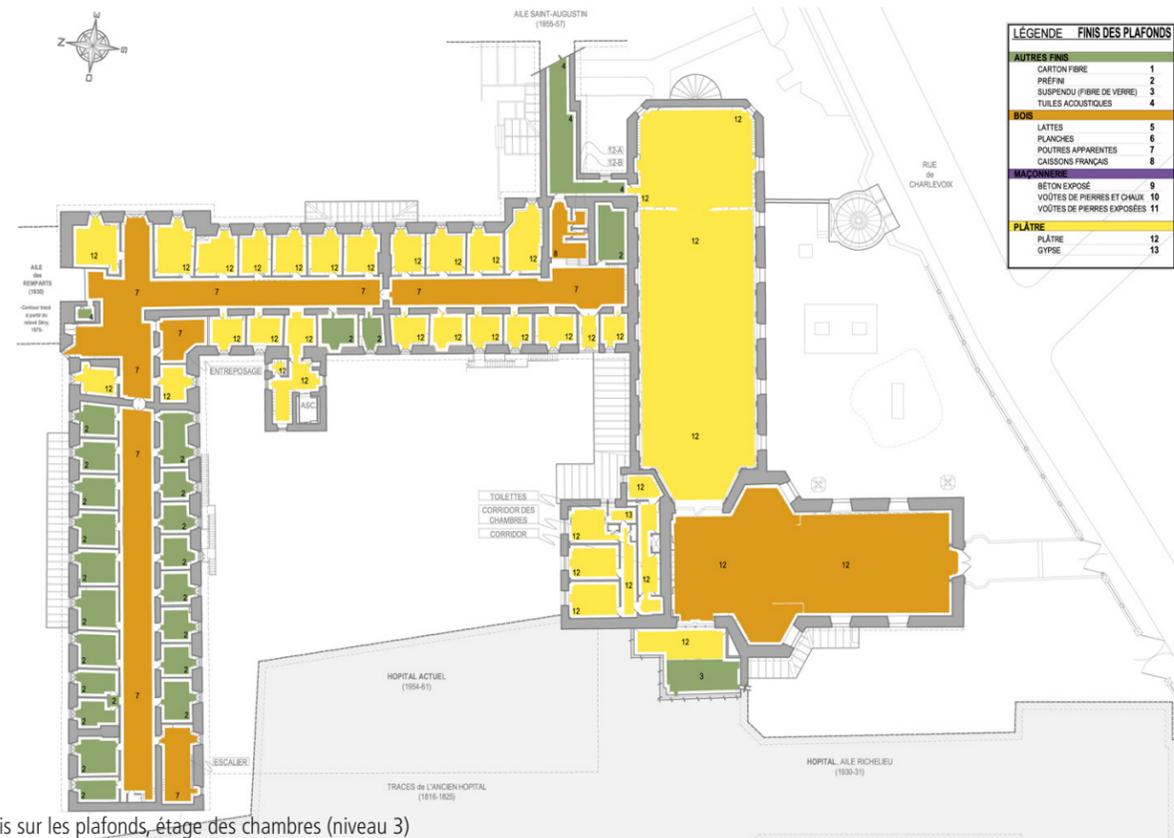


Figure 3.8e Plan des finis sur les plafonds, étage des chambres (niveau 3)

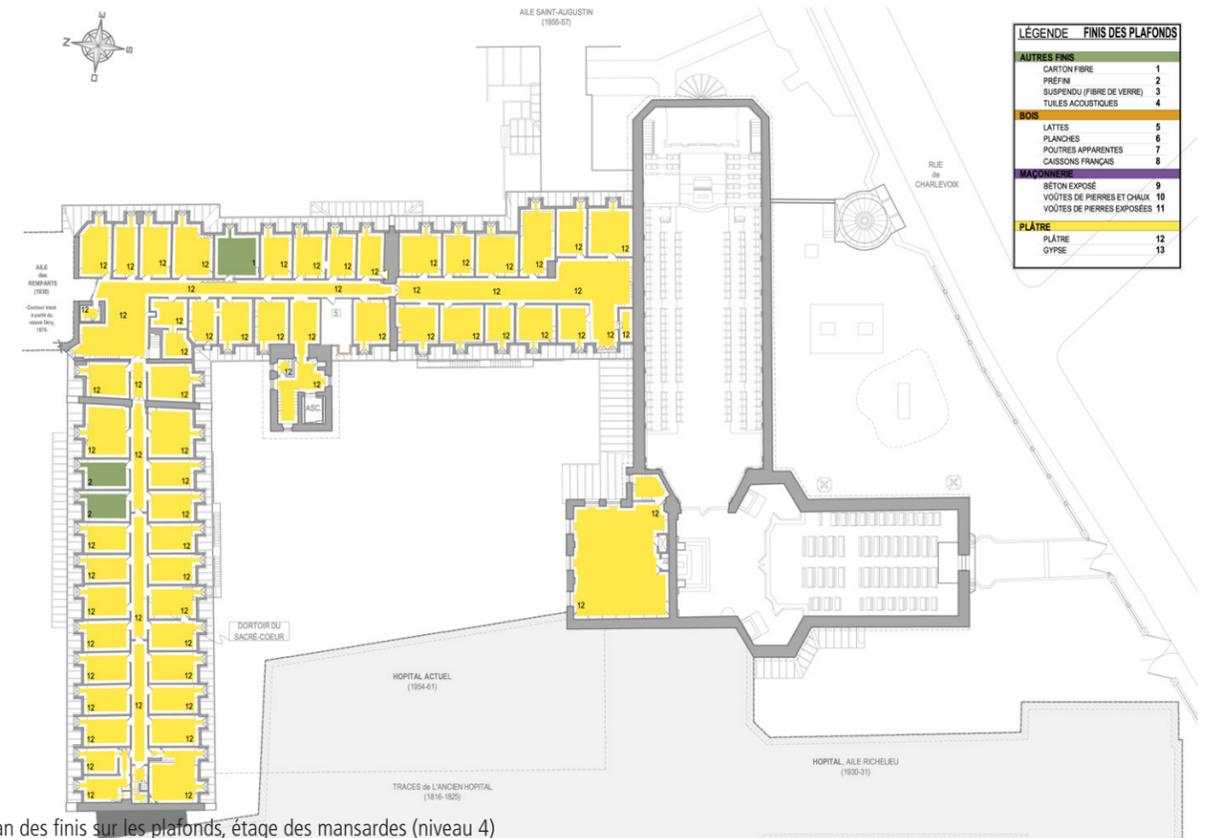


Figure 3.8f Plan des finis sur les plafonds, étage des mansardes (niveau 4)

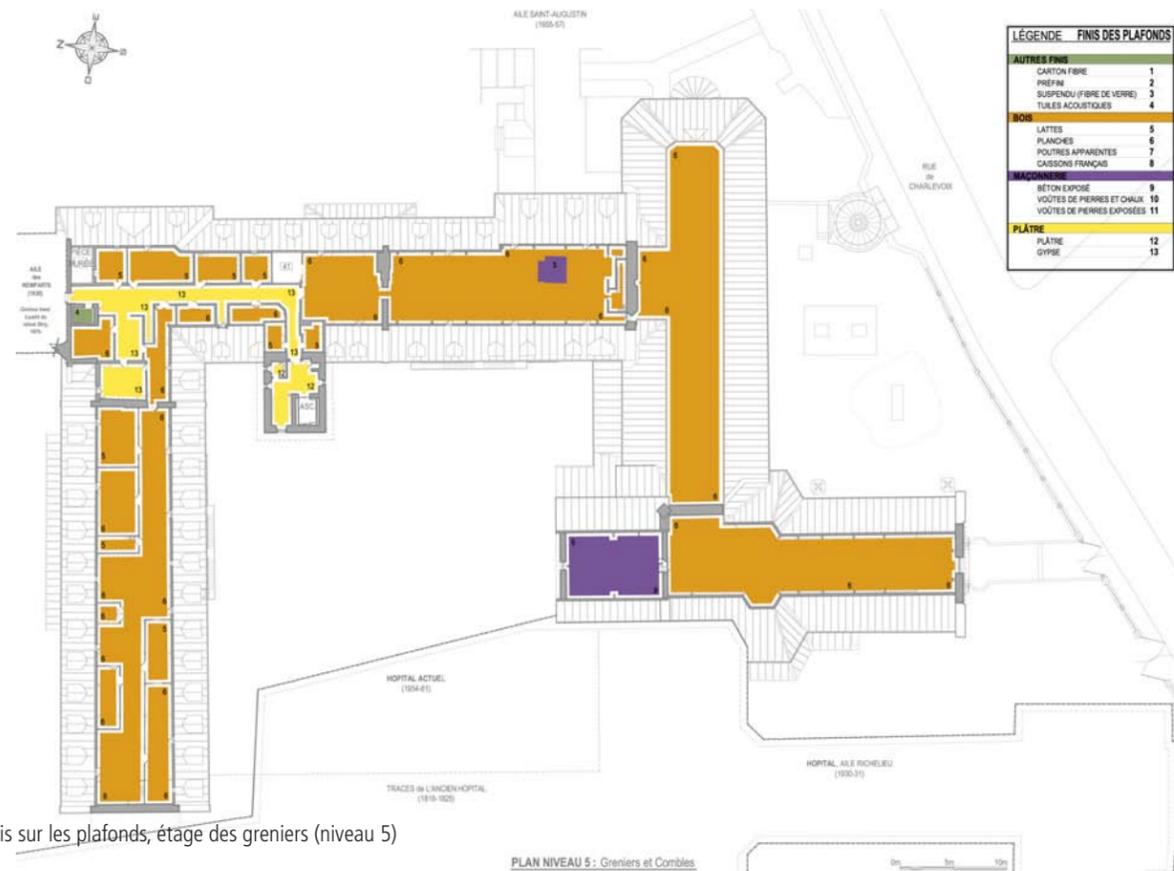


Figure 3.8g Plan des finis sur les plafonds, étage des greniers (niveau 5)

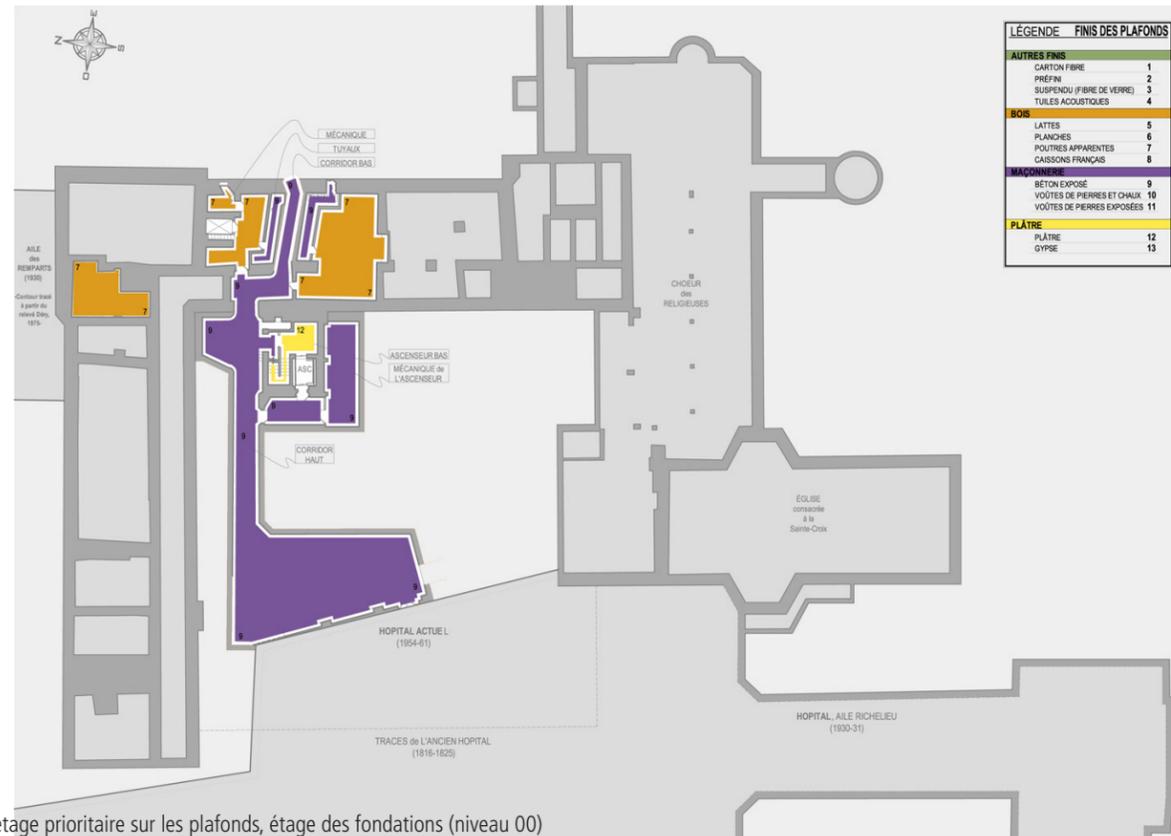


Figure 3.9a Plan de curetage prioritaire sur les plafonds, étage des fondations (niveau 0)

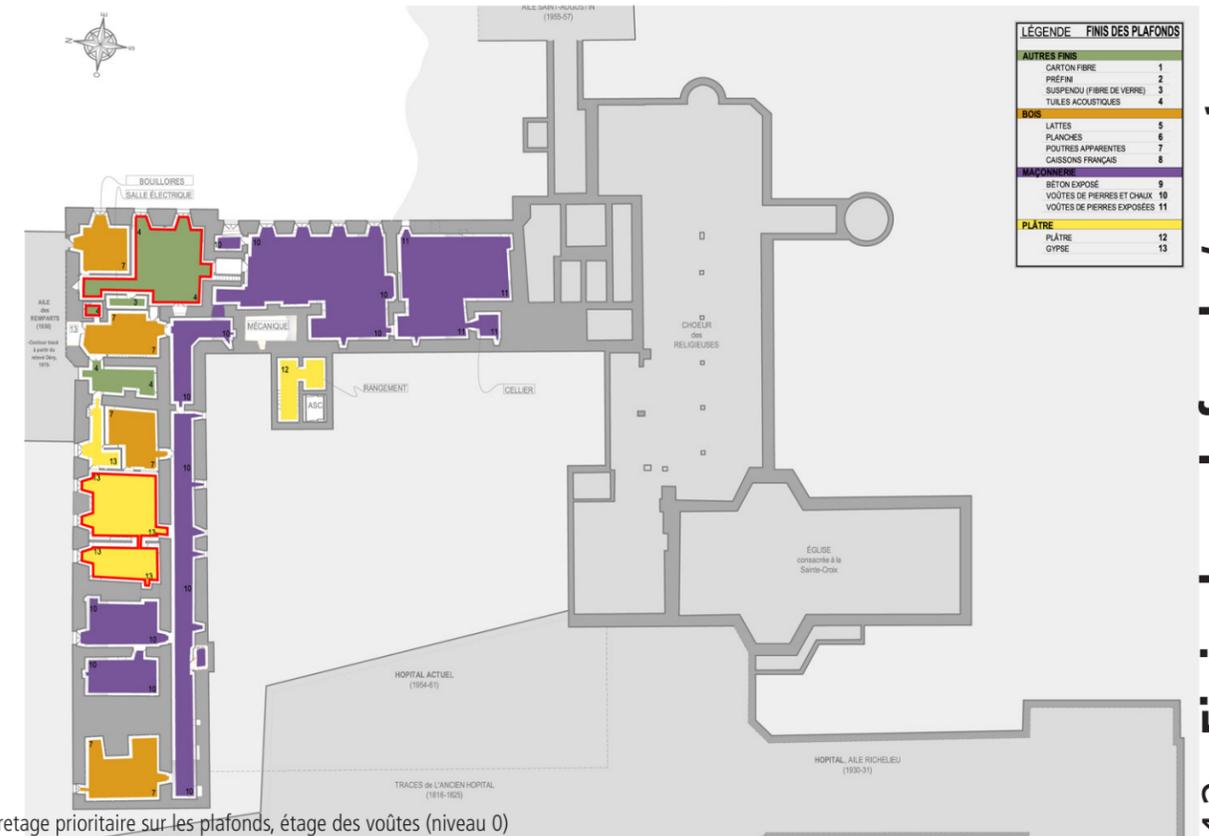


Figure 3.9b Plan de curetage prioritaire sur les plafonds, étage des voûtes (niveau 0)

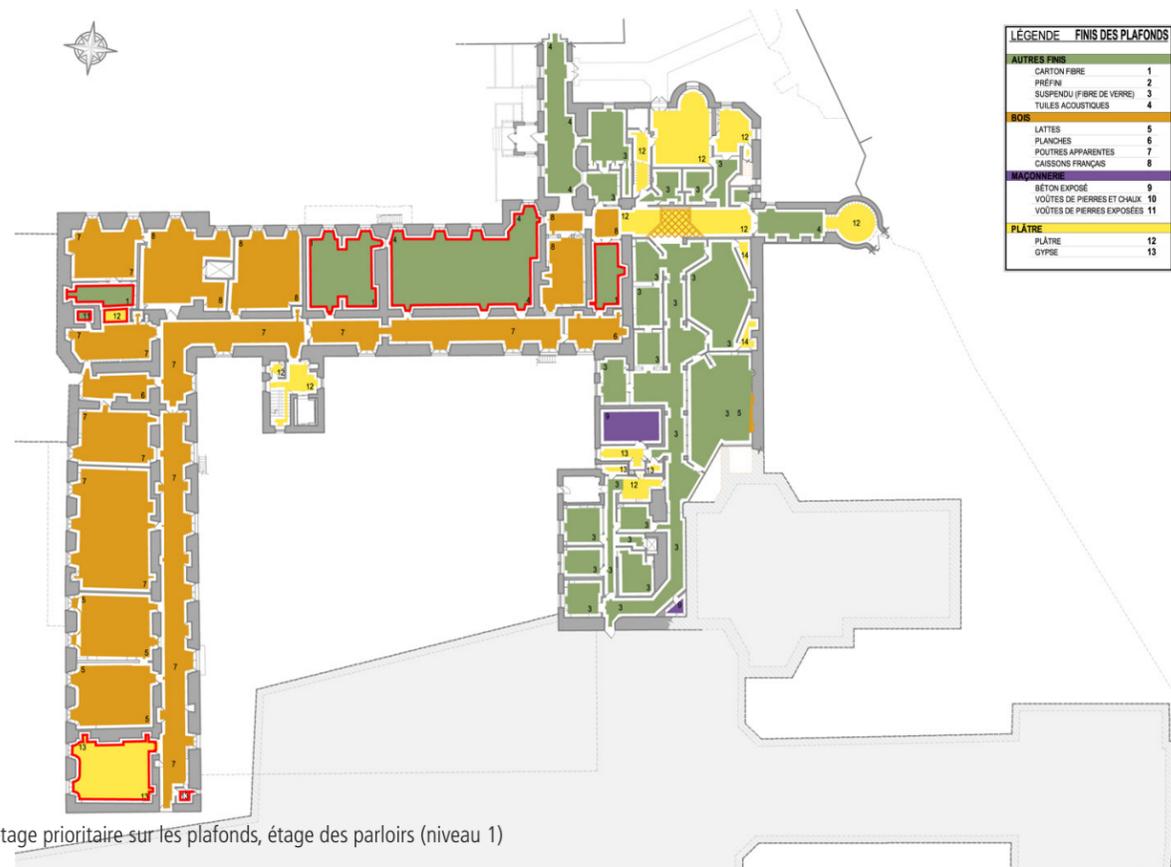


Figure 3.9c Plan de curetage prioritaire sur les plafonds, étage des parloirs (niveau 1)

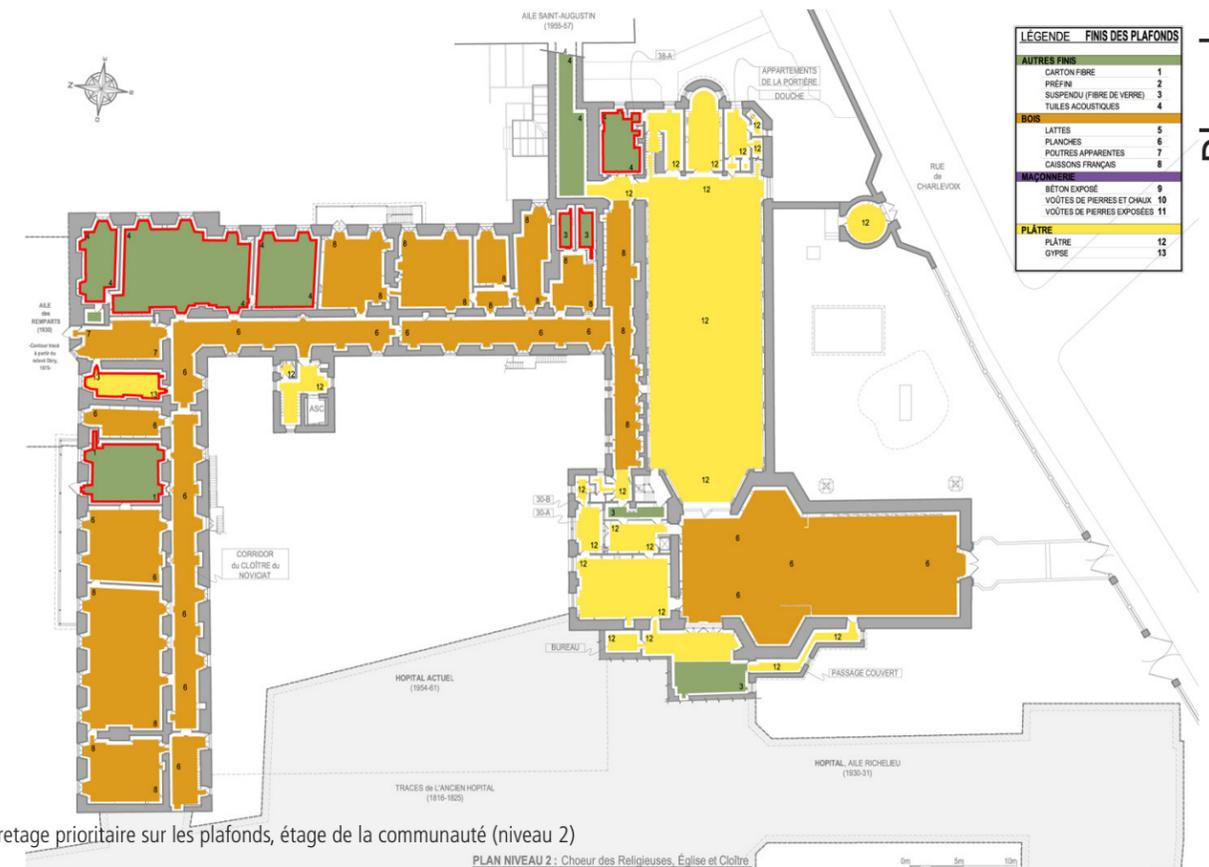


Figure 3.9d Plan de curetage prioritaire sur les plafonds, étage de la communauté (niveau 2)

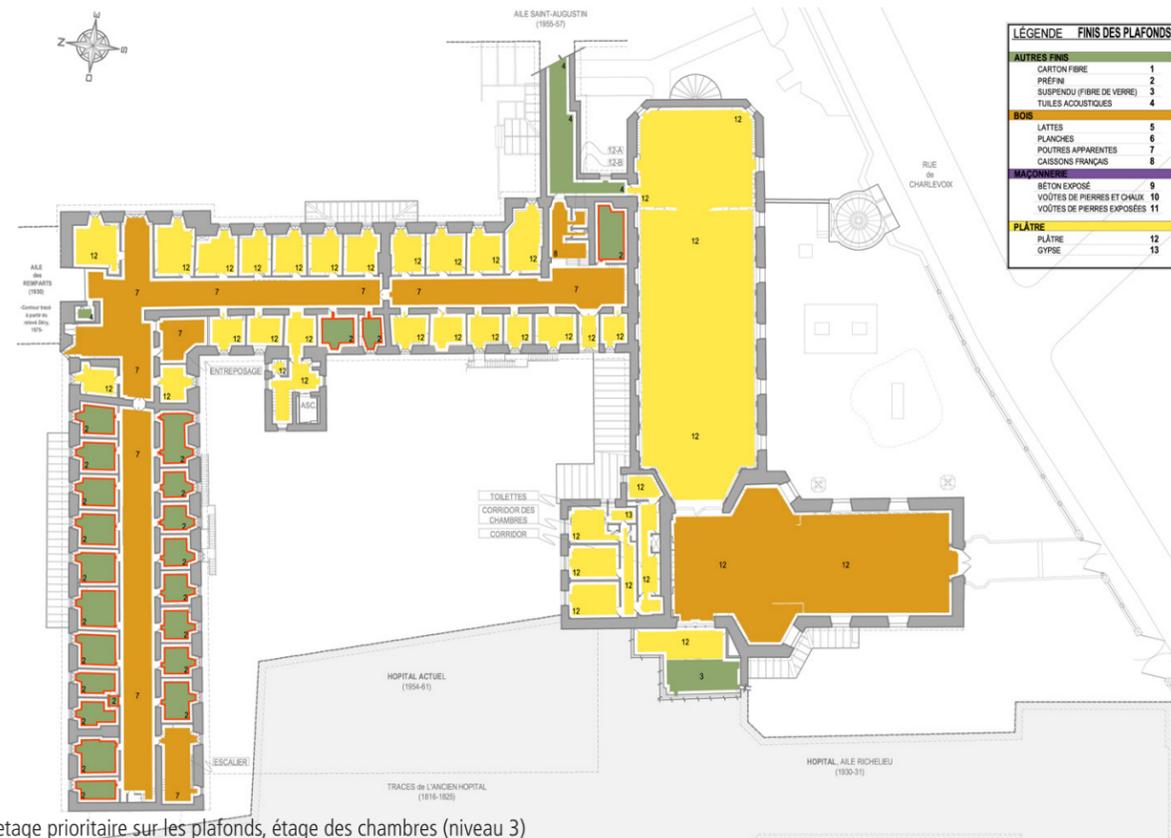


Figure 3.9e Plan de curetage prioritaire sur les plafonds, étage des chambres (niveau 3)



Figure 3.9f Plan de curetage prioritaire sur les plafonds, étage des mansardes (niveau 4)

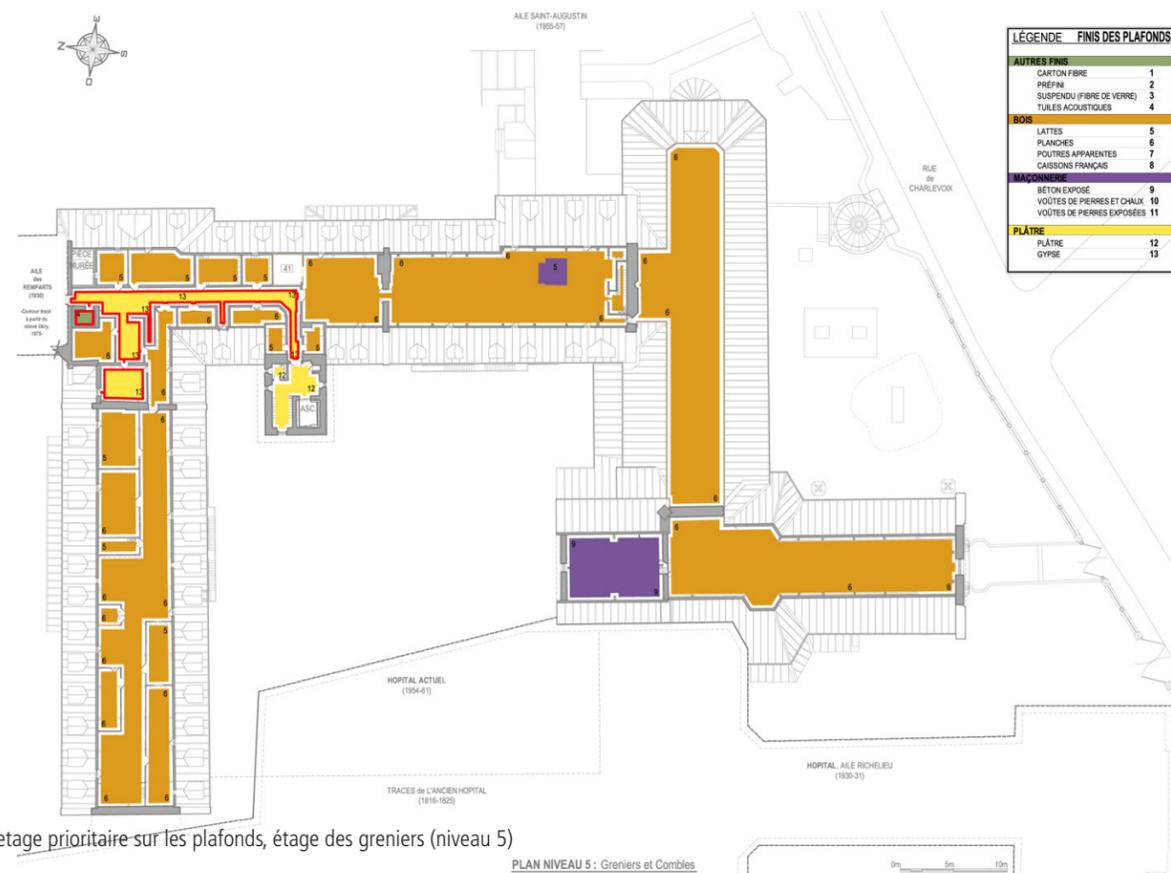
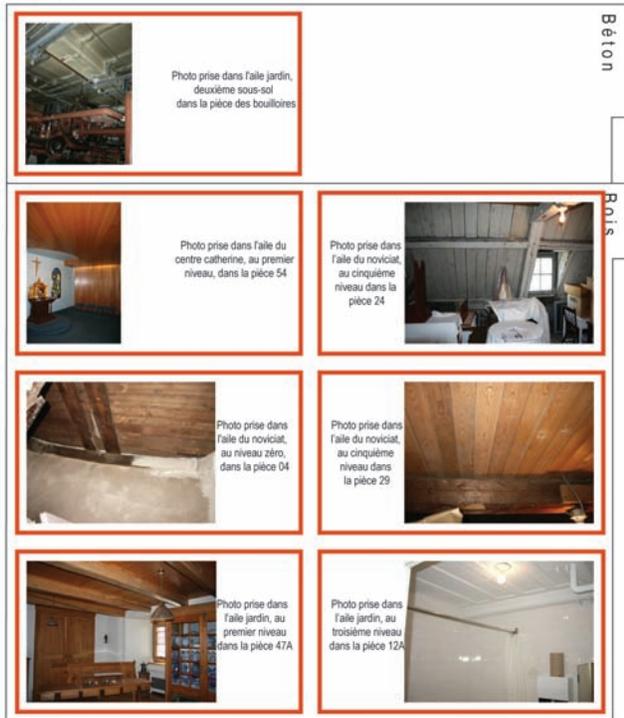


Figure 3.9g Plan de curetage prioritaire sur les plafonds, étage des greniers (niveau 5)

PLAN NIVEAU 5 : Greniers et Combles

Catalogue des finis
Plafonds



Catalogue des finis
Plafonds



Catalogue des finis
Plafonds

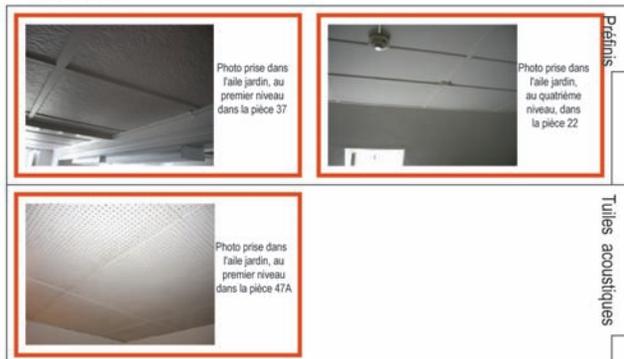
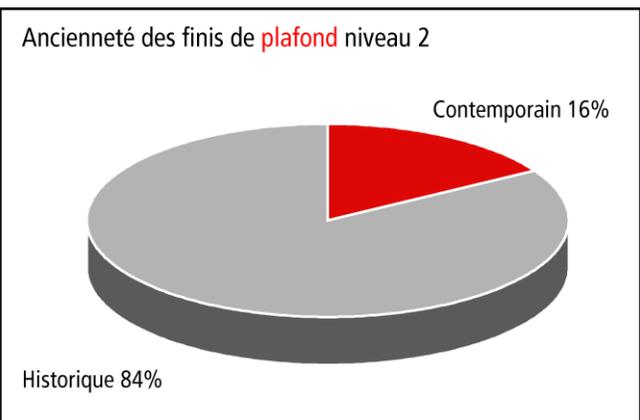
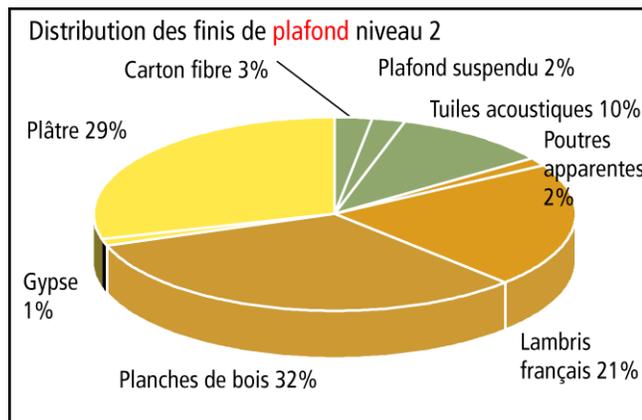
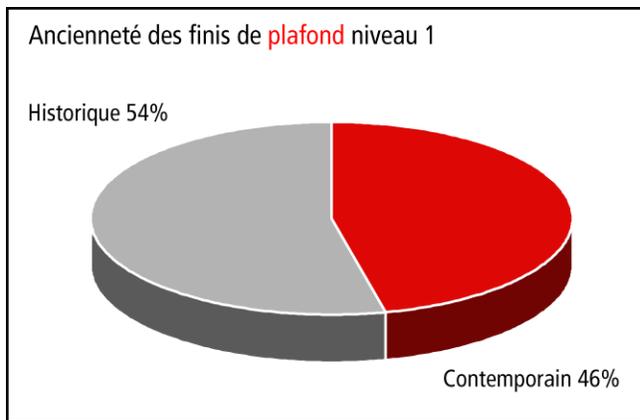
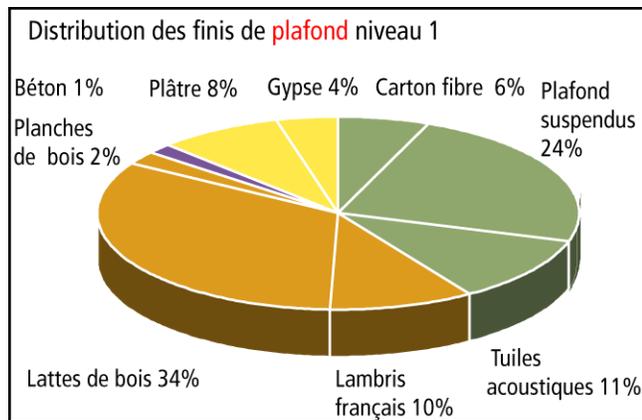
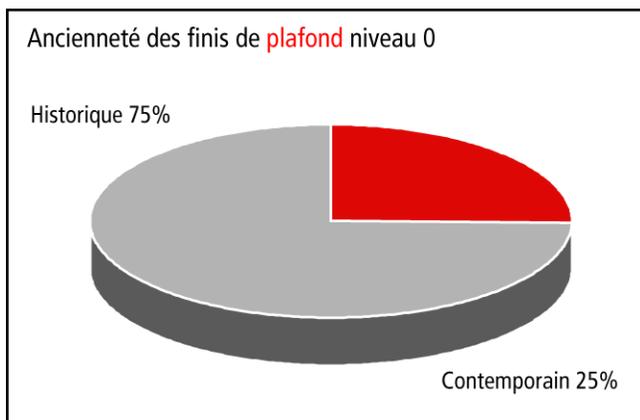
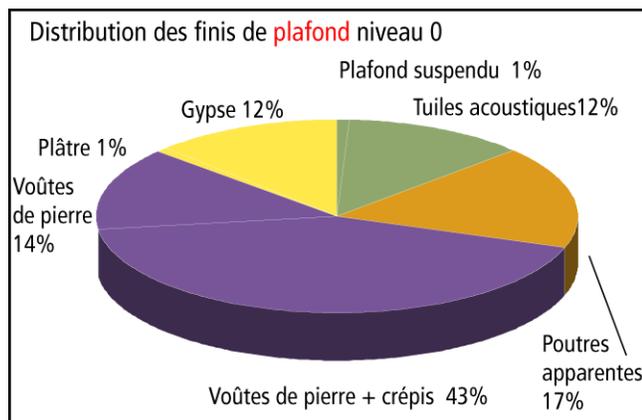
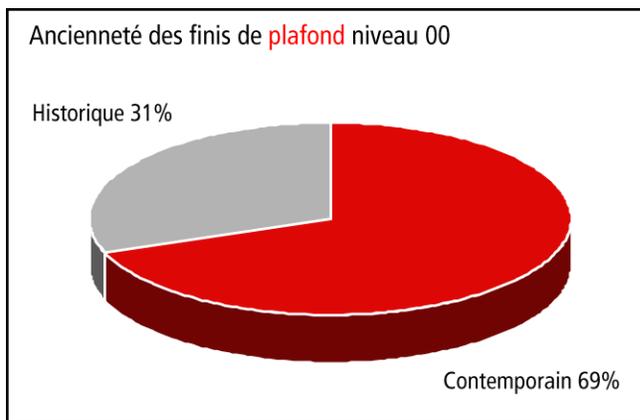
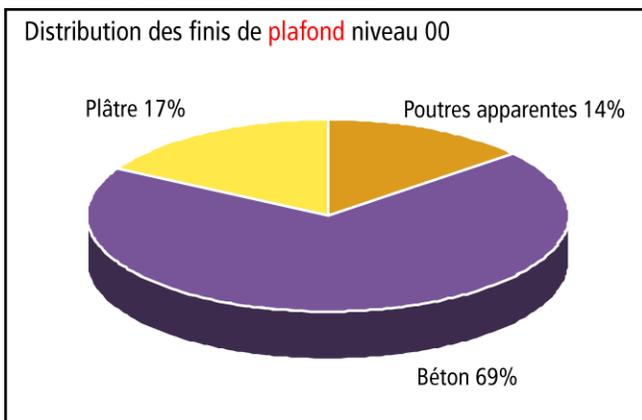
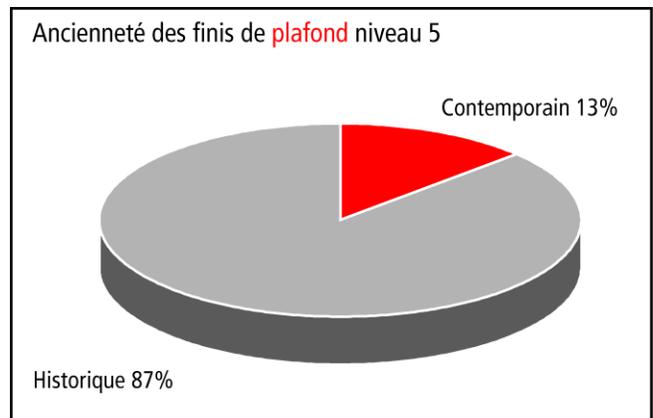
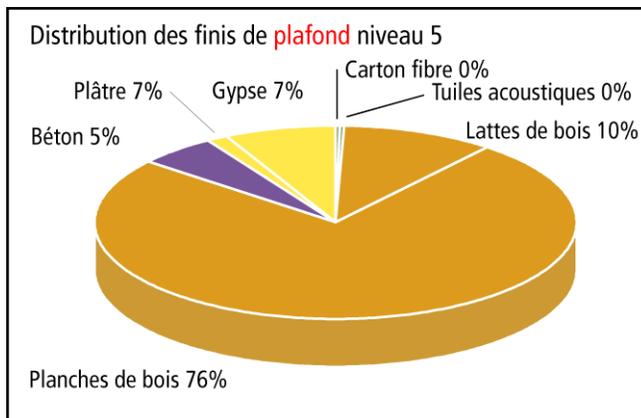
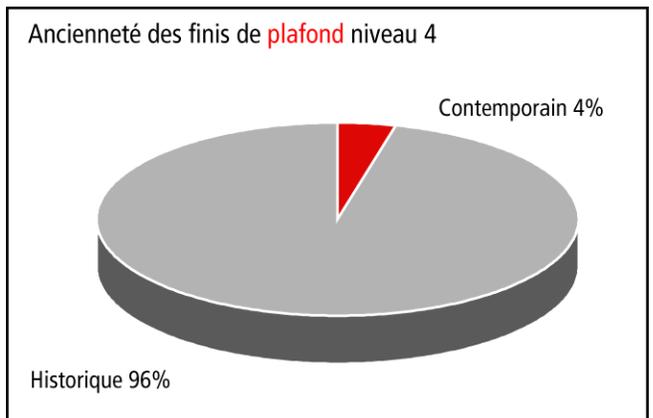
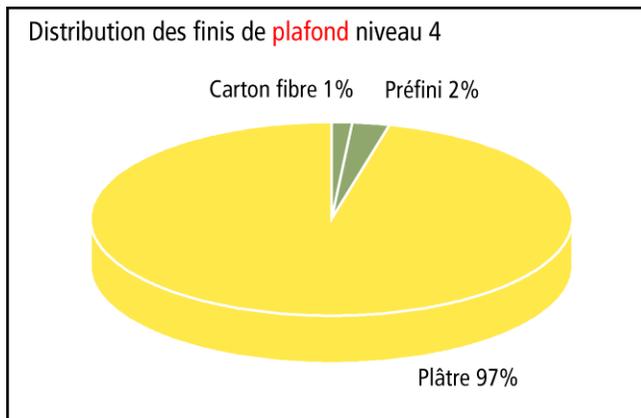
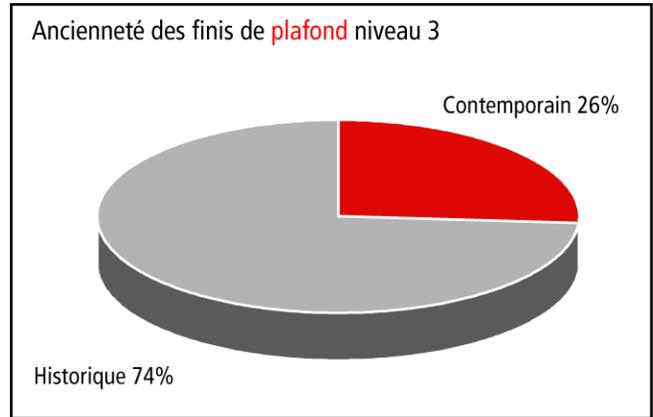
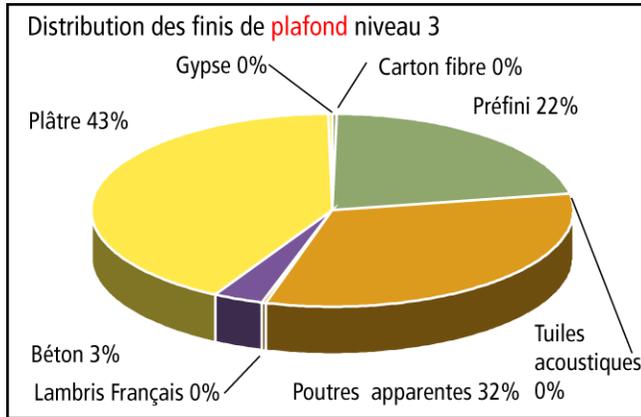


Figure 3.7a Catalogue des finis sur les plafonds

Relevés des finis : Plafonds



Relevés des finis : Plafonds



4 Le système constructif

Une construction massive en maçonnerie

La construction du monastère est basée sur un système de murs porteurs verticaux en maçonnerie de pierre et d'une combinaison de voûtes au niveau du sous-sol et de planchers sur poutres aux niveaux supérieurs à partir de l'étage des parloirs. (Fig. 4.1)

4.1 Les poutres

Le relevé de la position des poutres et de leurs profils illustre une grande variété de dimensions et de formes qui suggère des travaux effectués à différentes époques et sous des contraintes différentes. Les poutres sont taillées grossièrement lorsqu'il y a peu de temps et de ressources, alors que s'il y en a, la forme des poutres est le plus souvent moulurée. Les poutres chanfreinées semblent plus récentes, associées à des modifications comme l'installation du monte-charge en 1935.

Niveau 00, étage des fondations

L'étage du sous-sol ne comporte que quelques pièces; un corridor voûté en pierre et les autres espaces, dont le plafond, est supporté par des voûtes. Les poutres utilisées à ce niveau inférieur sont les plus grossières; elles sont équarries à la main et ont de très grosses sections ($\pm 240\text{mm} \times 280\text{mm}$). L'espacement y est plutôt irrégulier, allant jusqu'à 1800mm de centre à centre. Les poutres étant plus fortes, elles sont peu nombreuses et plus espacées que les autres. Le platelage au-dessus est composé de deux niveaux de planches croisées assurant la rigidité du plancher.

L'étage du sous-sol est aussi marqué par la récupération de poutres provenant d'autres parties du monastère afin de consolider des interventions ultérieures. Dans la pièce 13, on observe un assemblage de poutres et solives, là où on constate de nombreuses modifications avec le percement de puits verticaux suivis de leur fermeture. Ainsi, certaines poutres sectionnées ont été rallongées en fixant une solive de chaque côté de la poutre. Ces interventions brouillent la logique constructive initiale. (Fig.4.2a) À ce niveau, l'usage des pièces et la présence de la buanderie avec son humidité, entraîne plus d'entretien qui contribue aux transformations observées.

Niveau 0, étage des voûtes

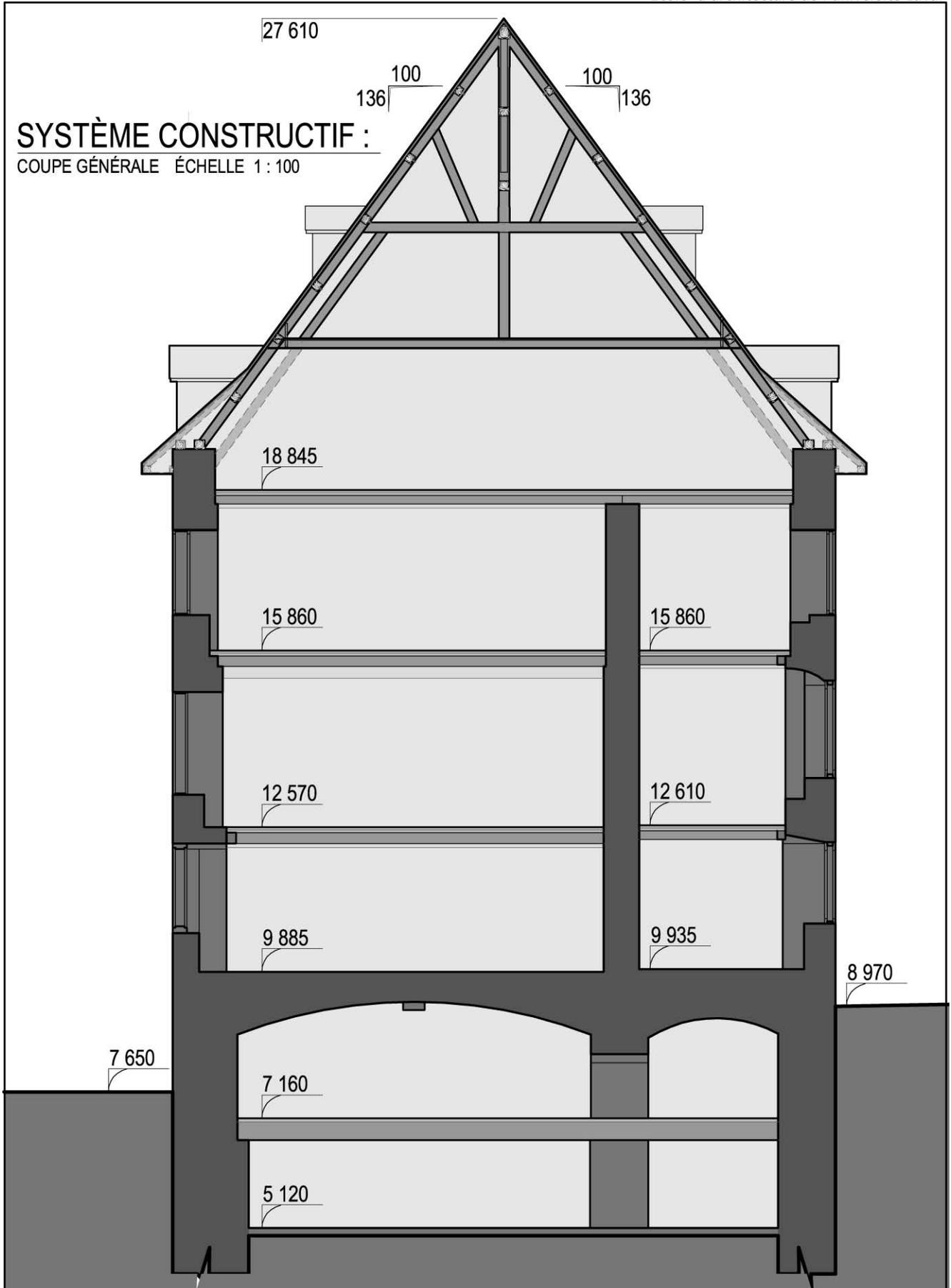
La logique constructive est répartie entre les voûtes et le système à poutres. L'aile du Jardin est composée seulement de voûtes, le pavillon d'angle avec des poutres alors que le noviciat est mixte. Il est à noter que les voûtes du noviciat coïncident avec l'emplacement probable de l'ancienne cuisine. (voir chapitre 5, pX)

La voûte du musée est la seule à avoir une poutre au centre. Il est possible que cette voûte surbaissée ait été fragilisée par l'incendie de 1755, notamment avec l'effondrement des structures de bois des étages supérieurs.

La salle 19 du noviciat est la seule à utiliser des troncs d'arbres pour composer sa structure. L'espacement maximum y est de 1680 mm de centre à centre.

Figure 4.1 : Coupe schématique du système constructif : murs porteurs extérieurs, mur de refend, mur de contreventement, poutres et fermes de toit, assemblage des planchers

SYSTÈME CONSTRUCTIF :
COUPE GÉNÉRALE ÉCHELLE 1 : 100



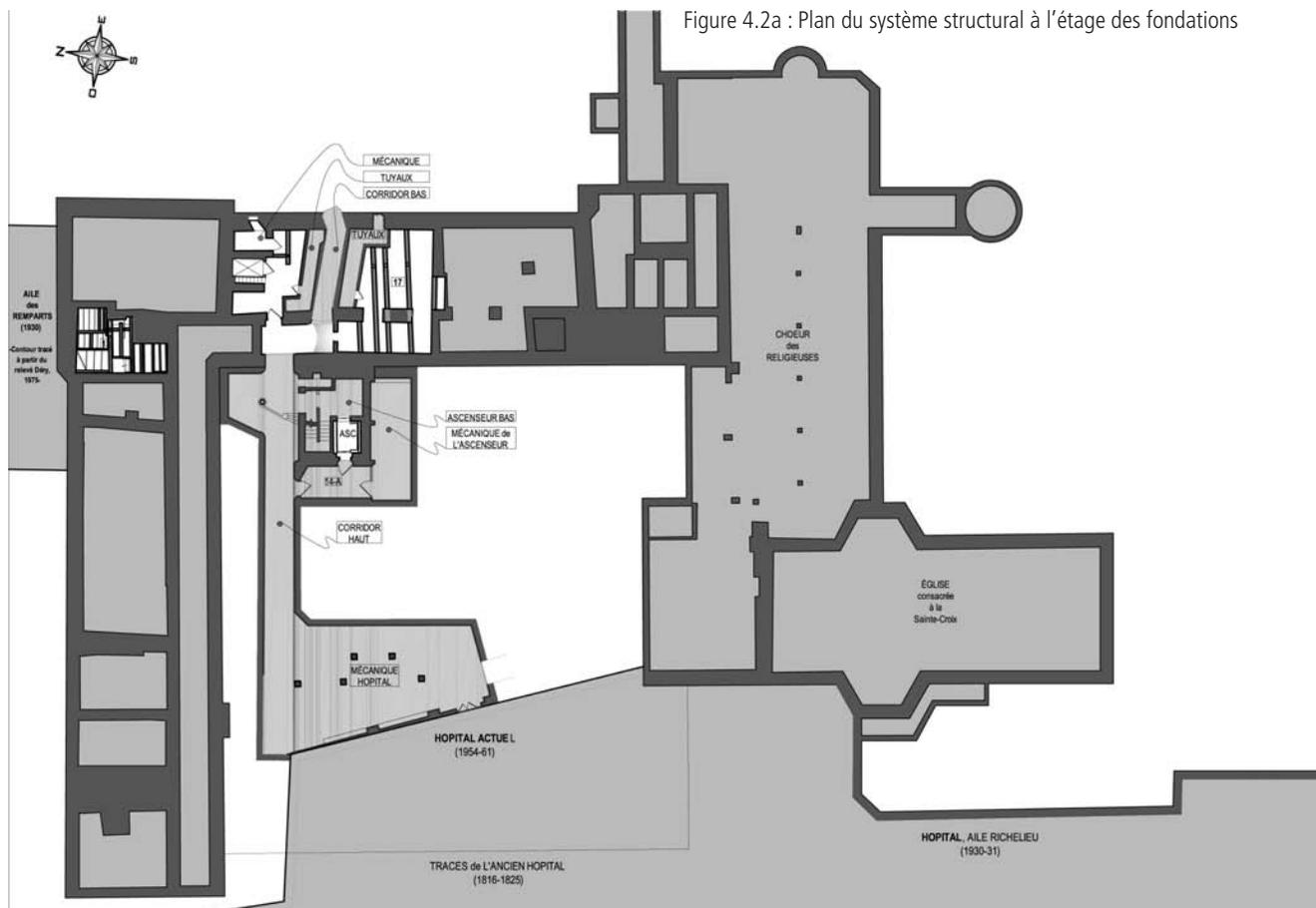


Figure 4.2a : Plan du système structural à l'étage des fondations

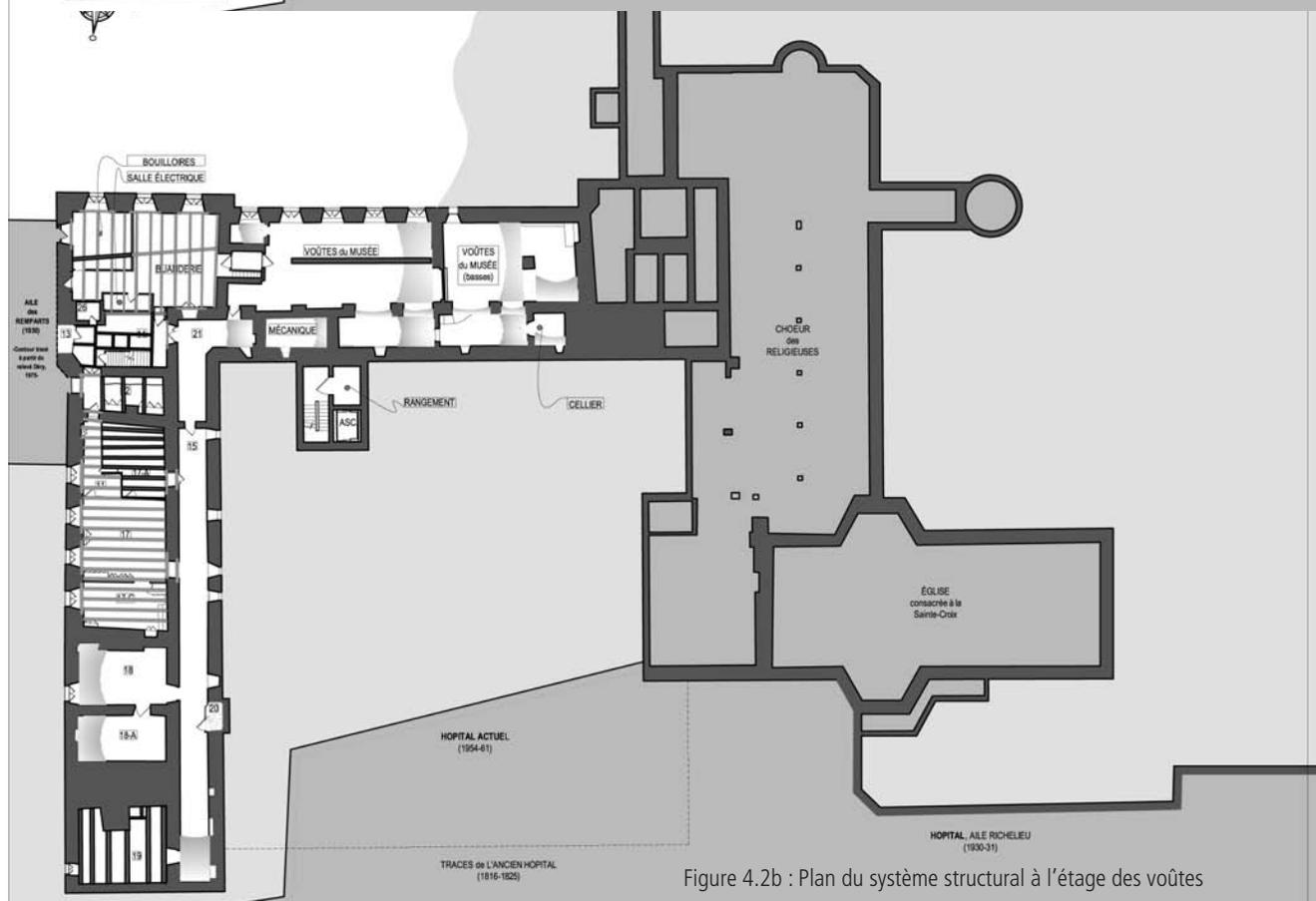


Figure 4.2b : Plan du système structural à l'étage des voûtes

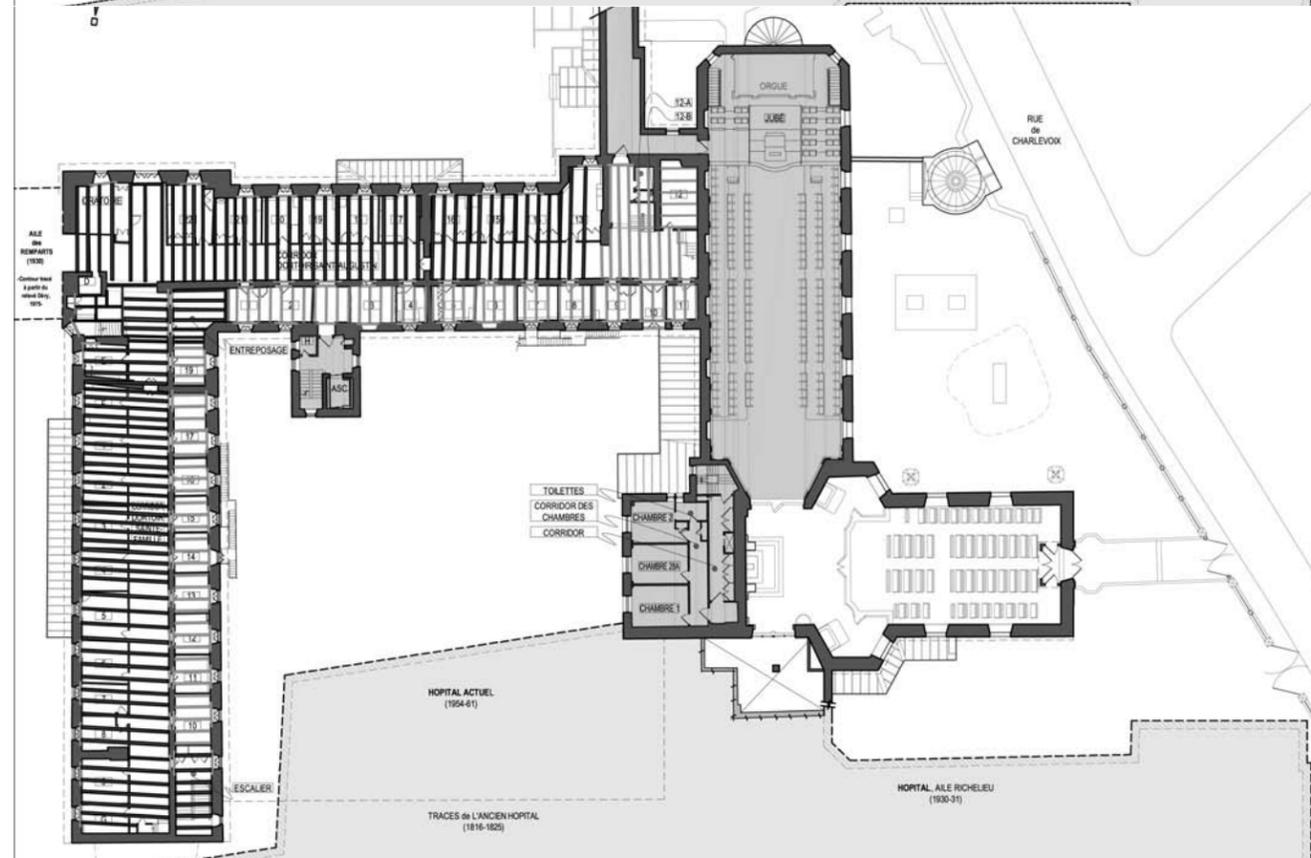
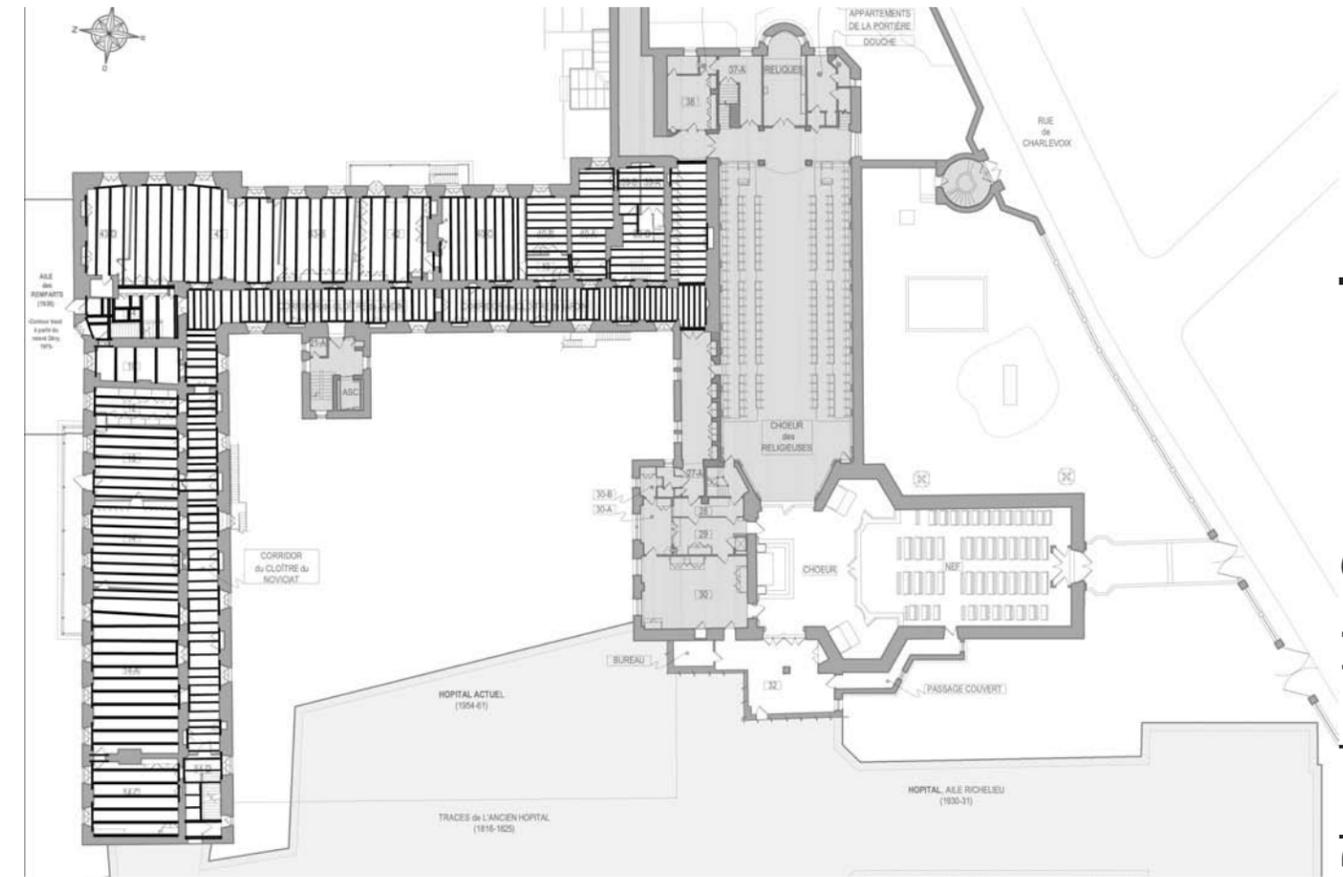
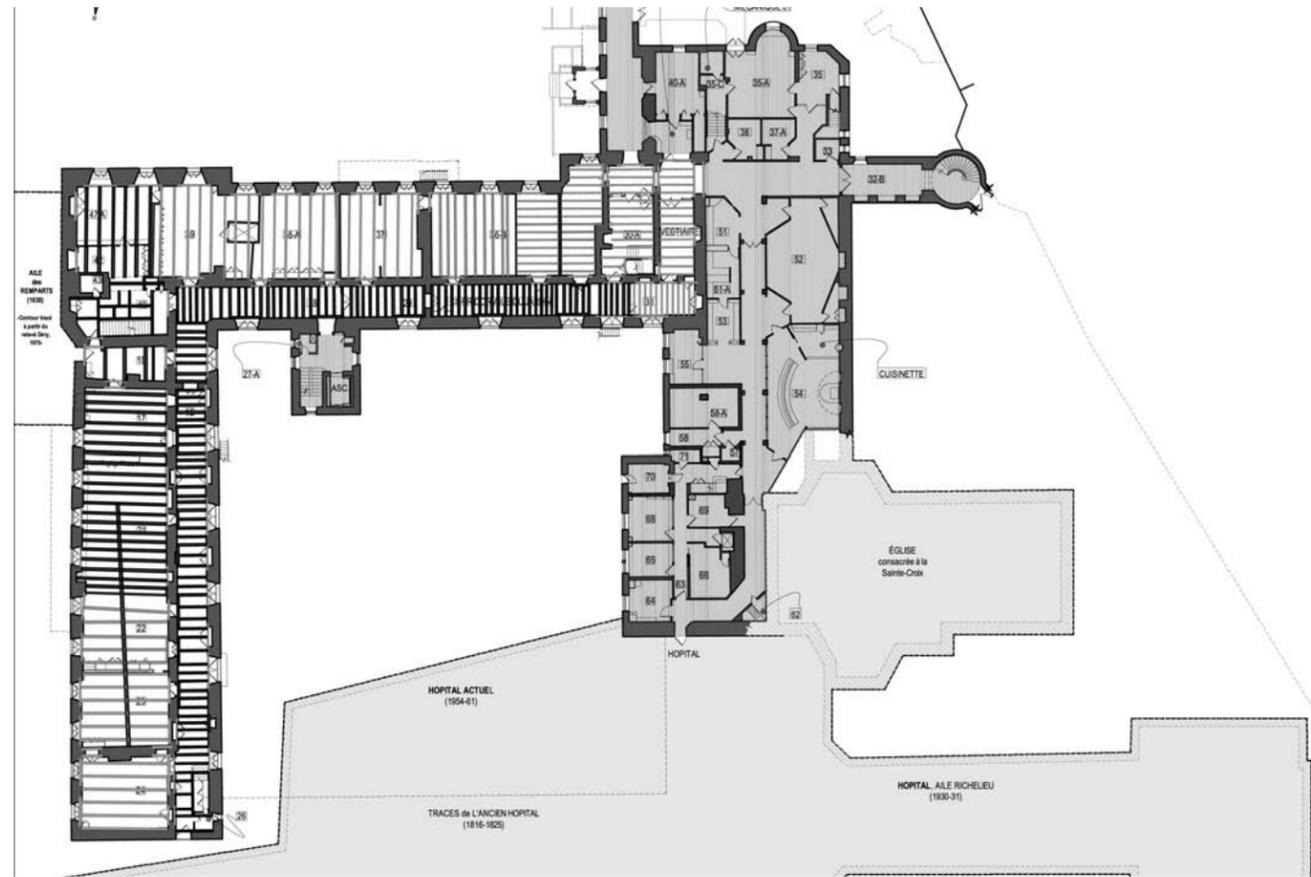


Figure 4.2c : Plan du système structural à l'étage des parloirs
Figure 4.2d : Plan du système structural à l'étage de la communauté
Figure 4.2e : Plan du système structural à l'étage des chambres

À l'exception du hall autour de l'escalier du pavillon d'angle qui comprend des poutres moulurées, et la salle 19, toutes les pièces du noviciat et du pavillon d'angle sont construites avec des poutres équarries à la main dont les sections sont d'environ 240mm x 280mm. L'espacement est de 815mm de centre à centre pour le noviciat. Celles du pavillon d'angle ne pouvant être vérifiées, leurs dimensions et leurs espacements sont hypothétiques et déduits à partir de la localisation des poutres au niveau au-dessus. Seule la poutre maîtresse de la buanderie est observable. Son angle est probablement occasionné par l'installation du monte-charge.

Niveau 1, étage des parloirs

La datation des murs et composantes du monastère, réalisée en 2006, a démontré que l'étage des parloirs avait été considérablement modifié avec la démolition de murs et foyers. Ces murs jouaient un rôle structural de contreventement, en plus de composer des espaces intérieurs aux proportions plus régulières. Les cloisons porteuses démolies ont été remplacées par des poutres d'acier.

Les poutres de bois qui supportent le plafond démontrent une assez grande variété de dimensions et espacements. On constate que l'espacement de centre à centre est plus important pour les poutres dans les pièces alors que celles dans le corridor sont plus serrées. Cet espacement plus large dans les pièces survient alors que les poutres comportent une aire de section plus grande.

Dans l'aile du Noviciat, nous observons, là où se trouvent les traces hypothétiques de l'ancienne cuisine, une rupture de la régularité des espacements entre les poutres.

Une longue poutre d'acier traverse l'aile du Noviciat sur trois pièces (21,22,23), sans affecter la quatrième (salle 17). La position de cette poutre ne correspond pas à l'emplacement d'un mur de refend porteur, mais elle remplace deux murs porteurs en maçonnerie, perpendiculaire à la pièce d'acier. Elle semble tenter de compenser l'affaiblissement structural découlant de ces interventions successives. Par ailleurs, la pièce d'acier se termine au niveau d'une cloison à l'étage supérieur, laissant penser qu'elle servait à consolider ponctuellement la structure en fonction d'un usage précis à l'étage au-dessus. (Fig. 4.2c)

Niveau 2, étage de la communauté

À cet étage, les poutres ne sont pas apparentes, mais cachées par des lambris de bois ou des carreaux acoustiques plus récents. La seule exception se trouve dans la pièce de l'escalier du pavillon d'angle. La structure indiquée est hypothétique, elle est induite par la disposition des poutres aux étages inférieurs et supérieurs, mais les finis des plafonds en bois permettent d'identifier le sens des poutres. (Fig. 4.2d)

Niveau 3, étage des chambres

L'étage des chambres est composé différemment des deux étages intérieurs; le corridor est central, entre deux rangées de chambres au lieu d'être périphérique le long de la cour intérieure. L'emplacement des poutres et l'ensemble de la structure sont relativement plus réguliers à l'exception du pavillon d'angle.

Les poutres situées dans le pavillon d'angle présentent un plus grand espacement de centre à centre. Il est possible que cela découle de la suppression du mur porteur qui encadrerait l'escalier du pavillon d'angle. On trouve deux poutres d'acier qui ont été installées afin de remplacer la cloison de maçonnerie structurale correspondante au

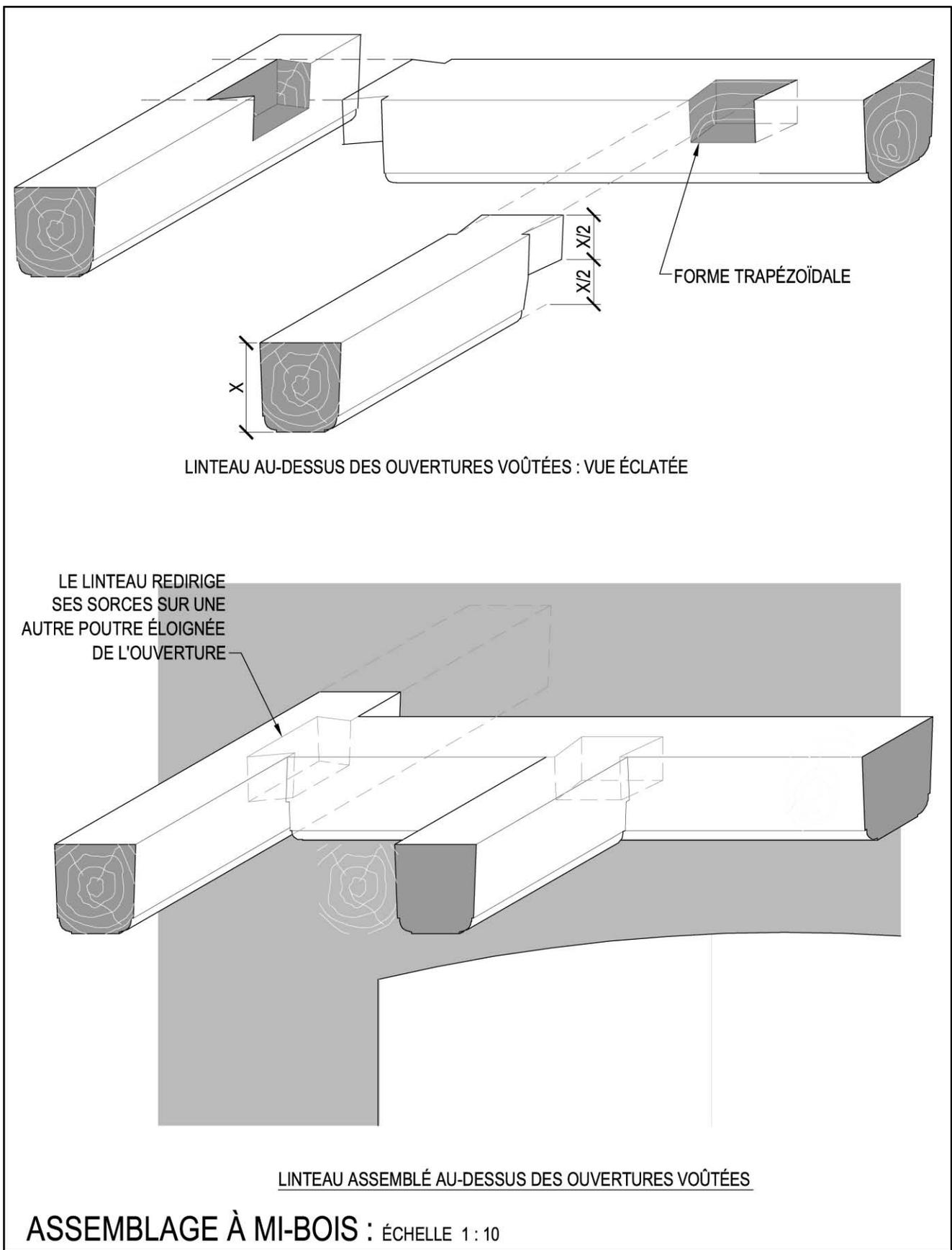


Figure 4.3 : Assemblage des poutres

mur de refend de l'aile du Jardin. Ces poutres sont cachées dans un caisson en maçonnerie et qui sépare le mur de maçonnerie. Le pavillon d'angle a été remplacé par deux poutres d'acier. (Fig. 4.2b)

Pour ce qui est du noviciat, les poutres sont apparentes dans le corridor central et cachées dans les chambres. Le plan illustre une variation dans l'espacement des poutres là où se trouvent les traces hypothétiques de l'ancienne cuisine, c'est-à-dire dans l'agrandissement de l'aile du noviciat en 1739. (Fig. 4.2e)

Les détails des poutres

Datation des poutres : A priori, il faut assumer que les poutres qui se trouvent à travers le monastère datent du rétablissement de 1756-57. On peut cependant noter que certaines poutres semblent plus anciennes, puisqu'au niveau du rez-de-chaussée du noviciat, il y a des pièces de bois qui montrent des traces d'incendie, soit celui de 1755. (photo de traces de brûlures)

Cette observation corrobore la formulation des contrat de construction de 1756-57 qui emploie le mot « rétablir » suggérant que le monastère, et en particulier une partie de sa structure, n'a pas entièrement été détruit en 1755. Des murs de maçonnerie et des poutres auraient survécu pour être intégrés à la reconstruction immédiate entre 1755 et 1757. C'est dans ce sens que l'on peut par parler d'un rétablissement de l'édifice du XVIIe siècle plutôt que d'une nouvelle construction, ou d'une reconstruction selon l'ordonnance du projet original. Les ailes du Jardin et du Noviciat sont apparemment conformes dans leur forme et composition au projet original de l'architecte de Lajouë, mais une partie de sa structure serait du XVIIe siècle. Cette hypothèse mérite une recherche archéologique, dont un test de datation qui pourront guider la mise en valeur des vestiges les plus anciens.

Types

Le type portant des poutres comprend une section de forme trapézoïdale ainsi que des moulures en quart-de-rond pour les deux arêtes du bas. Les dimensions générales varient, mais il y a une récurrence dans ces variations de sorte que la poutre de petite portée est utilisée essentiellement dans les corridors entre le mur extérieur et le mur de refend. La poutre longue portée comporte une aire de section plus importante (hauteur et largeur plus grande) et est utilisée dans les pièces.

L'espacement type des poutres

L'espacement de centre à centre des poutres de longue portée est habituellement plus important que celles de courte portée. On constate des variations entre les ailes et les étages dans l'espacement entre les poutres.

Pavillon d'angle et escalier du pavillon d'angle =	1350mm (4 1/3 Pied français)
Ancienne cuisine (Aile du noviciat) niveau 1 et 3=	1110mm (3,5 Pied français)
Aile du Noviciat niveau 1 et 3 (hors cuisine)=	830mm (2,5 Pied français)
Aile du Jardin niveau 1=	1125mm (3,5 Pied français)
Aile du Jardin niveau 3=	970mm (3,0 Pied français)

Assemblage mi-bois : toutes les poutres se rejoignent entre elles selon ce type d'assemblage. Il est fortement possible que la forme vue en plan soit trapézoïdale afin d'éviter le retrait des poutres. (Fig. 4.3)

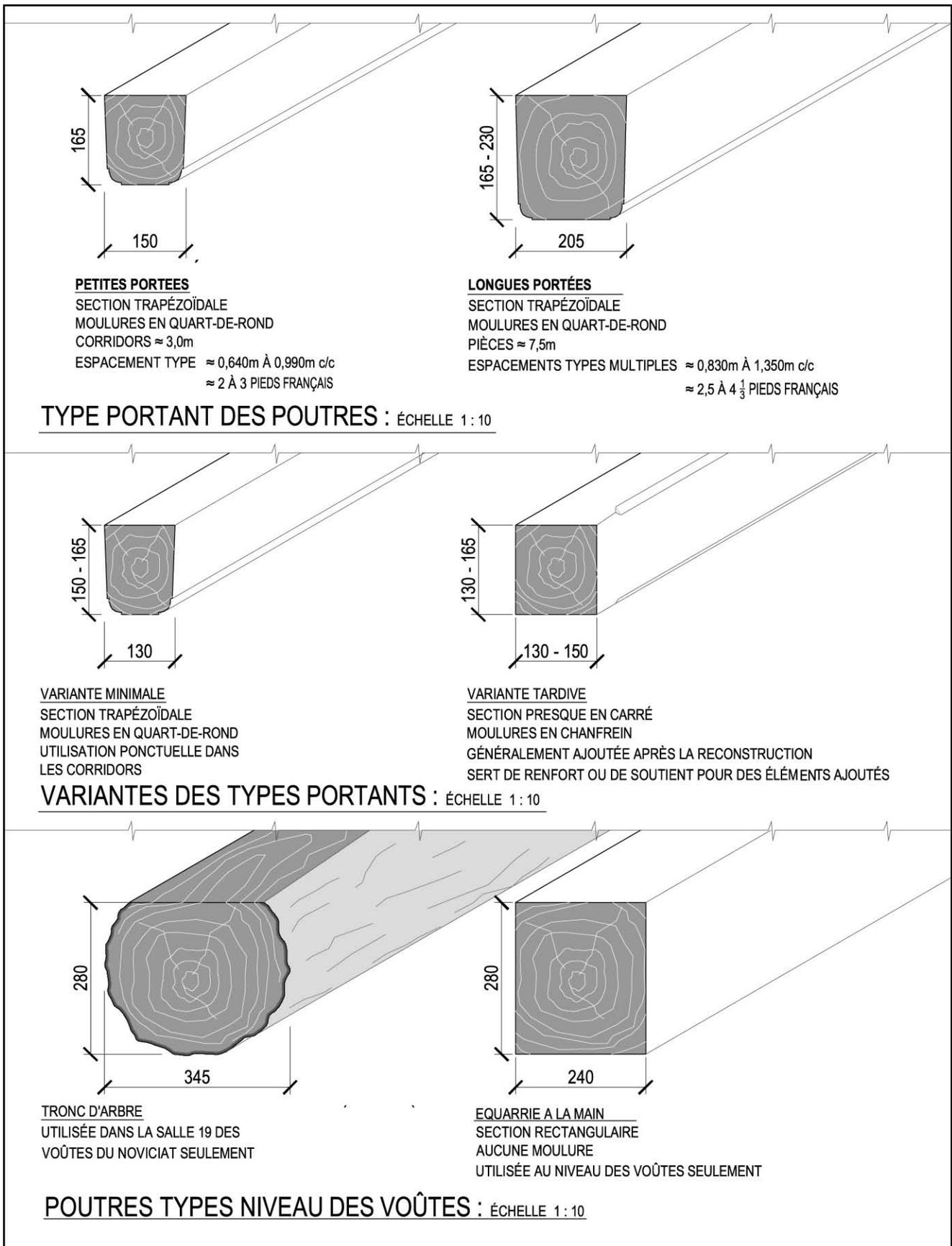


Figure 4.4 : Type de poutres en coupe

Pour ce qui est de la variante tardive, caractérisée par sa section rectangulaire et ses moulures en chanfrein, elle est utilisée ponctuellement pour des ajustements et des modifications réalisées au fil du temps.

Les poutres de troncs d'arbres sont utilisées seulement dans les voûtes du noviciat (salle 19). Une étude de dendrochronologie a conclu que ces troncs dataient de 1755 et qu'ils ne pouvaient pas remonter à 1739. Les poutres semblables sous la voûte de l'aile du Jardin n'ont pas pu être analysées parce que trop détériorées. Pour ce qui est des poutres équarries à la main, elles se retrouvent aussi au niveau des voûtes dans toutes les pièces non voûtées à l'exception de la pièce de l'escalier du pavillon d'angle qui comprend des poutres moulurées en quart-de-rond. Les poutres équarries à la main ont une aire de section plus importante, ce qui leur permet un plus grand espacement. (Fig. 4.4)

Adaptations : Lorsqu'une poutre a été sectionnée, et qu'elle nécessite maintenant d'être rallongée, nous observons l'utilisation de deux solives clouées à la poutre, chacune de chaque côté de cette dernière. Cette technique est simple, mais alourdit la logique structurale puisqu'elle n'est pas inscrite dans une idée de continuité du système en place. (photo d'une adaptation)

Les poutres en « I », selon leurs dimensions, rejoignent les poutres soit sur toute leur hauteur, soit selon la méthode à mi-bois. Dans une tentative de renforcer la structure, la poutre d'acier se positionnera sous les poutres de bois, perpendiculairement à celles-ci, afin de leur servir d'appui en réduisant leur portée. Cette méthode permet de garder l'intégrité des poutres de bois lorsqu'elles ne suffisent plus.

La variante tardive, dans son assemblage, démontre la différence de son rôle. Dans le cas illustré, alors que les poutres de type à quart-de-rond soutiennent le platelage, cette variante n'y touche même pas. Sa fonction exacte dépend de chaque détail, mais elle semble jouer un rôle de lien entre deux éléments et gérer des forces en tension. (Fig. 4.5)

Linteaux : Les linteaux sont regroupés en deux types : les linteaux exposés et les linteaux cachés. (2 photos de chacun des types de linteau)

Le linteau caché s'appuie directement sur les murs en maçonnerie porteuse, alors que les linteaux exposés transfèrent leurs charges sur les poutres à leurs extrémités avec un assemblage à mi-bois. Les linteaux exposés se retrouvent majoritairement au-dessus des ouvertures circulaires du cloître alors que les linteaux cachés se retrouvent dans tous les autres cas.

Lorsque supportés par la pierre, les linteaux ont un appui d'environ 1 pied français (320mm) dans la maçonnerie. Il est aussi possible que le linteau principal soit désaxé par rapport aux linteaux secondaires afin de rattraper les variations d'épaisseur des murs porteurs. (Fig. 4.6)

Pour ce qui est des ouvertures pratiquées dans les murs porteurs, la maçonnerie y est soutenue par des linteaux visibles et cachés. Les linteaux visibles donnent l'impression de lattes de finition alors que les linteaux cachés d'autres cas ils sont cachés par du plâtre afin de reprendre la finition du plafond aussi en plâtre.

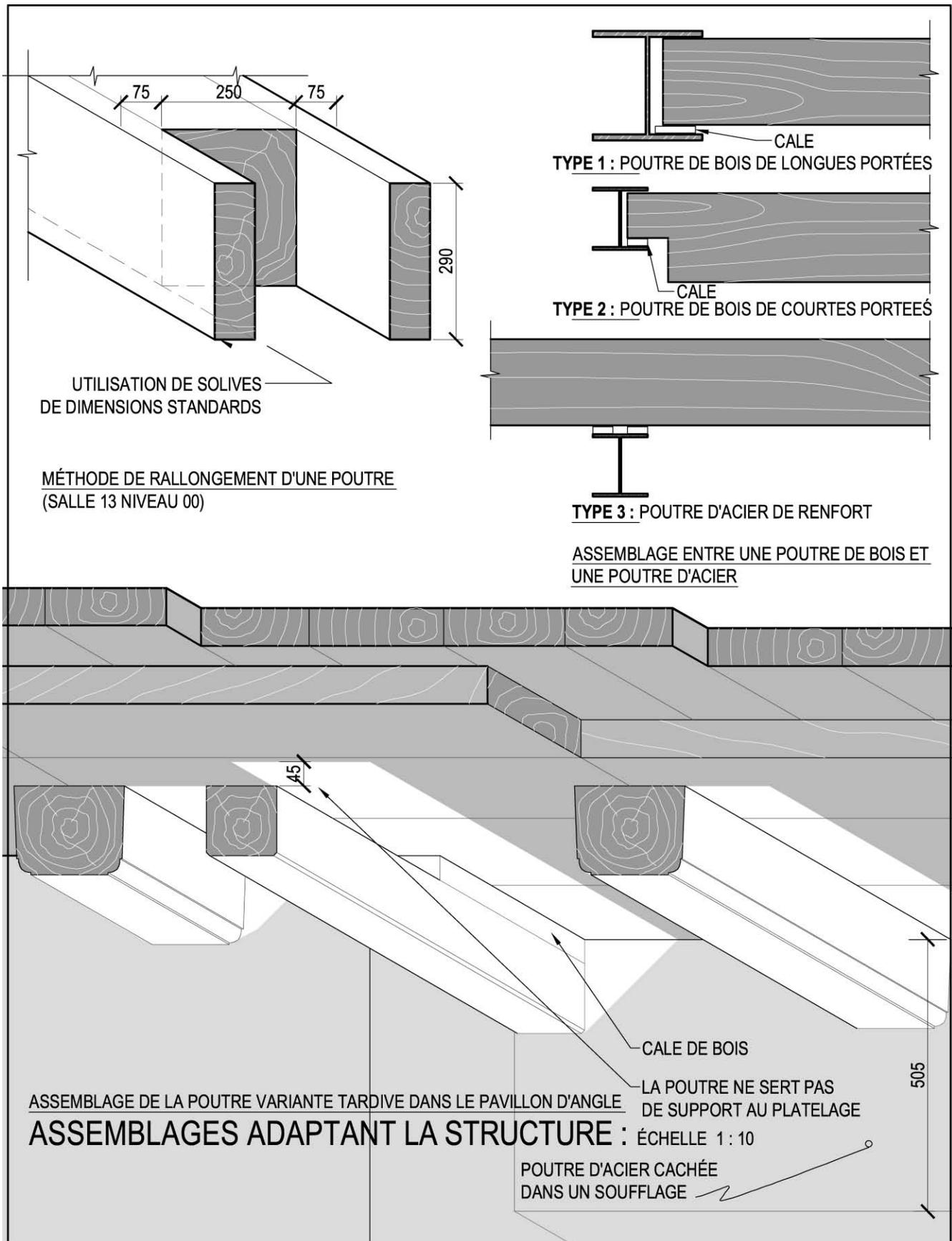
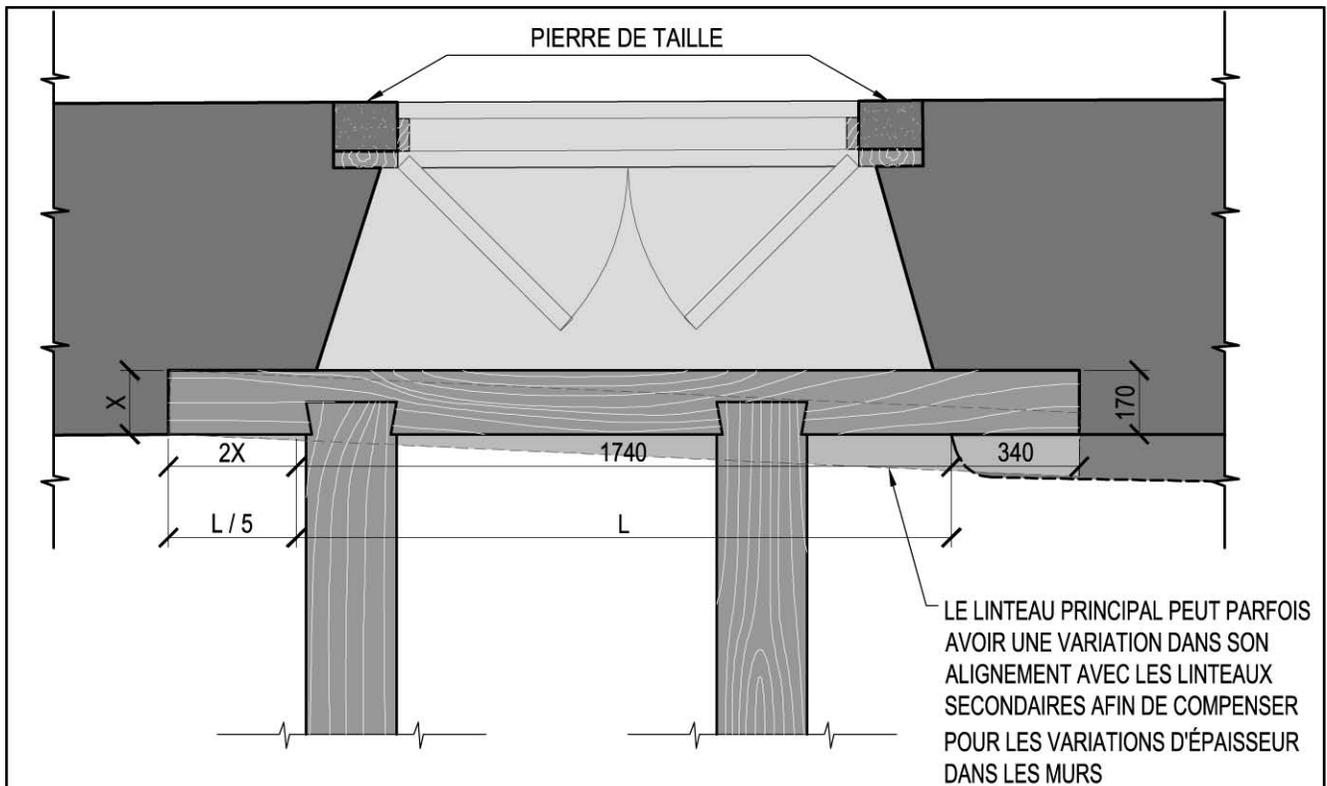


Figure 4.5 : Adaptation des poutres



CONSTRUCTION TYPE DES LINTEAUX CACHÉS : PLAN DE L'ASSEMBLAGE
ÉCHELLE 1 : 20

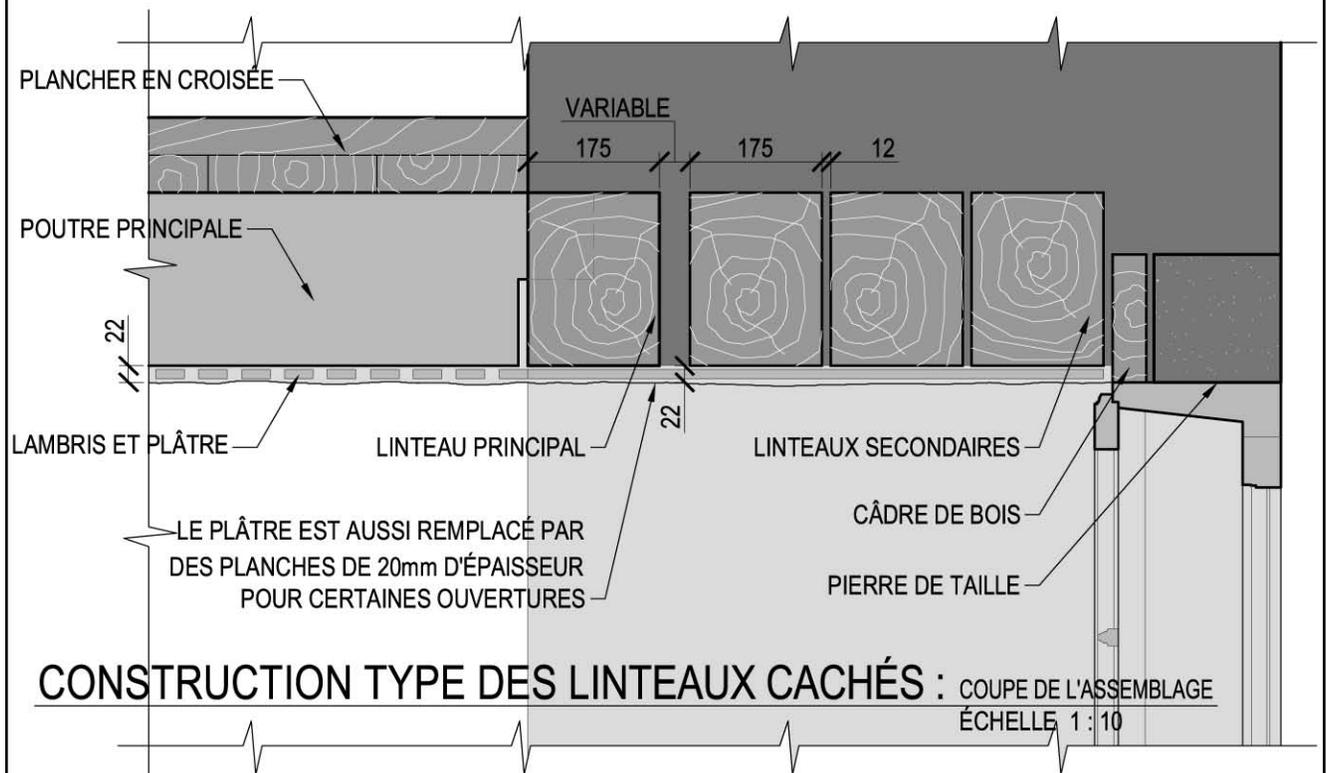
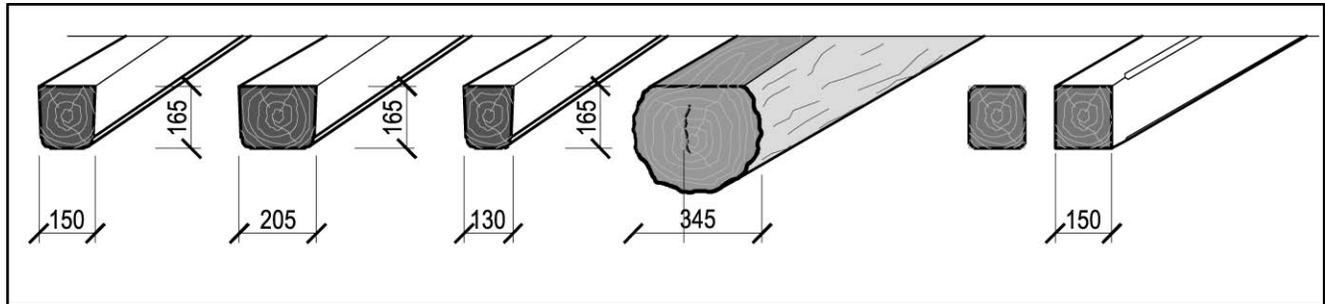
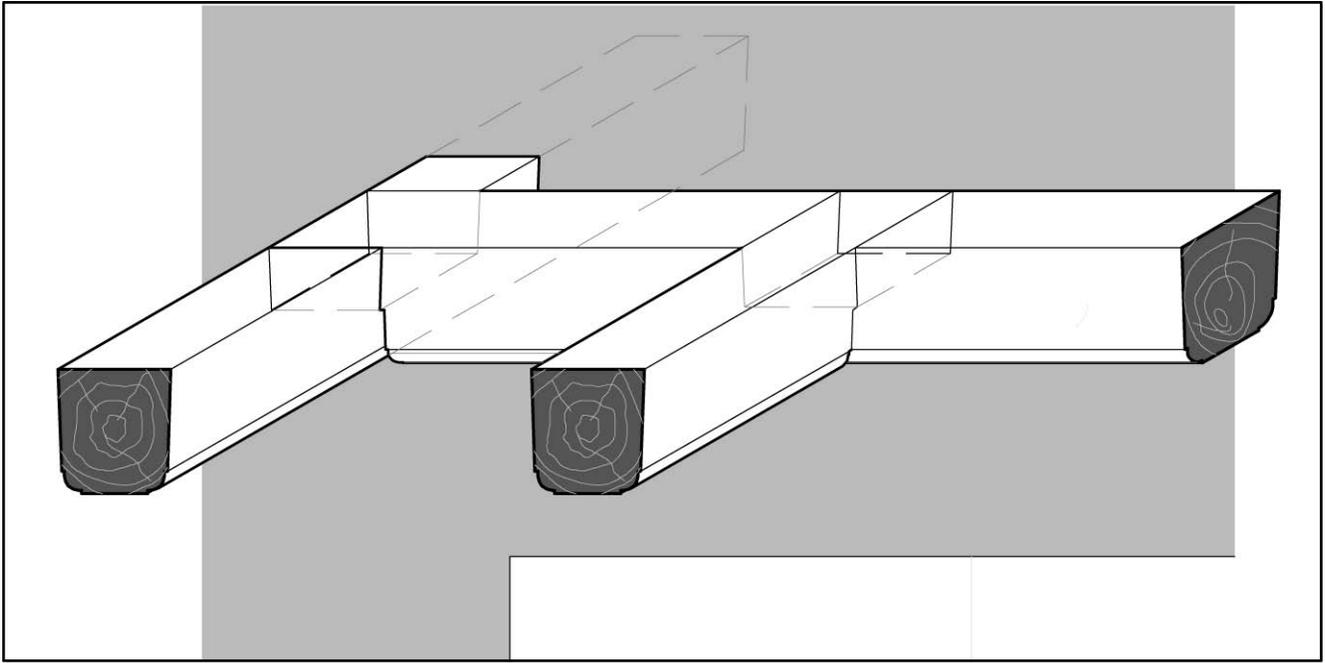
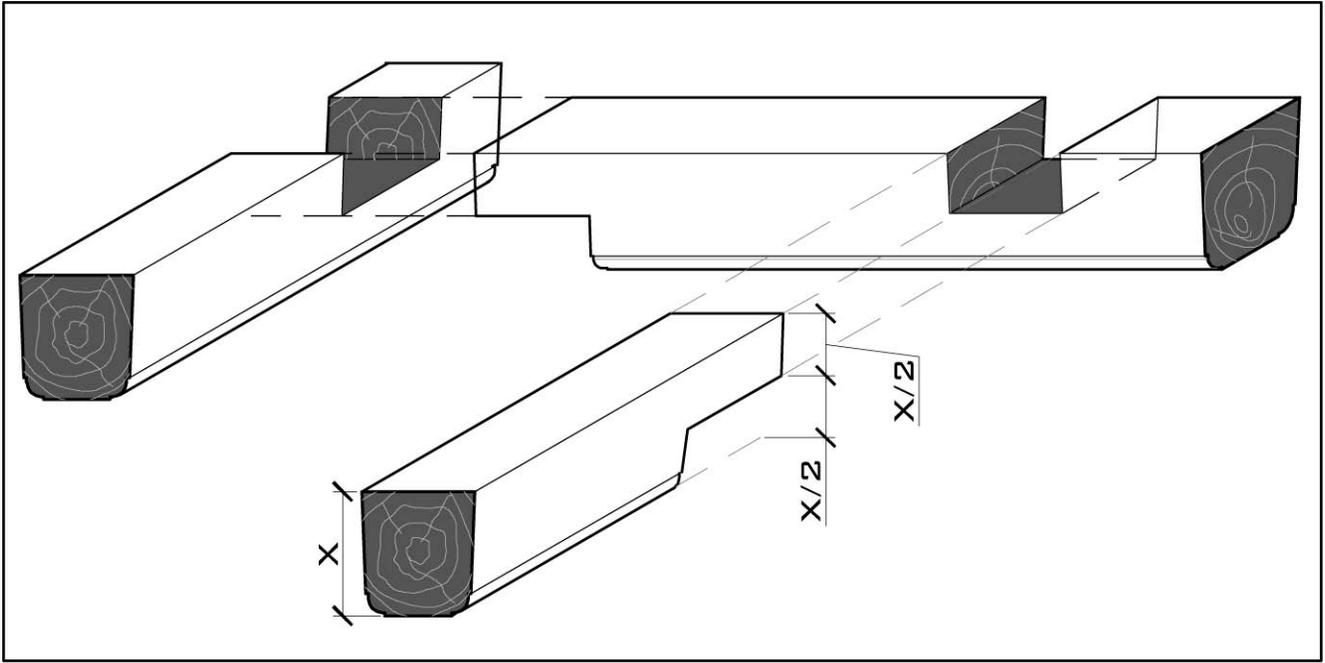


Figure 4.6 : Assemblage des poutres et d'un linteau au dessus d'une fenêtre





4.2 Les fermes du toit

Une structure massive en bois

Les fermes qui supportent la toiture des ailes du Jardin et du Noviciat sont constituées de pièces de bois massif assemblé à l'origine avec des tenons et mortaises. En coupe, chaque ferme s'étire sur presque trois étages; elle commence au niveau des mansardes en définissant un premier étage, et supporte les greniers dont une moitié restent ouverts pour permettre l'entreposage tandis que le dernier niveau présente un assemblage complexe afin d'assurer la solidité structurale du toit. (Fig. 4.7, 4.8a/b)

Fermes de toiture : La charpente de bois de la toiture du monastère, dans les greniers des ailes du jardin et du noviciat est originale, mais le relevé plus détaillé démontre que la plupart des fermes ont été modifiées.

Fermes Types Jardin : L'angle entre les deux chevrons est légèrement variable, mais se situe entre cinquante-trois et cinquante-cinq degrés (53-55°). Ce type d'origine comprend les jambes de force, et toutes les membrures sont mortaisées. De plus, le haut et le bas du poinçon comportent un renflement. Ce type de ferme est désormais minoritaire puisque la majorité de la structure de la toiture a été transformée au cours du temps. De ces modifications, nous remarquons l'ajout d'un renfort métallique entre l'entrait et le chevron. (Fig. 4.9)

Autres fermes retrouvées dans l'aile du Jardin : nous pouvons noter quatre variations découlant des modifications au ferme type d'origine.

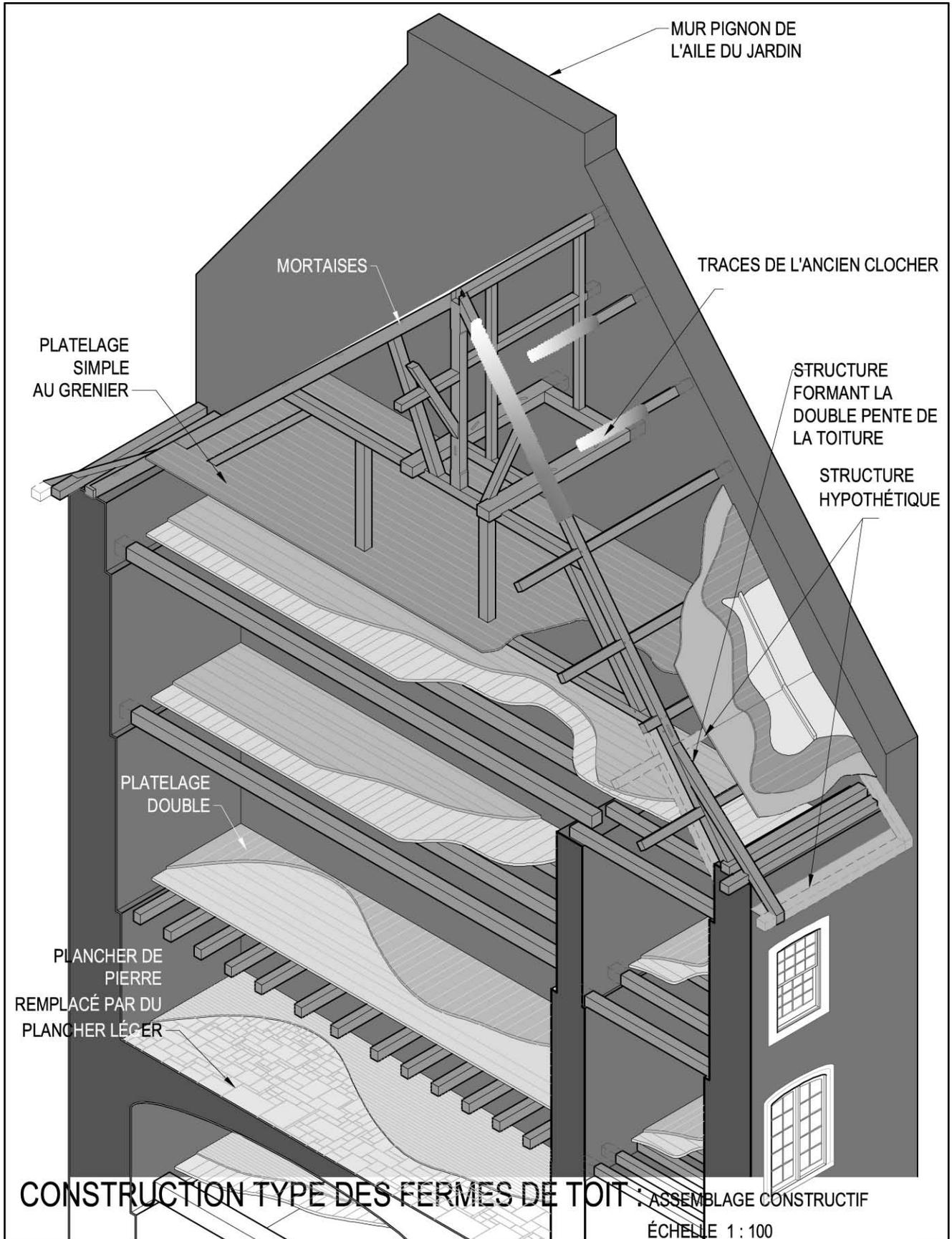
Les détails des pièces et de l'assemblage

Pavillon sud de l'aile du Jardin : Les fermes du pavillon sud sont plus larges pour permettre la continuité de la ligne faîtière et de l'angle de la pente du toit vers le cloître tout en ayant une portée plus grande. En revanche, cette prouesse nécessite l'utilisation de deux poteaux. Cette ferme provient de la conception d'origine.

Première ferme du pavillon sud de l'aile du Jardin: La première ferme du pavillon sud reprend la même forme et composition que la ferme type de l'aile du Jardin sur laquelle est simplement greffée une structure afin de permettre d'augmenter l'envergure de la toiture pour s'adapter à la profondeur plus grande du pavillon du corps central. Cela se traduit par une toiture aux pentes asymétriques.

Ferme ajustée pour un clocher : La ferme ajustée pour un clocher est une variation de la ferme agrandie. Les poteaux et les points d'ancrage des jambettes sur le faux entrait y sont déplacés. Ces modifications permettent d'accueillir les deux poutres massives composant la base d'un clocher.

Ferme surélevée : Le dernier type de ferme provient d'une modification de la ferme type d'origine. Dans ce cas, le but du changement vise à dégager un espace vertical pour faciliter la circulation. Nous notons ainsi la disparition des poteaux et des jambes de force. De plus, les jambettes et le poinçon sont sciés au bas afin de les raccourcir de près de un pied actuel (300mm). Par contre, l'ancrage de ces mêmes membrures les liant aux chevrons demeure intact. Pour ce qui est du faux entrait, il est remplacé par deux solives de part et d'autre de ces membrures. (Se référer au détail « A » accompagnant la représentation de la ferme surélevée).



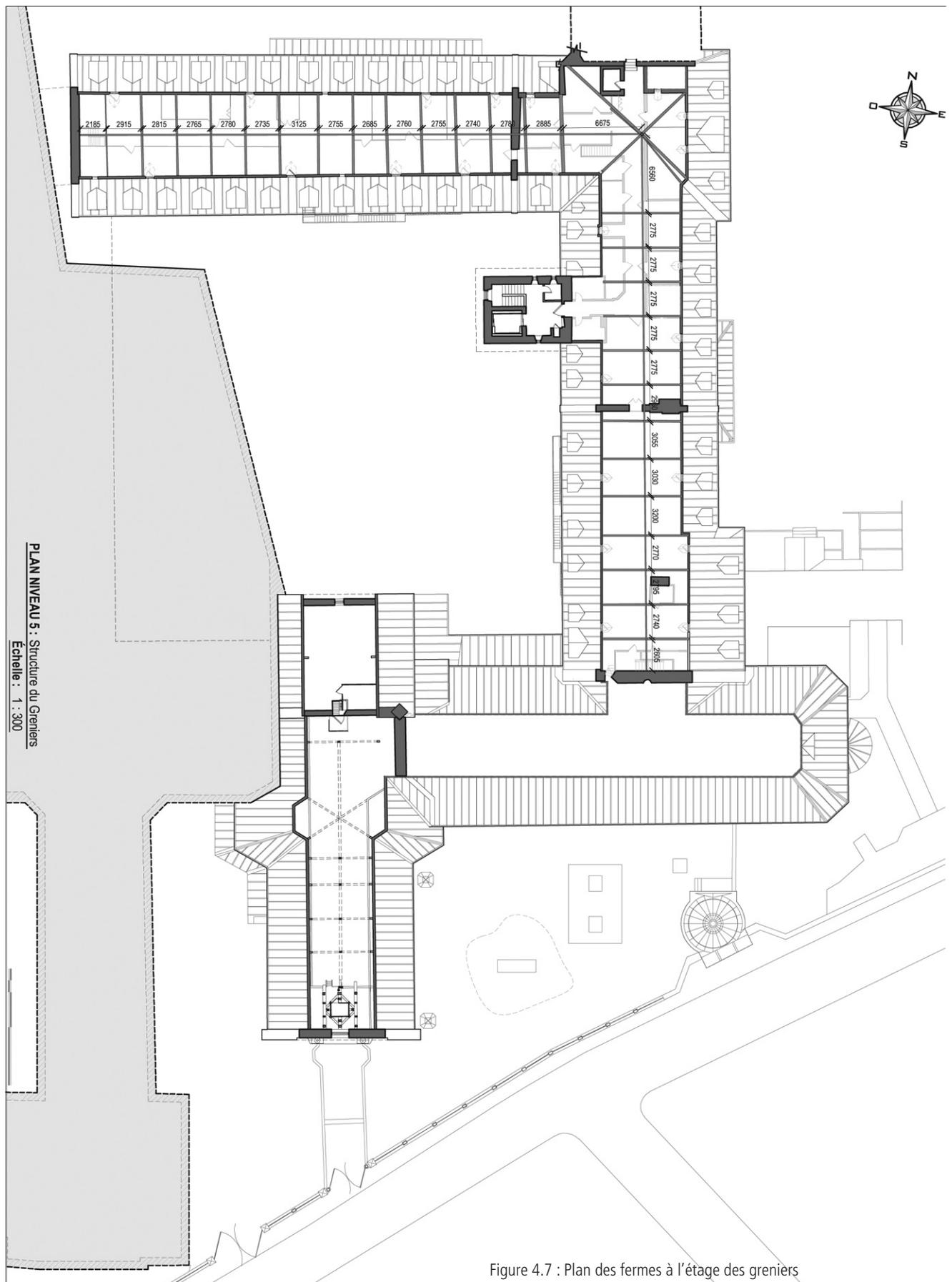
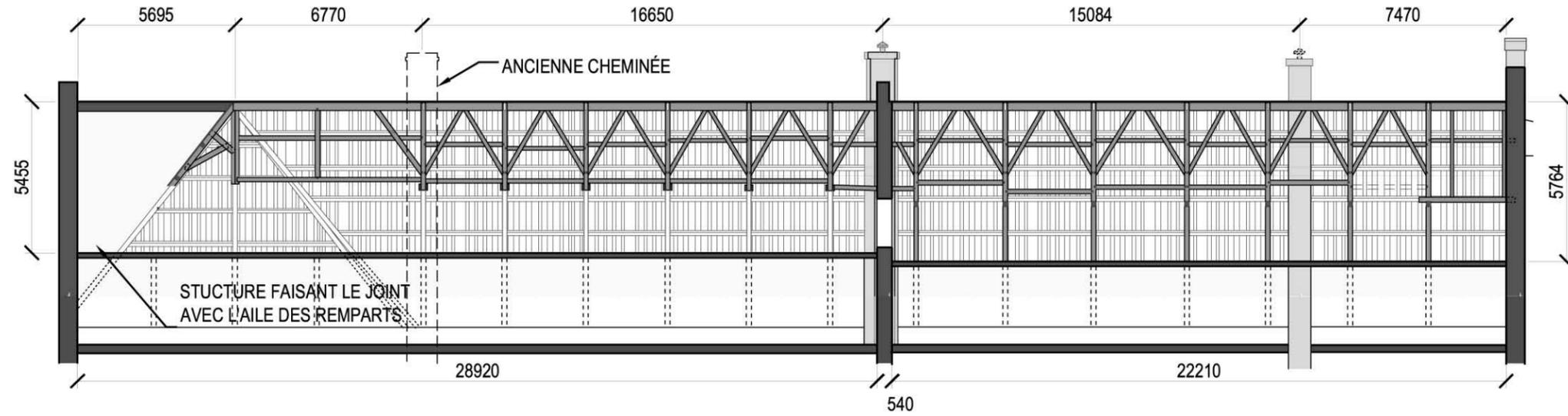
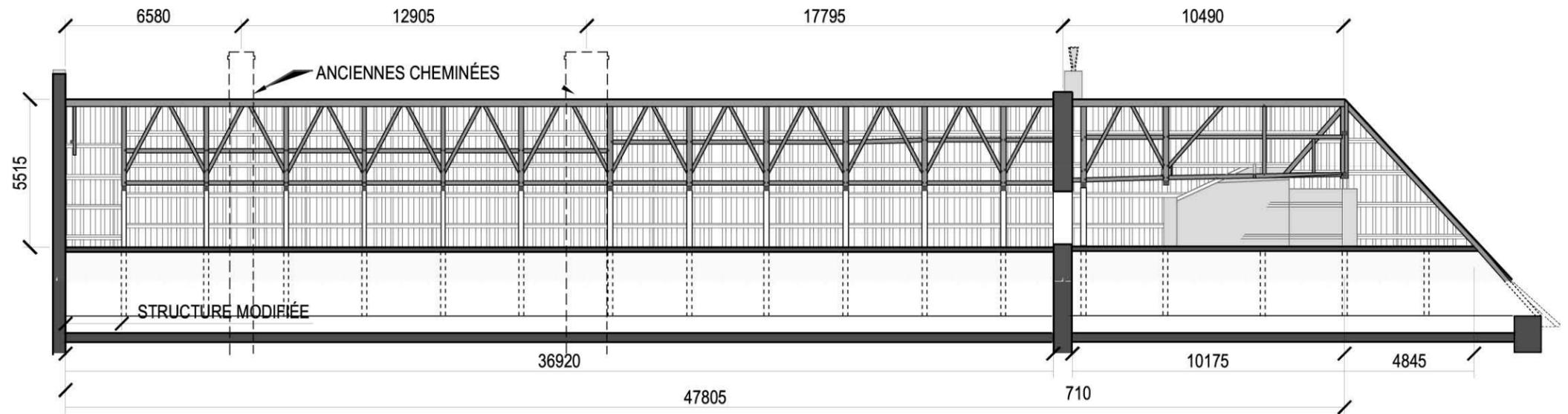


Figure 4.7 : Plan des fermes à l'étage des greniers



COUPE LONGITUDINALE DU GRENIER DE L'AILE DU JARDIN: ASSEMBLAGE DES FERMES DE TOIT
ÉCHELLE 1 : 200



COUPE LONGITUDINALE DU GRENIER DE L'AILE DU NOVICIAT: ASSEMBLAGE DES FERMES DE TOIT
ÉCHELLE 1 : 200

Planche 15 : Coupe des toits et des fermes

Figure 4.8a : coupe / élévation des fermes sur l'aile du Jardin
Figure 4.8b : coupe / élévation des fermes sur l'aile du Noviciat

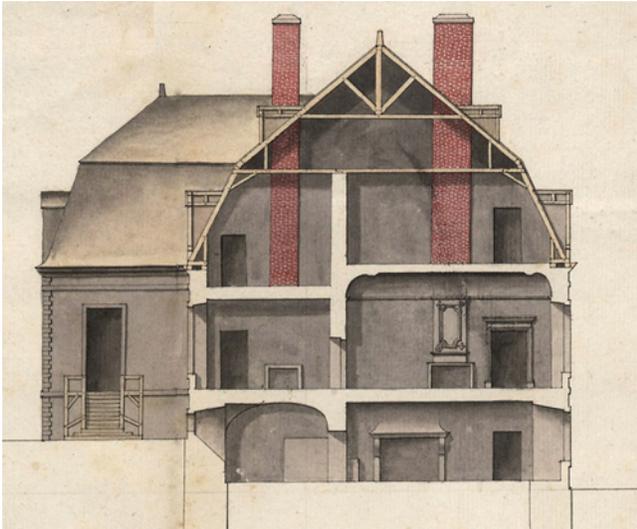


Figure 4.7a : Palais de l'intendant, Québec, 1716, coupe et détail des fermes

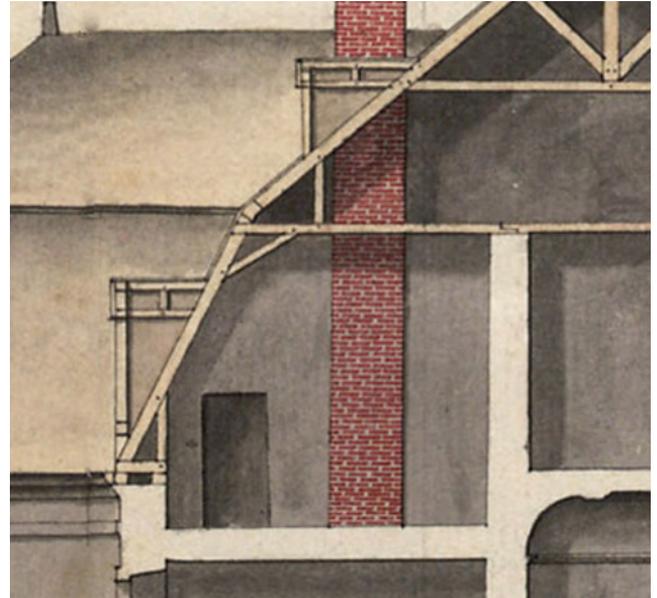


Figure 4.7b : Palais de l'écèché, Québec, coupe et détail des fermes

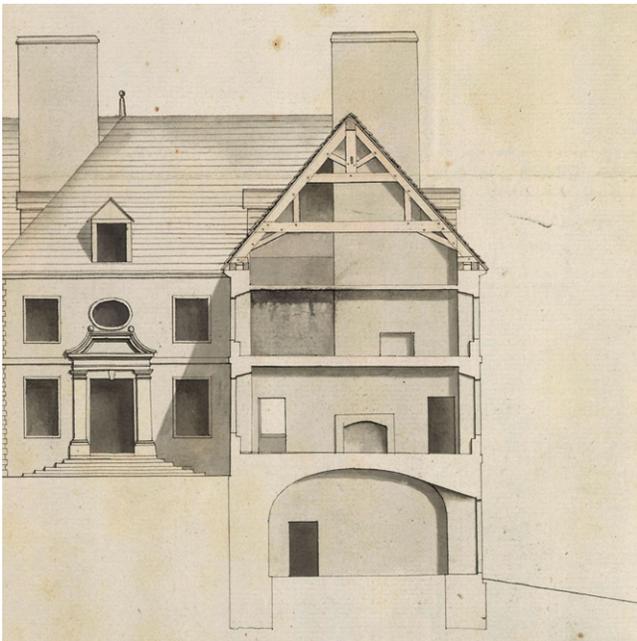
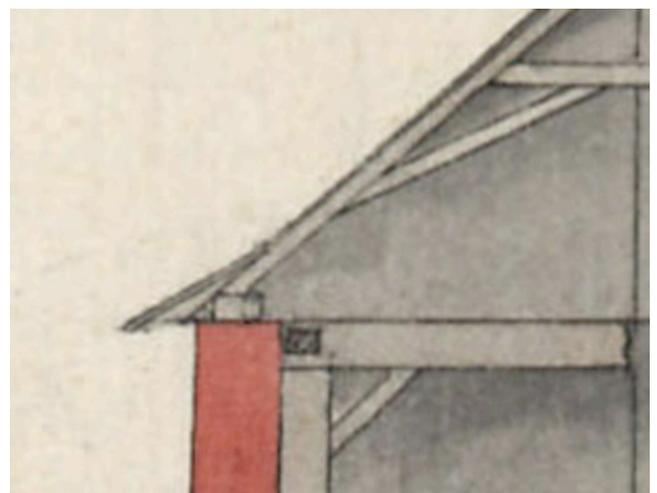
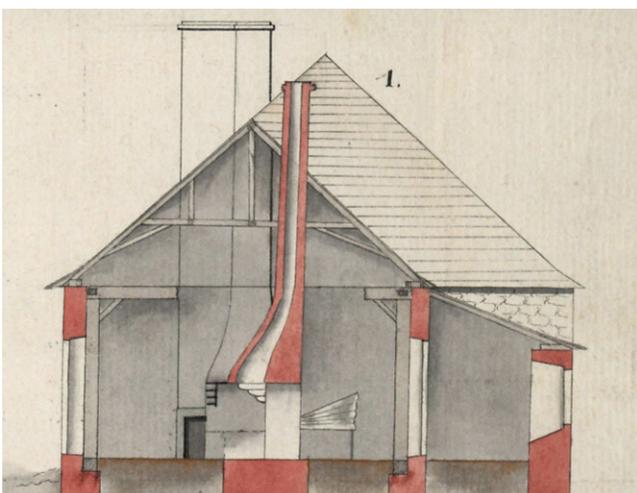
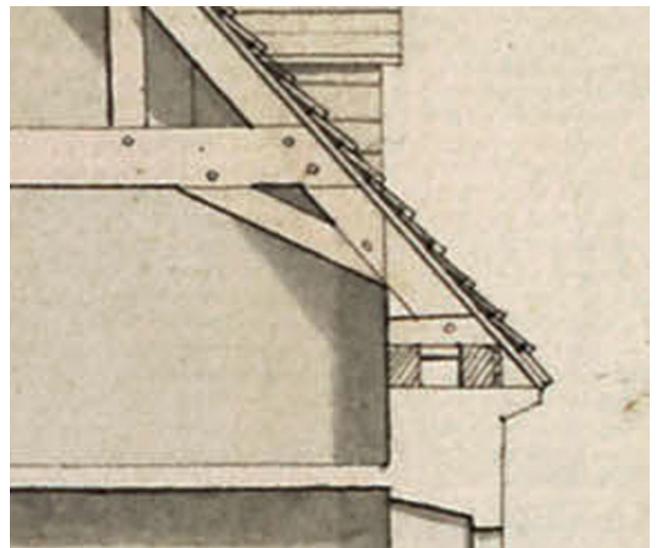


Figure 4.7c : Forge dy Roy, Québec,, coupe et détail des fermes



La ferme type de l'aile du Noviciat

Les fermes de l'aile du Noviciat sont entièrement modifiées afin de dégager un espace vertical pour la circulation, comme dans le cas de la ferme surélevée de l'aile du Jardin. (photo du poinçon et du faux entrain + photo de renfort avec planches)

Les jambes de force y sont retirées, le poinçon et les jambettes ont été sciés au bas alors que les mortaises du haut sont intouchées. En revanche, le faux entrain est toujours utilisé, ce qui différencie cette ferme du type surélevé de l'aile du Jardin. La récupération de cette pièce est plus cohérente dans une idée de la continuité du principe structural. Afin de lier cette pièce au chevron, nous observons l'utilisation de planches clouées à ces deux membrures. De plus, certains faux entrains ont été considérablement endommagés lors de ces transformations, ce qui a obligé de les renforcer par des planches sur leurs côtés. Ces faiblesses apparaissent à l'emplacement des mortaises laissées vides. (Fig. 4.10)

Toutefois, ces mêmes traces nous permettent d'identifier avec certitude la position des membrures retirées. Ainsi, nous pouvons reconstituer ces fermes et conclure qu'elles étaient identiques à la ferme type d'origine retrouvée dans l'aile du Jardin. La structure originale du toit des ailes apparaît ainsi cohérente et unie.

Pour ce qui est de la portée, elle varie selon chaque ferme afin que la toiture s'ajuste aux variations de largeur du corps du bâti. Ces variations soulignent que la composition sérielle et répétitive propre à une structure de toit unie peut révéler dans les détails des ajustements organiques pour chacune des pièces composant la charpente du toit, tout en partageant des principes d'assemblage communs. (Fig. 4.11)

Coupes : (Photo des membrures coupées pour le mur coupe-feu + photo de la rotule d'angle + photo du platelage + photo de la rotule d'angle)

Les murs coupe-feu ajoutés ne servent pas à consolider la structure; en effet, ils sont indépendants et doivent résister en cas d'incendie à la destruction de la charpente. Ils causent parfois une rupture de certaines membrures, ce qui nuit à l'intégrité structurale de la charpente de la toiture et plus particulièrement, dans les contreventements.

Pour ce qui est du platelage, il est double et croisé, ce qui le rend très résistant aux pressions extérieures appliquées directement sur cette partie de la charpente de la toiture. Il est composé de planches emboutées dont la largeur varie entre 6 et 8 pouces (150-250mm).

Les fermes du pavillon d'angle

La structure du pavillon d'angle a été modifiée considérablement, au point où les relations entre les parties semblent inconséquentes. On constate que plusieurs membrures ont disparu pour être souvent remplacées par une multiplicité de solives et de planches. Ces réparations créent une incohérence alourdissant, voire empêchant, la compréhension de la forme structurale et de la logique structurale. Les interventions successives oblitèrent progressivement la signification et le rôle structural de chacune des membrures. Nous ne pouvons aujourd'hui déterminer avec certitude la forme structurale d'origine.

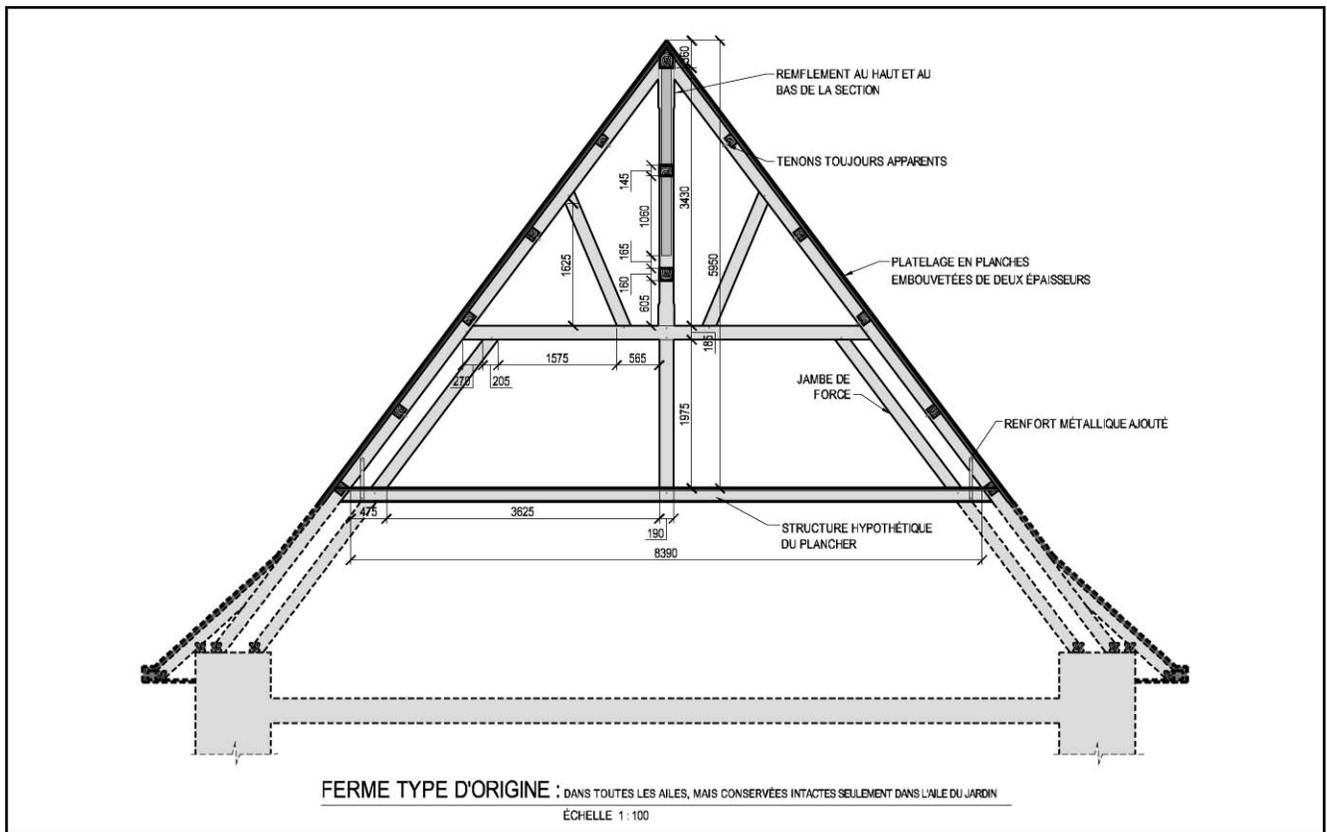


Figure 4.9 : Ferme type de l'aile du Jardin



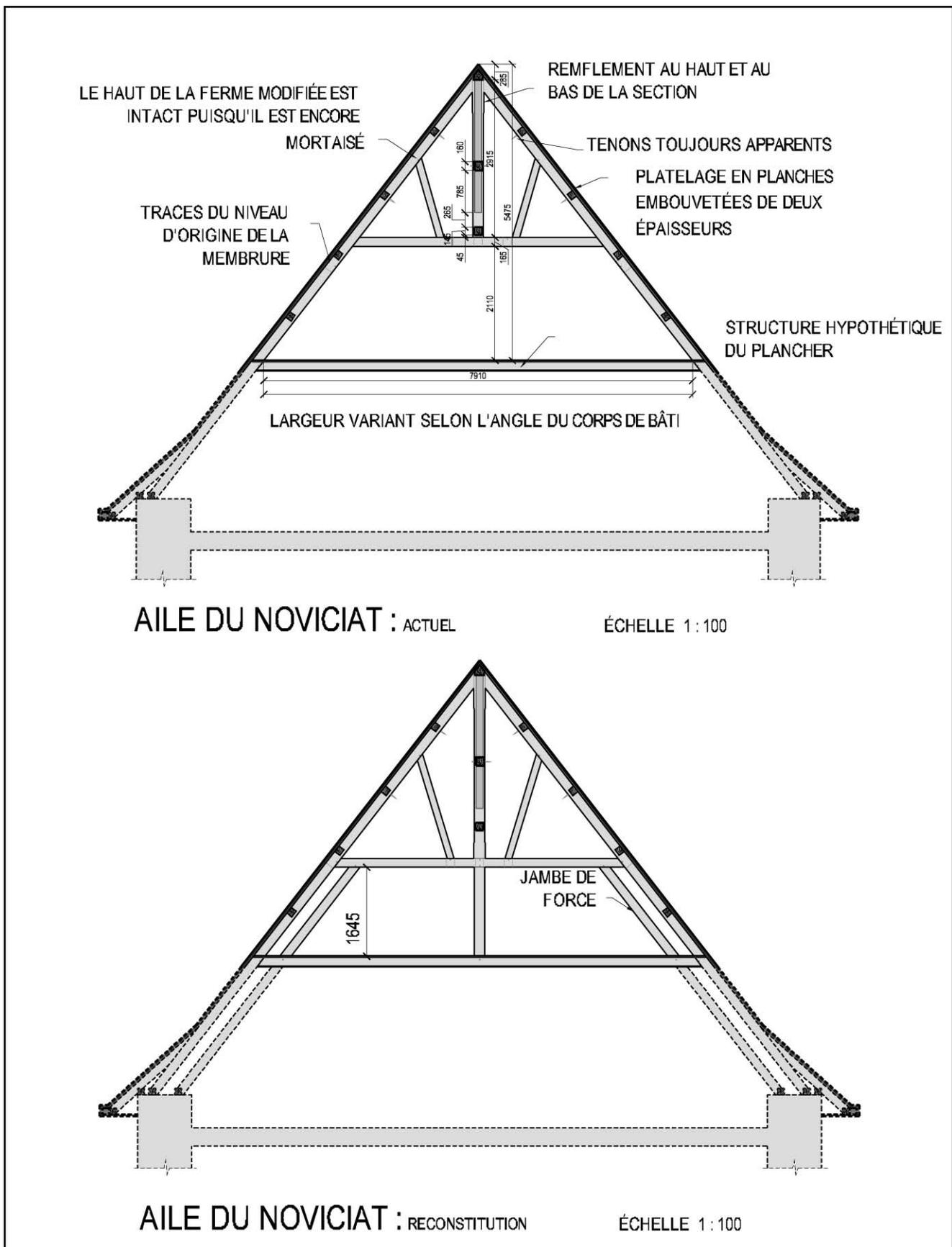


Figure 4.10 : Ferme type de l'aile du Noviciat

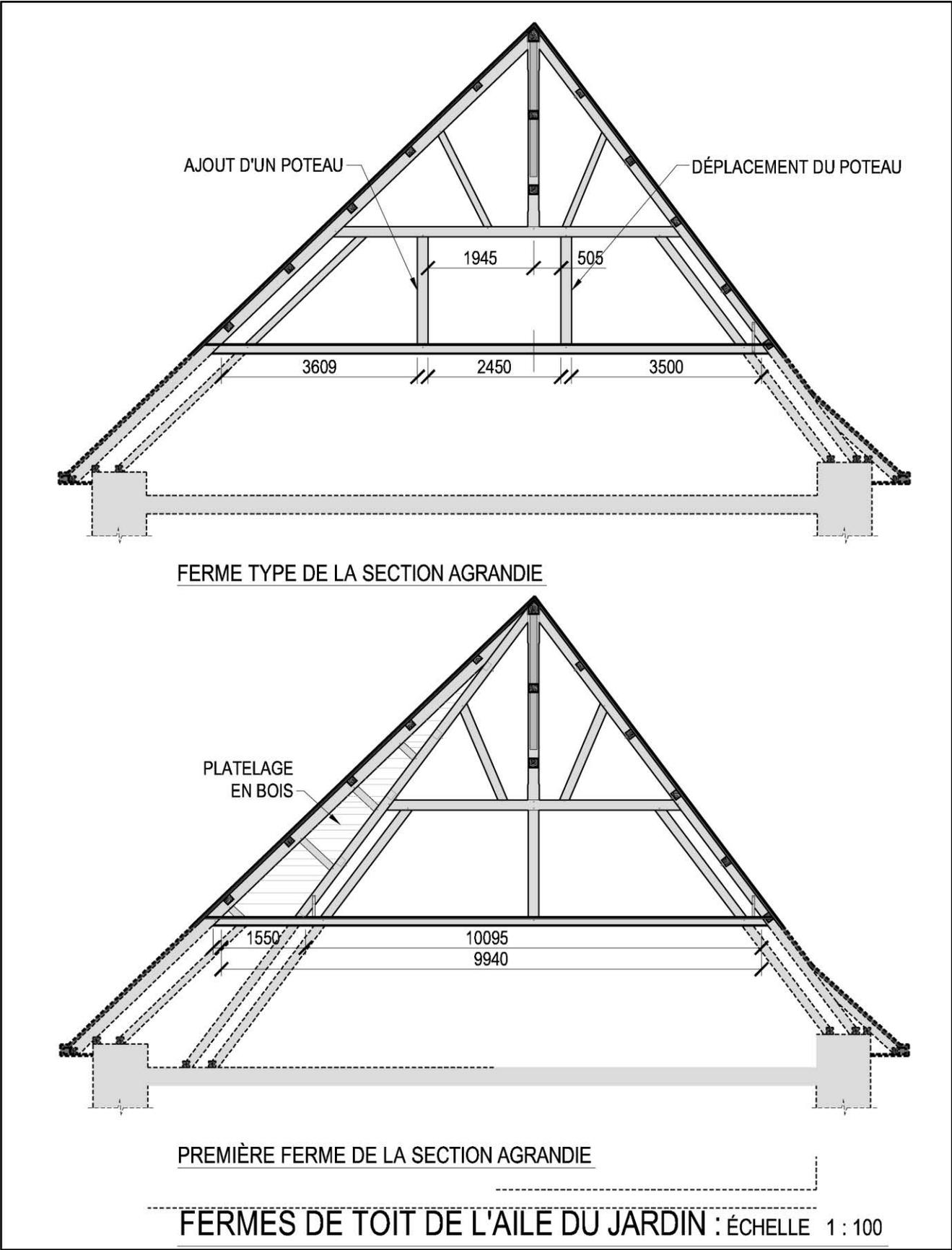


Figure 4.11 : Fermes types de l'aile du Jardin

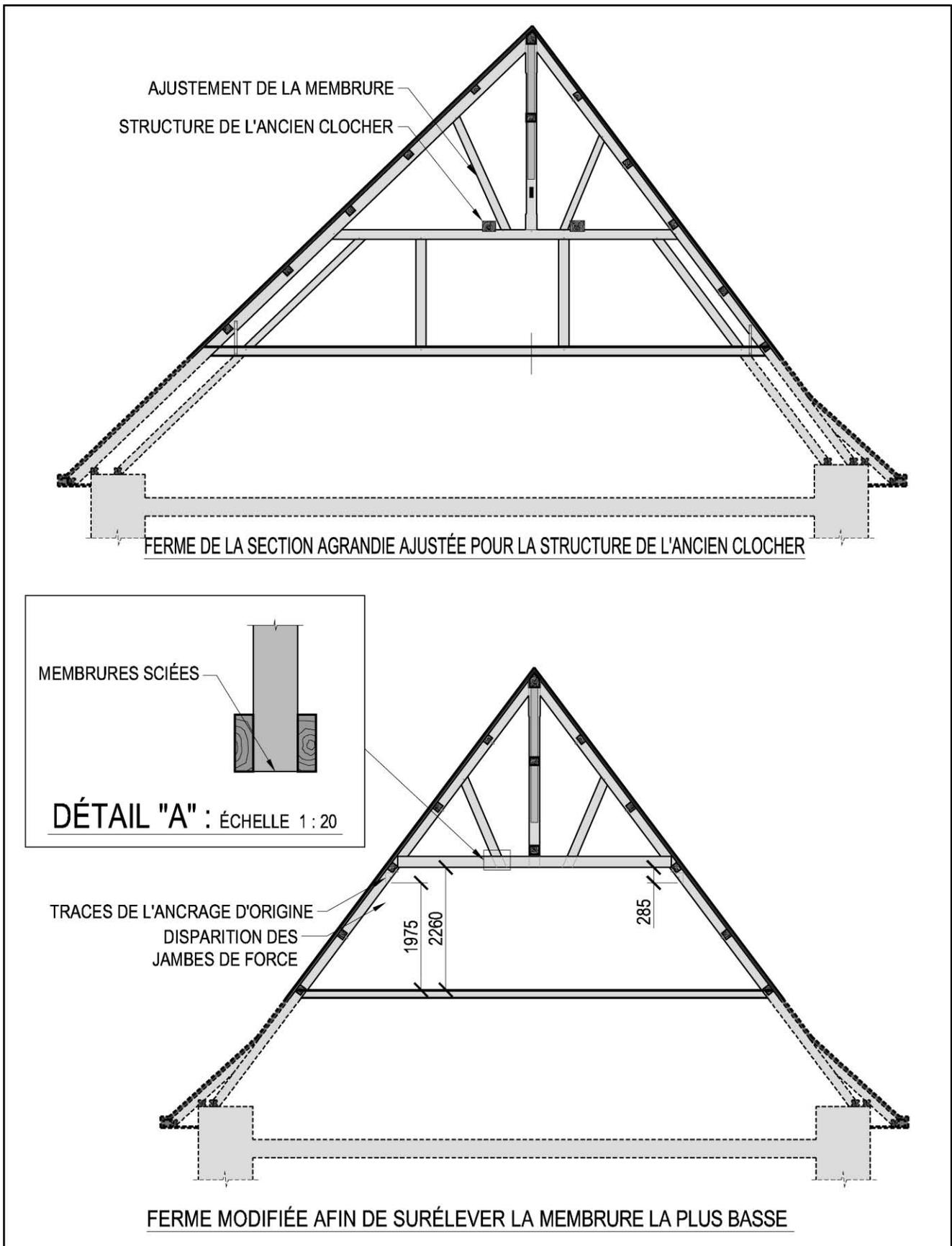


Figure 4.12 : fermes adaptées du pavillon d'angle

En somme, la suppression de membrures d'origine, en particulier celles qui pouvaient sembler inutiles, a entraîné de multiples interventions visant à renforcer une structure affaiblie. Ces interventions, souvent peu soucieuses du rôle des membrures à remplacer, débouchent sur des réparations maladroites, notamment dans leur positionnement.

L'ensemble de la toiture pose un défi de restauration qui vise à retrouver une logique constructive propre à assurer la sauvegarde du bâtiment à long terme et son intégrité structurale. Il est donc important de ne pas retirer les membrures existantes sans avoir préalablement assimilé leur rôle au sein de l'ensemble de la charpente et d'avoir prévu une méthode pour les remplacer issue de la continuité de la forme structurale, ce qui permet de conserver un assemblage intègre et compréhensible.

Cette représentation se veut une synthèse graphique de tous les éléments abordés dans la section des détails structuraux. Leur représentation est issue de la volonté de rassembler sur une seule image tous les éléments abordés sans alourdir la compréhension du rôle de chacun des éléments afin d'en faire un outil de consultation clair et efficace. (Fig.4.12)

Faîte et poinçon : L'assemblage de toutes les membrures en un seul point crée une faiblesse dans l'assemblage à tenons et mortaises. Pour éviter cette situation, nous émettons l'hypothèse qu'une pièce traverse le poinçon et les chevrons plus bas qu'au faite afin de tous les lier ensemble. Cette technique permet de libérer le haut du poinçon afin que les membrures composant le faite se rejoignent en créant un assemblage à mi-bois mortaisé. En fait, cet hypothétique assemblage propose une solution tirée des méthodes d'assemblages d'autres charpentes du même type. (Jean Guérette)

4.3 Les murs porteurs

Trois types de murs conjugués pour assurer la solidité de l'oeuvre

La construction du monastère est basée sur un système de murs de maçonnerie dont la solidité est assurée par compression et qui servent de cadre pour soutenir le système de poutres et fermes qui forment les plafonds, les planchers et la toiture. Le système de mur porteur sert aussi d'enveloppe pour protéger l'intérieur du bâtiment.

L'analyse des murs porteurs distingue trois types de murs : le mur extérieur, le mur de refend, les murs de contreventement. Les murs extérieurs et le mur de refend sont parallèles et assurent l'appui horizontal aux poutres et aux fermes. Les murs de contreventement sont placés perpendiculairement aux murs extérieurs et de refend. Ils peuvent servir de murs coupe-feu entre des sections du bâtiment lorsqu'ils se prolongent à travers le bâtiment, à l'horizontale comme à la verticale. Ces murs de refend jouent un rôle dans la composition intérieure parce qu'ils définissent des espaces qui peuvent être divisés en pièces plus petites avec des cloisons légères. La présence d'un mur de refend permet aussi d'intégrer une cheminée de manière à chauffer l'intérieur du bâtiment.

L'analyse des trois types de murs par étages montre l'importance des trois premiers niveaux : voûtes, parloir, cloître et communautés, Vs chambres, mansarde + grenier, Comparaison entre 3 époques; les changements structuraux et de proportions

La composition structurale des murs porteurs en 1848

Le relevé de 1848 montre la cour du cloître presque complétée avec le rétablissement des ailes du Jardin et Noviciat en 1756 et les nouvelles ailes du chœur des religieuses (1800), l'église (1803) et les deux ailes de l'hôpital, du Précieux-Sang (1816) et Saint-Augustin (1825). La dimension des différentes ailes, et en particulier la position des murs de refends et de contreventement, suggère une composition en plusieurs sections dont chacune a des dimensions comparables à l'architecture domestique traditionnelle d'origine française. On constate une continuité sur le plan constructif. (Fig. 4.13)

La composition générale avec la cour intérieure et la disposition des murs porteurs confirme chacun de la survie de principes établis dans le projet de l'architecte de Lajoué en 1695. Pourtant, l'absence d'un corridor continu et distinct, adossé au chœur et à l'église, pour poursuivre le parcours du cloître suggère que quelque chose a changé face au modèle du monastère idéal. Dans ce sens, la construction d'une boulangerie au centre du cloître illustre un éloignement face au modèle historique. (Fig.4.14 a/b/c/d/e/f/g)

La construction massive en maçonnerie d'origine française appuie les poutres sur les murs extérieurs, et afin d'augmenter la profondeur du bâtiment, sur un mur de refend intermédiaire. Dans l'architecture domestique, le mur de refend est souvent au centre du corps de bâtiment, de manière à dégager l'espace de deux pièces de par et d'autre dans l'épaisseur du corps de bâtiment. À l'Hôtel-Dieu, le mur de refend est placé de façon asymétrique de façon à diviser l'épaisseur du corps du bâtiment en deux sections de largeurs variables; la pièce et le corridor. Cette disposition assure un éclairage et la ventilation naturelle des pièces comme des espaces de circulation.

La présence des murs de contreventement (en bleu) constitue un des éléments structurants sous-estimés dans notre compréhension de l'architecture traditionnelle. Leur position et leur rythme demeurent encore inexplicables

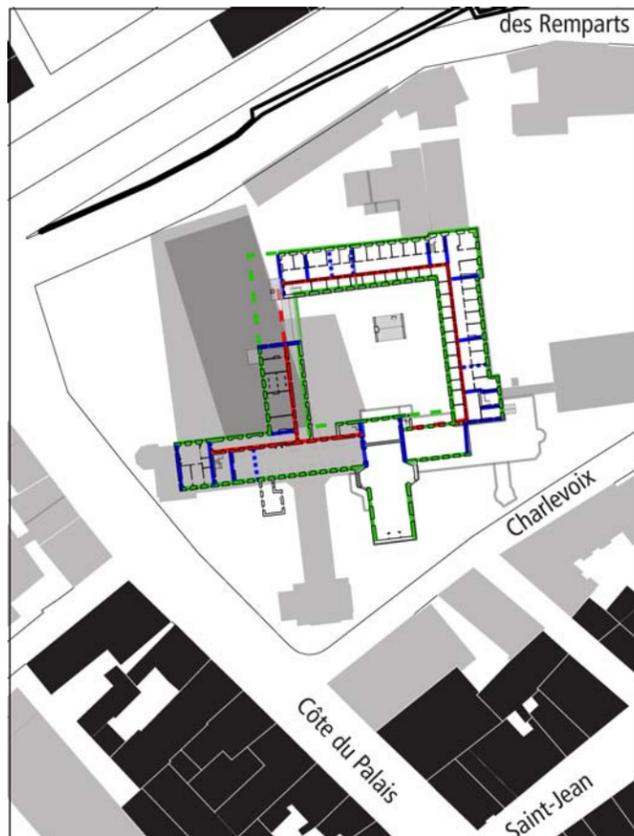
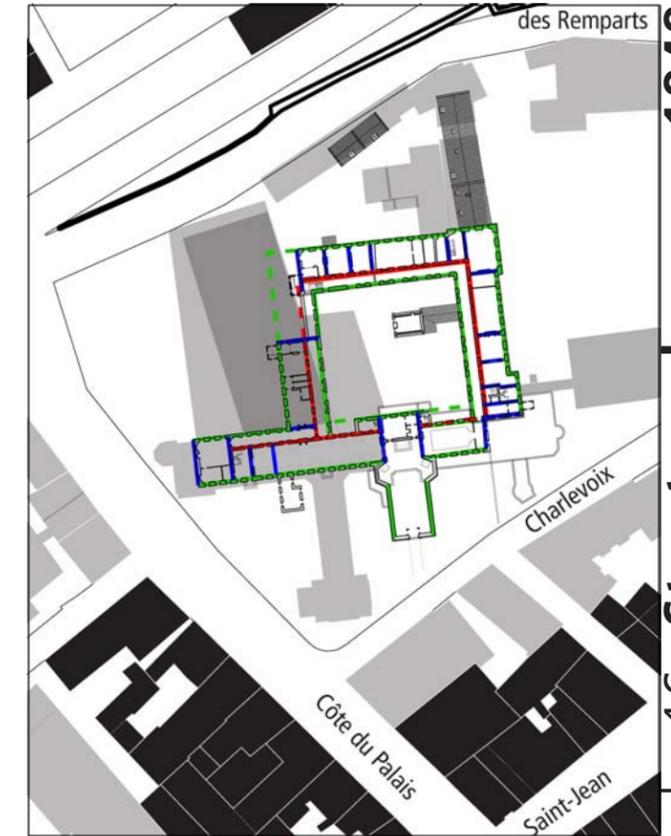
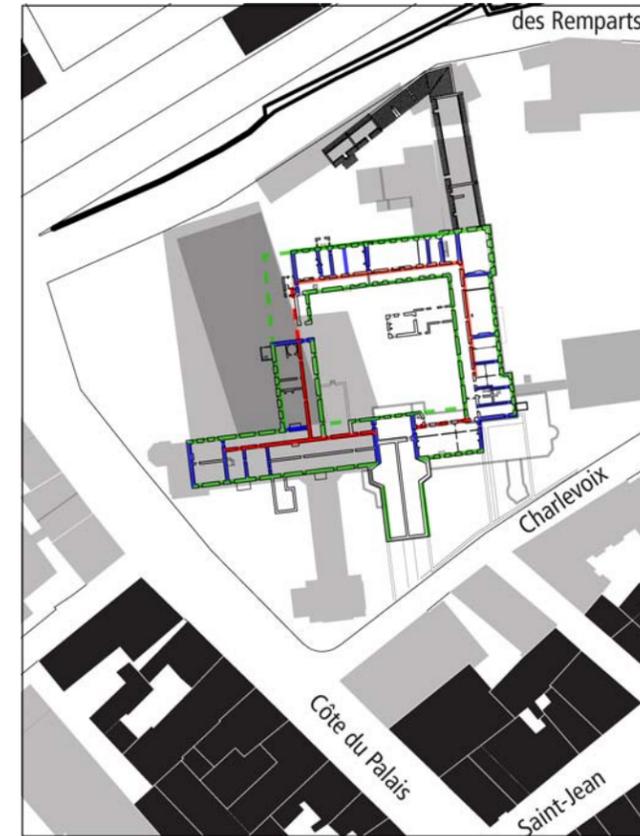
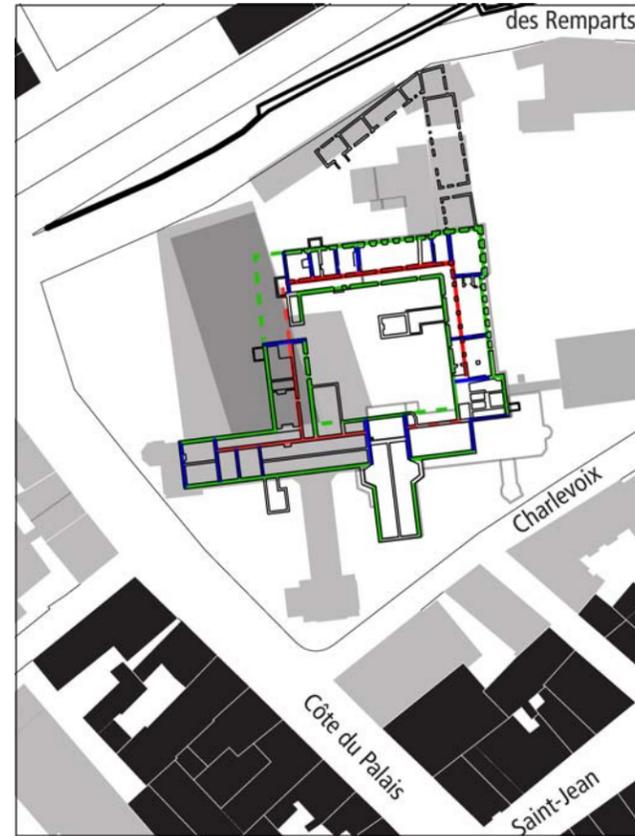
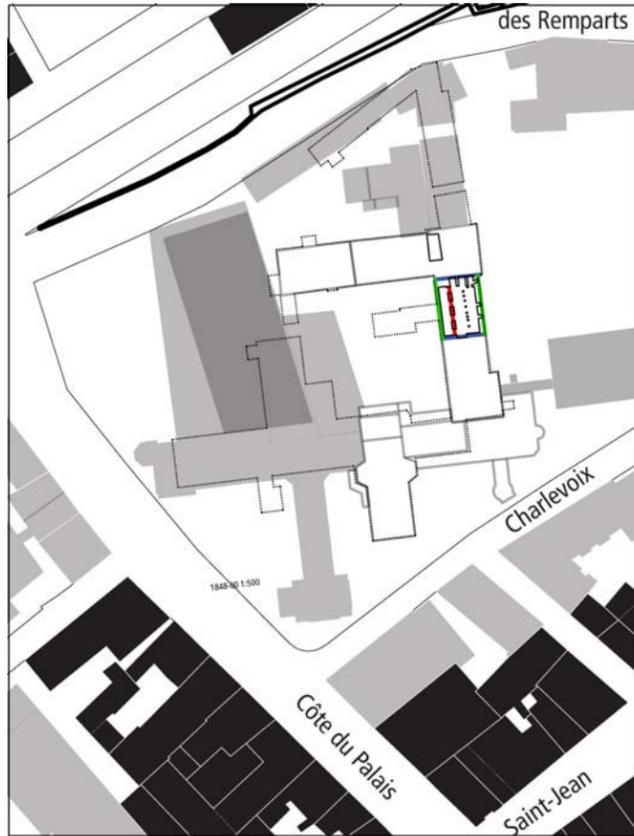


Figure 4.14a : Composition structurale des murs porteurs, 1848, étage des fondations (niveau 00)
 Figure 4.14b : Composition structurale des murs porteurs, 1848, étage des voûtes (niveau 0)
 Figure 4.14c : Composition structurale des murs porteurs, 1848, étage des parloirs (niveau 1)
 Figure 4.14d : Composition structurale des murs porteurs, 1848, étage de la communauté (niveau 2)
 Figure 4.14e : Composition structurale des murs porteurs 1848, étage des chambres (niveau 3)
 Figure 4.14f : Composition structurale des murs porteurs, 1848, étage des mansardes (niveau 4)
 Figure 4.14g : Composition structurale des murs porteurs, 1848, étage des greniers (niveau 5)

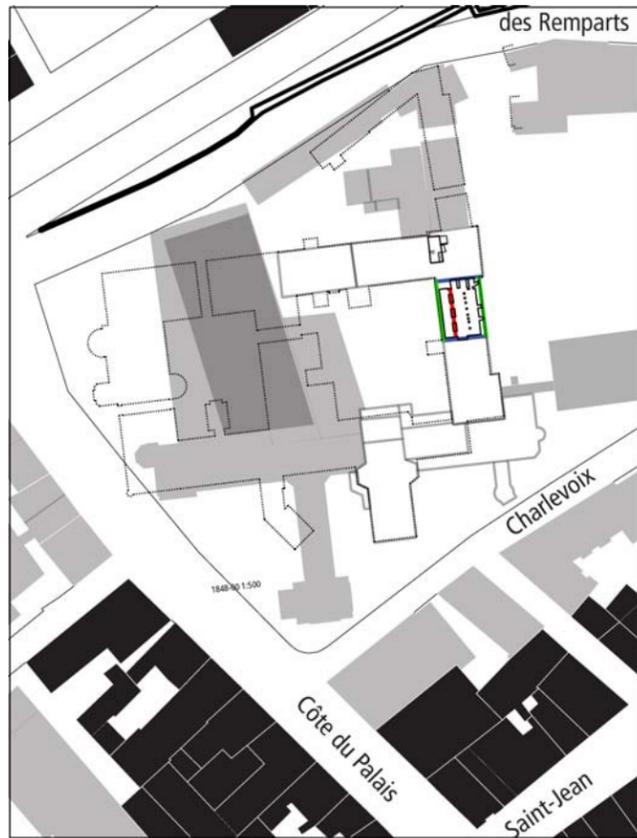


Figure 4.15a : Composition structurale des murs porteurs, 1910, étage des fondations (niveau 00)
 Figure 4.15b : Composition structurale des murs porteurs, 1910, étage des voûtes (niveau 0)
 Figure 4.15c : Composition structurale des murs porteurs, 1910, étage des parloirs (niveau 1) 66
 Figure 4.15d : Composition structurale des murs porteurs, 1910, étage de la communauté (niveau 2)
 Figure 4.15e : Composition structurale des murs porteurs 1910, étage des chambres (niveau 3)
 Figure 4.15f : Composition structurale des murs porteurs, 1910, étage des mansardes (niveau 4)
 Figure 4.15g : Composition structurale des murs porteurs, 1910, étage des greniers (niveau 5)

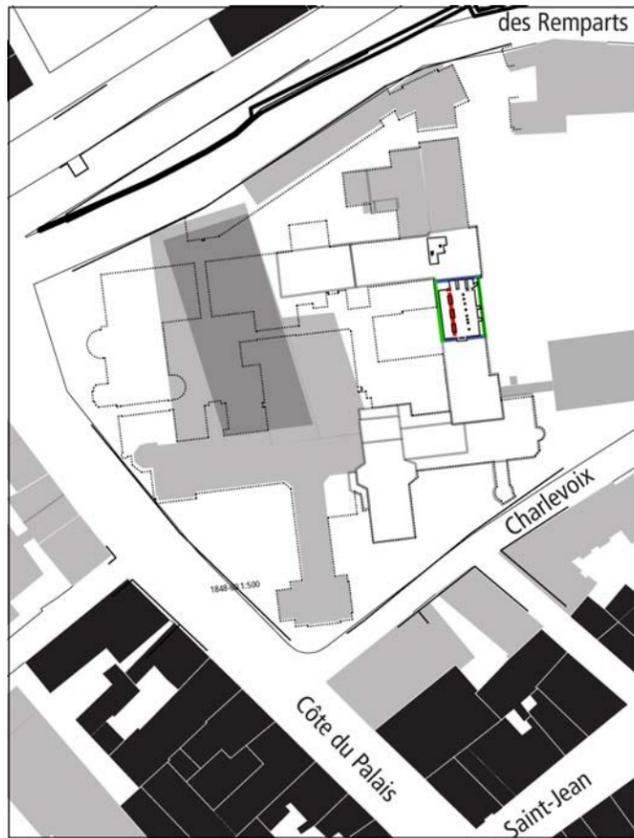


Figure 4.16a : Composition structurale des murs porteurs, 1953, étage des fondations (niveau 00)
 Figure 4.16b : Composition structurale des murs porteurs, 1953, étage des voûtes (niveau 0)
 Figure 4.16c : Composition structurale des murs porteurs, 1953, étage des parloirs (niveau 1)
 Figure 4.16d : Composition structurale des murs porteurs, 1953, étage de la communauté (niveau 2)
 Figure 4.16e : Composition structurale des murs porteurs 1953, étage des chambres (niveau 3)
 Figure 4.16f : Composition structurale des murs porteurs, 1953, étage des mansardes (niveau 4)
 Figure 4.16g : Composition structurale des murs porteurs, 1953, étage des greniers (niveau 5)

précisément. On reconnaît qu'ils encadrent les cages d'escalier de l'aile du Jardin. Leur disposition permet d'intégrer des cheminées dans un bâtiment chauffé par les âtres et des poêles montés en hiver. La distribution asymétrique répond peut-être à des considérations structurales, aussi pertinentes que celles comprises dans la structure de l'escalier du Noviciat ou dans l'assemblage des fermes originales du toit.

La composition structurale des murs porteurs en 1910

Le relevé de 1910 présente l'Hôtel-Dieu après l'agrandissement de 1892. Le nouveau plan est constitué d'un ensemble d'ailes disposées orthogonalement autour de deux cours intérieures, celle du cloître pour le monastère, et celle à l'ouest pour l'hôpital établi dans les ailes Saint-Augustin, du Précieux-Sang et le pavillon d'Aiguillon. (Fig.4.15 a/b/c/d/e/f/g)

Sur le plan constructif, les travaux réalisés en 1886 et 1892, conservent le principe de mur porteur à l'extérieur, de mur de refend intérieur et de mur de contreventement. Pourtant, l'agrandissement de 1892 marque deux évolutions dans les principes constructifs. Le mur de refend intérieur est doublé pour définir un corridor central desservant des pièces de chaque côté. Les murs de contreventement sont placés de part et d'autre des axes d'entrée et de circulation verticale.

Ces changements témoignent d'une évolution dans les principes structuraux, mais aussi de nouvelles considérations où la lumière et la ventilation naturelle peuvent être suppléées par de nouvelles techniques; l'éclairage au gaz et un système de ventilation et chauffage intégré dans l'épaisseur des murs de refend. Ces changements permettent aussi de laisser une plus grande flexibilité dans le cloisonnement des pièces intérieures, qui n'ont plus à être interrompues par des cheminées.

On constate aussi que l'interface entre les deux systèmes structuraux, et leur incidence dans la position des corridors, reste irrésolue. Le corridor de l'aile Précieux-Sang aurait pu être directement prolongé dans le pavillon d'Aiguillon, mais on place dans l'axe un escalier obligeant un accès en chicane qui peut simplement s'expliquer comme étant perçu comme une solution temporaire qui sera corrigée lorsque l'aile du Précieux-Sang sera reconstruite. En effet, les plans de 1892 le prévoyaient, mais la démolition de l'aile de 1816-1825 avait été suspendue par souci d'économie. Le même raccord maladroit apparaît à la jonction des corridors des ailes du Noviciat et Saint-Augustin lorsqu'ils rejoignent le pavillon d'Aiguillon.

La composition structurale des murs porteurs en 1953

Les plans des étages de 1953 présentent l'Hôtel-Dieu à la veille de sa modernisation solennelle avec la construction de la tour entre 1957 et la démolition du pavillon d'Aiguillon. Sur le plan de la composition générale, le bâtiment poursuit une logique de croissance en damier ; une nouvelle aile construite en 1931, appelée du Précieux-Sang, apparaît comme une prolongation de l'aile Saint-Augustin, avec l'alignement des deux couloirs. L'aile de 1816, connue jusqu'alors comme du Précieux-Sang est remplacée en 1931 par une aile appelée Richelieu qui rejoint le pavillon d'Aiguillon le long de la côte du Palais. (Fig.4.16 a/b/c/d/e/f/g)

L'analyse du système structural démontre, en second lieu, que les ailes Précieux-Sang, Richelieu et le nouveau chœur des religieuses, tous construits au début des années 30 ont adopté un nouveau système structural formé de colonnes et dalles en béton armé, malgré leurs apparences traditionnelles,

On constate aussi que des murs de refends et de contreventements, dans les ailes historiques du monastère et de l'hôpital, ont été remplacés par des colonnes et des poutres, en acier, afin de libérer de l'espace et reprendre les charges. Ces transformations sont importantes parce qu'elles témoignent sur le plan fonctionnel d'un abandon de la construction traditionnelle, tout en maintenant, en surface une apparente sauvegarde par la préservation des murs extérieurs. Les plans de 1953 confirment un processus de modification de la structure traditionnelle intérieure des bâtiments qui s'amorce avec la modification des parloirs à la fin du XIXe siècle et l'insertion des premières poutres d'acier en 1907.

L'élargissement de la côte du Palais à la fin des années 20 demande de retrancher une partie du pavillon d'Aiguillon et d'ajuster la jonction avec le pavillon Richelieu. On constate que les ailes du Précieux-Sang et Richelieu sont plus étroites que celles du pavillon d'Aiguillon. L'aile du pavillon Précieux-Sang est même plus étroite que les ailes du monastère. Une telle décision semble contradictoire. D'une part, ces nouvelles ailes sont érigées sur 8 étages pour remplacer des structures de 4 à 5 niveaux ce qui témoigne d'un besoin plus grand d'espace, parfaitement légitime face à la croissance de la ville de Québec et des services hospitaliers. D'autre part, sur le plan de la conception architecturale, les principes d'apparente rationalisation propre à une architecture « moderne » posent des objectifs de flexibilité structurale propre à favoriser des dimensions optimales permettant de laisser davantage de latitude dans les futurs réaménagements.

Le pavillon Richelieu doit peut-être ses dimensions et son implantation aux fondations de l'hôpital de 1825 sur lesquelles il est partiellement bâti. Le pavillon Précieux-Sang, plus étroit et dans son corps central répond sans doute aux programmes d'un aménagement de bureaux et de chambres privées malheureusement peu soucieux de l'évolution rapide et imprévisible des soins de santé dans la première moitié du XXe siècle. Ce constat interpelle directement le discernement des architectes de l'époque.

5 L'évolution du site

5.1 Le cadastre

Les premières observations à l'été 2006

L'analyse au cours de l'été 2006 a proposé une première synthèse de l'évolution des bâtiments de l'Hôtel-Dieu, du côté du monastère et du côté de l'hôpital. La disposition des nouveaux bâtiments démontre une certaine continuité morphologique depuis sa formation au XVII^e siècle jusqu'à la première moitié du XX^e siècle et illustre la rupture marquée par la construction et l'implantation de nouvelles ailes et immeubles après 1954. Cette forme de « modernisation » soulève plusieurs questions. Elle pose un regard critique sur la relation des bâtiments actuels du monastère avec l'institution ; la déformation de la cour du cloître, la rupture du corridor périphérique, les problèmes d'échelle et l'ombre portée sur les bâtiments historiques. La construction de la tour est aussi l'événement déclencheur à la base de la politique de sauvegarde du centre historique de Québec. On comprend que l'enjeu reste irrésolu avec la proposition d'agrandissement de l'Hôtel-Dieu, rejetée à l'été 2007 par la Commission des biens culturels du Québec.

Par ailleurs, cette première analyse a démontré que le caractère patrimonial et historique du site de l'institution composée du monastère et de l'hôpital, dépasse la seule sauvegarde des bâtiments historiques pour inclure les bâtiments accessoires et l'aménagement du site, notamment au niveau des différentes cours et des jardins. La recherche historique rappelle que dès le XVII^e siècle, les Augustines ont divisé les comptes pour les deux institutions leurs liens avec l'hôpital ou le monastère. Juridiquement, une corporation unique, composée de deux divisions, distingue les propriétés, bâtiments et revenus des deux institutions. Ce cadre légal s'est traduit dans l'occupation du sol, autant dans l'usage des espaces extérieurs que la construction de bâtiments secondaires ou l'agrandissement de l'institution bicéphale entre les immeubles dévolus à l'hôpital ou au monastère.

Ce deuxième exercice documentaire s'est concentré sur l'évolution du site à trois périodes retenues (1848, 1910, 1953) relativement bien documentées par des relevés et des descriptions contemporaines. Les plans cherchent à distinguer successivement la position et l'emprise au sol des différents bâtiments, et de voir leur rôle respectif, notamment comme élément intégré à la logique de l'hôpital ou du monastère.

L'évolution du parcellaire

Le domaine de l'Hôtel-Dieu de Québec constitue l'une des propriétés fondatrices dans le lotissement de la haute-ville de Québec dans la première moitié du XVII^e siècle. Ce territoire est divisé entre les grandes institutions religieuses : Augustines pour l'hôpital, Ursulines pour l'éducation des filles et les Jésuites pour celle des garçons, le séminaire et l'évêché, les Récollets pour les missions et le domaine royal réservé au gouverneur et aux besoins militaires, dont l'enceinte projetée. (Fig. 5.1)

Le domaine original comme on l'entend aujourd'hui s'est cristallisé dans le dernier tiers du XVII^e siècle ; c'est un vaste parallélogramme irrégulier. Le lot originnaire établi par la concession de 1637 était plus modeste, mais il n'est pas encore précisé sinon en référence avec la première maison. Le domaine est bordé au Nord par la rivière Saint-Charles, au Sud par la rue Saint-Jean, et des parcelles privées le long de la rue Couillard. À l'Est, le terrain du Sault au Matelot propriété de G. Couillard et plus tard du Séminaire marque la limite ; un terrain qui



Figure 5.1 : La division cadastrale sur le domaine original de l'Hôtel-Dieu

sera rapidement loti pour les habitants dans un ensemble de 6 îlots jusqu'à la rue Sainte-Famille. À l'Ouest, la côte du Palais ferme la propriété.

La première maison érigée en 1638, et les bâtiments de l'Hôtel-Dieu qui s'agglutinent sont placés au centre ouest de la parcelle originale. La stratégie d'implantation est de poser au centre un ensemble conventuel et hospitalier relativement régulier, et isolé de la trame urbaine et de placer, le long des rues limitrophes les bâtiments de service et dépendance de l'institution.

La parcelle originale est subdivisée en fonction de trois considérations. Tout d'abord, la division du sol entre la propriété des pauvres, destinée à l'hôpital et la propriété du couvent destinée aux sœurs. L'accès à l'institution, placée au centre la parcelle, demande l'ouverture de voie d'accès depuis les rues. Une première entrée s'ouvre à la rencontre des rues Couillard, St-Jean et côte de la Fabrique, une localisation stratégique sur un carrefour important sous le Régime français comme la montre une gravure réalisée après la conquête anglaise. Une deuxième entrée donne accès à la côte du Palais, qui hier comme aujourd'hui, constitue la première voie d'accès entre la haute et la basse-ville du côté de la rivière Saint-Charles.

On remarque que la parcelle originale déborde sur l'emprise de la côte du Palais qui est élargie vers 1930. On constate que l'ouverture de l'actuelle rue Hôtel-Dieu est postérieure au Régime français.

5.2 L'allocation de l'espace

Les terrains de l'hôpital et du monastère en 1848

Le domaine est divisé en trois sections, le domaine du monastère (jaune), celui de l'hôpital (bleu) et les cimetières placés en périphérie, le long des parcelles privées donnant sur les rues Couillard et Saint-Flavien. On constate que chaque domaine est composé de cours destinées aux services et de jardins et potagers destinés à l'approvisionnement et la détente. (Fig.5.2)

On remarque la curieuse division de la cour du cloître en trois espaces : une cour intérieure appartenant au monastère avec son jardin d'herbes médicinales et une boulangerie, un petit cimetière pour les sœurs sur l'emplacement du caveau mortuaire du chœur des religieuses du monastère érigé entre 1655, 1658 et 1716 et détruit par l'incendie de 1755, et enfin un espace attribué à l'hôpital, sans toutefois y avoir accès.

Le terrain du monastère se divise entre trois types d'espaces : les cours de service à l'Ouest entourées par des dépendances, le grand jardin et potager à l'Est, la cour devant l'entrée du monastère en contrebas de l'aile du Jardin. Le grand jardin, d'après les sources de l'époque, reprend une géométrie orthogonale dérivée de l'ordonnance du tracé des jardins dessinés sous le Régime français.

Le terrain de l'hôpital est divisé en quatre types d'espace : la cour d'entrée placée perpendiculairement à la côte du Palais, les jardins destinés aux pauvres, le cimetière des pauvres et les terrains destinés à produire une rente : ceux construits le long de la côte du Palais avec des maisons en 1786 et 1829, et celui libre au coin des rues Hôtel-Dieu et Charlevoix actuelles. La section de la cour du cloître appartenant à l'hôpital sert d'aire de service.

Les terrains de l'hôpital et du monastère en 1910

Le domaine en 1910 a été amputé d'une partie de sa superficie avec l'ouverture des rues - Hamel et Charlevoix et leurs lotissements contigus, sur des terrains dévolus en 1848 aux cimetières des picotés (1813-1858). Le terrain de l'hôpital au sud de la rue Charlevoix, sont construits de maisons en rangée devant générer une rente à l'hôpital. Le jardin des patients est légèrement réduit avec la construction d'une buanderie. (1900). (Fig.5.3)

Les terrains du monastère, destinés à la grande cour qui accueillait le bétail, sont désormais occupés par la construction du pavillon d'Aiguillon, dont sa cour intérieure et son parterre à l'intersection de la côte du Palais et de la rue des Remparts. Ce dernier élément, avec l'élévation de l'hôpital, donne une façade civique à une institution qui était jusqu'alors introvertie et cloîtrée.

Le jardin du monastère présente la même composition qu'en 1848, agrandi au Nord par l'annexion du terrain de la poudrière pour y installer la chaufferie en 1910. L'accès à la basse-cour passe désormais par la rue des Remparts, avec une entrée se glissant entre les dépendances et la poudrière.

Les terrains de l'hôpital et du monastère en 1953

L'aménagement et l'usage des terrains montrent en 1953 un changement très important avec la situation de 1910. Les espaces extérieurs utiles, les jardins et les cours de services ont considérablement été réduits. Ceux-ci sont remplacés par des bâtiments accessoires ou l'aménagement de parterre de représentation comme la nouvelle entrée de l'hôpital à l'angle des ailes Précieux-Sang et Richelieu. On constate aussi le grand jardin est transformé à l'occasion du tricentenaire en parc pittoresque et symbolique. (Fig.5.4)

L'évolution de l'Hôtel-Dieu s'inscrit dans le grand mouvement de réforme qui marque les nouveaux soins et capacités de la médecine moderne qui accueillent à l'hôpital les plus riches comme les plus pauvres. Ces transformations structurelles et internes apparues ici à la fin du XIXe siècle s'affirment davantage et à l'extérieur dans l'aménagement du site en 1953.

Ces transformations extérieures témoignent d'une rupture avec les principes de l'aménagement traditionnel du site; la gestion des terrains n'est plus dans un mode autarcique, mais répond à une logique institutionnelle de représentation qui s'accorde avec le traitement architectural des nouvelles ailes composées à la manière du Château Frontenac.

L'occupation des diverses cours intérieures et périphériques par des bâtiments de service montre aussi assez peu de considération pour la qualité environnementale des lieux. En effet, la logique médicale s'appuie sur une artillerie technique et la pharmacopée pour affronter la maladie et la souffrance qui semble l'affranchir de conditions psychologiques et environnementales au profit d'une perspective mécanique.

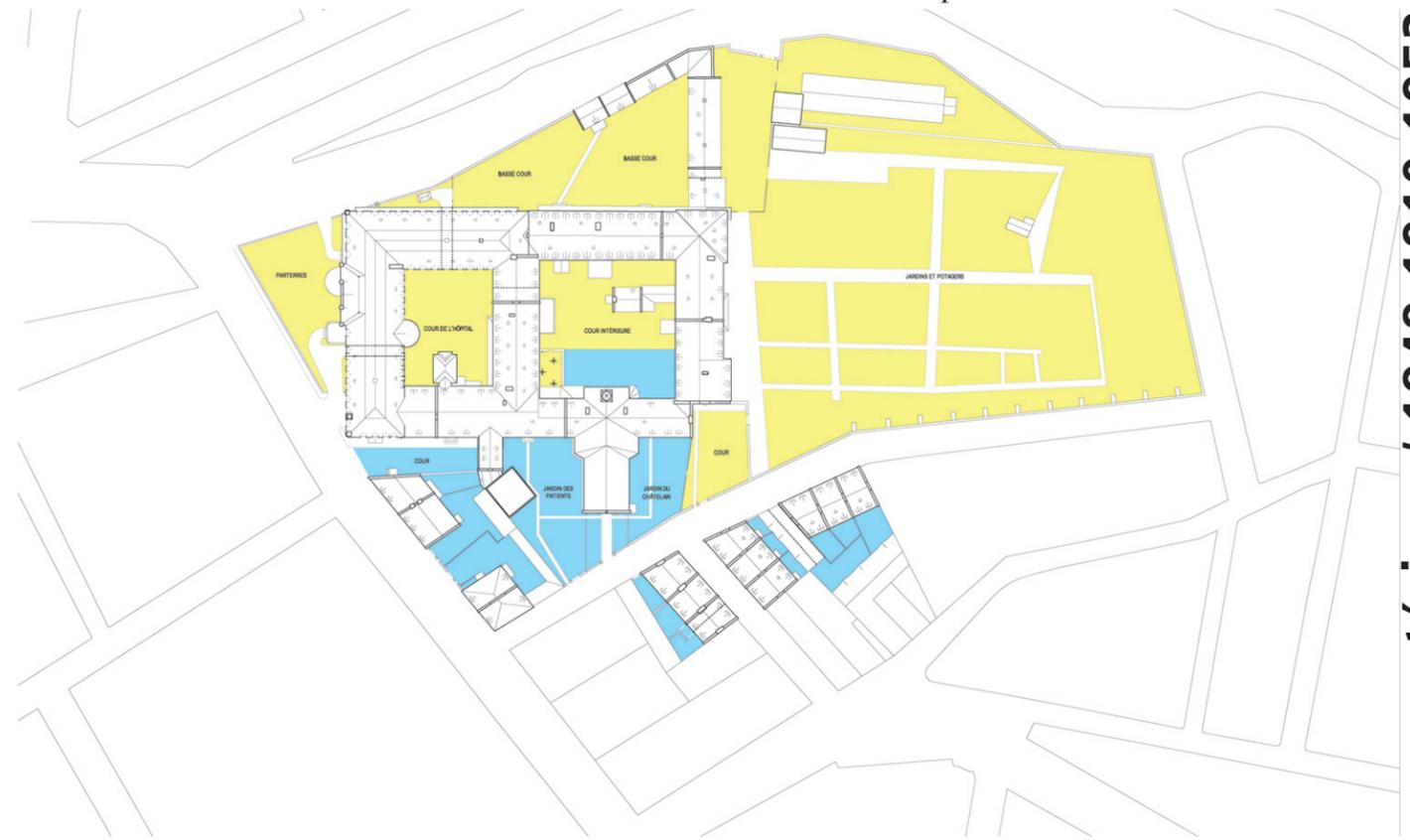
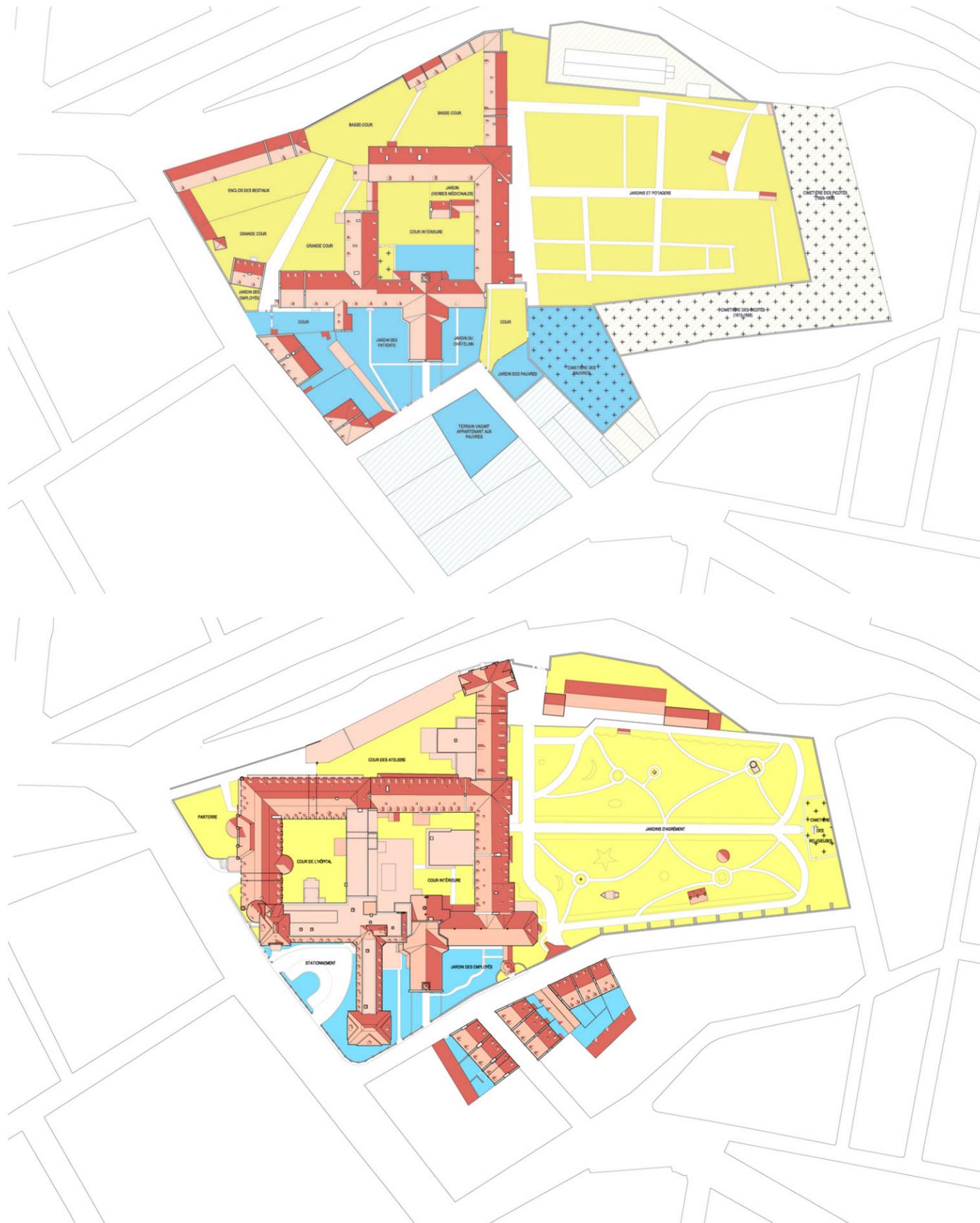


Figure 5.2 : Allocation des espaces entre l'hôpital (bleu) et le monastère (jaune), 1848
 Figure 5.3 : Allocation des espaces entre l'hôpital (bleu) et le monastère (jaune), 1910
 Figure 5.4 : Allocation des espaces entre l'hôpital (bleu) et le monastère (jaune), 1953

5.3 Les constructions et l'aménagement

Les bâtiments et les terrains en 1848

Le relevé de l'implantation des bâtiments et de leurs toitures en 1848 montre une grande simplicité des principes de composition et des détails avec l'emploi systématique de toiture à versants, double ou en pavillon, pour marquer l'achèvement d'un bâtiment. Les bâtiments de l'hôpital et du monastère montrent une profondeur légèrement plus grande que les bâtiments résidentiels construits le long de la côte du Palais. Les dépendances sont plus étroites, avec des toitures à un seul et deux versants.

L'Hôtel-Dieu forme un ensemble ordonné et orthogonal au centre de la propriété. Les autres bâtiments sont implantés de façon plus irrégulière, souvent alignés avec les limites irrégulières de la parcelle, libérant de ce fait un plus grand espace entre ceux-ci et l'Hôtel-Dieu. (Fig.5.5)

Les bâtiments et les terrains en 1910

L'agrandissement de 1886 et 1892 a permis de distribuer l'Hôtel-Dieu autour de deux cours intérieures. La composition générale s'inscrit dans la logique morphologique d'origine avec le plan en damier. Toutefois au niveau du détail, on peut noter quelques nouveaux éléments perceptibles dans les toitures. On remarque d'abord la construction de nombreuses lucarnes dans les ailes existantes, en 1848 qui indique que l'étage des mansardes est désormais occupé plus intensivement, de manière à répondre au besoin croissant en espace, mais aussi grâce au chauffage central qui rend habitable ces espaces dépourvus d'âtres lors de leur construction initiale.

On constate que la toiture du pavillon d'Aiguillon est composée sur un principe pavillonnaire et de versants divisés en deux parties, une sorte de toit Mansart modifié où la partie la plus grande suit un angle aigu, et la partie la plus courte un angle faible. Le corps principal du pavillon d'Aiguillon est ponctué d'éléments en saillie dans lesquels logent l'entrée principale, la salle d'opération et un escalier central. Ces deux dernières saillies sont en demi-cercle ce qui donne un relief particulier à un bâtiment jusque là très pur dans ses volumes.

On peut aussi noter quelques bâtiments accessoires couverts de toits plats, ou de toiture à un versant. (Fig.5.6)

Les bâtiments et les terrains en 1953

Le traitement des toitures en 1953 témoigne de l'arrivée de nouvelles méthodes de construction, au même titre que les structures internes décrites auparavant. Les ailes Précieux-Sang et Richelieu s'offrent un toit partiellement mansardé pour reprendre l'esthétique « château » populaire à Québec, comme ailleurs au Canada, entre les deux guerres. Le plan de toit montre combien est limité ce compromis historique, en se concentrant sur les faces les plus visibles de l'institution : sur les pavillons d'angle et les façades visibles depuis l'espace public.

Au contraire, au centre de l'institution, autour des cours intérieures, les toits plats couvrent le pavillon Richelieu et la surélévation de l'aile Saint-Augustin. Ce peu d'intérêt à soigner l'aménagement des cours intérieures découle bien sûr d'un manque d'espace à la fois dans les bâtiments existants et sur le site. Il montre aussi que si on préserve l'espace en façade, permettant à la lumière et l'air frais de rentrer, on se soucie moins d'appliquer les mêmes critères au milieu des cours intérieures.

Le nouveau chœur des religieuses et le pavillon des Remparts sont couverts de toits à deux versants, mais leur

penne ne correspond pas aux angles des bâtiments originaux. Le pavillon d'angle au bout de l'aile des Remparts est doté d'une toiture complexe pour un volume irrégulier dans son implantation comme son périmètre. Ce choix est peu conséquent avec le parti monumental et régulier adopté par l'Hôtel-Dieu depuis le projet de l'architecte de la Jouë en 1695. Le nouveau vestibule d'entrée du monastère, construit sur la rue Charlevoix, reprend la solution du pavillon en saillie adoptée par l'hôpital en 1908. (Fig.5.7)

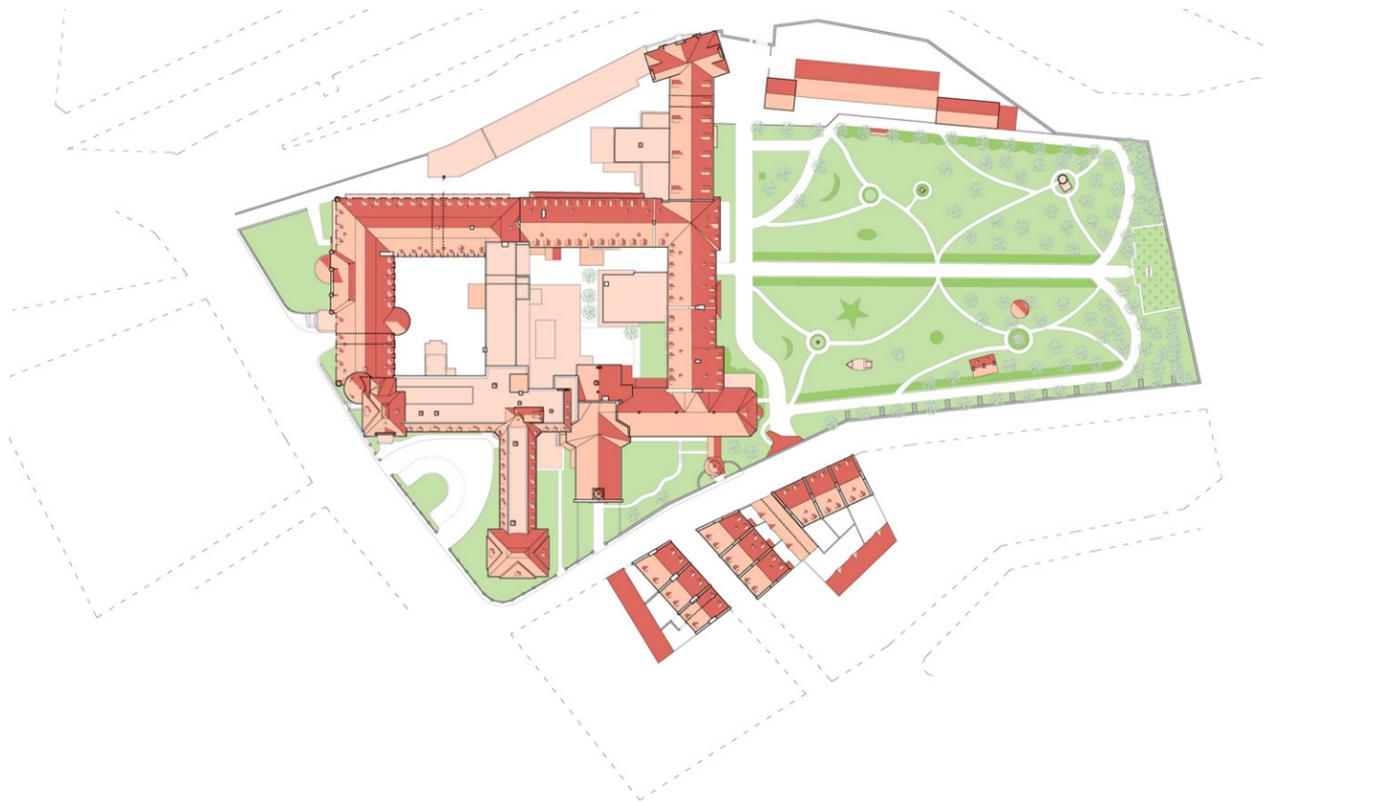
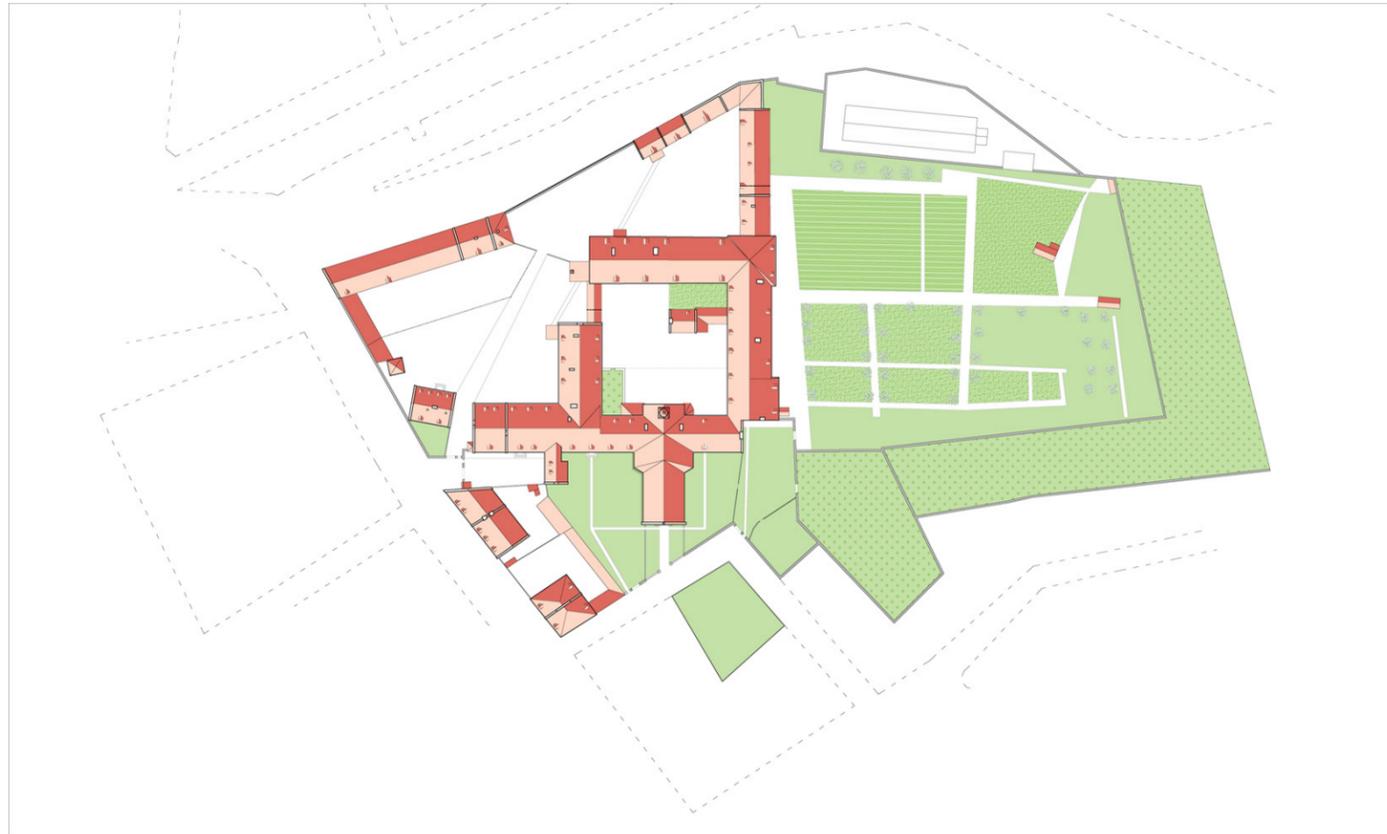


Figure 5.5 : Construction et aménagement des terrains et bâtiment de l'Hôtel-Dieu, 1848
Figure 5.6 : Construction et aménagement des terrains et bâtiment de l'Hôtel-Dieu, 1910
Figure 5.7 : Construction et aménagement des terrains et bâtiment de l'Hôtel-Dieu, 1953

Planche 20 : Aménagement de l'espace extérieur / 1848-1910-1953

5.4 La délimitation des usages et occupation des lieux

Une synthèse cartographique

L'exercice de datation entrepris en 2006 a soulevé la question des transformations de l'espace intérieur du monastère et de l'hôpital, entraînant ainsi une question sur la distribution des usages et, par conséquent, l'occupation des lieux entre les religieuses, les malades et les laïcs. Les documents qui ont permis de retracer les relevés pour les trois périodes historiques ; 1848, 1910 et 1953 incluaient à la fois les plans intérieurs des bâtiments et l'usage des pièces.

La cartographie des usages représente les trois périodes de recherche (1848, 1910, 1953) et elle distingue 4 types d'espaces (hébergement, espaces communs, services, circulation) en fonction de 2 classes d'occupants (les sœurs cloîtrées les laïcs). (Fig. 5.8)

L'analyse présentée ici est préliminaire ; elle cherche à démontrer avant tout qu'il est possible de documenter l'organisation interne de l'Hôtel-Dieu et de mieux comprendre à la fois l'évolution de la pratique médicale et les rituels de la vie des Augustines et l'occupation de leur maison.

Les lieux des religieuses et des laïcs en 1848

En premier lieu, la division entre le monastère et l'hôpital est relativement claire et systématique d'un étage à l'autre. Le monastère occupe principalement les ailes du Noviciat et du Jardin à tous les étages, il se glisse dans les ailes du chœur et l'aile Saint-Augustin à l'étage de la communauté. L'hôpital occupe l'aile du Précieux-Sang et Saint Augustin. L'église est ouverte au public, et le chœur des religieuses aussi bien que la salle des malades s'ouvrent sur le maître-autel. Cette séparation correspond à la division foncière de la propriété et structure la ségrégation implicite associée à la vie cloîtrée des religieuses.

La distribution des usages dans le monastère confirme le rôle principalement communautaire des étages des parloirs et de la communauté. On remarque que quelques grandes pièces à ces étages servent d'hébergement en hiver alors que l'étage au-dessus est inhabitable faute de chauffage. On remarque qu'à l'étage des chambres, l'avant-corps et le pavillon d'angle sont dévolus à des espaces communs alors que les corridors sont bordés de cellules. L'étage des mansardes, est percé de quelques lucarnes seulement et demeure réservé aux services de la communauté.

La même analyse au niveau de l'hôpital démontre que les espaces sont principalement réservés à l'hébergement, dans les grandes salles de l'aile du Précieux-Sang, tandis que les salles plus petites et l'aile Saint-Augustin sont réservées aux services. La circulation est concentrée et les espaces communs concentrés dans la partie Ouest de l'aile du Précieux-Sang où sont installés les médecins. (Fig.5.9 a/b/c/d/e/f/g)

Les lieux des religieuses et des laïcs en 1910

La division entre l'hôpital et le monastère est au premier coup d'œil sauvegardé ; le monastère se concentre dans les ailes du Noviciat, du Jardin et le chœur des Religieuses, l'hôpital occupe exclusivement les ailes du Précieux-Sang et Saint-Augustin ainsi que la majeure partie du pavillon d'Aiguillon. On note qu'une partie du pavillon d'Aiguillon, aux étages des parloirs et de la communauté, est occupé par les sœurs directement dans la suite de l'aile du Noviciat.

La distribution selon les étages confirme que les aires de service se concentrent au niveau directement accessible de l'extérieur : dans l'aile du Noviciat à l'étage des voûtes, dans les ailes St-Augustin et du Précieux-Sang à l'étage des parloirs. Les pièces communes sont très nombreuses à l'étage de la communauté, tant du côté du monastère que de l'hôpital. Les chambres des deux institutions se concentrent aux étages des chambres et des mansardes, désormais habitables avec le chauffage central. L'étage des greniers est entièrement dévolu aux services.

On note que quelques pièces du pavillon d'Aiguillon sont réservées à l'usage commun des Sœurs, tandis que le demi-sous-sol du chœur des religieuses est réservé à des usages laïcs. (Fig.5.10 a/b/c/d/e/f/g)

Les lieux des religieuses et des laïcs en 1953

La division entre les espaces du monastère et ceux de l'hôpital poursuit la logique observée dans les deux étapes précédentes. Les Augustines se concentrent dans la partie Est de l'institution en occupant exclusivement les ailes du Noviciat, du Jardin, des Remparts et le chœur des religieuses à l'exception des parloirs et de l'étage sous le chœur. Elles occupent aussi des bâtiments accessoires construits dans la cour du cloître, dont le rez-de-chaussée de l'aile Saint-Augustin. L'hôpital se concentre dans la partie Ouest entre les ailes du Précieux-Sang, Richelieu et Saint-Augustin et le pavillon d'Aiguillon.

Dans les deux sections de l'institution, on reconnaît une plus grande spécialisation des étages qui correspond sans doute à la croissance des besoins et la rationalisation des activités par ailes et étages. L'étage des voûtes est dévolu aux services, celui des parloirs au dessus se divise en services et espace commun, notamment dans les ailes des Remparts et du Jardin. L'étage de la communauté apparaît divisé au centre de l'aile du jardin par un secteur d'hébergement tandis que les zones communes se distribuent dans les trois ailes du Noviciat, des Remparts et du Chœur des religieuses. Les étages des chambres et mansardes sont réservés à l'hébergement, alors que les greniers restent une zone de service.

L'hôpital présente une distribution assez complexe qui souligne l'interdépendance entre les espaces communs et ceux de services qui se partagent les étages des parloirs et de la communauté. Les zones d'hébergement se retrouvent aux étages supérieurs, souvent contigus avec des zones de services, et quelques espaces communs réservés aux religieuses.

On constate enfin que le dernier étage des ailes du Précieux-Sang et Richelieu est réservé aux religieuses de l'extérieur qui venaient se faire soigner à l'Hôtel-Dieu. Une telle localisation permet d'isoler les sœurs des autres patients et laïcs travaillant à l'hôpital. On remarque dans la disposition des fonctions que le centre, à l'intersection des deux ailes est composé d'espaces de services tandis que deux espaces communs sont aux deux extrémités de l'aile Précieux-Sang. (Fig.5.11 a/b/c/d/e/f/g)

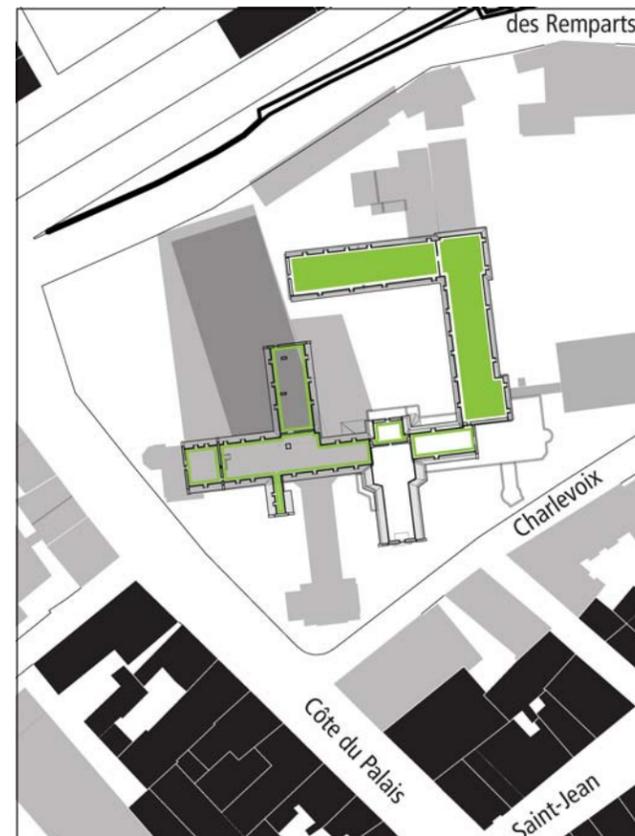
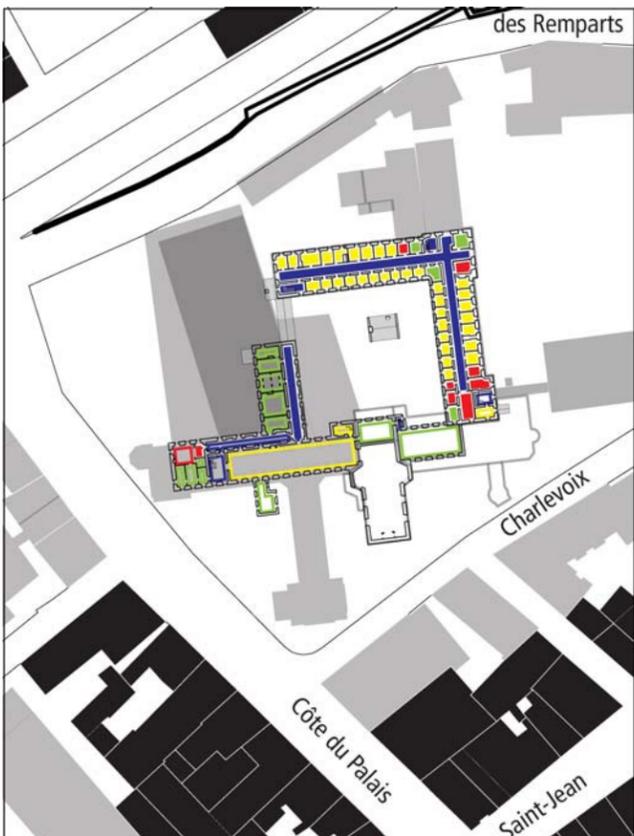
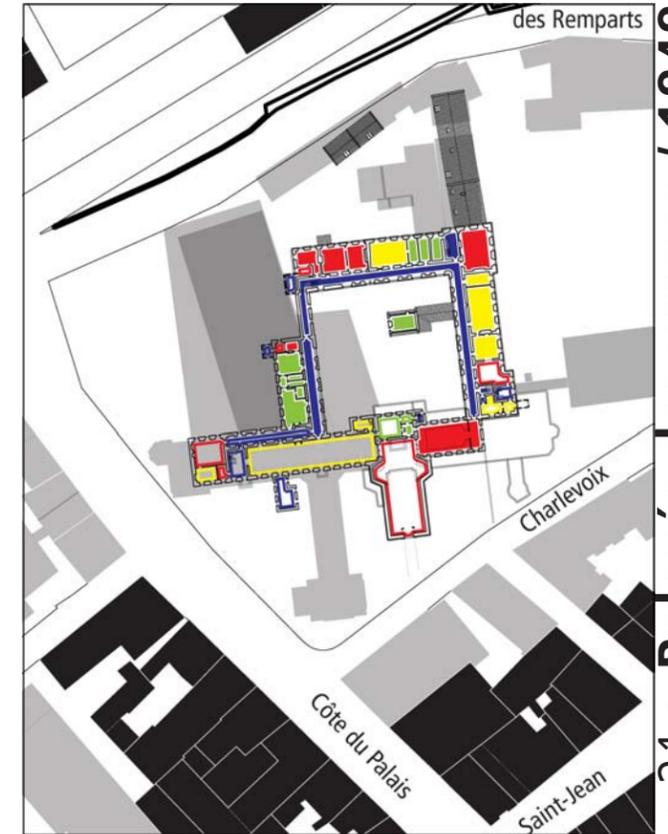
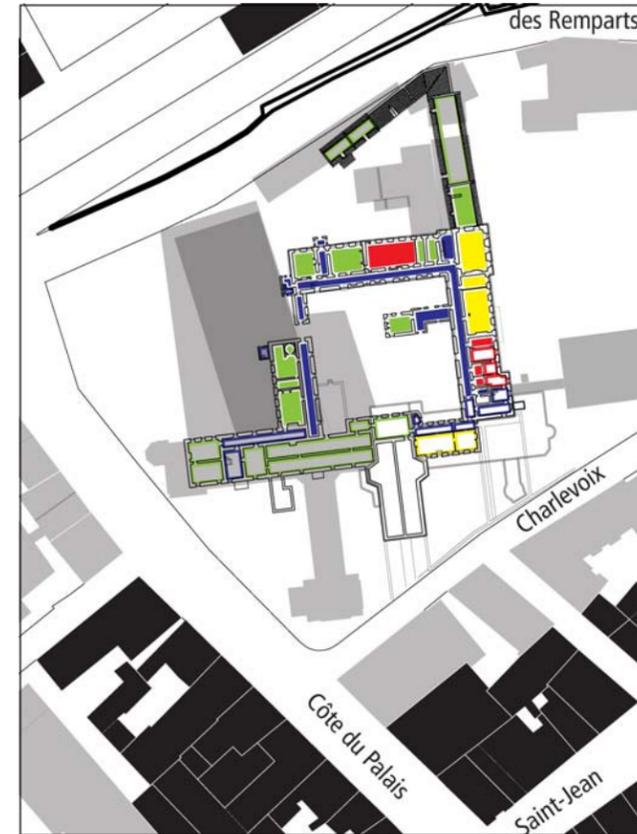
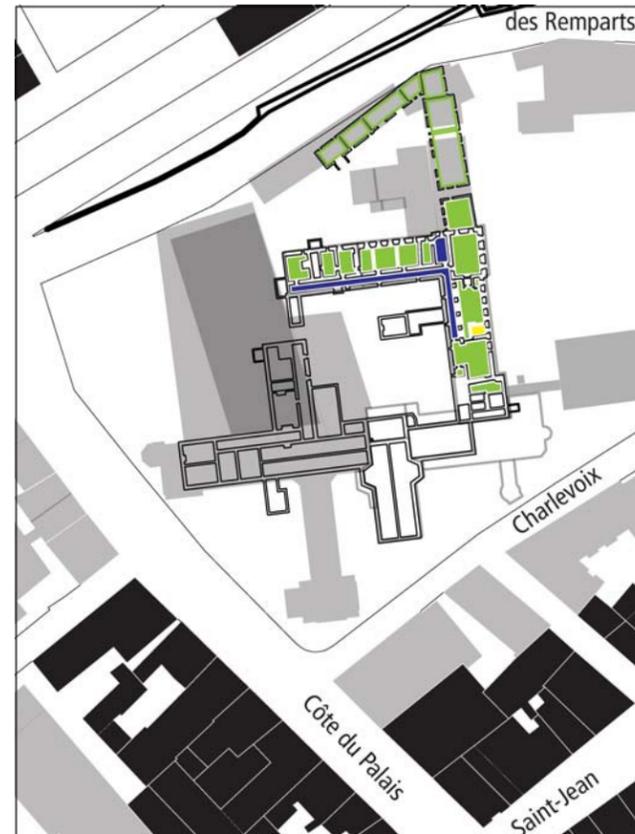
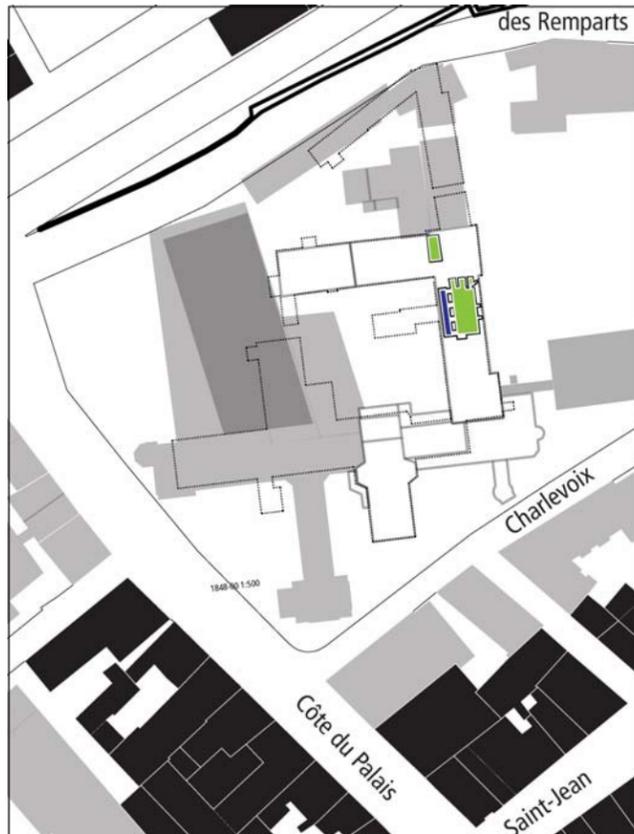


Figure 5.9a : Occupation des lieux entre religieux et laïcs, 1848, étage des fondations (niveau 00)
 Figure 5.9b : Occupation des lieux entre religieux et laïcs, 1848, étage des voûtes (niveau 0)
 Figure 5.9c : Occupation des lieux entre religieux et laïcs, 1848, étage des parloirs (niveau 1)
 Figure 5.9d : Occupation des lieux entre religieux et laïcs, 1848, étage de la communauté (niveau 2)
 Figure 5.9e : Occupation des lieux entre religieux et laïcs, 1848, étage des chambres (niveau 3)
 Figure 5.9f : Occupation des lieux entre religieux et laïcs, 1848, étage des mansardes (niveau 4)
 Figure 5.9g : Occupation des lieux entre religieux et laïcs, 1848, étage des greniers (niveau 5)

	Soeurs cloîtrées	Laïcs
1 Hébergement		
2 Espace communs		
3 Services		
4 Circulation		

1 Hébergement

- Soeurs cloîtrées : chambres
- Laïcs : hospitalisation : chambres, salles malades

2 espace communs

- Soeurs cloîtrées : communauté; église
- Laïcs : traitement : consultation, opération

3 service

- Soeurs cloîtrées : cuisine, ateliers, magasins
- Laïcs : cuisine, ateliers, magasins, pharmacie

4 circulation

- Soeurs cloîtrées : passages, escaliers, vestibules
- Laïcs : passages, escaliers, vestibules

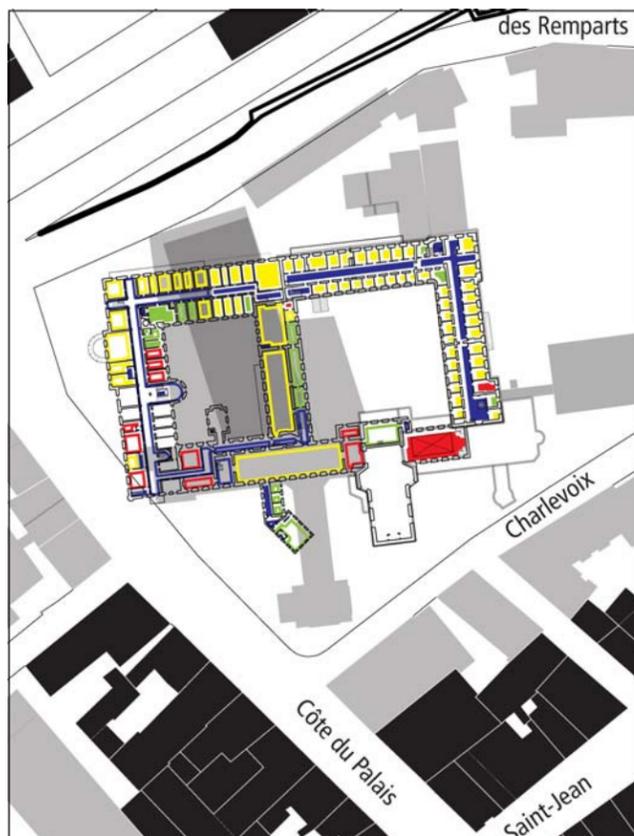
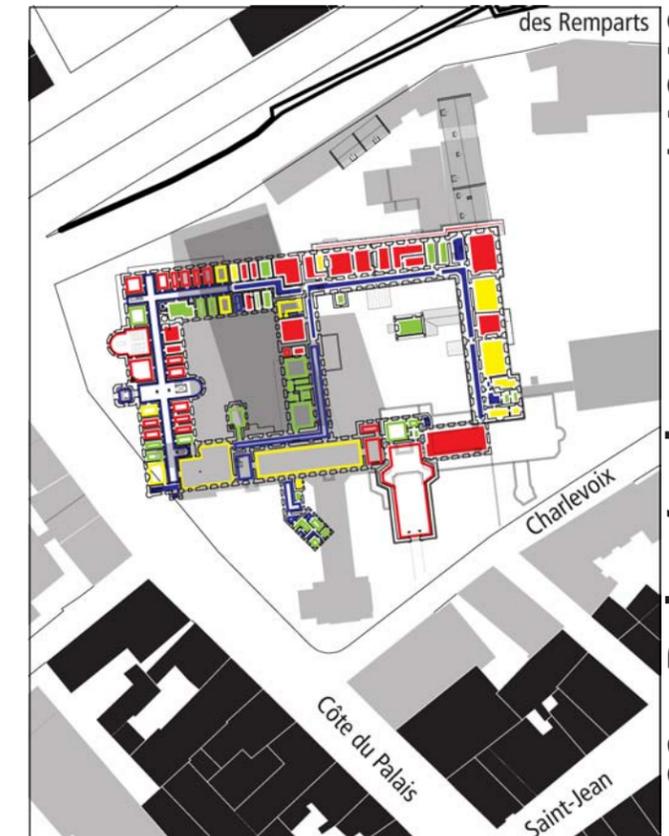
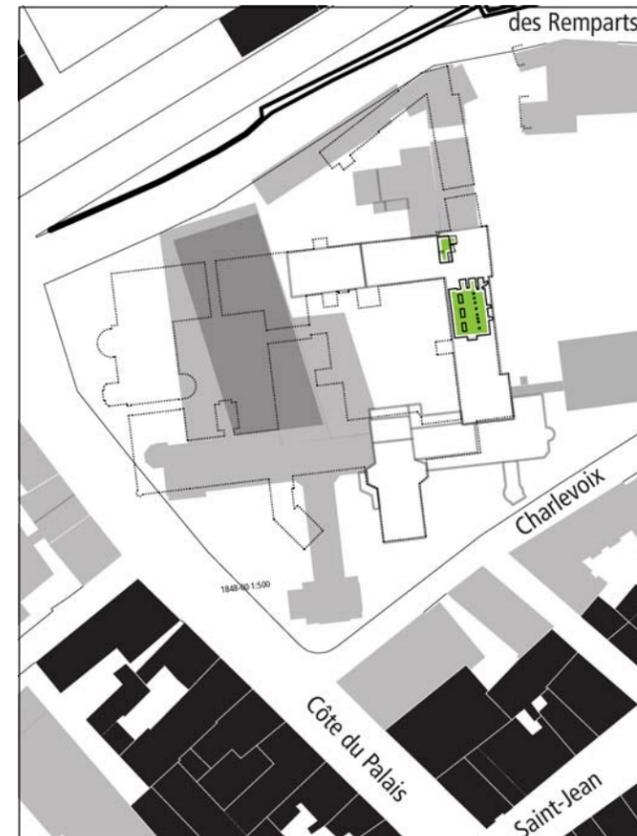


Figure 5.10a : Occupation des lieux entre religieux et laïcs, 1910, étage des fondations (niveau 00)

Figure 5.10b : Occupation des lieux entre religieux et laïcs, 1910, étage des voûtes (niveau 0)

Figure 5.10c : Occupation des lieux entre religieux et laïcs, 1910, étage des parlors (niveau 1)

Figure 5.10d : Occupation des lieux entre religieux et laïcs, 1910, étage de la communauté (niveau 2)

Figure 5.10e : Occupation des lieux entre religieux et laïcs, 1910, étage des chambres (niveau 3)

Figure 5.10f : Occupation des lieux entre religieux et laïcs, 1910, étage des mansardes (niveau 4)

Figure 5.10g : Occupation des lieux entre religieux et laïcs, 1910, étage des greniers (niveau 5)

	Soeurs cloîtrées	Laïcs
1 Hébergement		
2 Espace communs		
3 Services		
4 Circulation		

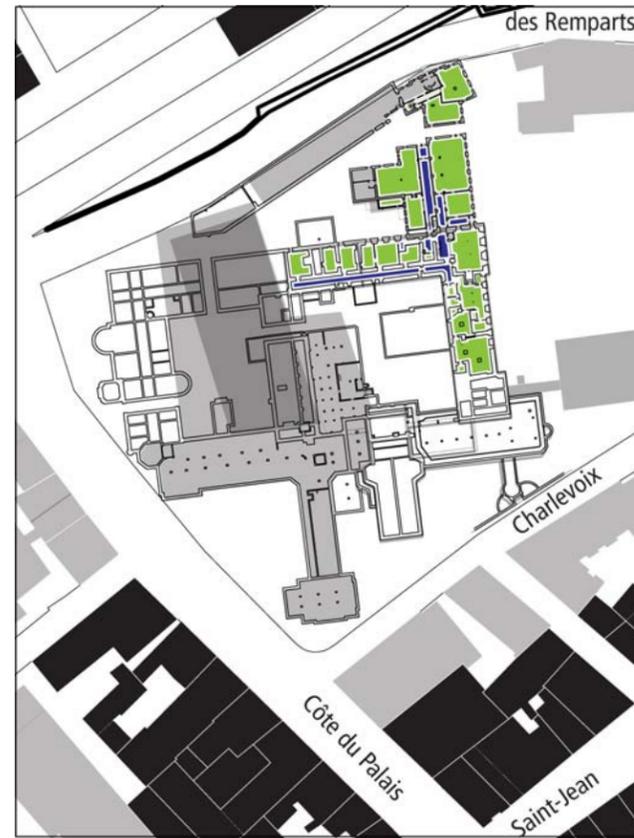
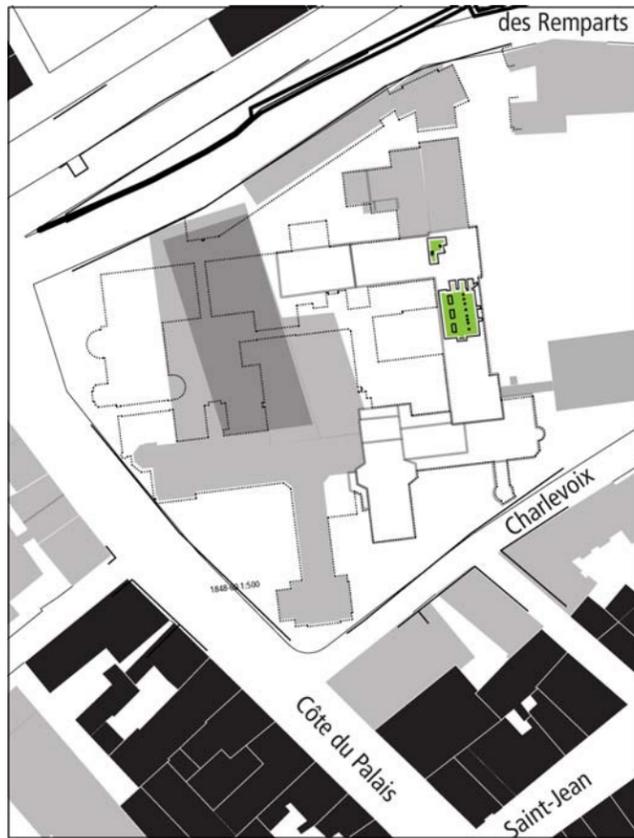
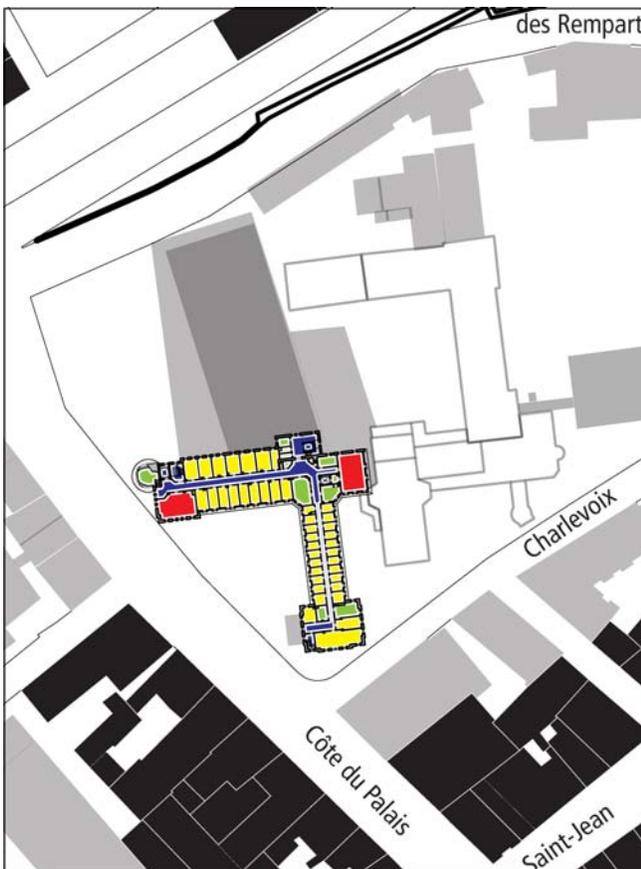
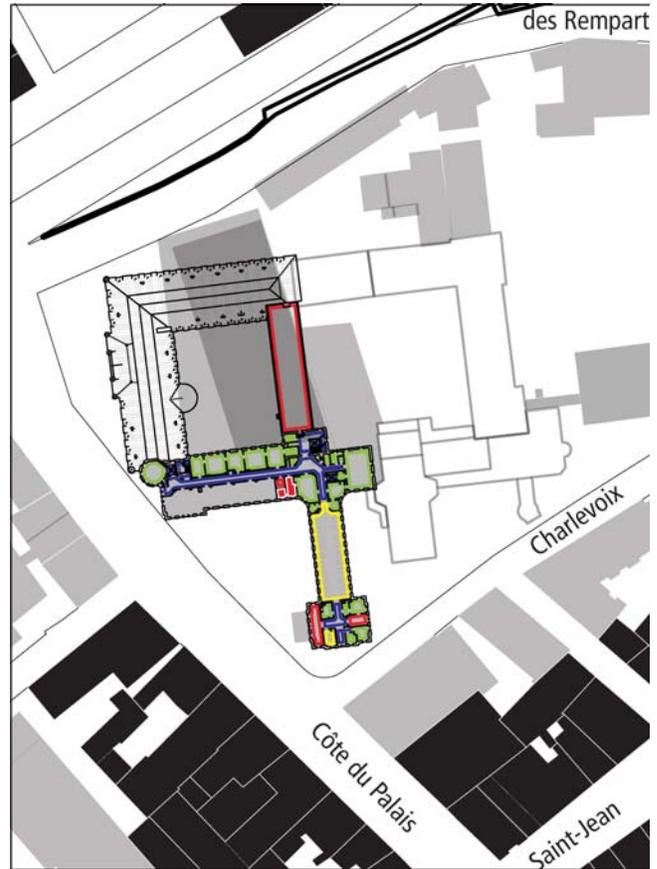
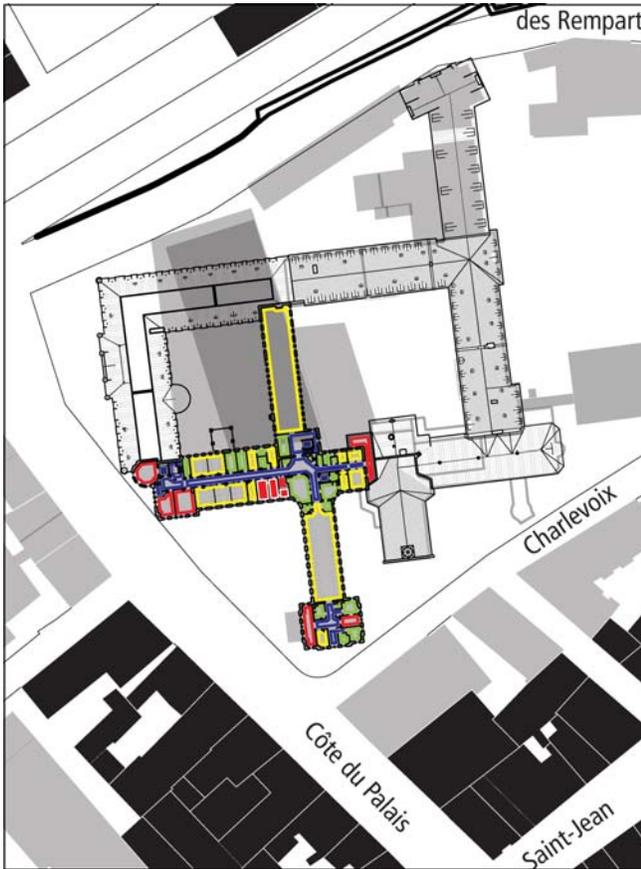


Figure 5.11a : Occupation des lieux entre religieux et laïcs, 1953, étage des fondations (niveau 00)
 Figure 5.11b : Occupation des lieux entre religieux et laïcs, 1953, étage des voûtes (niveau 0)
 Figure 5.11c : Occupation des lieux entre religieux et laïcs, 1953, étage des parlors (niveau 1)
 Figure 5.11d : Occupation des lieux entre religieux et laïcs, 1953, étage de la communauté (niveau 2)
 Figure 5.11e : Occupation des lieux entre religieux et laïcs, 1953, étage des chambres (niveau 3)
 Figure 5.11f : Occupation des lieux entre religieux et laïcs, 1953, étage des mansardes (niveau 4)
 Figure 5.11g : Occupation des lieux entre religieux et laïcs, 1953, étage des greniers (niveau 5)

	Soeurs cloîtrées	Laïcs
1 Hébergement		
2 Espace communs		
3 Services		
4 Circulation		

Planche 23 : Relevés des usages / 1953



	Soeurs cloîtrées	Laïcs
1 Hébergement		
2 Espace communs		
3 Services		
4 Circulation		

Figure 5.11h : Occupation des lieux entre religieux et laïcs, 1953, étage (niveau 6)

Figure 5.11i : Occupation des lieux entre religieux et laïcs, 1953, étage (niveau 7)

Figure 5.11j : Occupation des lieux entre religieux et laïcs, 1953, étage (niveau 8)

6 Reconstitution architecturale: la logique morphologique de croissance.

6.1 Les principes et leur adaptation

Des nouvelles analyses et propositions

Le relevé architectural de quelques détails et l'attention particulière portée sur des composantes du bâtiment ont ouvert de nouvelles hypothèses sur l'évolution de l'ensemble de l'Hôtel-Dieu. L'interaction entre les détails et le plan de l'hôpital et du monastère souligne la présence d'une logique de composition commune; une cohérence morphologique qui détermine à la fois la forme et la position des parties comme de l'ensemble de l'institution.

Reconstituer cette logique nous permet à la fois de proposer une nouvelle perspective sur la formation historique des bâtiments, notamment sur le projet original proposé par l'architecte de Lajoué, mais aussi sur les transformations successives du XVIIe au XXe siècle. Ainsi, cette logique morphologique de croissance nous interpelle directement sur l'avenir de l'Hôtel-Dieu à la veille d'une nouvelle phase d'expansion.

Cette dernière section aborde en premier lieu les types qui marquent l'architecture hospitalière occidentale depuis le moyen âge éclairant sur les modèles qui ont influencé l'évolution de l'Hôtel-Dieu. Ce survol jette un nouvel éclairage sur les trois grands modèles d'aménagement depuis 1638, qui révèle le caractère idéologique de l'architecture hospitalière. Ce cadre de référence définit quelques principes pour l'hôpital classique, que nous expliquerons dans les pages suivantes, tel que conçu par l'architecte François de Lajoué en 1695.

Le deuxième point revient sur l'analyse détaillée du bâtiment avec une interprétation sur la cuisine de 1647 et son intégration à l'aile du Noviciat en 1695 et 1739.

L'analyse de la morphologie intérieure du bâtiment permet d'explorer une nouvelle hypothèse sur le projet original de 1695. Ce troisième point illustre une interprétation renouvelée des propositions d'agrandissement et de reconstruction en fonction de la nouvelle hypothèse du projet original. Ces propositions entre 1709 et 1756, décrites dans les textes, montrent une évolution des objectifs et des principes de composition qui nous éclairent sur les décisions ultérieures d'aménagement, notamment après l'incendie de 1755.

Le dernier point revient sur notre compréhension actuelle de l'évolution de l'Hôtel-Dieu, entre 1848, 1910 et 1957.

La cohérence des transformations

L'Hôtel-Dieu de Québec est à la fois une institution séculaire et le résultat de plusieurs projets et de nombreuses propositions d'agrandissements, de transformations et de démolitions au cours de presque quatre siècles. Cet enjeu demeure d'actualité devant le double défi posé par la transformation des ailes historiques du monastère en lieu de mémoire des Augustines et le projet d'agrandissement du centre hospitalier universitaire de Québec.

Cette question est d'autant plus délicate que les transformations relativement récentes, au cours du dernier demi-siècle du monastère et de l'hôpital, démontrent sur le plan architectural trois écueils. En premier lieu, le travail de

relevés à l'été 2006 a souligné la méconnaissance du patrimoine historique des lieux. Par conséquent, en second lieu, les transformations intérieures et extérieures démontrent une indifférence spatiale dans les aménagements face au contexte historique, notamment de l'hôpital envers le monastère. Cette maladresse témoigne d'une prémisse fondée sur une contradiction entre les caractéristiques morphologiques des lieux héritées de la tradition, et les modèles architecturaux contemporains associés à une idée de modernité et de progrès. Sur le plan symbolique, cette notion de progrès par la rupture est éloquemment illustrée par la construction de la tour entre 1957 et 1961.

Afin de dépasser cette prémisse, il nous a semblé important, dès le début de notre recherche sur l'Hôtel-Dieu, de tenter de retracer à la fois les modèles qui ont inspiré les différentes transformations de l'hôpital et du monastère. Et ce faisant, de resituer la nature des adaptations entre ces modèles « théoriques » face au contexte particulier du site et des bâtiments existants à chaque époque.

6.2 L'architecture hospitalière : les idéologies et les concepts

Une tradition occidentale

L'architecture hospitalière est fonctionnaliste dans la relation qu'elle structure entre la forme du bâtiment, l'organisation des soins et le succès de la guérison. Cette équation demeure une constante sur le plan historique, car il constitue la prémisse du projet hospitalier : la forme de l'hôpital contribue au programme hospitalier. Ce qui change, c'est la nature des soins, et plus particulièrement sur le plan idéologique, les paradigmes sur la guérison. Une très intéressante publication française ; « Patrimoine hospitalier ; un parcours à travers l'Europe » propose une analyse comparative des typologies hospitalières qui sont à la fois des modèles architecturaux et des concepts sur le contrôle de la maladie et nature des soins prodigués.²

La publication « Patrimoine hospitalier ; un parcours à travers l'Europe » définit 9 grands types historiques. La halle, type 1, correspond au premier bâtiment à l'époque médiévale où la salle des malades est une vaste pièce rectangulaire orientée vers un autel. La disposition est similaire à celle d'une chapelle où les bancs auraient été remplacés par les lits des malades. Le soin du corps étant imprécis, l'hôpital proposait le soin de l'âme en présence de l'autel. Sur le plan philosophique, le malade est sanctifié, comme le pauvre, car il est considéré plus près de Dieu ; la souffrance le rapproche de l'expérience du Christ et la maladie devient un moyen de se sanctifier dans l'épreuve de la maladie comme du dénuement. Selon cette perspective, l'espace d'accueil des malades et des pauvres et l'espace sacré de l'autel doivent être en relation directe. Une évolution de cette type place l'église au centre entre deux ailes qui s'ouvrent sur le cœur et l'autel. (Fig. 6.1)

La maison hospitalière constitue le type 2 qui apparaît à la Renaissance. C'est un bâtiment structuré autour d'une cour intérieure, sur le modèle des monastères et couvent. Les ailes accueillent différents usages entre les malades et les religieux, et les étages se distinguent par la hiérarchisation verticale des fonctions : support et service, les salles des malades et les salles de la communauté, les greniers. Le modèle s'adapte autant pour les hôpitaux religieux que pour les hôpitaux civils, notamment dans les pays protestants. (Fig. 6.2)

Le damier, qui constitue le type 3, est le résultat d'une extension de la maison hospitalière où se multiplie une composition d'ailes autour de cours intérieures. Un des premiers exemples est l'hôpital des Invalides construit à Paris entre 1670 et 1674 qui formalise les nouveaux principes d'aménagement de l'hôpital classique, civil et



Figure 6.1 : Schéma concept du plan de la halle



Figure 6.2 : Schéma concept de la maison hospitalière



Figure 6.3 : Schéma concept du plan en damier



Figure 6.4 : Schéma concept du palais hospitalier

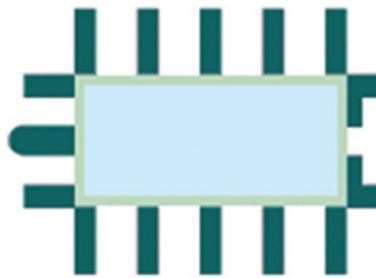


Figure 6.5 : Schéma concept du plan en peigne



Figure 6.6 : Schéma concept du plan pavillonnaire



Figure 6.7 : Schéma concept du plan monobloc



Figure 6.8 : Schéma concept de la tour sur bloc

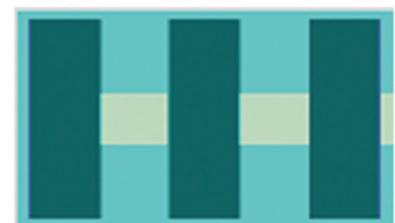


Figure 6.9 : Schéma concept du polybloc

Sources des graphiques: « Patrimoine hospitalier, un parcours à travers l'Europe », Éditions du patrimoine, Centre des monuments nationaux, Paris, 2001

militaire. Le plan en damier va s'imposer en France et à l'étranger pour demeurer le premier modèle jusqu'au début du XIXe siècle. (Fig. 6.3)

Le palais hospitalier, le type 4, apparaît au XVIIIe siècle. Le soin des malades poursuit la centralisation et la distinction des services, processus amorcés dans l'hôpital en damier. Toutefois, en ajoutant une façade monumentale, le palais hospitalier exprime le caractère institutionnel et public de l'hôpital. L'élévation publique annonce un traitement ouvert, et princier, qui tranche avec le caractère introverti des hôpitaux religieux. En effet, ceux-ci sont établis au cœur d'îlots, souvent aux limites du territoire urbanisé où l'église devient l'interface publique entre le monde civil et le religieux. (Fig. 6.4)

Au XIXe siècle, le développement de la médecine démontre le lien entre la promiscuité des malades et la contagion. On commence aussi à mieux définir les différentes pathologies dans une stratégie de classification et de rationalisation de la maladie et des soins spécialisés à prodiguer. Ces nouvelles prémisses sont à la base de deux types; le plan en peigne, type 5, et le modèle pavillonnaire, type 6, où l'espace et la distinction des bâtiments permettent de réduire les risques de contagion en plus d'assurer une classification des services. (Fig. 6.5, 6.6)

L'évolution de la médecine au début du XXe siècle entraîne une révision des stratégies médicales avec l'apparition de service de consultation et de traitement plus spécialisé qui insistent à nouveau sur la proximité. Le développement des connaissances en bactériologie permet aussi de relativiser l'efficacité de l'implantation pavillonnaire. L'hôpital de type monobloc, type 7, propose un compromis où le bloc central rassemble les services communs tandis que les ailes perpendiculaires accueillent sur les différents étages les patients. Ce type va se diffuser largement de la fin du XIXe siècle à 1950. (Fig. 6.7)

Cette distinction entre un noyau qui regroupe les services techniques, les cliniques, les examens et salle d'opération des ailes où sont rassemblées les chambres permet de rationaliser les composantes de l'hôpital moderne, mais pose en contrepartie la question des proximités entre ces deux grandes activités. La tour sur bloc, le type 8, qui apparaît au début des années 50 est une façon de réduire la distance entre les services et les chambres. (Fig. 6.8)

Le type de la tour sur bloc, par le caractère unique de sa composition en deux éléments, apparaît comme un projet final sans option de croissance. C'est une limite aux agrandissements qui est particulièrement difficile à gérer pour un bâtiment qui demande de la flexibilité et une capacité d'évolution continue. Le type du poly bloc, type 9, qui émerge au début des années 70 est une de réponse pour conserver la proximité de la tour sur bloc tout en permettant les agrandissements du type du monobloc ou du type en damier. (Fig. 6.9)

Ce résumé permet de placer l'évolution architecturale de l'Hôtel-Dieu dans un cadre plus large. La rationalité des décisions historiques, dont notamment les transformations des derniers cinquante ans, se justifie avant tout en regard aux discours idéologiques en vigueur à chaque époque sur le rapport entre maladie, traitement des patients et « apparence » du bâtiment. L'importance de l'église est liée à l'espoir de sauver les âmes. Les systèmes qui intègrent des ailes visent la classification des services et pathologie tout en assurant l'éclairage et la ventilation naturelle. Les modèles avec bloc (monobloc, bloc sur tour, polybloc) insistent sur la capacité technique et fonctionnelle de la machine hospitalière pour traiter et classer les malades.

L'intégration de trois concepts d'aménagement

La reconstitution de l'évolution des bâtiments composant le monastère et l'hôpital de l'Hôtel-Dieu de Québec au cours de l'été 2006 a permis de distinguer trois grandes phases dans la conception architecturale de cet ensemble immobilier.

Le premier établissement entre 1638 et 1692 connaît des transformations et des agrandissements en 8 étapes successives en 50 ans. On observe une démarche additive qui gère l'organisation et la hiérarchie entre les bâtiments qui s'agglutinent les uns aux autres, bien que chacun soit conçu et construit séparément. Cela donne ce caractère complexe courant dans les institutions hospitalières médiévales. On note que la salle des malades disposées en arrière de l'autel reprend le modèle de la halle. Le résultat est un ensemble institutionnel qui tend vers la formation d'une cour intérieure entourée par plusieurs bâtiments conformément au modèle de la maison hospitalière.

La présence de deux concepts architecturaux suggère que l'Hôtel-Dieu est conçu dans un contexte de transition culturelle. On confronte des références séculaires tels la halle et un modèle relativement plus récent comme la maison hospitalière. Le contexte aux ressources limitées demande de ménager les décisions symboliques face aux modèles fonctionnels éprouvés de l'époque. (Fig. 6.10)

Une deuxième étape apparaît en 1695 avec la construction de l'aile du Jardin et une partie de l'aile du Noviciat selon un plan établi par l'architecte François de Lajouë. Bien que les plans, le contrat notarié et une maquette expliquant le projet aient été perdus lors de l'incendie de 1755, le principe de construire un bâtiment unifié et monumental entourant une cour intérieure émerge comme un principe de base. Celui-ci va encadrer à la fois la reconstruction du monastère en 1757, et guider les divers agrandissements tout au long du XIX^e siècle. La construction en 1892 de l'aile d'Aiguillon qui complète une deuxième cour intérieure souligne la persistance du concept proposé par l'architecte de Lajouë deux siècles plus tôt. (Fig. 6.11a/b)

Une troisième étape s'impose clairement en 1957 avec la construction de la tour et la démolition de l'aile d'Aiguillon. Il s'agit d'une rupture justifiée par un désir, ou une angoisse, de modernité face à la tradition. La construction d'un hôpital « monobloc », la place accordée à la mécanique conformément au modèle de la machine à guérir, et la destruction inutile de l'aile d'Aiguillon qui se trouvait en face de la tour définissent un projet architectural, dans sa composition et son image, qui reflètent les mêmes ambitions de modernisation que l'on associe à la Révolution tranquille. (Fig. 6.12)

La datation des différentes parties du monastère démontre toutefois que dès les années 30 plusieurs transformations moins ambitieuses annoncent une rupture dans la façon de concevoir l'espace conventuel et hospitalier. Ce nouveau modèle d'architecture, que l'on retrouve dans d'autres établissements hospitaliers contemporains, pose un problème particulier dans son intégration au contexte urbain du Vieux Québec, entre les ailes historiques du monastère et sa relation avec un site au périmètre irrégulier, en pente et d'une superficie limitée.

C'est précisément cette exigüité spatiale, et la façon de résoudre le voisinage entre le monastère, l'hôpital et le centre historique de Québec, qui ont guidé une partie de l'exploration architecturale proposée dans l'atelier de maîtrise en architecture à l'automne 2005. Cette question cristallise à la fois le défi de mise en valeur du monastère comme lieu de mémoire pour les Augustines et le projet d'expansion de l'Hôpital. La présente section propose

une analyse sur la logique de croissance morphologique de l'hôpital et du monastère, depuis une hypothèse de reconstitution de la proposition originale de l'architecte de Lajoué jusqu'aux transformations de la première moitié du XXe siècle.

L'hypothèse d'un hôpital classique en 1695

Le projet de François de Lajoué n'a été que très partiellement complété entre le début des travaux en 1695 et l'agrandissement du Noviciat entre 1739 et 1742 qui consiste en deux ailes en pierre, formant presque un angle droit et délimitant deux côtés d'une cour intérieure.

Le caractère inachevé de l'ensemble ne doit pas être jugé comme un échec de la proposition originale. En effet, les dessins des archives coloniales françaises témoignent que de nombreux bâtiments sont planifiés dès leur origine pour former des institutions marquées par une composition systématique et un caractère monumental tout en

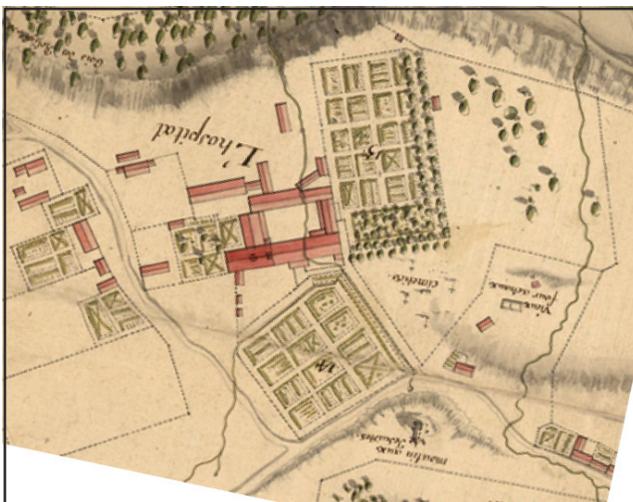


Figure 6.10 : Le premier Hôtel-Dieu d'inspiration médiéval, 1638-1692



Figure 6.11a : Le deuxième Hôtel-Dieu, d'inspiration classique, la période coloniale française, 1695-1755

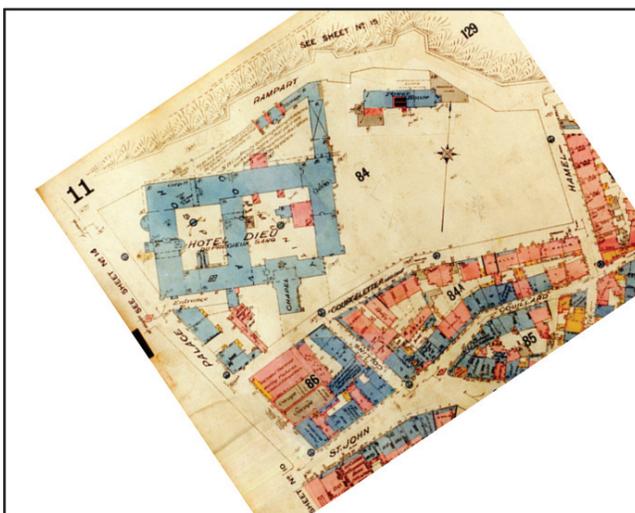


Figure 6.11b : Le deuxième Hôtel-Dieu, d'inspiration classique, la période britannique 1757-1957

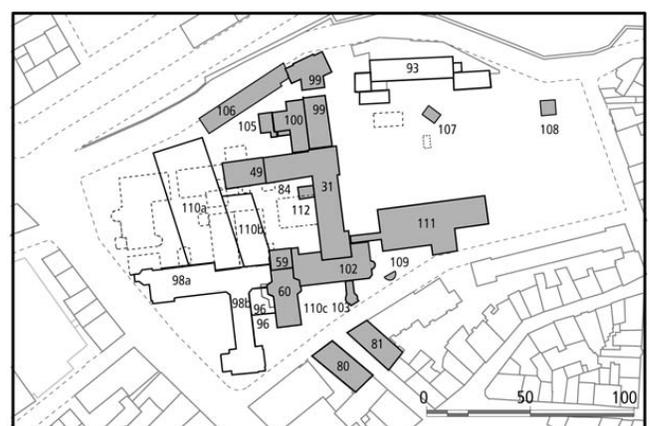


Figure 6.12 : Le troisième Hôtel-Dieu, d'inspiration moderne, la période contemporaine, 1961-2006

étant réalisées de façon progressive et additive. Cette démarche est cohérente avec les ambitions politiques du contexte culturel français et les limites des ressources économiques du développement colonial. Les exemples de l'hôpital de Louisbourg, de l'église Notre-Dame ou du château Saint-Louis de Québec illustrent par un code de couleur en plans et des rabats sur les élévations, la pratique de planifier des projets ambitieux par leur échelle et leur composition, tout en les réalisant par étapes. Ces trois projets présentent une certaine unité de composition monumentale dans le traitement des volumes et élévations qui guident des interventions ponctuelles envisagées dans un futur indéterminé. (fig. 6.13a/b/c)

L'analyse architecturale des façades du monastère à l'été 2006, des côtés du cloître et des cours, a révélé que le projet initial de l'architecte de Lajouë partageait ces qualités monumentales. La composition et les proportions entre les ouvertures du côté du cloître montrent l'application des principes de l'architecture classique et elles soulignent l'ordonnance équilibrée des élévations. La reconstitution du pavillon d'angle avec son clocher, plus tard déplacé sur l'église, révèle les intentions monumentales de l'institution. (fig. 6.14a/b) Le clocher sur le pavillon d'angle assure une visibilité à l'Hôtel-Dieu dans le profil de Québec. Selon l'historien de l'architecture, M. Grignon, c'est une considération importante dans la hiérarchie sociale et la représentation architecturale des institutions sous le Régime français.

Les deux prémisses d'une hypothèse sur le projet original de l'architecte de Lajouë reconnaissent l'intention d'appliquer les principes de composition classique en architecture et envisage un bâtiment important qui pourra croître par étape afin de répondre aux futurs besoins de l'Hôtel-Dieu. La planification, autour d'une ou plusieurs cours intérieures, s'inscrit dans une typologie courante au XVIIe siècle, alors que l'architecture hospitalière est à la rencontre des modèles de la maison hospitalière et du plan en damier.

La composition autour d'une cour intérieure

Nous savons peu de chose du projet original. Les lettres conservées aux archives des Augustines racontent que les autres communautés religieuses le trouvaient fort ambitieux. Ce qui est construit entre 1638 et 1742 est assez vaste, mais il est aussi moins monumental que le collège des Jésuites ou le séminaire. (Fig. 6.15 a/b/c/d) Dans les trois cas, on retrouve l'intention de rassembler l'institution autour d'une cour. Les travaux réguliers d'agrandissement et de modifications tout au long du Régime français soulignent l'importance et le dynamisme de l'Hôtel-Dieu où converge les l'initiative des Augustines ou les intérêts gouvernement colonial. Ces travaux, et deux propositions d'agrandissement en 1647 et 1716, partagent les principes d'un plan en damier avec la cour et les ailes qui l'entourent où qui en partent.

Quatre observations supplémentaires soulèvent des questions irrésolues sur le projet original, entre les modèles hospitaliers énumérés ci-dessus, et les indices donnés par les relevés et l'étude des archives. La dimension de la cour du cloître s'accroît entre le projet « médiéval » et la composition suggérée par les élévations reconstituées après 1757, et à nouveau lors de la construction des nouvelles ailes Précieux-Sang et Saint-Augustin au début du XIXe siècle. (fig. 6.16)

L'espace de cette cour, formellement unitaire, est divisé par une ligne de propriété qui retranche la partie sud pour l'assigner aux biens de l'hôpital tandis que la partie nord appartient au monastère. Cette division légale ne semble pas avoir eu d'incidence directe dans les transformations de l'Hôtel-Dieu puisqu'elle ne correspond

pas directement à l'implantation de bâtiments précis. Comme l'ensemble du cadastre, son tracé et sa survivance racontent une intention initiale à élucider. (fig. 6.17)

Le relevé des plans à l'été 2006 a démontré que l'angle entre l'aile du Jardin et du Noviciat n'est pas de 90 degrés, mais légèrement plus ouvert. Cette irrégularité surprend à première vue puisqu'elle constitue un compromis sur le formalisme monumental des élévations de l'architecte de Lajouë où les dimensions et proportions entre les ouvertures sont étroitement établies et coordonnées. La déformation témoigne d'un compromis qui ouvre deux hypothèses, l'une liée à l'irrégularité du site, l'autre à la présence de plus anciennes constructions, qui a influencé le tracé de l'aile du Noviciat. (fig.6.18)

Un quatrième élément reste une énigme ; l'aile du Jardin est composée de deux pavillons à chaque extrémité, mais le pavillon Nord est légèrement plus grand que le pavillon Sud. Ce manque de symétrie, en plan et en élévation surprend si on considère que le projet de l'architecte de Lajouë s'inspire du concept de la maison hospitalière structurée autour d'une cour intérieure. L'asymétrie entre les deux pavillons est aussi affirmée par la forme du toit ; le pavillon Nord a un toit à quatre versants tandis que le pavillon Sud a un toit à deux versants irréguliers. Les plans antérieurs à l'incendie de 1755 indiquent que les deux pavillons étaient coiffés d'un toit à quatre versants, sans toutefois avoir les mêmes dimensions. L'irrégularité entre les deux pavillons est incompréhensible si on les imagine comme deux pavillons d'angle définissant un édifice original organisé autour d'une cour intérieure. (fig. 6.19)

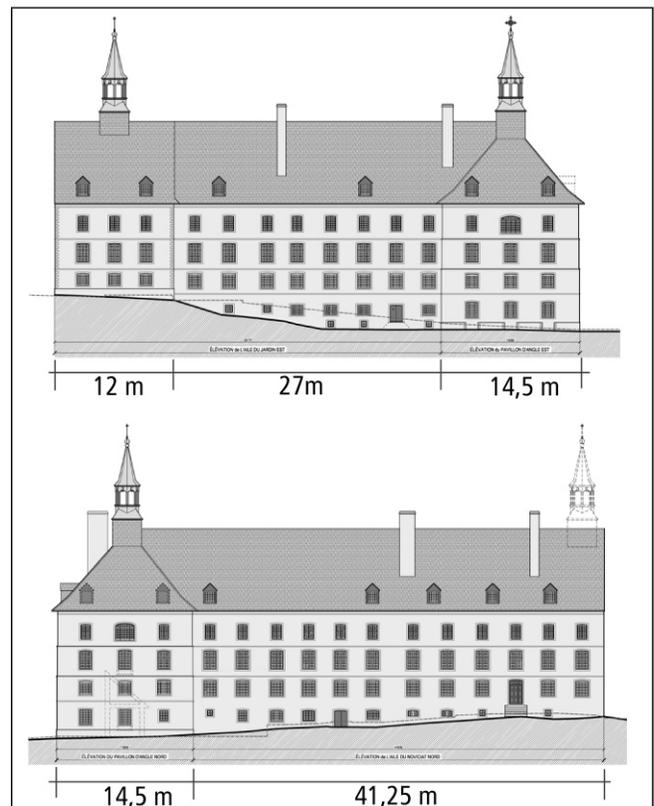


Figure 6.19: Les dimensions extérieures des ailes du Noviciat et du Jardin

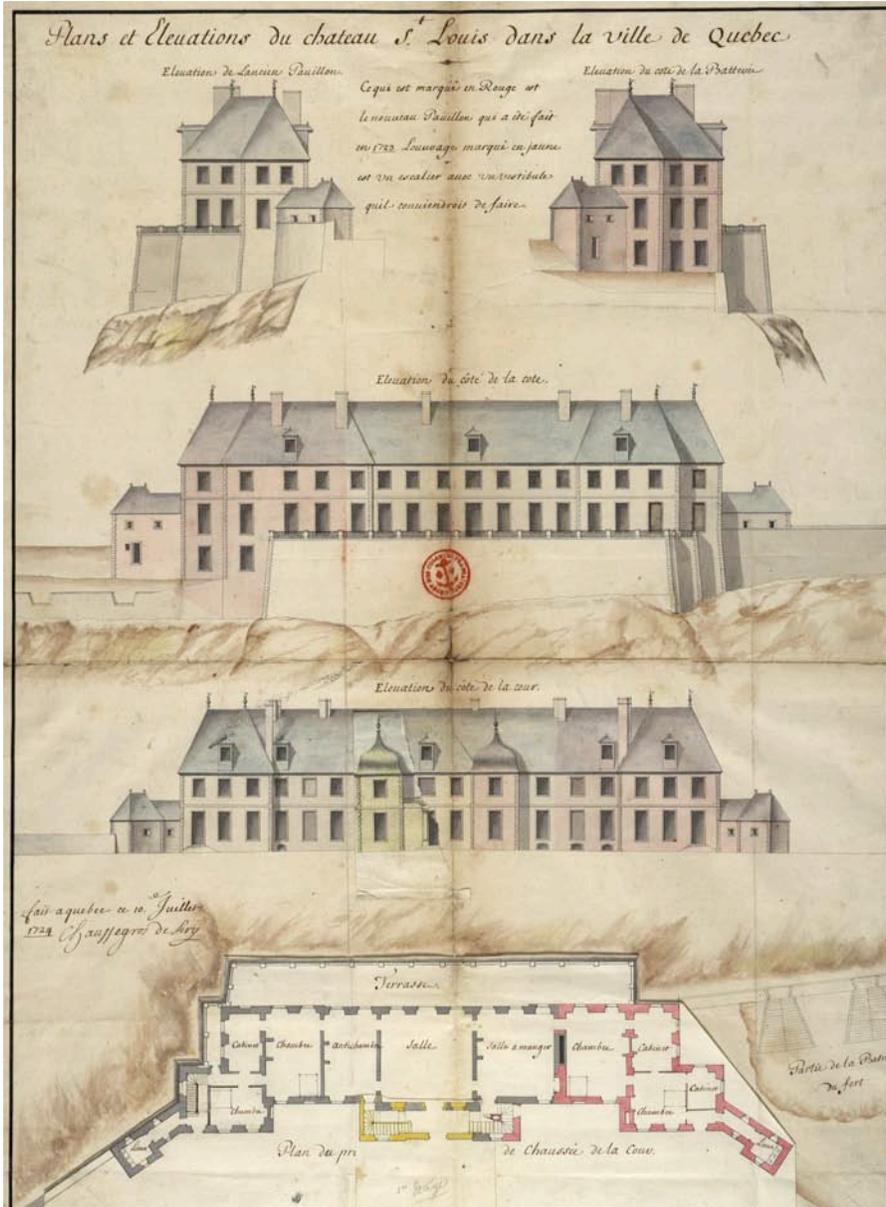


Figure 6.13c: Le château Saint-Louis de Québec, 1724
Proposition d'agrandissement, en rouge, et de restructuration, en jaune

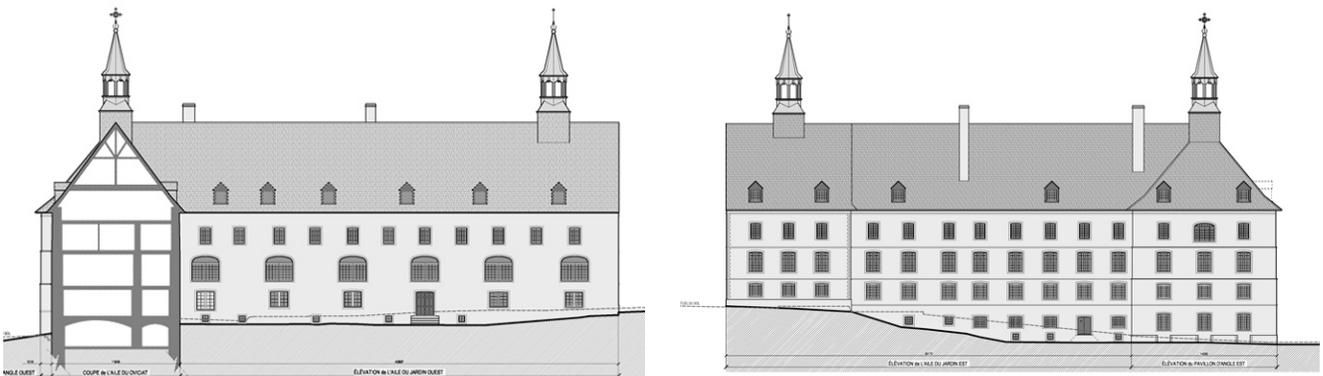


Figure 6.13c: Le château Saint-Louis de Québec, 1724
Proposition d'agrandissement, en rouge, et de restructuration, en jaune

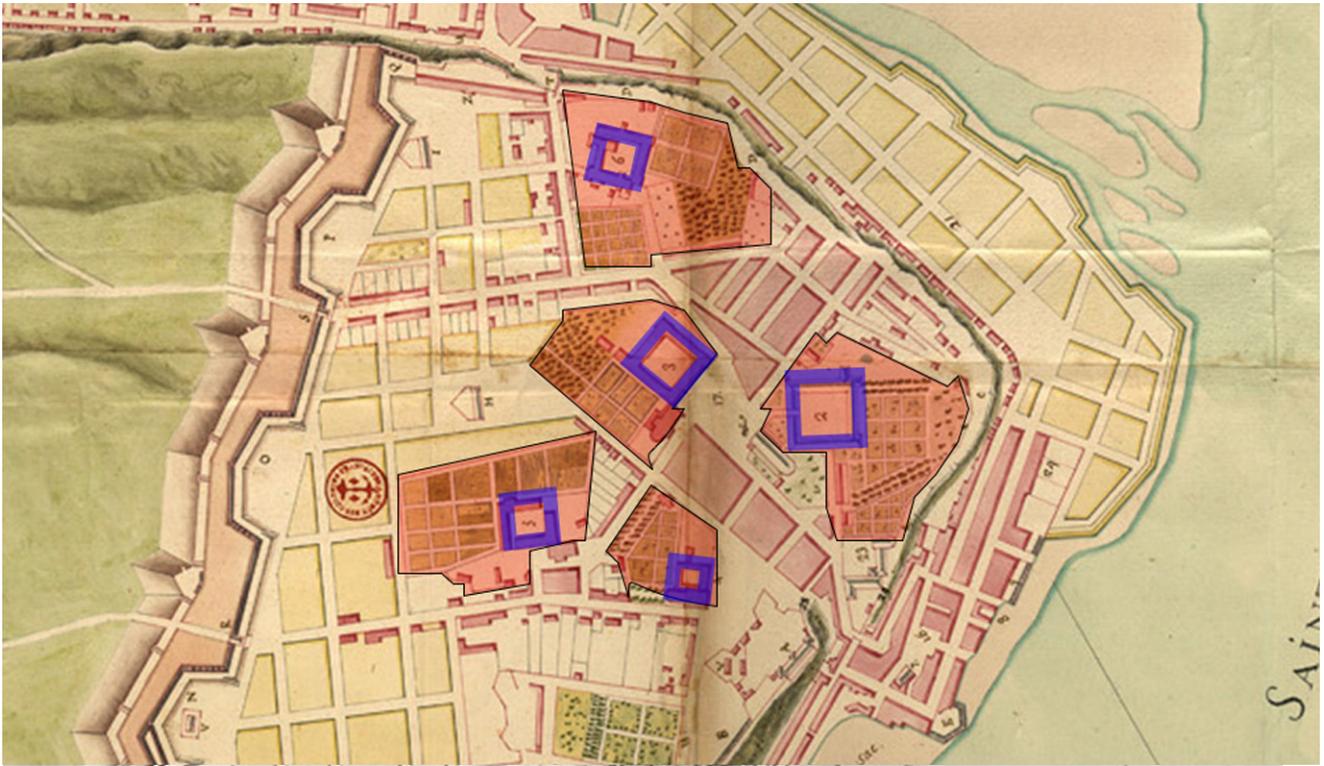


Figure 6.15a : Plan de Québec, 1752, Chaussegros de Léry



Figure 6.15b : Hôtel-Dieu de Québec



Figure 6.15c : Le collège des Jésuites



Figure 6.15d : Le séminaire de Québec

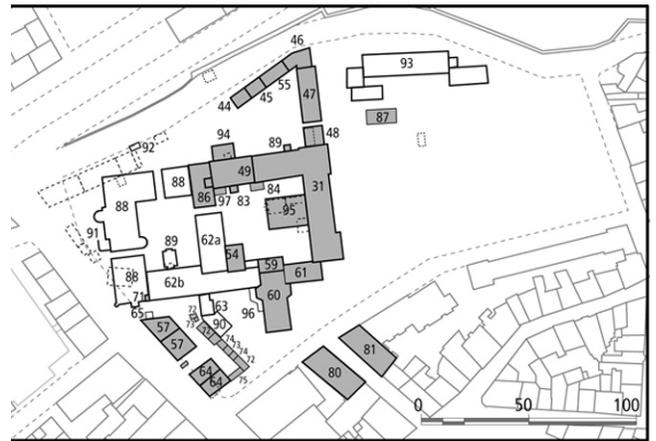
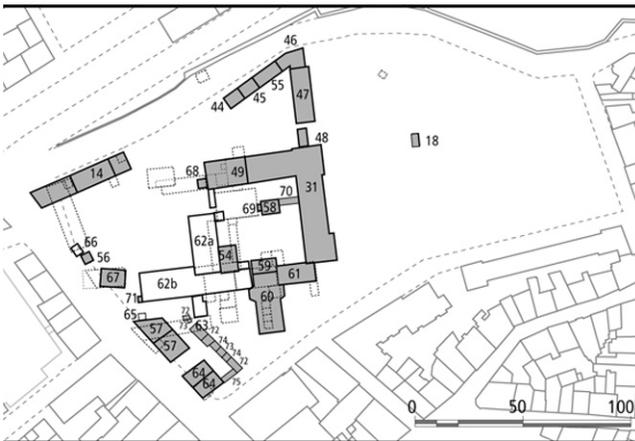
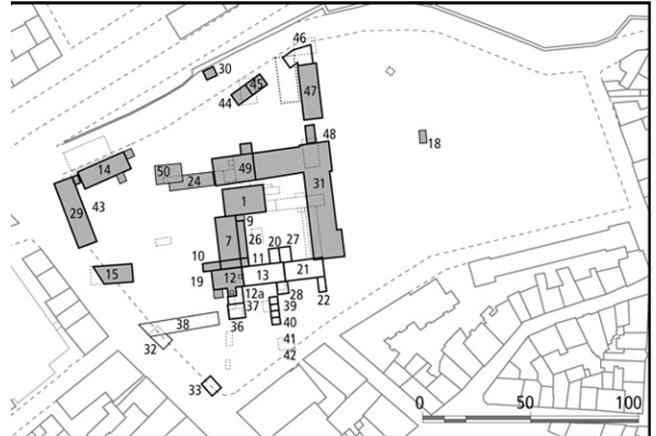
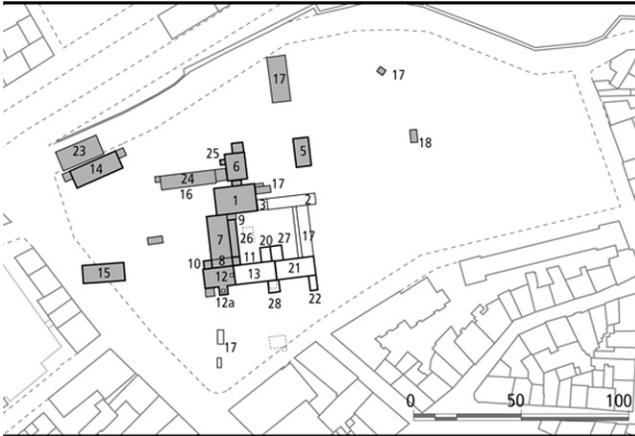


Figure 6.16: Évolution de la cour intérieure: 1685, 1742, 1848, 1924

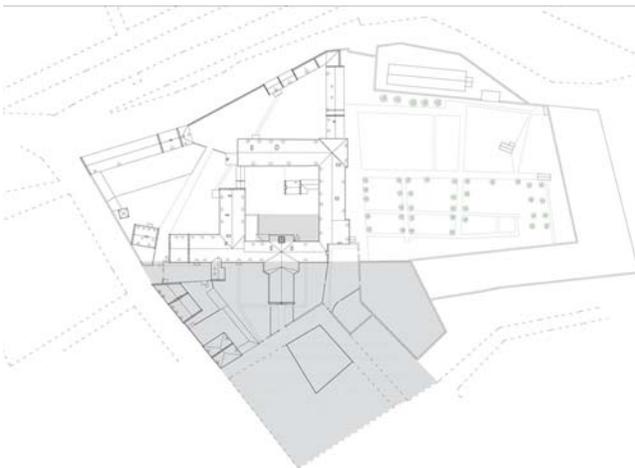
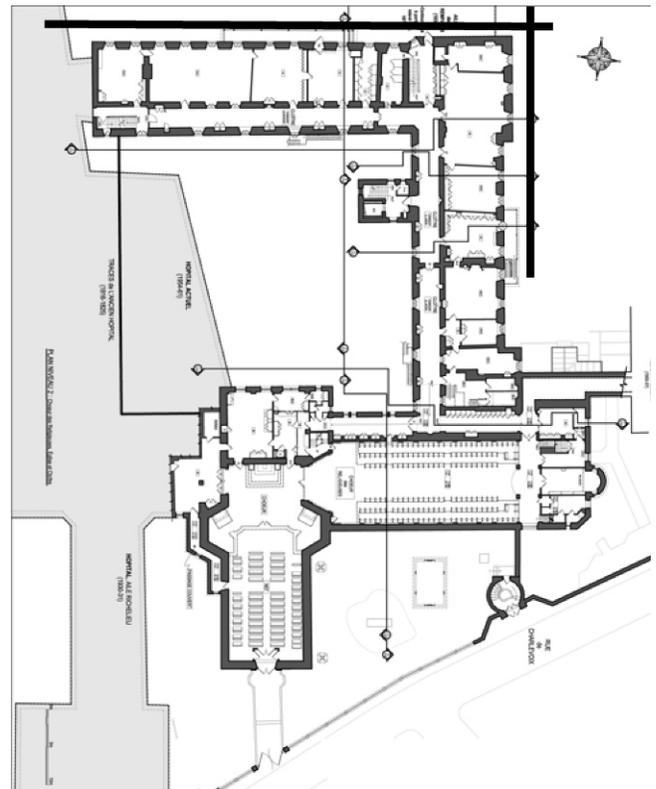


Figure 6.17 : La division cadastrale sur le plan des bâtiments et du site en 1848

Figure 6.18: L'angle entre les ailes du Noviciat et du Jardin



6.3 La cuisine de 1647

Entre l'architecture et l'archéologie

Le plan de l'étage des voûtes dans l'aile du Noviciat a révélé un espace d'une épaisseur de plus de 3m entre deux murs intérieurs. Cette épaisseur dépasse celle de la plupart des murs de fondation et soulevait des questions sur son origine. Une première hypothèse, proposée à l'été 2006, envisageait la présence d'un affleurement rocheux qui aurait simplement empêché l'aménagement de cet espace. Quelques employés de l'Hôtel-Dieu ont sondé ce mur avec une tige de métal insérée par le fond d'une ancienne armoire pour constater que le sol était meuble, réfutant cette première hypothèse. Au cours de l'hiver 2006-2007, les archéologues ont entrepris des fouilles à partir de cette armoire pour réaliser que le mur Ouest de la pièce (18A) était vraisemblablement un mur extérieur autrefois percé d'une fenêtre, elle-même située au fond de l'embrasure de l'armoire. (fig. 6.20)

Par-delà l'ouverture de la fenêtre, les archéologues ont trouvé en couches superposées des déchets de cuisine et des débris de matériaux calcinés, vraisemblablement accumulés après l'incendie de 1755. Ces artefacts les portent à considérer que cette pièce constituait une cave pour la première cuisine située au-dessus, à l'étage des parloirs. Ces deux pièces auraient été construites en 1647, juste au nord de la première maison de 1638. (Fig. 6.21)

Cette hypothèse permet d'expliquer trois éléments. En premier lieu, l'angle entre les ailes du Parloir et du Noviciat est presque droit, c'est-à-dire que l'angle un peu plus ouvert découle précisément de l'intention d'intégrer la cuisine de 1647 dans la construction de la première section de l'aile du Noviciat de 1695. En deuxième lieu, celle-ci prend la forme d'un trapèze provoqué par les dimensions légèrement différentes du début de l'aile et la partie conservée de la cuisine originale. Enfin, l'existence de cette cuisine explique la présence d'une voûte alors que les autres plafonds de cette aile sont construits en madriers de bois

Nous avons résumé sur une planche les étapes successives de construction, transformation et intégration de ce bâtiment dans l'aile du Noviciat. En 1647, une grande cuisine indépendante du monastère original est construite à l'arrière de ce dernier. On y retrouve unâtre et une cheminée de taille considérable. Selon les descriptions limitées de l'époque, le relevé architectural, les fouilles archéologiques et l'étude attentive des plans anciens, voici ce qui se dégage. (fig. 6.22)

La construction d'une cuisine en 1647

Selon le plan de 1670, on aperçoit la cuisine de 1647. La largeur du corps de bâti (environ 20 pieds français) correspond à la largeur visible sur les plans plus tardifs du Régime français. Toutefois, la longueur semble plus courte, probablement située entre 30 et 40 pieds français. Le bâtiment, toit à deux versants, est orienté nord-sud, perpendiculairement au monastère. Selon ce plan, et les suivants, le pignon sud de la cuisine correspond à l'alignement du mur sud du Noviciat actuel. Ce fait est corroboré par les plans subséquents.

Ladite cuisine est séparée du corps de bâti du monastère par un espace d'environ 10 pieds français. C'est à cet endroit que se situe un passage couvert qui relie déjà les édifices dès 1670. Il est possible de croire que ce passage couvert soit construit en même temps que la cuisine puisque les Augustines en construisent déjà un en 1645 pour relier l'hôpital de bois de 1644 au monastère afin de rendre les circulations plus aisées pendant l'hiver. De plus, même si le plan de Talon n'indique pas la nature du terrain, il est à croire qu'un tel passage est nécessaire pour contrer l'effet de la dénivellation.

Figure 6.20 : Le relevé de l'étage des voûtes, aile du Noviciat. Localisation du rez-de-chaussée de la cuisine de 1644

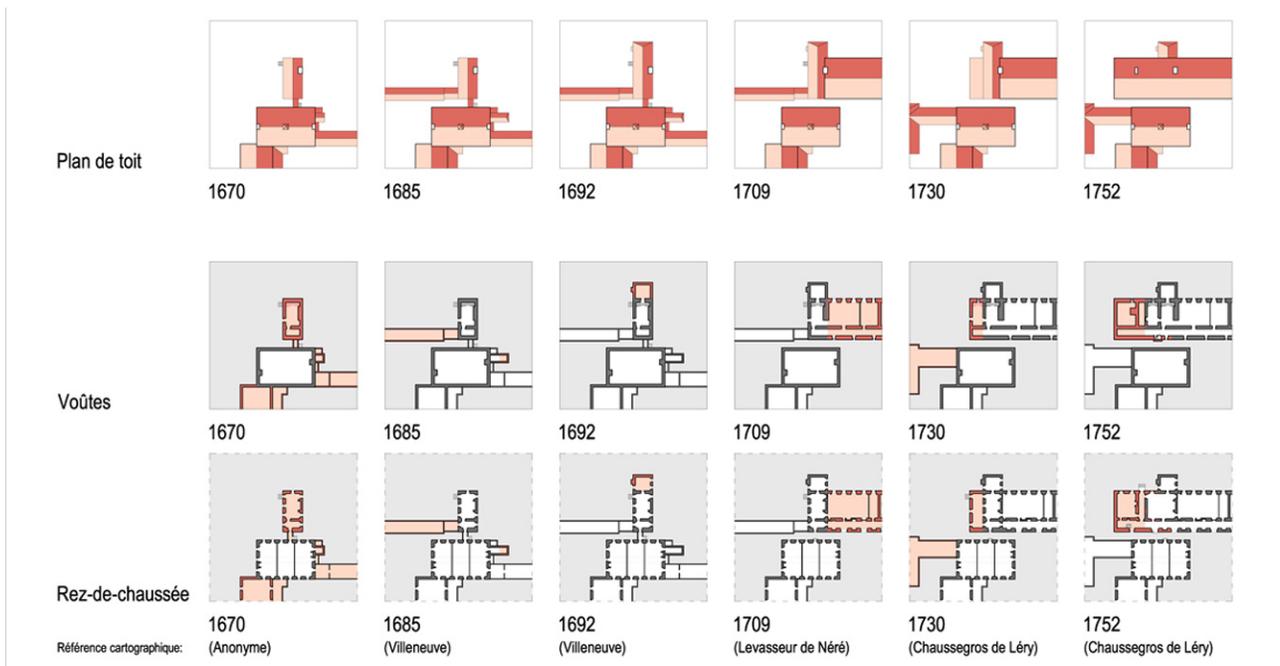
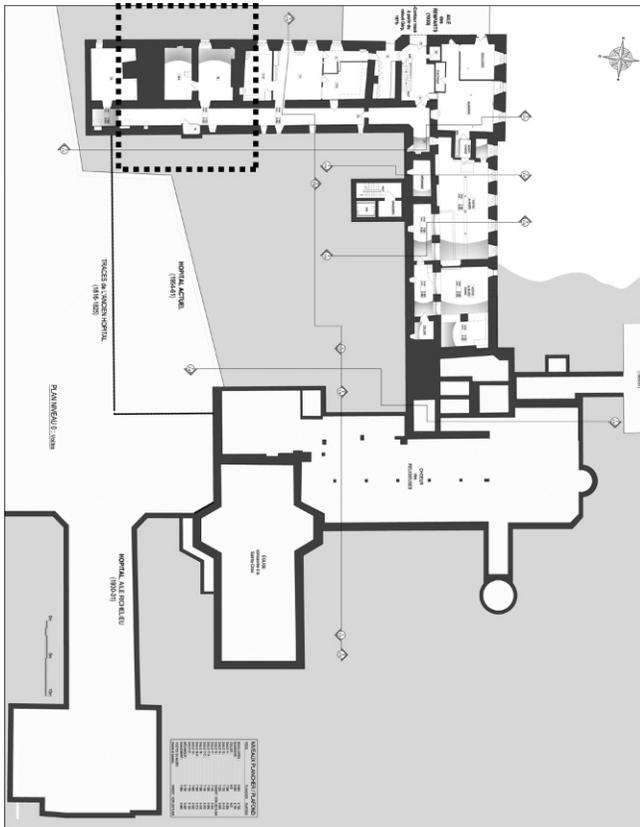


Figure 6.22 : plans chronologiques sur la construction et l'intégration de la cuisine de 1647 et l'aile du Noviciat de 1695 et 1739

L'hypothèse vraisemblable serait de supposer que les fondations de la voûte contenant la souche de l'âtre de la cuisine soient la trace au sol de la cuisine de 1647. En effet, celle-ci mesure environ 20 pieds français de largeur et 40 pieds français de longueur, correspondant à l'édifice décrit par le plan de Talon. Toutefois, rien ne permet de localiser avec précision l'emplacement du pignon nord dans l'axe du mur nord du Noviciat actuel. Il est possible que la voûte soit d'origine et qu'une partie de l'actuel corridor des voûtes correspond à la descente de cave où aurait été localisé un escalier d'accès. La large souche de cheminée pourrait appartenir à celle de l'âtre de la cuisine de 1647 dont les archives anciennes de l'Hôtel-Dieu mentionnent qu'elle fut intégrée dans le pignon du Noviciat en 1695-98.

Selon la carte de 1685 (Villeneuve), la cuisine est un édifice orienté nord-sud, long et très étroit couvert d'un toit à deux versants. En omettant les nombreuses erreurs de proportions de Villeneuve (probablement dues à un relevé sommaire effectué de visu), l'édifice semble ne pas avoir changé depuis 1670, à l'exception de l'adjonction d'un passage couvert sur le mur ouest reliant la tour de la ménagerie.

En 1692, Villeneuve reprend son plan de la ville de Québec et il en corrige les erreurs. Cette carte demeure l'une des sources les plus précises préparées sous le Régime français afin de mieux comprendre l'Hôtel-Dieu. Tout porte à croire qu'en 1692, l'ingénieur Villeneuve visite et mesure personnellement la propriété des Augustines, ce qui ne semble pas avoir été le cas en 1685.

Sur ce plan, on replace spatialement les divers agrandissements décrits dans les textes, y compris l'évolution de la cuisine. On distingue les nouvelles ailes érigées entre 1654 et 1658 dont le parloir, le chœur des religieuses, la chapelle et la première salle des malades. On reconnaît la deuxième salle des malades de 1672, réservée aux hommes et la comparaison entre le plan de 1685 et 1692 permet de voir le nouveau toit mansard de 1680 et les avant-corps construits en 1681. La cuisine est, quant à elle, prolongée vers le nord d'environ 20 pieds français, le tout couvert d'un toit en croupe. On note d'ailleurs une petite annexe à l'ouest, qui pourrait correspondre au nouveau four construit après 1670, mais avant 1685. (fig. 6.23)

Ce relevé permet aussi de percevoir deux escaliers extérieurs menant à la cuisine. L'un d'eux indique une entrée à l'est du passage couvert reliant le monastère, confirmant l'hypothèse d'une cave sous la cuisine et d'une égalité de niveau entre les rez-de-chaussée des deux édifices. L'autre escalier se situe sur le mur ouest de la cuisine et semble correspondre à la travée de fenêtre adjacente au pignon nord original. Il s'agit là d'un autre élément confirmant la forte dénivellation du terrain et la présence d'une cave très exhaussée par rapport au sol environnant. (Matthieu Lachance)

L'aile du Noviciat de 1695 et la cuisine de 1647

Selon le plan de 1709 exécuté par Levasseur, aucun changement significatif n'est apporté aux édifices formant la cuisine de 1647. Toutefois, la demi-aile du Noviciat du nouveau monastère, construit par François de Lajouë entre 1695 et 1698, s'aligne sur le pignon sud de la cuisine et intègre dans son mur pignon ouest la cheminée de l'âtre. Il est à noter que les relevés architecturaux actuels de l'aile du Noviciat démontrent que ce corps de bâti s'incline légèrement vers le sud et il forme un trapèze irrégulier. L'hypothèse propose que l'architecte ait souhaité intégrer les caves de la cuisine dans la prolongation future de son édifice, acceptant ainsi une certaine inflexion à l'orthogonalité pourtant rigoureuse de l'aile du Jardin.

Figure 6.23 : détail de la cuisine de 1647 sur les plans de Villeneuve de 1685 et 1692.

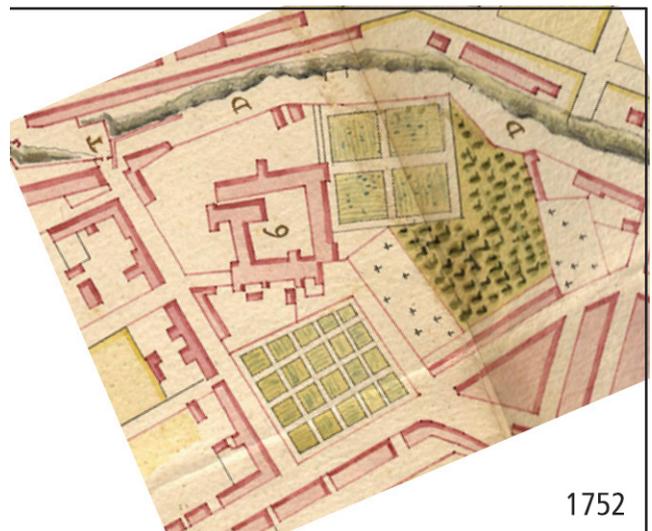
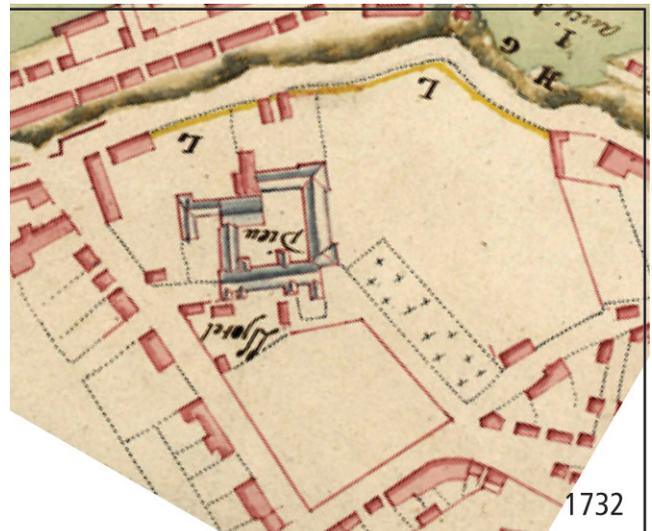
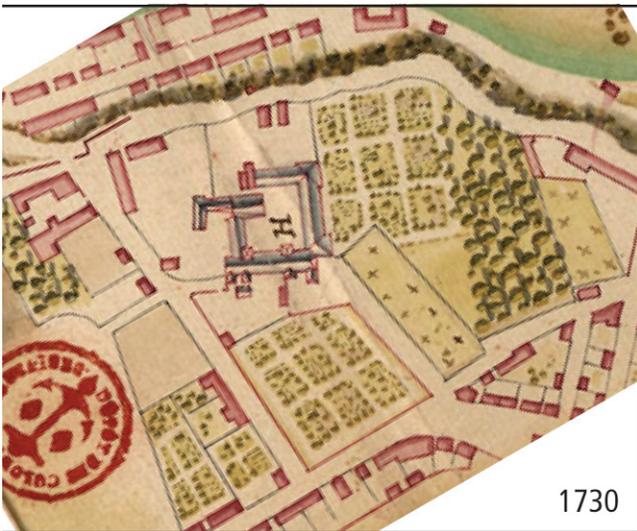
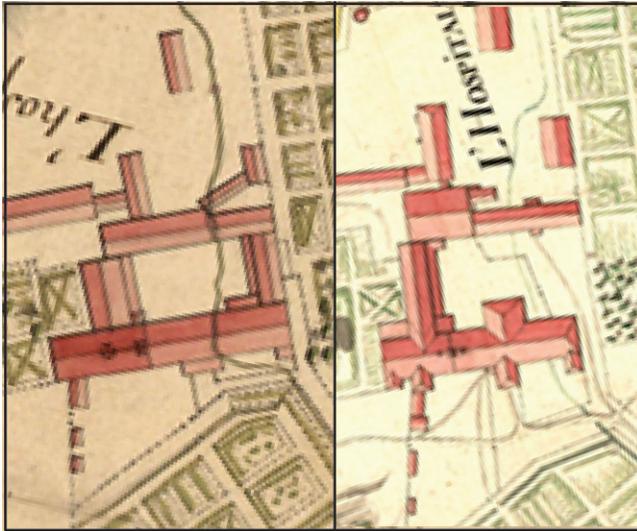


Figure 6.24 : Plan de l'Hôtel-Dieu sur le plan de Québec de 1730, 1732, 1733.

Figure 6.25 : Plan de l'Hôtel-Dieu sur le plan de Québec de 1752.

Toujours selon cette hypothèse, la largeur du pignon du noviciat correspondrait à la longueur de la cuisine originale, donc environ 40 pieds français. La seule raison pouvant expliquer le réalignement d'une nouvelle aile devant remplacer la cuisine dans un futur proche est la valeur intrinsèque de cet édifice. Du point de vue constructif, la valeur de ce bâtiment devait représenter un investissement en matériaux et en main-d'œuvre assez important, pour justifier sa récupération dans la nouvelle construction. Dans la logique de cette hypothèse, où concordent les cartes anciennes, l'avis de l'archéologue Louis Gilbert ayant fouillé les voûtes actuelles du Noviciat et les relevés architecturaux, il est probable que la cuisine de 1647 était construite sur une voûte en pierre destinée à l'entreposage des denrées alimentaires.

D'après le plan de 1730 (Chaussegros de Léry), le tour de la ménagerie ainsi que son passage couvert sont démolis et remplacés par de nouvelles structures attenantes à l'ancien monastère. À cette époque, la cuisine est à nouveau allongée vers l'ouest par un appentis d'environ 14 pieds français de large par 40 pieds français de long afin de soutenir les besoins croissants de l'institution. À cette époque, le nombre de ses membres augmente de manière importante. Cette allonge semble correspondre à la longueur de la cuisine initiale de 1647. (Fig.6. 6.24)

On remarque que le mur ouest de cet appentis est aligné sur le mur est du chœur des religieuses (1654-1658) que François de Lajoué prévoyait prolonger jusqu'au Noviciat afin de compléter la cour intérieure. On peut donc penser que l'appentis a été construit délibérément de manière à correspondre à l'agrandissement projeté et à s'intégrer aisément dans l'aile du Noviciat à compléter ultérieurement. Dans la même logique, on observe quelques années plus tard, en 1739, le prolongement de l'aile du Noviciat qui est composé à l'étage des parloirs de deux pièces, l'une plus étroite servant d'accès à l'extérieur qui est appelée l'avant-cuisine du Noviciat. Les fouilles archéologiques du printemps 2007 ont touché cette zone et ont identifié, dans le mur ouest de l'appentis, la présence d'une fenêtre murée, ce qui corrobore le plan de Chaussegros de Léry. Quant à la voûte, elle semble contemporaine à l'appentis puisque les archéologues n'ont remarqué aucune reprise de maçonnerie dans la fondation.

Il est donc possible d'avancer l'hypothèse que la seconde voûte et son appentis furent construits en tenant compte du projet imaginé par l'architecte François de Lajoué. Il s'agirait donc de composantes partielles érigées en prévision de l'agrandissement de l'aile du Noviciat, qui est réalisée entre 1739 à 1742. Le plan de 1752 (Chaussegros de Léry) illustre l'achèvement de l'aile du Noviciat (1739-1742) telle que nous la connaissons aujourd'hui. Seul l'agrandissement par le nord de la cuisine de 1647 demeure visible, les autres bâtiments ayant été vraisemblablement englobés ou détruits par le nouvel ouvrage. (Fig.6. 6.25)

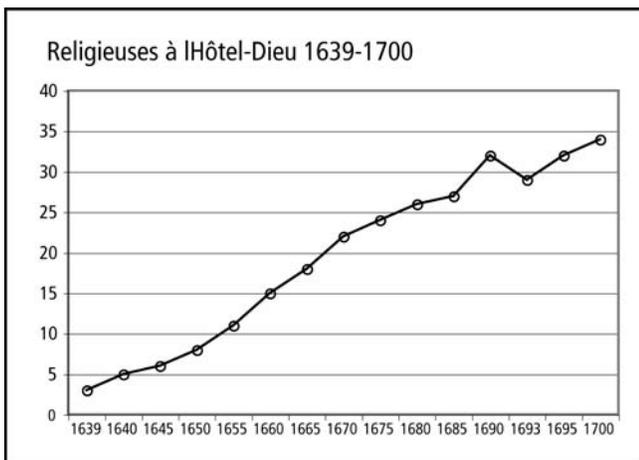


Figure 6.25b : Évolution du nombre de religieuses à l'Hôtel-Dieu, 1639-1700 (sources archives des Augustines)

La crise financière attribuable à la monnaie de carte dans la colonie et à la faillite de Law en France dans le premier quart du XVIIIe s. et l'obligation d'accepter la monnaie de carte en paiement facilitera le paiement de la dot pour plusieurs familles. Le nombre des religieuses passera à 45 en 1710, puis à 56 en 1715 et à 62 en 1721. Ce maximum sera suivi d'une longue et progressive descente. Les Augustines de l'HD ne seront plus que 37 en 1760, 29 en 1779. Ce sera la limite inférieure. La reprise de l'activité hospitalière en 1784 et surtout l'ouverture de l'hôpital en 1825 relanceront le recrutement, mais les sommets des années 1720 (62 religieuses) ne seront atteints durablement qu'en 1874. (François Rousseau)

6.4 La logique morphologique et le projet original de François de Lajoué de 1695

De la maison hospitalière au plan en damier

Au cours de l'été 2006, la construction de l'Hôtel-Dieu autour d'une seule cour intérieure s'était confirmée depuis 1685 jusqu'en 1886, pour être doublée en 1892 avec la construction de l'aile d'Aiguillon. Il semblait raisonnable de croire que le projet initial de 1695 ait été fondé sur le concept de la maison hospitalière structurée autour d'une seule cour, et l'expansion de l'hôpital en 1892 et 1932 s'inspirant du plan en damier.

Cette déduction est d'ailleurs soutenue lorsque l'on s'attarde à la composition du plan et des élévations des ailes du Noviciat et du Jardin. On trouve au rez-de-chaussée, derrière la cuisine originale construite en 1647 et intégrée à l'aile du Noviciat en 1695, une pièce étroite et longue appelée l'avant cuisine. Cette pièce est accessible depuis la cuisine et la laiterie et a été construite, telle quelle, en 1735. Le mur de l'avant cuisine le long du corridor autour du cloître est fermé par un oratoire dont la forme et les dimensions sont atypiques. En considérant que cette pièce est l'amorce d'un corridor devant définir l'aile ouest du cloître, on remarque que son prolongement aboutit au Sud sur l'emprise du chœur des religieuses. La position de ce corridor, autant à l'étage du parloir que de la communauté où se trouve le cloître, permet en élévation d'encadrer symétriquement les quatre fenêtres de celui-ci, respectant ainsi les principes de composition classique. (fig. 6.26)

Cette analyse morphologique extraite du plan les règles fondamentales de composition qui ordonnent la disposition des corridors et des pièces. Les corridors sont le long des faces intérieures des ailes du bâtiment, autour de la cour intérieure tandis que les pièces s'ouvrent sur les faces extérieures de ce premier projet qui s'apparente au type de la maison hospitalière.

L'exercice appliqué sur le plan de l'Hôtel-Dieu permet d'esquisser une composition et implantation qui permet d'une part de concrétiser une proposition pour compléter la cour intérieure cohérente avec la composition des deux ailes complétées selon le plan de l'architecte François de Lajoué. En prolongeant les corridors et leurs pièces attenantes, on voit apparaître des possibilités d'agrandissement. La logique de disposition et de croissance d'un bâtiment sur cour se dévoile décrivant ainsi le passage de la logique de la maison hospitalière à celle du plan en damier. (fig. 6.27)

Les archives françaises conservent un document de 1716 pour un agrandissement de l'Hôtel-Dieu par l'ingénieur du roi Chaussegros de Léry. La composition du plan et la forme de la toiture se comparent aux ailes basses de l'Hôpital des Invalides de Paris, comme nous l'avons suggéré en 2006. Au delà de l'aspect monumental de l'institution parisienne, qui semble a priori une comparaison déplacée en fonction de la modestie des ressources, de l'échelle et du décor de l'Hôtel-Dieu de Québec, on doit voir dans les Invalides un archétype de l'hôpital de l'âge classique, rassemblant dans un exemple, un ensemble de principes d'aménagement qui définit le plan en damier dans le dernier quart du XVIIe siècle. L'organisation d'un nouveau modèle typologique hospitalier avec sa composition systématique, rationnelle et unitaire s'inscrit dans la logique sociale et culturelle de la France de Louis XIV. Cette logique s'étend au domaine colonial d'outre-mer; la Nouvelle-France se trouve subordonnée, dans ses références et objectifs, aux modèles établis par le Grand Siècle. Cette association entre les deux hôpitaux trouve aussi sa place dans la vocation militaire, un rôle dévolu en partie à l'Hôtel-Dieu à Québec.

En premier lieu, la superposition d'une partie de l'hôpital des Invalides de Paris, construit à partir de 1674 et dès lors un bâtiment contemporain au projet de l'architecte de Lajouë, démontre une remarquable similitude dans la composition et les proportions des ailes. Le damier composé de quatre cours présente à la fois des dimensions comparables pour les cours comme les corps des ailes. Toutefois, en poursuivant le raisonnement d'un plan en damier, on doit constater que l'irrégularité du site empêche de reproduire le plan en quatre cours intérieures sensiblement de taille identique comme aux Invalides. Néanmoins, il reste possible d'envisager, en principe, trois cours ; l'une au sud sur l'espace occupé par la rue Charlevoix et les bâtiments qui l'encadrent, l'autre à l'ouest, là où s'implantera l'aile d'Aiguillon en 1892. (Fig. 6.28 a/b/c)

Une hypothèse pour le projet original de 1695 : le plan sur trois cours intérieures

L'hypothèse que le projet original de l'architecte de Lajouë ait envisagé un plan en damier, composé de trois cours intérieures potentielles, permet de répondre à trois questions.

Selon cette proposition, la division cadastrale de la cour du cloître entre la propriété de l'hôpital et du monastère s'explique parce que l'aile des malades s'implante directement sur le terrain des malades, tout en s'appuyant sur un mur de l'hôpital « médiéval » construit au XVIIe siècle. A priori, la logique additive voudrait que le nouvel hôpital cherche à récupérer l'ensemble des fondations et les anciens murs afin de réduire les coûts de construction. Les archives des Augustines révèlent que ces bâtiments construits avant 1685 souffrent de plusieurs problèmes constructifs qui exigent des travaux réguliers. Il devient alors possible de reconnaître dans l'hypothèse du projet original de l'architecte de Lajouë l'intention de revoir, à long terme la logique de composition et constructive de l'ensemble de l'Hôtel-Dieu. On note par la même occasion que l'aile de l'hôpital s'implante directement à l'arrière du pavillon Sud de l'aile du Jardin.

L'analyse de la transformation intérieure du plan du pavillon Sud a révélé des changements majeurs dans la disposition des murs, des pièces et des escaliers. On constate que ce pavillon a depuis sa construction en 1695, constitué l'entrée au monastère, mais que celle-ci s'est déplacée, notamment parce que cette interface entre le monde cloîtré des Augustines et le monde profane a aussi servi d'accès à l'hôpital. (fig. 6.29)

Le pavillon Sud a donc été divisé en 2 sections jusqu'en 1866 ; une entrée publique s'ouvrant sur un escalier monumental qui menait à l'hôpital et au logement du chapelain des sœurs ; et deux entrées latérales donnant accès au parloir à droite, et au couvent à gauche. Ce rôle de pivot est accentué par la disposition centrale de l'escalier dans la façade du pavillon. En appliquant la logique du plan en damier, le pavillon Sud de l'aile du Jardin devient un corps central d'une façade potentielle à doubler sur le côté sud du monastère. En traitant ce pavillon Sud en avant-corps central, on divise l'hôpital militaire du monastère, et en rapportant l'élévation de l'aile du Jardin, côté monastère, au sud de ce pavillon central, on obtient une façade classique parfaitement composée faisant face au jardin. (Fig. 6.30)

La différence irrésolue entre les dimensions du pavillon d'angle de l'aile du Jardin et le pavillon Sud trouve une explication formelle convaincante dans les proportions distinctes de cet avant-corps central. On constate par ailleurs que le premier chemin d'accès au monastère depuis la rue Saint-Jean se trouve d'ailleurs directement dans l'axe de ce nouveau pavillon central.

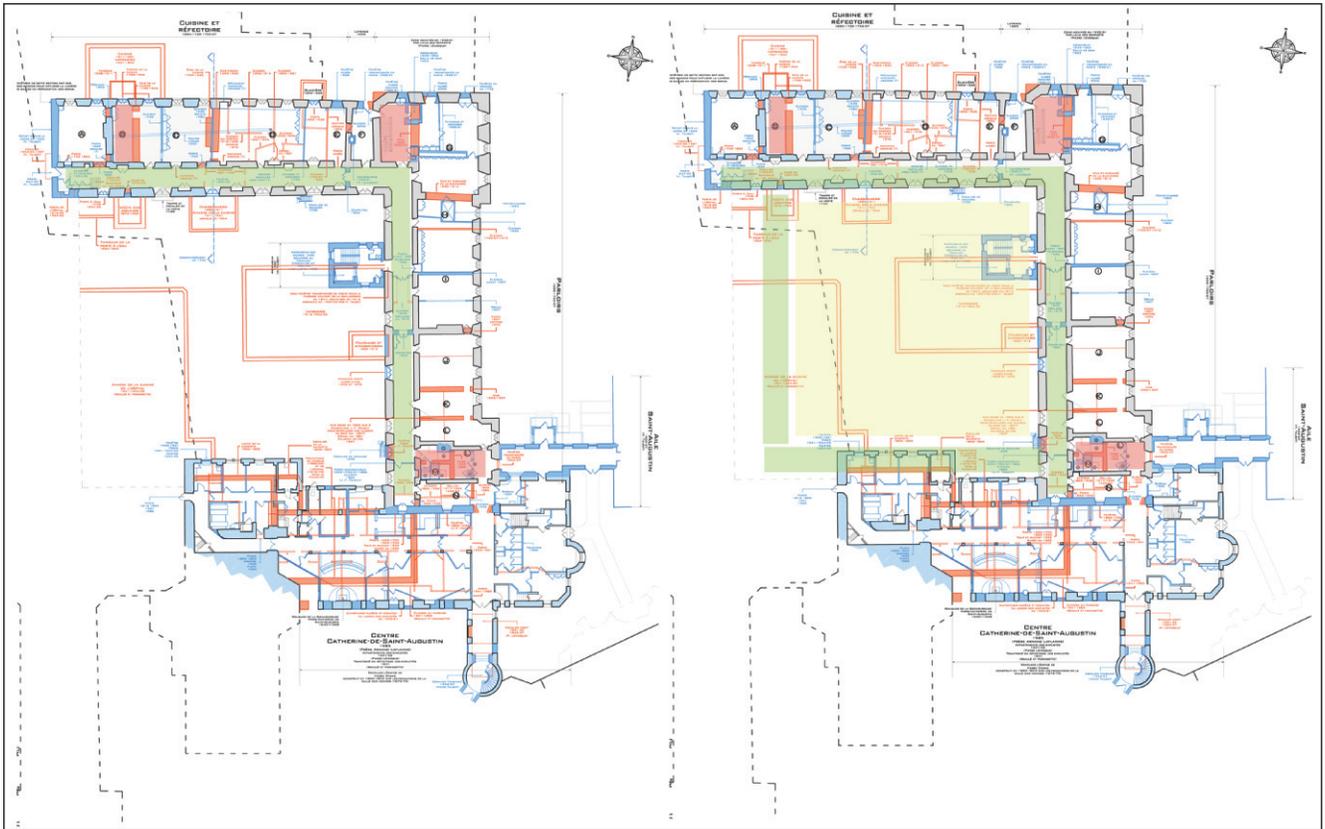


Figure 6.26 : L'avant-cuisine : plan et élévation comme amorce d'un corridor ceinturant le projet de cloître original.

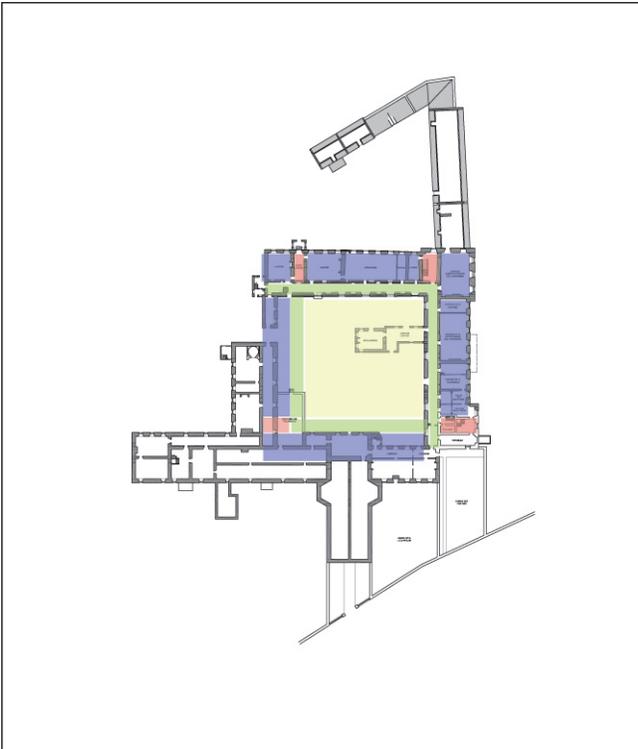


Figure 6.27 : Logique morphologique : maison hospitalière et plan en damier



Figure 6.28a : Les Invalides

Le plan en damier avec ses trois cours permet enfin de visualiser une correspondance conservée aux archives des Augustines face aux divers projets pour l'église des sœurs sous le Régime français. La présence de l'église à l'ouest de l'institution, ouverte au nord sur le chœur des religieuses, est attestée dans les plans comme dans les projets d'agrandissement du lieu de culte. Son orientation traditionnelle, permet d'implanter la nef dans l'axe Est-Ouest, avec l'autel placé vers le soleil levant. Comme dans les autres communautés religieuses de Québec tels les Jésuites ou les Récollets, le lieu de culte offre une interface publique, un espace sacré, qui est ouvert au public, aux malades et aux sœurs cloîtrées, ces dernières cachées derrière une grille séparant leur chœur de l'autel.

L'hypothèse d'implantation dessinée propose qu'une abbatale en étant implantée à l'ouest de l'église du XVIIe aurait permis de répondre à trois objectifs : la vue directe du chœur des religieuses sur l'autel, l'orientation est ouest de la nef avec l'autel vers le soleil levant , et une façade publique sur la côte du palais. Les dimensions de l'église reprennent celle de la nef centrale de Notre-Dame de Québec. La distance entre l'entrée de l'église et la possibilité de construire un clocher latéral asymétrique, comme à l'église des Jésuites, définit une place marquant un parvis annonçant l'Hôtel-Dieu. (fig. 6.31)

Cette proposition, apparemment audacieuse, se glisse entre les bâtiments accessoires, granges et dépendances construits sur la périphérie du site. Plus encore, l'espace entre le parvis de la nouvelle église et le hangar pour le grain et la volaille de 1732 encadrent une rue qui demeurera l'accès public à l'hôpital jusqu'en 1892. Cette pertinence formelle souligne, selon la justesse de cette hypothèse de plan original, combien la construction de L'Hôtel-Dieu, dans ses bâtiments principaux comme ses dépendances peuvent se réaliser progressivement tout en s'intégrant dans une planification cohérente et souple.

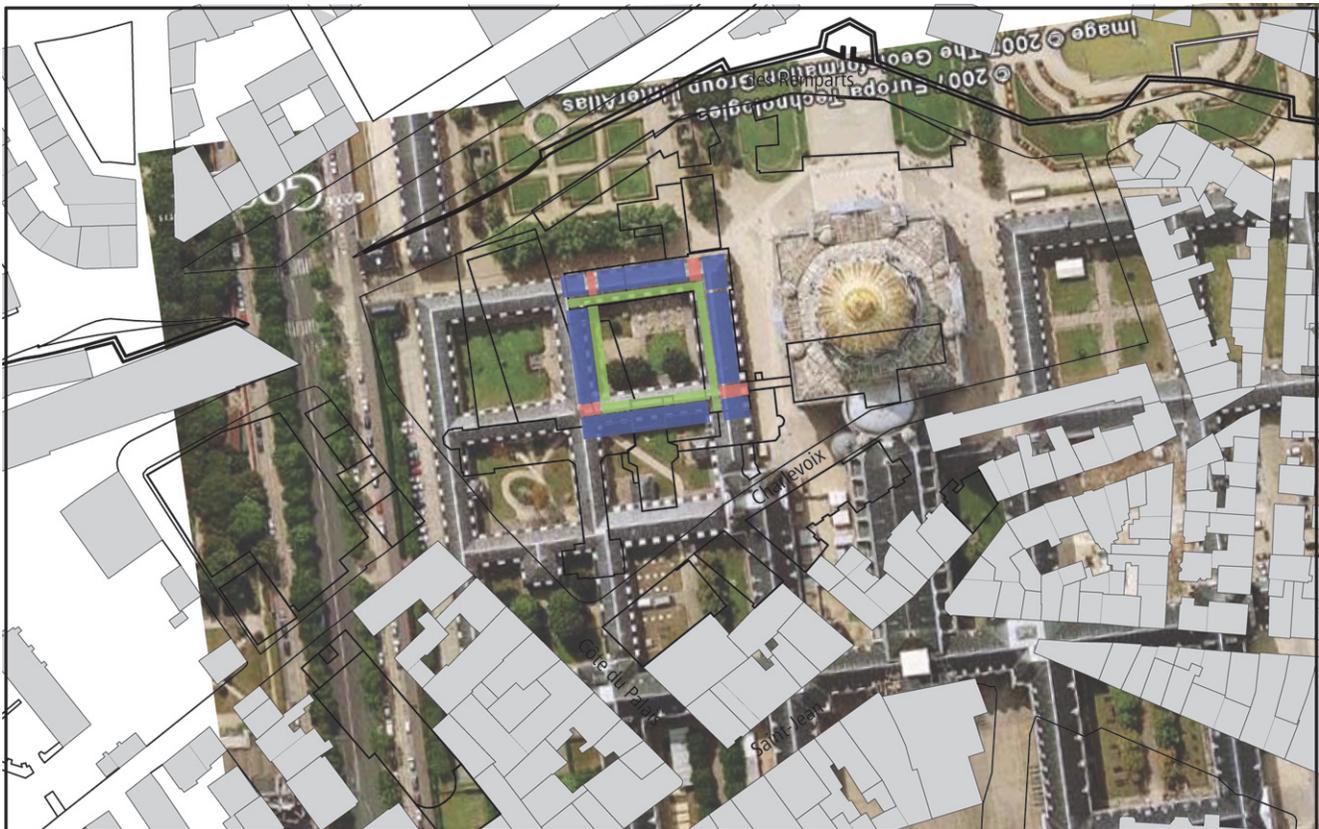


Figure 6.28b : Juxtaposition d'une partie de l'Hôpital des Invalides...sur le site de l'Hôtel-Dieu

L'hypothèse d'un plan en damier pour le projet original de l'architecte de Lajoué permet de retracer une logique de composition pour le monastère, autant que pour l'hôpital, en fonction des modèles contemporains en France à la fin du XVIIe siècle. Il permet aussi d'expliquer l'implantation de plusieurs dépendances autour de l'institution dont la localisation apparaît n'est plus aléatoire mais coordonnée en fonction d'un plan d'ensemble de croissance de l'Hôtel-Dieu et d'aménagement du site. Le choix d'un plan orthogonal régulier pour le monastère et l'hôpital permet d'assurer une économie d'espace et de circulation en plus de permettre la division des ailes selon leurs occupants et d'assurer l'accès à la lumière naturelle et la ventilation. La dénivellation du terrain offre la possibilité d'aménager en contrebas des espaces de services directement sous les ailes hospitalières et monastiques. L'irrégularité du site est ainsi occupée par les dépendances, les bâtiments agricoles assurant l'approvisionnement de l'institution ainsi que la possibilité de construire les maisons et commerces le long de la rue Saint-Jean afin de générer une rente foncière pour compléter le financement de l'institution.

6.5 Les propositions d'agrandissement et révision

Des grands projets et des ressources limitées

L'hypothèse d'un plan en damier sur trois cours pour le projet original de l'architecte de Lajoué pose un cadre référence de base qui va inspirer l'évolution de l'Hôtel-Dieu jusqu'aux agrandissements de 1932. Il faut toutefois reconnaître que ce plan ne sera pas réalisé tel, ni d'ailleurs plusieurs projets documentés dans les archives et décrits par des textes et des plans.

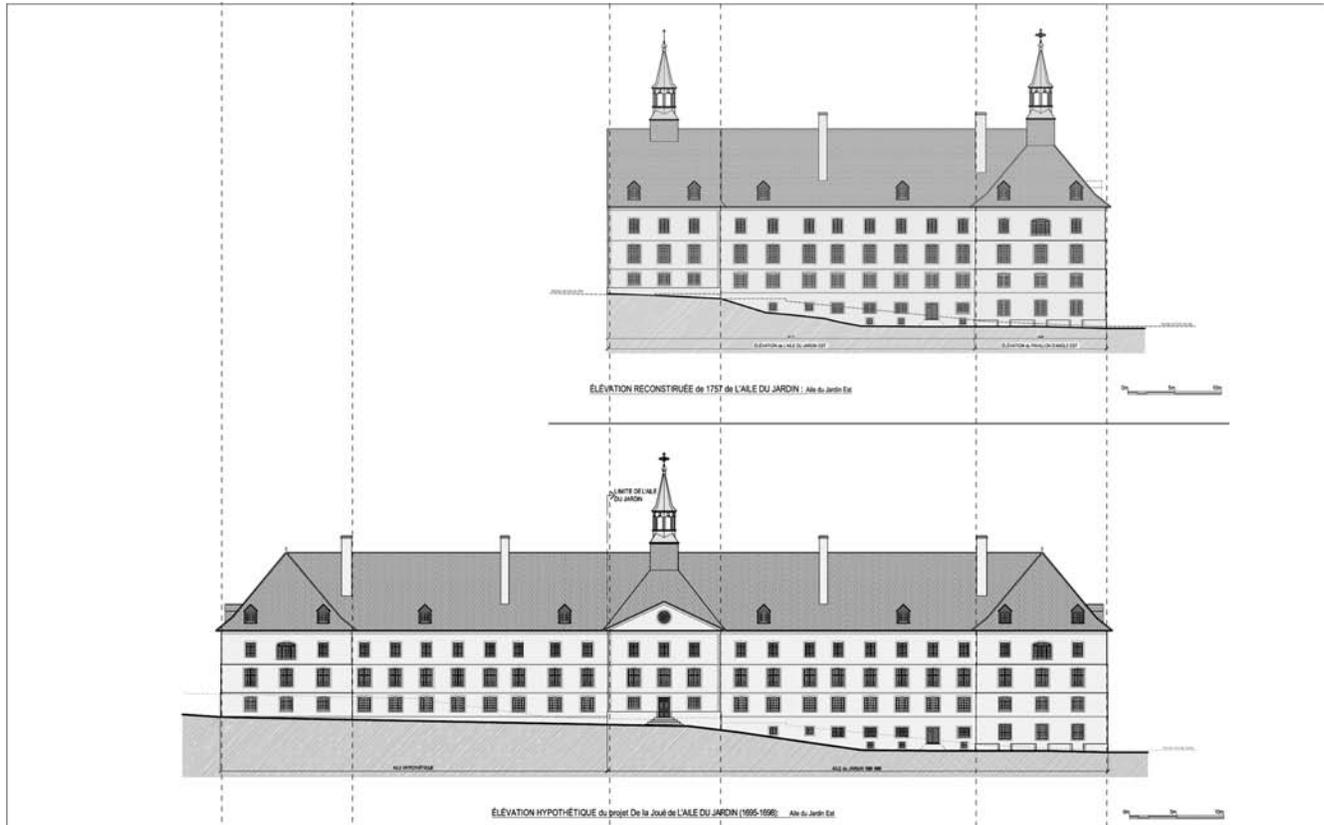


Figure 6.30 : reconstitution hypothétique de la façade de l'aile du jardin, côté jardin, selon le projet original de l'architecte François de Lajoué en 1695.

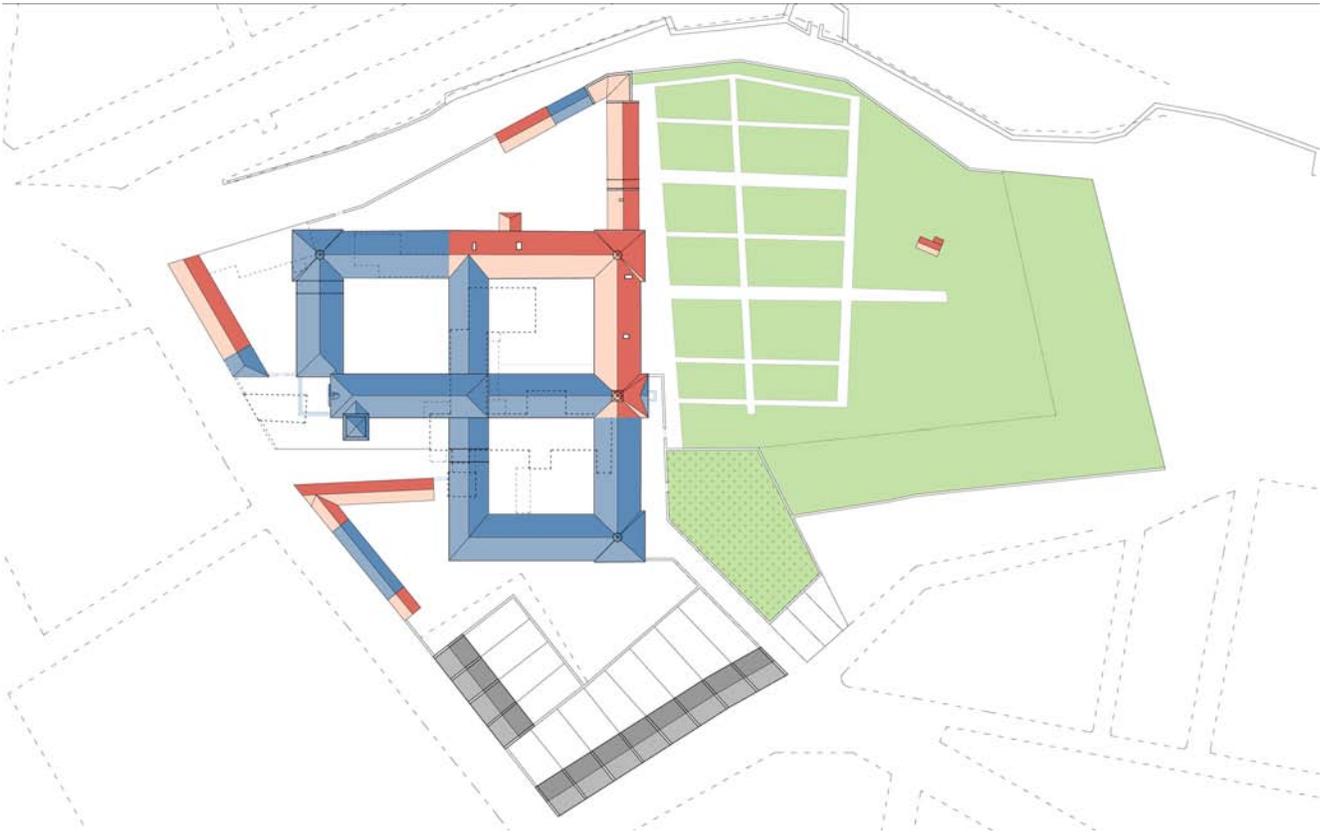


Figure 6.31 : reconstitution hypothétique du plan de l'Hôtel-Dieu, selon le projet original de l'architecte François de Lajoué en 1695

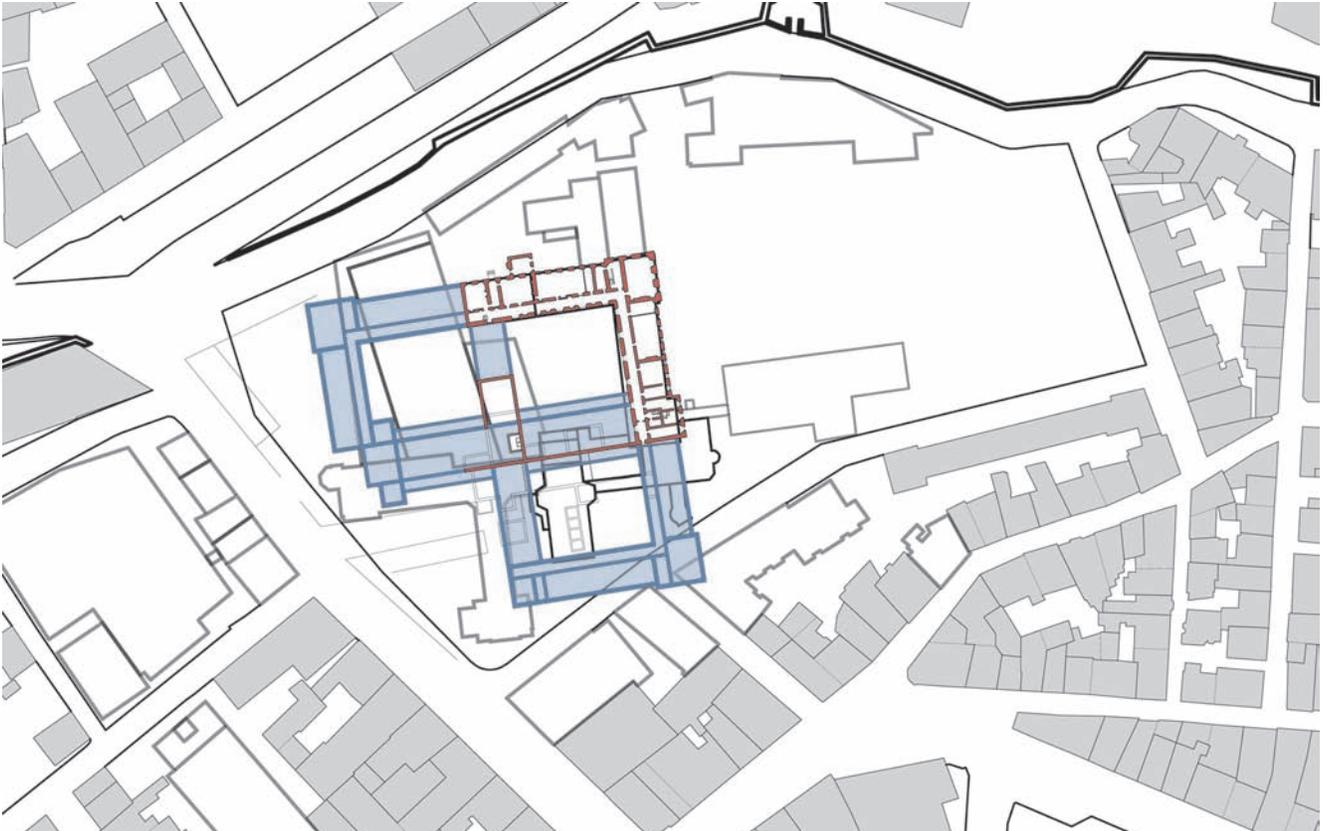


Figure 6.32a : reconstitution hypothétique du projet d'hôpital militaire de 1746, aile continue, plan et élévation

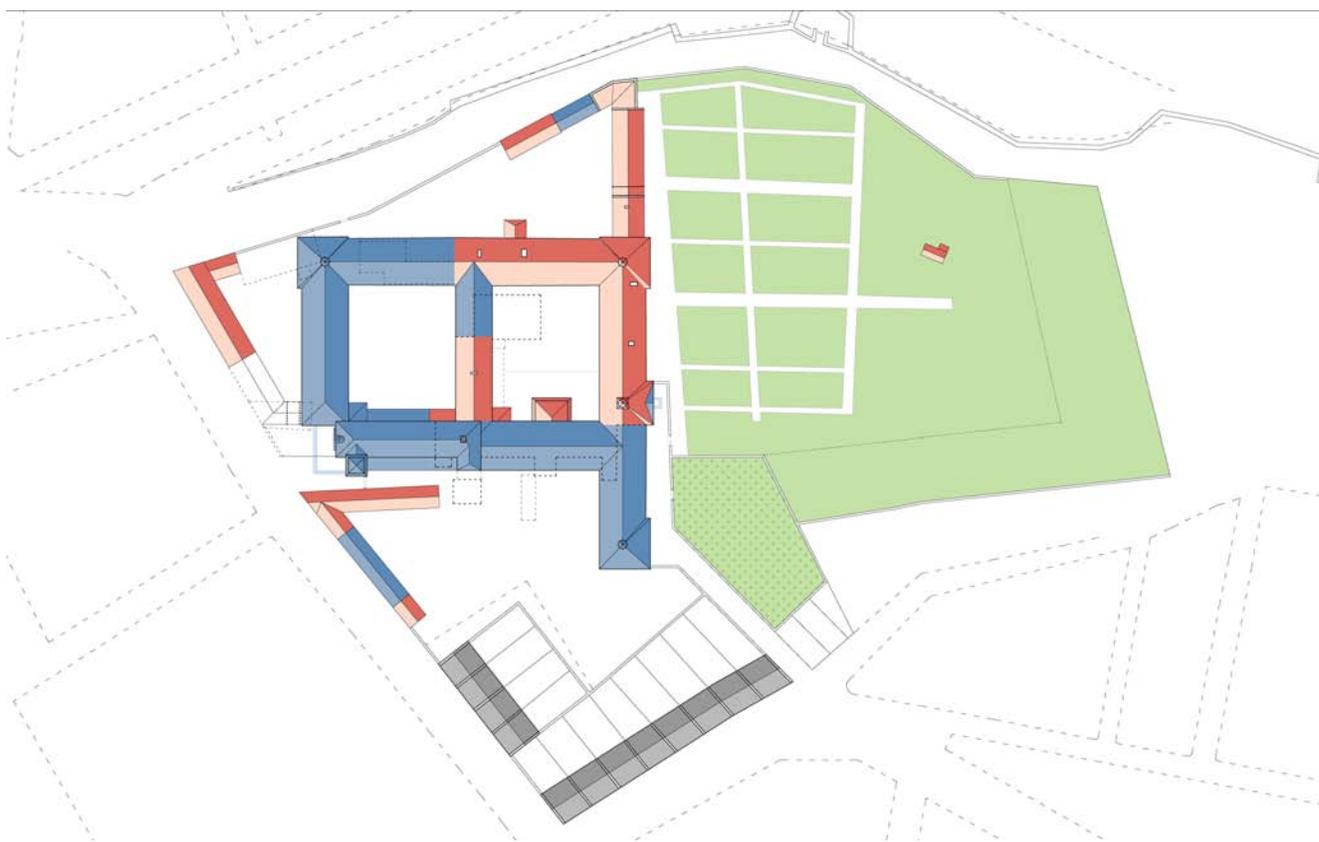


Figure 6.32b : reconstitution hypothétique du projet d'hôpital militaire de 1746, cour intérieure, plan



Figure 6.33a : reconstitution hypothétique du projet d'hôpital militaire de 1749, aile continue, plan

Ces propositions avortées, les raisons de leur abandon, sont toutes aussi importantes que le dessein original proposé ci-dessus, car chaque projet, complété ou non, nous raconte l'expérience de l'hôpital ; la relation au site, l'évolution de ses responsabilités et de ses ressources financières, les transformations des idéologies hospitalières, les rapports entre la tradition et l'innovation dans l'architecture au Québec.

Les textes conservés aux archives décrivent trois projets à la fin du Régime français. Une première proposition par l'ingénieur du Roy, Chaussegros de Léry, en 1646 avance la construction d'une nouvelle aile destinée à devenir un hôpital militaire. Il propose en plus de compléter la cour du cloître avec l'extension du chœur des religieuses, là où la maison originale a été construite en 1638, et l'extension vers l'ouest de l'église.

Le texte décrit la position et la longueur de l'hôpital militaire, implanté au sud de l'aile du Jardin. Il donne aussi les dimensions et la localisation des salles composant les ailes et les pavillons aux dimensions et aux proportions comparables à l'aile du Jardin existante. Un corridor est implanté le long de l'aile des malades donnant accès à la chapelle. Deux dessins transcrivent cette proposition en montrant deux compositions possibles pour cet hôpital militaire ; soit comme une longue aile triplant la longueur de l'aile du Jardin jusqu'à la rue Saint-Jean, soit une disposition reprenant la logique des cours intérieures et montrant les deux salles décrites par Chaussegros de Léry. L'ingénieur du Roy ne parle pas directement de pavillons, toutefois les dimensions des salles et l'emplacement des pièces le fait présumer. Ces deux propositions s'implantent sur un terrain destiné à l'usage de l'hôpital et marginalement occupé par des bâtiments accessoires. (fig. 6. 32 a/b)

Une seconde proposition est faite par Chaussegros de Léry en 1749. Ici encore la cour du cloître est complétée avec l'extension du chœur des religieuses, conformément à l'hypothèse sur le projet original. La nef de l'église est prolongée comme en 1746, mais plus longue. La grande innovation est que cette proposition s'implante à l'ouest du monastère, là où se développera l'hôpital tout au long du XIXe siècle. Parmi les raisons invoquées par Chaussegros de Léry, celui-ci parle de la forte dénivellation du terrain au sud du monastère. On remarque aussi qu'à l'échelle urbaine, ce nouvel hôpital militaire fait directement face aux nouvelles casernes qui sont alors en construction, de l'autre côté de la côte du Palais. (fig. 6. 33)

Le rétablissement en temps de guerre et la conquête britannique ; une certaine continuité

L'incendie de 1755, et la reconstruction rapide de 1756-57 révèlent que seules les deux ailes planifiées par l'architecte de Lajouë sont effectivement rétablies. Tous les bâtiments antérieurs à 1695 disparaissent, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas reconstruits. Sans doute des pans de mur et des matériaux au sol rappellent la présence des anciens bâtiments. Seules leurs fondations seront utilisées à nouveau dans les nouvelles constructions entre 1809 et 1825.

On peut d'une part penser que le monastère monumental n'a été que partiellement détruit. L'exemple du magasin du Roy au pied de la côte du Palais montre en plan et élévations les travaux de réfection après un incendie et on peut imaginer que les Augustines font face à des conditions comparables. La simplification de la toiture du pavillon Sud, d'un toit à quatre versants à un toit à deux versants asymétriques suggère que la reconstruction a été rapide et hâtive, en simplifiant notamment la charpente du toit. (Fig 6.34 a/b)

Une troisième proposition, décrite dans les textes en 1756, propose une reconstruction ambitieuse : on suggère

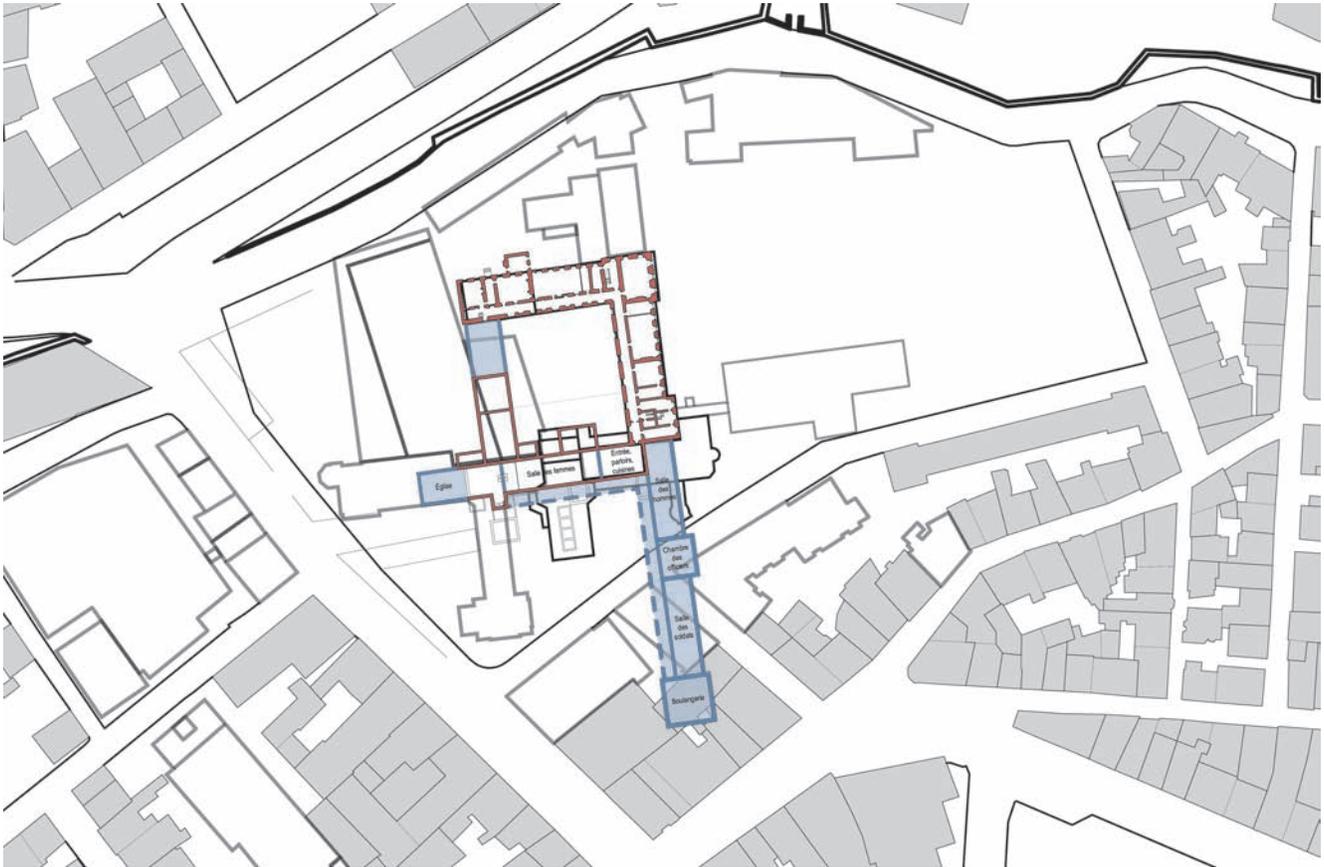
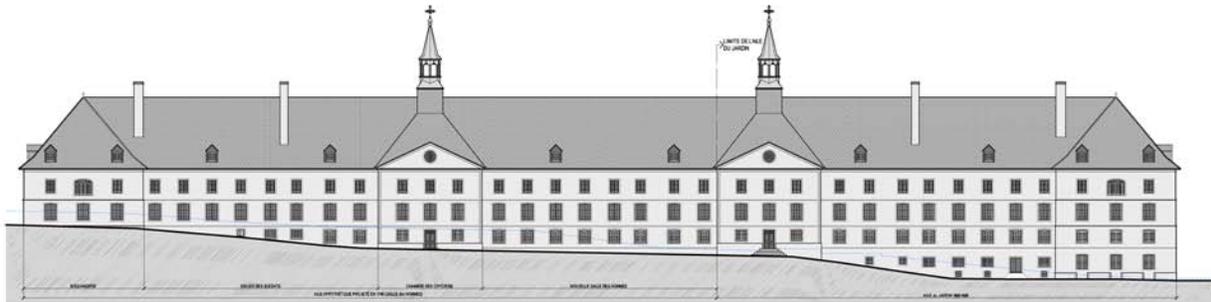
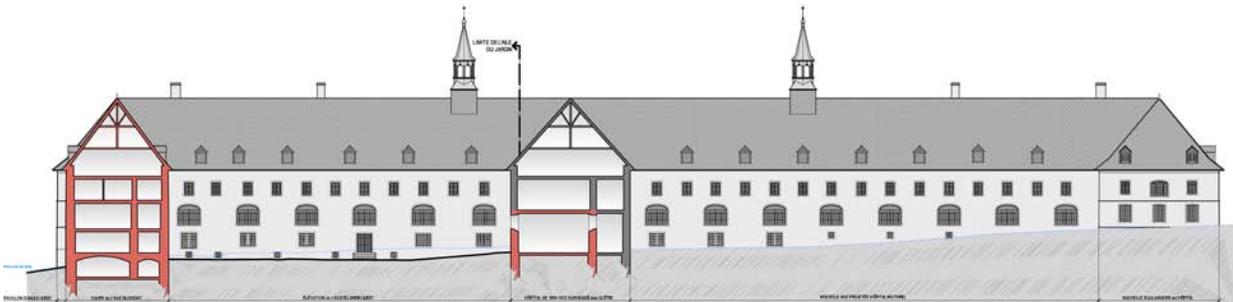


Figure 6.32b : reconstitution hypothétique du projet d'hôpital militaire de 1746, aile continue, plan



ELEVATION HYPOTHÉTIQUE du projet d'agrandissement de 1746... Aile du Jardin Est



ELEVATION HYPOTHÉTIQUE du projet d'agrandissement de 1746 et d'être des malades... Aile du Jardin Ouest

Figure 6.32c : reconstitution hypothétique du projet d'hôpital militaire de 1746, cour intérieure, élévation et coupe

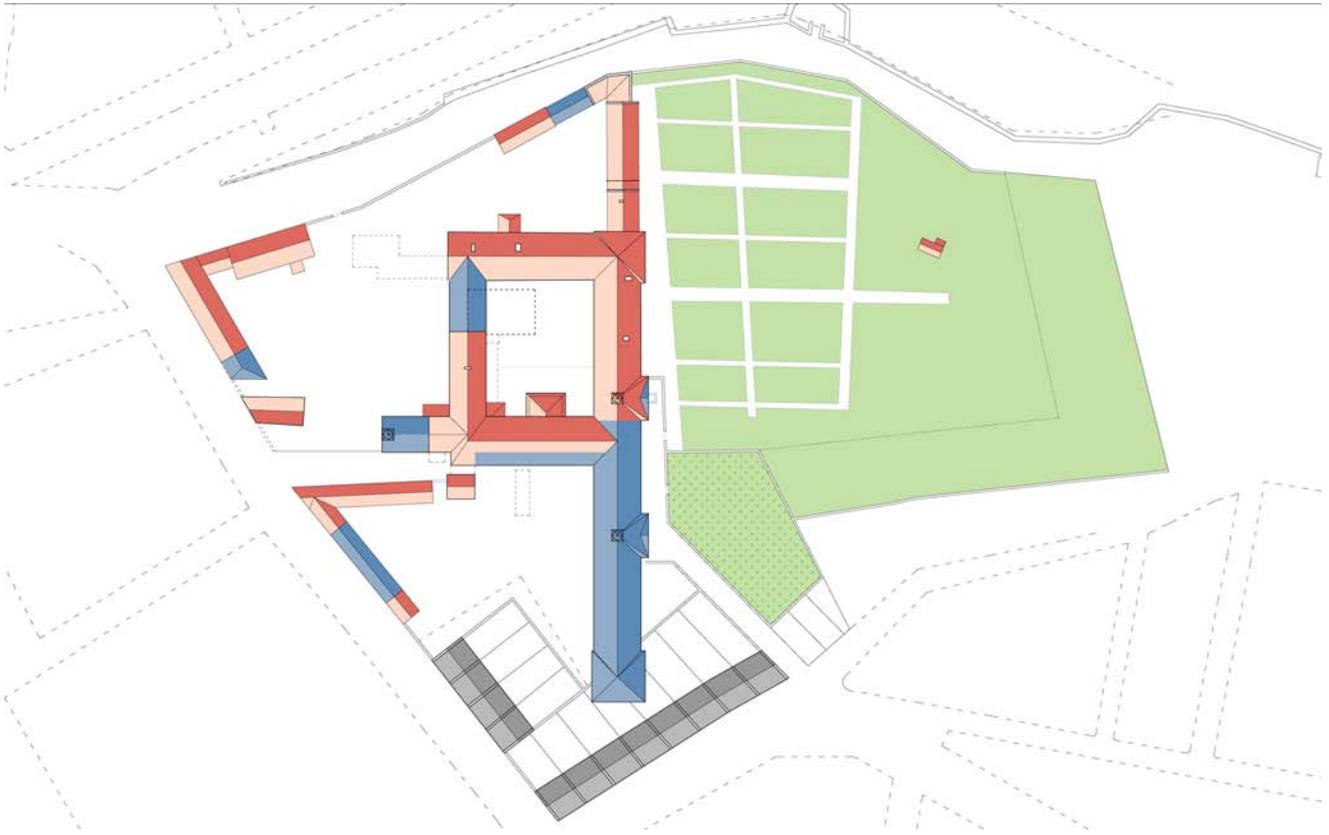


Figure 6.32d : reconstitution hypothétique du projet d'hôpital militaire de 1746, plan et site

de rétablir les salles de malades érigées en 1658, 1672 et 1681. L'église est reconstruite dans des dimensions similaires au projet de 1749, et l'aile du Jardin est prolongée afin de maintenir l'élévation monumentale proposée initialement en 1695. Le chœur des religieuses et la maison originale de 1638 disparaissent pour être remplacés par une nouvelle aile complétant la cour du cloître dans des dimensions plus grandes que le projet original de l'architecte de Lajouë. La cour du cloître, dans ses dimensions du XIXe siècle, apparaît pour la première fois, avec l'implantation de la future aile Saint-Augustin. (Fig 6.35 a/b)

Par ailleurs, au-delà de l'état des bâtiments antérieurs à 1695, leur non-reconstruction témoigne de trois considérations. Les ressources économiques sont limitées à la fin de la période coloniale française où l'argent de l'agrandissement proposé en 1747 va à la reconstruction de 1757. Les parties qui sont reconstruites sont les ailes prévues dans le plan original de l'architecte de Lajouë en 1695. La fin du Régime français marque une rupture dans la croissance de l'hôpital, jusque-là directement parrainé et soutenu par le gouvernement colonial français, notamment comme hôpital militaire.

La conquête de 1759 et le régime britannique se traduisent par un statut plus précaire et marginal en tant qu'hôpital et comme institution catholique. Désormais l'évolution et les débats autour du cadre constitutionnel entre 1763 et 1867 signifient pour l'Hôtel-Dieu des variations dans les ressources et le soutien où celui-ci doit composer avec d'autres institutions, celles héritées du Régime français et celles implantées par le nouveau régime colonial britannique.

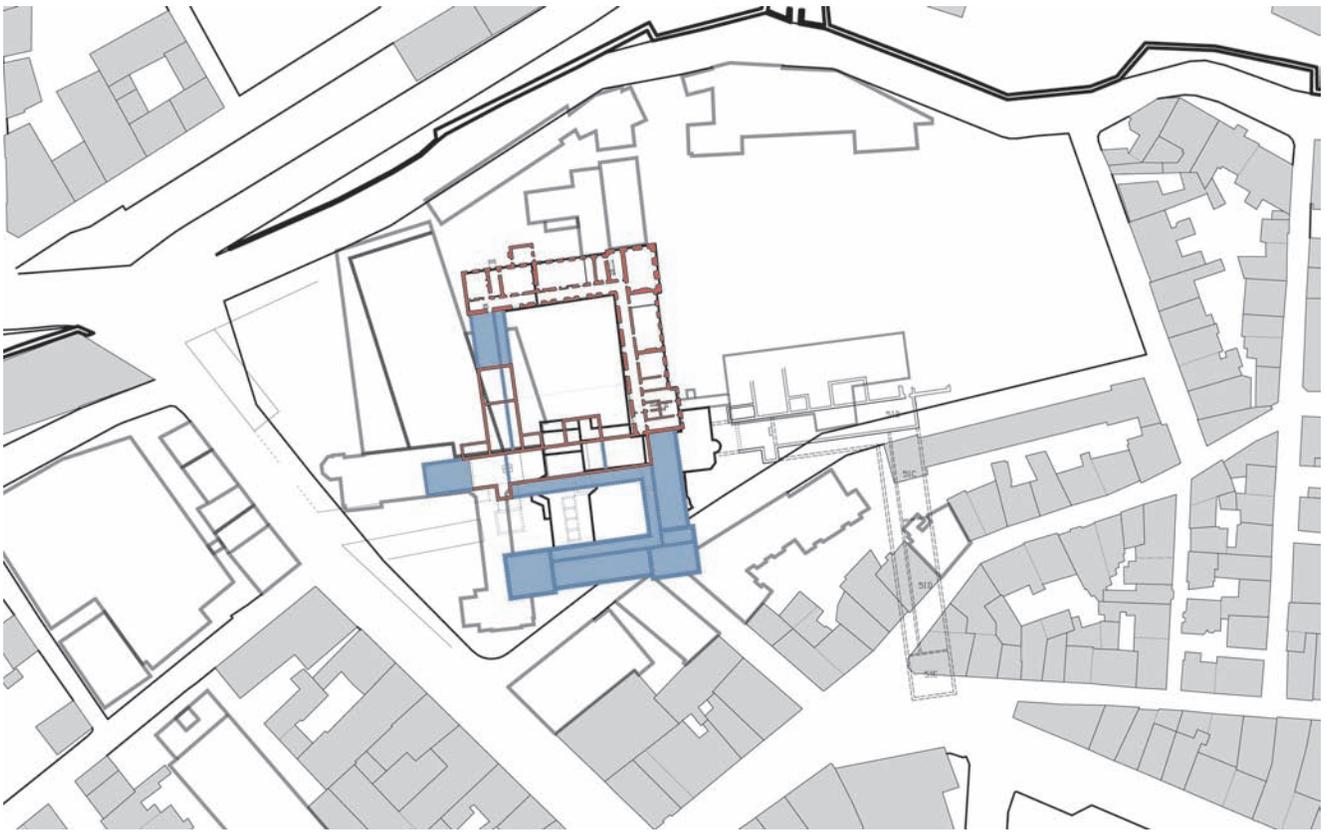


Figure 6.32d : reconstitution hypothétique du projet d'hôpital militaire de 1746, Option sur cour, plan

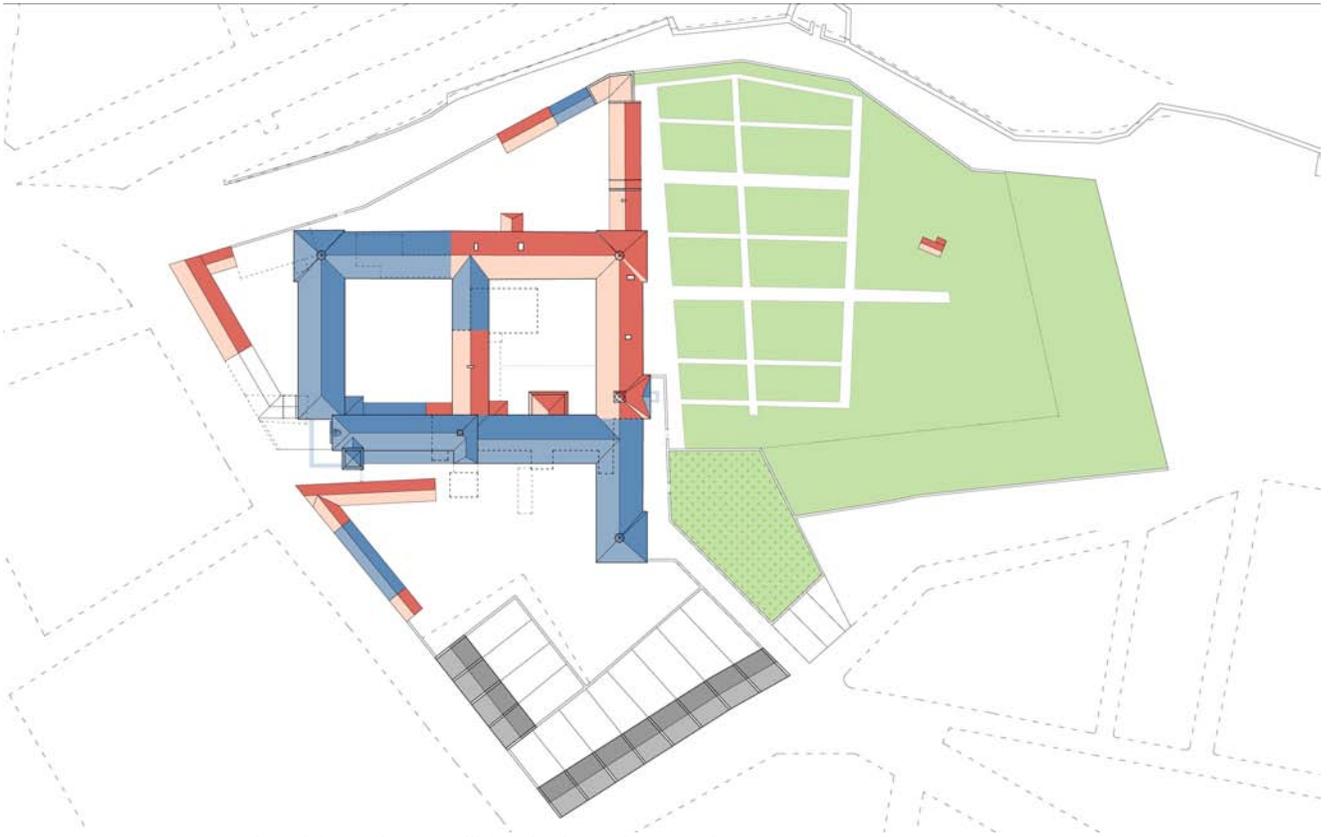


Figure 6.33a : reconstitution hypothétique du projet d'hôpital militaire de 1749, plan et site

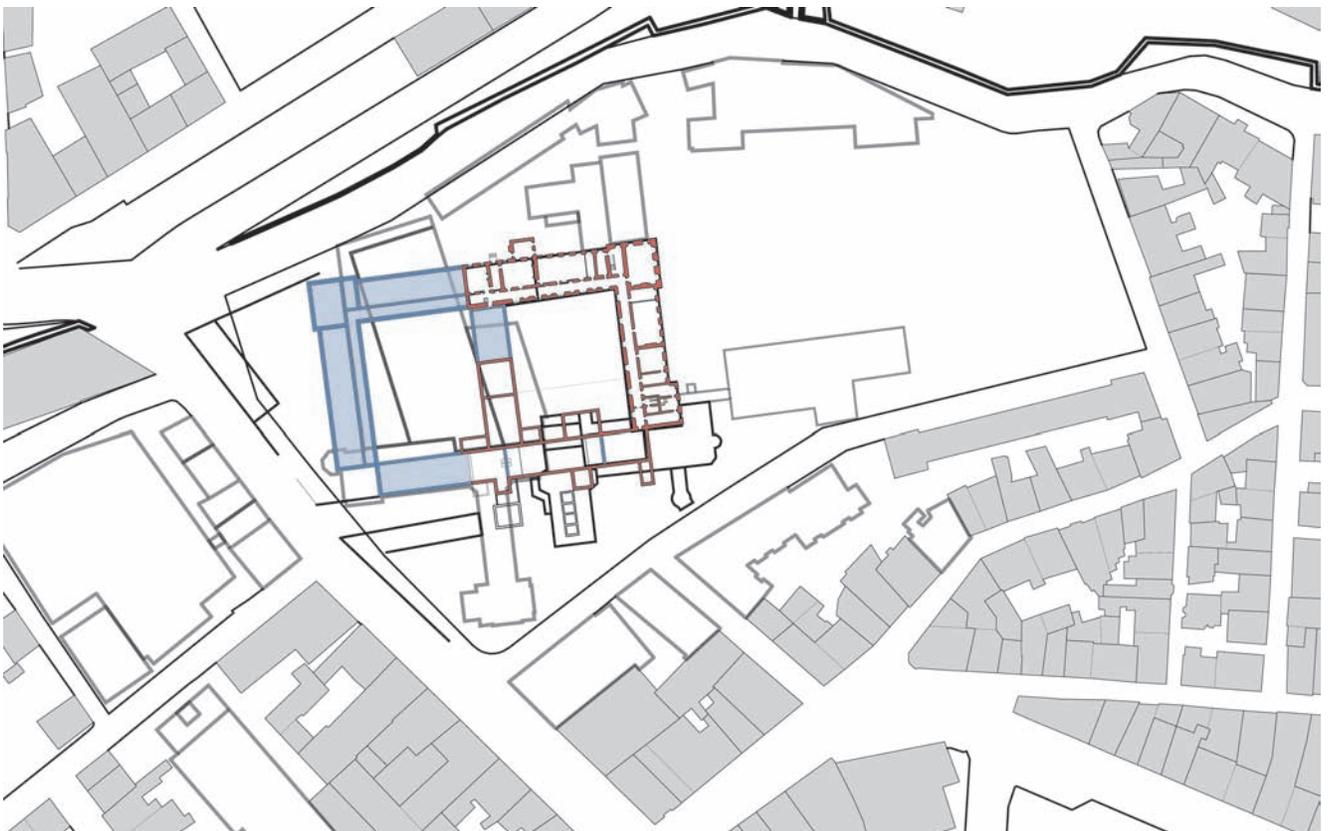


Figure 6.33b : reconstitution hypothétique du projet d'hôpital militaire de 1749, plan et site

Dans un premier temps, de 1757 à 1790, l'avenir du monastère et de l'hôpital semble en suspens. L'immeuble est partiellement loué aux militaires comme casernes, et les fonctions hospitalières et monastiques occupent le reste d'un ensemble désormais beaucoup plus étroit. Cette apparente stagnation immobilière contraste avec la rapide croissance démographique du pays et de la ville de Québec qui voient leur population respective plus que doublée avant la fin du XVIII^e siècle. En fait, le monastère et l'hôpital resteront confinés aux deux ailes

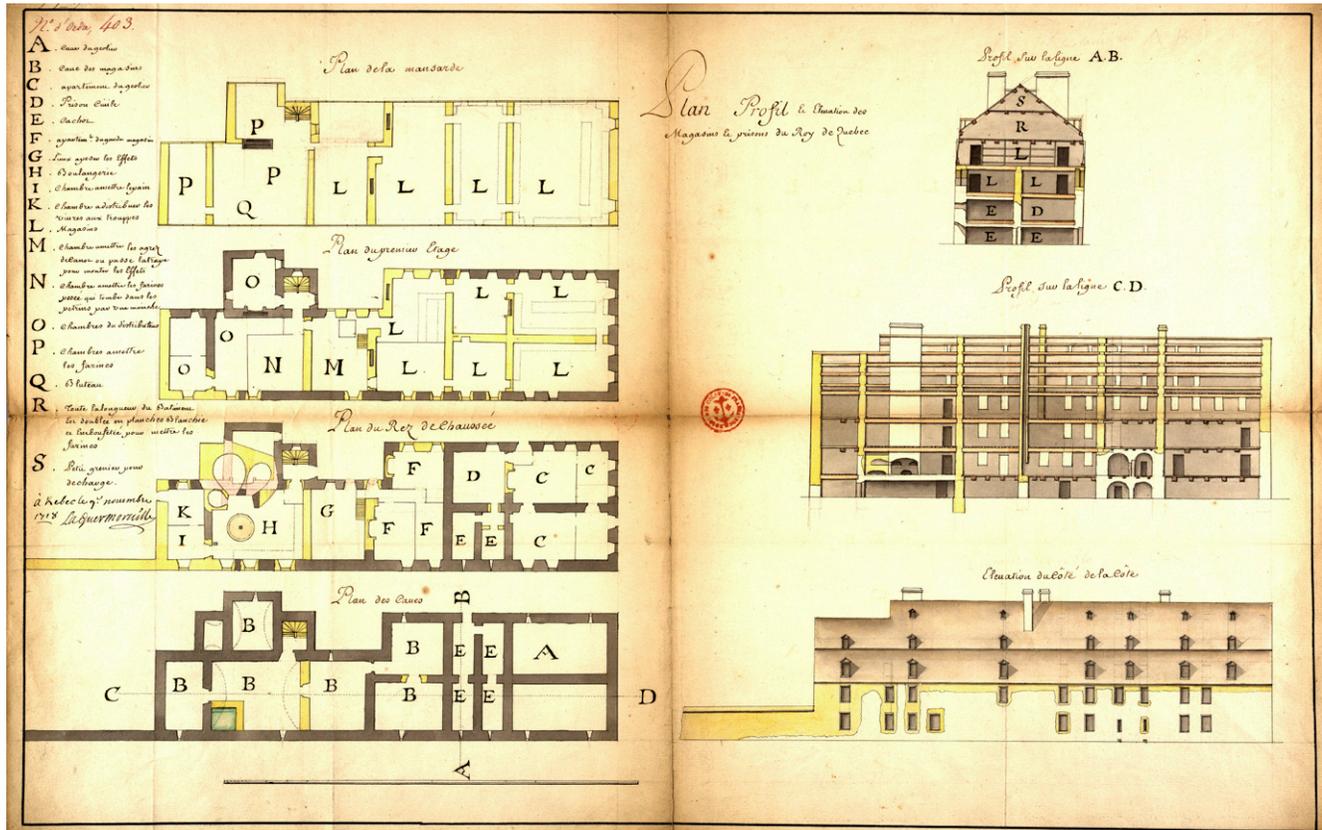


Figure 6.34a : le magasin du Roy, plans et élévations, en jaune les murs et toitures à reconstruire après l'incendie de 1718

Figure 6.34b : Le plan de toiture de l'Hotel-Dieu, état original d'après le plan de 1732, état actuel après la reconstruction de 1757.





Figure 6.35 : reconstitution hypothétique de reconstruction de l'Hôtel-Dieu, en 1756, plan et élévation.

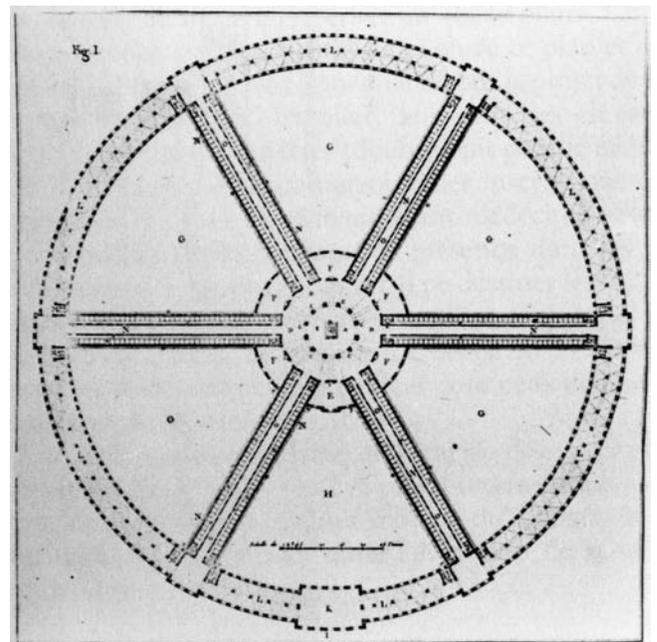
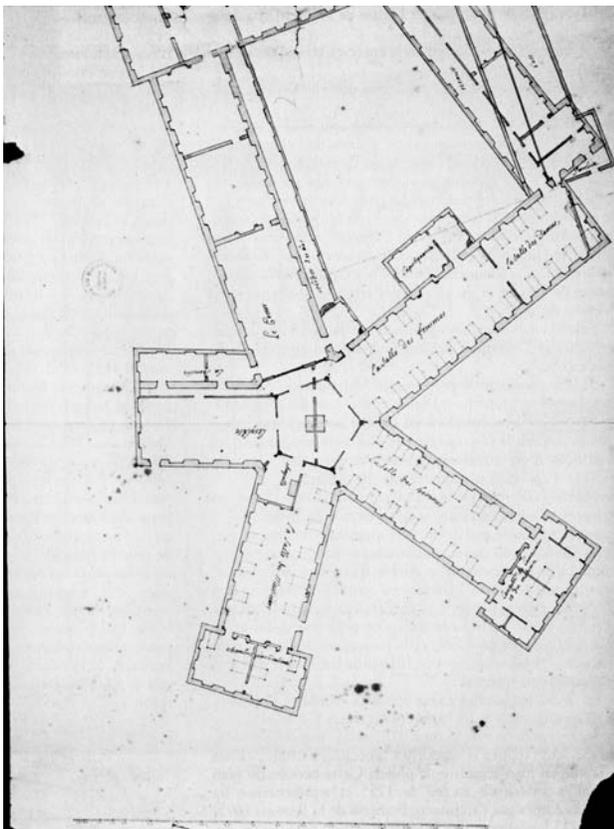


Figure 6.36a : Proposition d'agrandissement de l'Hôtel-Dieu de 1799, structuré sur un plan en étoile (source archives des AugUSTines et L. Noppen, "L'art de L'architecte").

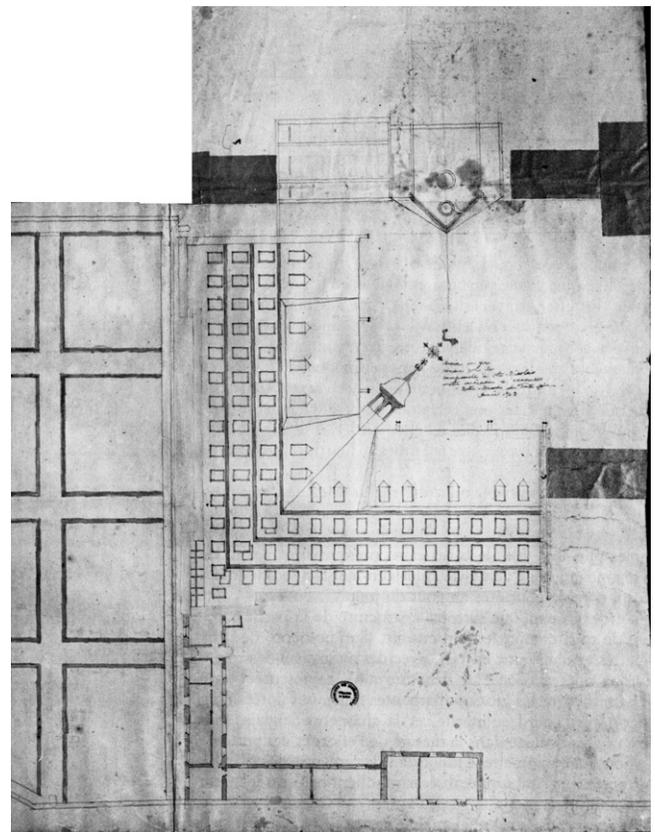
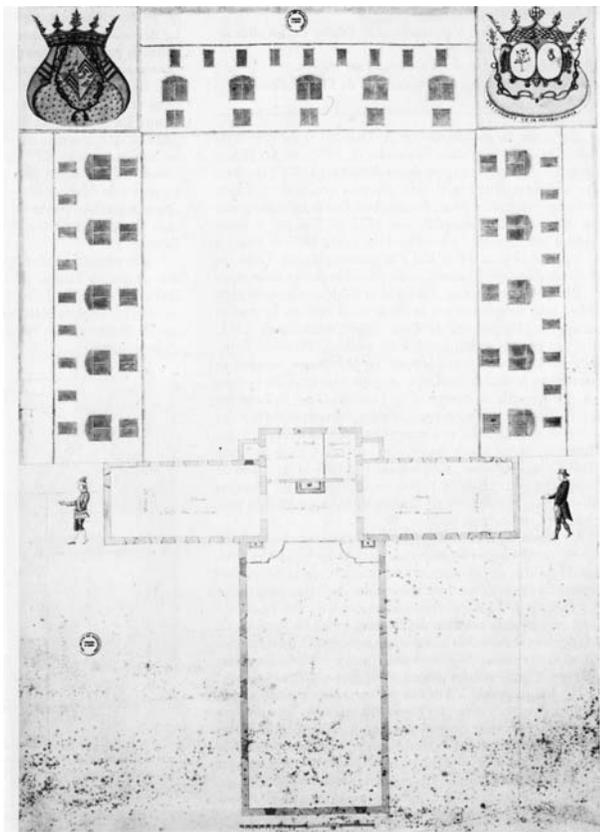


Figure 6.36b : Proposition d'agrandissement de l'Hôtel-Dieu de 1799, structuré sur un plan en étoile (source archives des Augustines et L. Noppen, "L'art de l'architecte").

reconstruites en 1757 jusqu'en 1803 avec l'église et le chœur des religieuses, et jusqu'en 1825 avec les ailes St-Augustin et les salles du Précieux-Sang pour l'hôpital. Il s'agit d'une sorte de léthargie effective sur le plan immobilier entre 50 et 75 ans.

Au niveau de la planification manuscrite et dessinée, quelques projets sont envisagés. Un projet d'agrandissement en 1799 propose un plan en étoile qui est étonnant par sa modernité apparente, car il s'inscrit dans les nouveaux concepts de contrôle d'un espace communautaire d'internement, qu'il soit hospitalier ou pénitentiaire. Ce plan témoigne à la fois que les idées nouvelles en architecture sont connues à Québec, et que l'on envisage l'avenir en dehors du plan perdu du projet original de l'architecte de Lajouë.

La reconstruction qui s'amorce après 1809 n'est donc plus la reprise du projet original de 1695. Il révisé l'ordonnance avec une église orientée vers le midi. Le projet initial propose d'encadrer l'église avec le chœur des religieuses à l'Est et la salle des malades à l'Ouest. Cette aile est réalisée entre 1816 et 1825. La cour intérieure est progressivement reconstituée en fonction de dimensions plus grandes que l'hypothèse du projet original de 1695, mais conformes aux dimensions suggérées par écrit par Chaussegros de Léry en 1756. Ce choix demeure inexplicable, mais il répond peut-être à des considérations de lumière et de l'humidité propres à Québec, et une adaptation face aux modèles français.

L'analyse morphologique révèle une certaine continuité dans la localisation des fonctions et la disposition des bâtiments. On observe une sorte de symétrie simplifiée autour du cloître et dans le rapport en façade entre



Figure 6.37: Entrée de l'hôpital sur la côte du Palais, après 1825 (source: archives Notman)

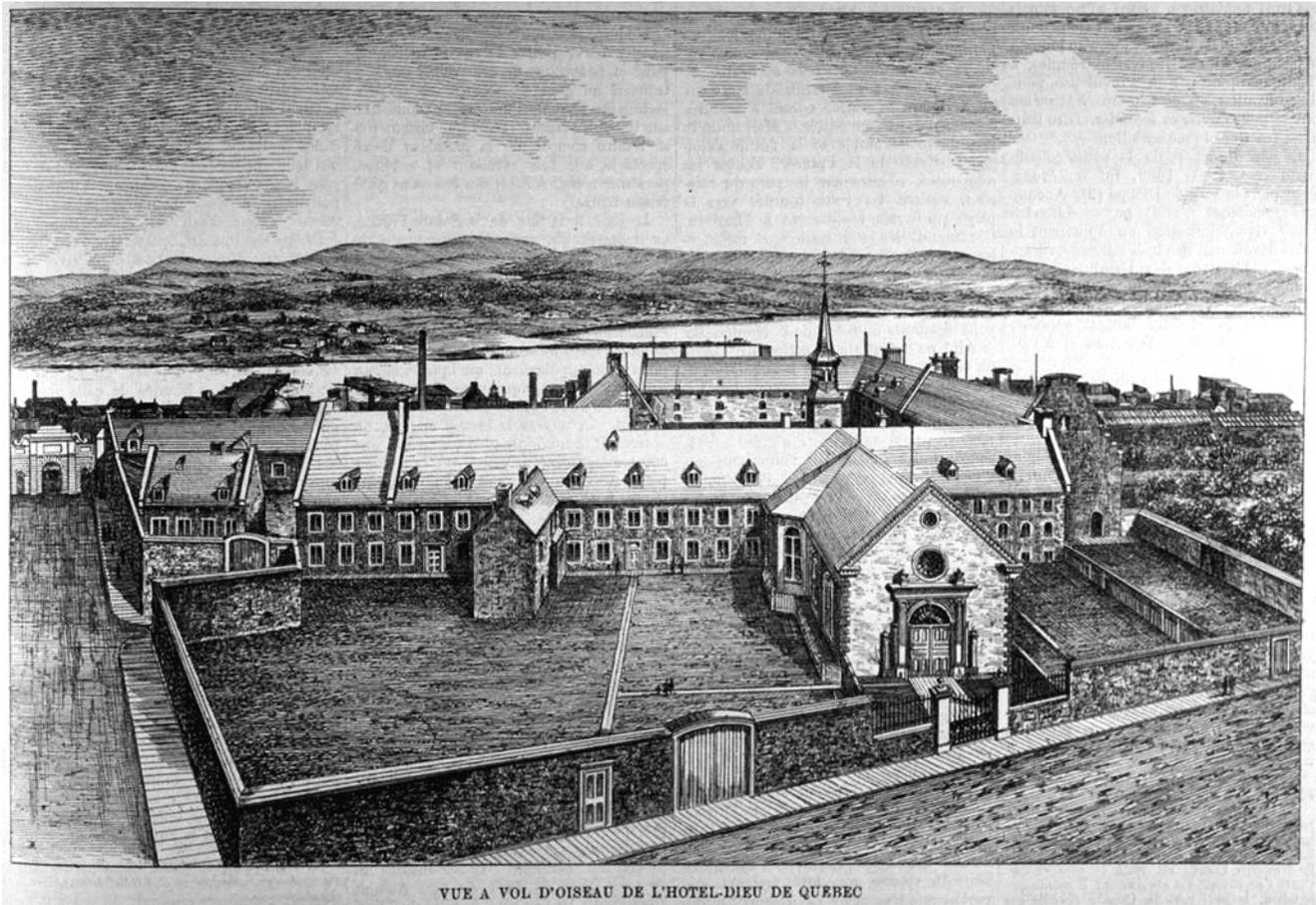


Figure 6.38: vue cavalière de l'Hôtel-Dieu après 1825 (source: archives BANQ)

l'église et les deux ailes perpendiculaires, du côté du monastère et du côté de l'hôpital. L'agrandissement de l'hôpital et des dépendances se poursuivent par étapes ponctuelles, mais le grand projet du XVIIIe siècle a cédé la place à une composition différente qui s'explique par l'évolution du contexte politique et urbain.

En effet, l'Hôtel-Dieu du Régime français est le grand hôpital de la capitale et occupe un secteur de la haute-ville encore peu habité jusqu'à la première moitié du XVIIIe siècle. Au début du XIXe siècle, la ville s'est développée et le quartier autour de l'institution s'urbanise. On constate que les terrains longeant la rue Saint-Jean et la côte du Palais sont lotis et construits. On remarque ainsi que le premier bâtiment construit après 1757 est composé de deux maisons en 1786.

L'Hôtel-Dieu a un avenir, mais il jouit de moins de latitude. Le choix de construire l'église au midi, et d'ouvrir la rue Hôtel-Dieu pour définir une nouvelle entrée publique au monastère illustre une discrétion qui, certes, sied mieux au caractère cloîtré des Augustines, mais aussi correspond au rôle marginalisé d'une institution catholique française dans la colonie d'un roi protestant anglais, au-delà des préoccupations bienveillantes et des accommodements historiques.

La stratégie d'une implantation introvertie se retrouve au séminaire et chez les ursulines, deux autres communautés religieuses du Vieux-Québec. L'exemple de l'Hôtel-Dieu ouvre une nouvelle hypothèse pour un tel choix d'aménagement qui s'inscrit dans un urbanisme de la discrétion sous le régime anglais, après avoir été une architecture de la présence sous le Régime français tel qu'expliqué par M. Grignon.

Une logique de croissance en damier

L'analyse morphologique de l'Hôtel-Dieu de 1847 souligne la permanence des principes de croissance et de composition avec les corridors latéraux donnant accès aux salles d'un côté, tout en étant éclairée par des fenêtres de l'autre côté. L'économie de l'espace favorise la position centrifuge du corridor, assurant par le fait même son caractère cloîtré invisible depuis la rue.

Le cloître inachevé à l'arrière de l'église et du chœur des religieuses demeure une décision irrésolue. L'église tout en étant centrale dans la composition se révèle davantage comme un loquet entre le monastère et l'hôpital. Le lieu de culte est le point de médiation entre le monde laïc et la vie religieuse.

La prolongation des corridors et salles le long des axes existants du monastère et de l'hôpital démontre que le damier peut se compléter à l'ouest, le long de la côte du Palais tandis qu'au midi, on pourrait imaginer deux ailes encadrant l'église, une disposition que l'on retrouve à l'Hôtel-Dieu à Montréal.

Les ailes de l'hôpital de 1892 et 1932 émergent de ce plan morphologique conceptuel tout en soulignant que l'irrégularité du site exige des ajustements dans les dimensions des ailes. La même remarque s'applique pour le monastère. Le prolongement de l'aile des Remparts en 1930, puis l'aile Saint-Augustin en 1955 trouve leur logique morphologique dans le plan établi au XIXe siècle. On remarque enfin que deux ailes potentielles ne se sont jamais concrétisées tel quel. L'une des ailes est devenue l'édicule d'entrée au monastère sur la rue Charlevoix, l'autre aile a été avalée dans l'emprise de la tour construite en 1955.

Le grand projet de 1892

Le projet d'agrandissement de l'architecte Georges-Émile Tanguay s'impose en tant qu'un moment important dans l'expansion et la modernisation de l'hôpital de l'Hôtel-Dieu. Comme au auparavant, le projet de Tanguay est le résultat d'une ancienne planification en plus de poursuivre la logique morphologique de l'institution.

Un projet de l'architecte Peachy propose la construction d'une deuxième cour, destinée à l'hôpital. Le projet propose trois ailes en plus de compléter l'aile Saint-Augustin jusqu'à l'aile du Noviciat et ainsi définir l'enceinte du cloître. Ce projet est préparé alors que l'architecte travaille depuis quelques décennies pour les sœurs. Il n'est pas réalisé à ce moment-là. C'est l'incendie du quartier St-Jean-Baptiste en 1881 qui, en provoquant une cherté de la main-d'oeuvre et des matériaux, a entraîné le report du projet. Quelques années plus tard, on invoque le caractère traditionnel d'une élévation néo-classique un peu démodée en plus d'un manque d'innovation technique.

L'architecte Georges-Émile Tanguay est d'abord retenu par les sœurs pour prolonger l'aile Saint-Augustin afin de compléter la cour du cloître. A posteriori, on voit dans ce contrat, d'envergure limitée et conceptuellement définie, une sorte d'épreuve d'évaluation entre les Augustines et l'engagement d'un nouveau professionnel. Le succès apparent de la collaboration donne la chance à Tanguay de revoir le projet d'agrandissement de l'hôpital, un projet très important à Québec en 1890.

La planification générale proposée par Peachy est reprise par G.E. Tanguay. Ce dernier innove sur le plan formel ; des élévations de style « château » s'inscrivent dans la nouvelle image que Québec cherche à se donner après 1880. De plus, Tanguay, après un séjour en Europe où les sœurs l'envoient pour découvrir les innovations en architecture hospitalière, propose l'intégration d'un système de ventilation et chauffage intégré aux cloisons séparant les pièces du nouvel hôpital.

Sur le plan morphologique, les deux ailes construites en 1892 et une troisième, proposée pour remplacer l'hôpital de 1816-1825, sont conçues avec un corridor central bordé de pièces de service de chaque côté. La possibilité de fournir de l'éclairage au gaz ou électrique explique en partie cette composition ; les corridors n'ont plus besoin de fenêtres. Par ailleurs, la spécialisation naissante de la médecine favorise l'aménagement de plusieurs petits locaux de consultation et traitement, en plus des chambres individuelles qui remplacent les dortoirs génériques et les salles réservées aux médecins.

On note que la position centrale des corridors pose deux joints en diagonale avec les corridors plus anciens. Dans le cas de l'aile Précieux-Sang de 1825, l'indifférence au bâtiment ancien témoigne sans doute de la décision de sa disparition lorsque l'Hôtel-Dieu en aura les moyens, soit 40 ans plus tard en 1930. Dans le cas du croisement entre les ailes Saint-Augustin, du Noviciat et d'Aiguillon, on est déçu par une intersection en chicane dont la complexité est une forme de contrôle entre l'accès au monastère depuis l'hôpital.

La capacité d'agrandissement du système se heurte à la superficie limitée et au périmètre irrégulier du site. Le prolongement de l'hôpital vers le midi implique la démolition de plusieurs immeubles qui génèrent des revenus pour l'institution. Déjà la cour de l'aile d'Aiguillon est plus étroite à cause de la côte du Palais. L'emplacement de la future aile Richelieu, au lieu d'être le prolongement de l'emprise de l'aile Saint-Augustin, est déplacé vers

l'est encadrant de façon asymétrique l'église tout en sauvegardant l'axe orthogonal des couloirs. La décision apparemment fonctionnelle à l'échelle de la planification des plans intérieurs de l'hôpital devient une sorte de malformation à l'échelle de l'ensemble du bâtiment et de la ville ; l'aile prolongée ne respecte pas un dégagement équilibré avec l'église, en plus de ne pas profiter de la profondeur du site au coin de la rue Charlevoix et de la côte du Palais.

Le projet de 1932

La construction des ailes Précieux-Sang et Richelieu en 1932 s'inscrit dans la logique morphologique annoncée dans le projet d'agrandissement de l'hôpital 1892. La construction de l'aile des Remparts pour le monastère découle d'une logique morphologique implicite depuis le projet de l'architecte de Lajoué.

L'élargissement de la côte du palais impose l'expropriation d'une partie du terrain de l'institution qui entraîne la démolition des maisons construites entre 1787 et 1829 ainsi que l'extrémité de l'aile Précieux-Sang de 1825, là où elle rejoint l'aile d'Aiguillon de 1892. Cette opération facilite sans doute la décision de compléter, en plan, le projet de Tanguay ainsi que son prolongement naturel vers le Sud avec une nouvelle aile nommée Précieux-Sang.

Sur le thème de la continuité, le pavillon Richelieu conserve une partie du mur Nord de l'aile de 1825 depuis le sous-sol jusqu'au niveau 3, le deuxième étage. L'expression architecturale des deux ailes conserve le style « château » proposé en 1892.

L'aile des remparts conserve la logique d'un corridor latéral desservant des pièces communes pour les religieuses. Le choix de l'expression architecturale est plus incongru. Elle reprend, certes, une partie des principes des nouvelles ailes de l'hôpital où l'emploi de la pierre de taille et la toiture en cuivre soulignent le caractère institutionnel. Mais la volumétrie et la forme du toit sont sans liens avec l'aile du Jardin et imposent un joint assez difficile entre l'ancien pavillon d'angle et la nouvelle aile.

Le nouvel hôpital impose aussi ses ruptures dans sa relation avec la ville et les parties plus anciennes de l'institution. L'entrée de l'hôpital devient publique avec une cour ouverte sur la côte du Palais, alors que depuis l'origine l'accès se faisait discrètement par un passage étroit. Les deux nouvelles ailes sont aussi beaucoup plus hautes, avec 8 étages au lieu de 4 étages. On voit là une démarche comparable à celle de l'hôtel Château Frontenac qui construit en 1924 une tour habillée d'une enveloppe de maçonnerie d'inspiration médiévale.

L'analyse des plans des deux nouvelles ailes fait ressortir deux décisions formelles discutables. Alors que les deux nouvelles ailes sont construites deux fois plus hautes que le reste de l'institution en vue d'offrir plus d'espace, l'aile Précieux-Sang se révèle plus étroite que les autres ailes du monastère et de l'hôpital. On peut imaginer que la logique d'un corridor desservant des chambres explique un tel choix, la décision semble étonnamment manquer de perspective sur l'évolution possible des besoins hospitaliers.

Les pavillons qui terminent les ailes Précieux-Sang, Richelieu et des Remparts sont articulés en plan et en élévations par de petits décrochés soulignant des avant-corps qui signalent la composition monumentale et l'effet « château » des agrandissements. Ce choix formel se révèle futile de complexité ; il ne permet pas de définir des

espaces intérieurs beaucoup plus vastes propres à s'adapter à l'évolution des besoins. Ce choix contraste avec la composition et la volumétrie claire des ailes historiques du XVIIIe siècle jusqu'au projet de 1892.

La construction du chœur des religieuses, et de l'édicule d'entrée au monastère sur la rue Charlevoix, sont sur le plan formel l'occasion de donner aux Augustines une façade institutionnelle qui contraste avec la modestie vernaculaire des constructions de 1825 et de 18XX (? Peachy). Le chœur devient plus grand que l'église, mais son implantation coupe l'axe du corridor de l'aile du Jardin. La nef du chœur offre l'espace pour une communauté en pleine croissance, mais paradoxalement sa forme et son implantation bloquent la croissance future du monastère vers la rue Charlevoix, en ne laissant que la possibilité d'empiéter sur le jardin. Cette option unique est réalisée en 1957 avec la construction de l'aile Saint-Augustin.

L'implantation de l'édicule dirige les postulantes vers l'entrée aménagée par l'architecte Peachy en contrebas de la façade méridionale du pavillon sud. Cette localisation hypothèque le prolongement de l'aile du Jardin en plus de ne pas respecter la logique historique d'accès au centre du pavillon sud.

Toutefois, en négligeant de s'aligner sur l'axe original du cloître, ou en fonction du couloir à l'arrière du chœur, la nouvelle entrée rend le parcours inintelligible face au reste du bâtiment et compromet toute hypothèse d'agrandissement selon la logique morphologique originale du bâtiment. Ici encore, l'aménagement proposé par les architectes (?) donne une image publique au monastère, souligne sa dignité institutionnelle, tente apparemment de maintenir son caractère historique dans le traitement de la surface de l'enveloppe, mais trahit les principes de composition originaux du bâtiment tout en compliquant toute proposition future d'agrandissement.

La croissance et les malformations dans l'hôpital de 1953

L'hôpital, à la veille de sa destruction et reconstruction de 1954, est effectivement à la fin d'un cycle constructif et morphologique. Le plan en damier, établi vraisemblablement par l'architecte de Lajoué, est considéré comme désuet en architecture hospitalière depuis le XIXe siècle alors que se sont succédé le modèle du Palais, du peigne, des pavillons isolés et à partir de 1920 du monobloc composé d'un plateau technique surmonté d'une tour.

Ces changements de stratégie morphologique témoignent à la fois de l'évolution de la médecine, notamment au niveau du contrôle de l'infection et de la contamination, mais aussi des discours sociaux et culturels qui définissent les aspirations des administrateurs et des architectes sur la nature de l'environnement hospitalier. Tour à tour, les modèles typologiques définissent qu'un hôpital efficace doit ressembler à un monastère, un palais, un ensemble pavillonnaire ou une machine verticale.

Les Augustines constatent que les temps changent, peut-être moins sur le plan strictement des soins, mais sur le plan idéologique dans l'avidité de l'après-guerre pour une révolution moderne établie sur de nouvelles valeurs. Les projets avortés d'un agrandissement par l'architecte Adrien Dufresne dans le Vieux-Québec, ou d'un nouvel hôpital à Sillery par l'architecte Ernest Cormier mériteraient d'être analysés pour expliquer les solutions architecturales explorées avant d'en venir à la construction de la tour par l'architecte Henri Talbot. L'évolution de l'institution démontre combien les projets réalisés sont le fruit de décisions, grandes et petites, prises antérieurement.

Entre les agrandissements de 1932 et 1953, l'hôpital existant est ponctuellement modifié avec la surélévation de l'aile Saint-Augustin et la reconstruction des ateliers. Sur le plan morphologique, l'aile Saint-Augustin est restructurée avec le déplacement du corridor, autour de la cour du cloître, vers le centre du bâtiment, conformément avec la pratique établie dans l'hôpital de 1892. Cette décision, fonctionnaliste et formelle, entraîne un certain désordre lorsque ce nouveau corridor rencontre le hall faisant le joint entre les ailes Précieux-Sang et Richelieu.

On comprend ainsi que le défi de médiation reste à faire entre l'héritage morphologique de l'institution dont le plan en damier, et les modèles récents construits ou considérés par les Augustines. La sauvegarde du patrimoine se concentre sur les apparences, à commencer par l'église, puis le monastère. Cela suggère que la tradition, l'histoire et par extension, la culture, se résument à des compositions visuelles plutôt que dans leur dimension structurante du quotidien, soient les valeurs et rituels de la vie quotidienne des religieuses dans le cas qui nous intéresse. C'est pourtant là l'essence même du lieu de mémoire.

7 Des conclusions préliminaires

7.1 Quelques points saillants

Recherche et création : un processus itératif

Le travail de relevé architectural et de recherche au cours de l'été 2007 a continué cette démarche où alterne une observation directe et factuelle du monastère des Augustines à travers son architecture, et une recherche exploratoire basée sur des sources secondaires tels les textes, plans et images tirées de diverses archives. Cette tentative de « comprendre l'arbre tout en voyant la forêt » permet de replacer les décisions d'ensemble dans leur application concrète telle que traduite par le bâtiment, mais aussi de voir la cohérence dans la construction et la composition des détails architecturaux du monastère des Augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec. Le processus de recherche est itératif dans la mesure où les découvertes et la compréhension aux différents niveaux d'analyse éclairent et corrigent les hypothèses établies au cours du travail.

Il est donc présomptueux de croire que les données et les hypothèses avancées cette année soient sans appel. Au contraire, elles sont à confirmer par une discussion interdisciplinaire avec les historiens et archéologues impliqués dans ce travail de compréhension des lieux dans l'optique de guider les travaux sur le futur lieu de mémoire. Les quatre thèmes établis au printemps 2007 pour le projet de recherche se sont transformés en six points sur lesquels nous tenterons de résumer les principales observations : les détails architecturaux, les finis intérieurs, le système constructif, l'évolution du site, l'évolution de l'occupation des lieux, et la logique morphologique de formation et transformation de l'Hôtel-Dieu.

Les détails intérieurs

En tant que relevé architectural de détails intérieurs, trois composantes ont été mesurées, décomposées et dessinées au cours de l'été 2007 : les escaliers de l'aile du Noviciat, et la fenêtre en croisée, qui remontent vraisemblablement à la reconstruction de 1757, et le corridor du cloître de l'aile du Noviciat, en le comparant notamment aux relevés de 1847.

Dans les trois cas, l'analyse précise de ces composantes révèle une qualité de conception au niveau de la logique constructive, la pertinence utilitaire et la composition formelle tout aussi élaborée que la reconstitution des élévations originales attribuées à l'architecte de Lajouë.

Les réparations effectuées sur l'escalier de l'aile du Noviciat révèlent toutefois que cette cohérence a souvent été altérée récemment au profit d'une intégrité d'apparence par la couleur et la forme de nouvelles pièces, sans tenir compte de leur rôle structural original. Cette prédilection à sauvegarder l'unité formelle correspond à une interprétation relativement superficielle de la logique architecturale, c'est-à-dire qu'elle privilégie la surface des choses plutôt que leurs dimensions structurelles au niveau constructif et au niveau du programme.

Cette façon de privilégier les apparences peut se comparer à une sauvegarde de la langue se concentrant sur l'emploi de mots sans tenir compte de la syntaxe qui les assemble ou du sens de la phrase. C'est une expérience que nous avons tous confrontée dans de mauvaises traductions qui soulignent le côté dérisoire d'un bilinguisme de façade. On peut ainsi se questionner sur la nature de certaines interventions sur le monastère de l'Hôtel-Dieu, des détails jusqu'au gros œuvre du bâtiment dans leur pertinence formelle, constructive et programmatique.

Les finis intérieurs : murs, planchers et plafonds

Le relevé des matériaux de finitions sur les murs, les planchers et les plafonds des trois ailes historiques du monastère, ailes du Noviciat, du Jardin et du chœur des religieuses avec l'église, ont démontré que la modernisation intérieure est beaucoup plus importante que ne le laissent croire les corridors révélés au public aux étages des parloirs et de la communauté. Ces espaces qui accueillent les visiteurs et les dirigent vers les pièces « publiques » tels les archives, le musée ou les chambres historiques sont importants dans la hiérarchie spatiale du couvent. La sauvegarde de leur cachet historique soutient le caractère d'ancienneté et d'authenticité des lieux comme vestige du XVIII^e siècle.

Toutefois, le travail de relevé des finis sur l'ensemble du monastère démontre qu'en terme absolu, les espaces couverts de matériaux modernes sont beaucoup plus nombreux, à un pourcentage encore à préciser. Le catalogue des finis, et leur illustration, démontrent que ces surfaces « modernes » sont assez banales pour ne pas accrocher le regard des visiteurs au premier coup d'œil. On devine que dans le choix de poser ces finitions, l'équilibre entre les quatre dimensions du processus de design - le cadre financier et légal, la forme, le programme, la qualité constructive – les aspects normatifs plus facilement définis sur le plan financier, légal ou programmatique l'ont emporté face à un jugement fondé sur des considérations formelles et constructives.

L'idée de produire une série de plans de curetage prioritaire découle du fait que, la plupart du temps, les finis « modernes » sont posées directement au-dessus des anciens, dans un processus de sédimentation qui correspond à une pratique fondamentale et historique dans l'architecture vernaculaire. Si cette pratique est aussi généralisée que le laisse croire les indices découverts au cours de ce relevé, il est possible que derrière la plupart des matériaux les plus récents se cachent des matériaux plus anciens, y compris des finis datant de la reconstruction du monastère de 1757 et possiblement même antérieur si certaine section des ailes ont effectivement survécu à l'incendie de 1755.

Les systèmes constructifs

L'analyse morphologique des plans du monastère actuel et de son état historique en 1848, 1910 et 1953, a permis de comprendre la logique originale d'un système de construction composée de murs porteurs extérieurs, d'un mur de refend intérieur définissant la division entre le corridor des les pièces sur 4 étages sur 7, et de murs de contreventement perpendiculaire venant consolider la structure et intégrer des foyers. La suppression de plusieurs murs de contreventement au XX^e siècle compromet à la fois la cohérence spatiale et structurale des ailes historiques du Noviciat et du Jardin.

Le relevé des poutres présente les composantes directement accessibles et celles déduites à partir des relevés des étages voisins. La logique structurale des agencements et des types de poutres restent encore à élucider. On constate que le degré de finition des poutres répond à leur visibilité et position entre les espaces de services et ceux de la communauté.

Le travail des archéologues pourrait peut-être déterminer la présence de poutres antérieures à l'incendie de 1755, de même que les différentes parties de murs, notamment à l'occasion des curetages qui seront faits à l'extérieur et à l'intérieur du bâtiment.

Le relevé de la structure du toit s'est avéré une enquête assez complexe, moins à cause des difficultés de prendre les mesures sur de grandes distances et hauteurs, que par le caractère relativement irrégulier des fermes présentes. Les fermes qui courent sous le toit des ailes du Noviciat et du Jardin ont dans l'ensemble été modifiées, sans doute pour accroître l'accès aux greniers.

Sauf l'exception d'une ferme comportant toutes ses membrures originales, toutes les autres structures ont été modifiées avec la suppression de pièces apparemment secondaires. La même pratique a été constatée au vieux séminaire des Sulpiciens à Montréal où on a constaté un affaiblissement de la capacité portante de la toiture. Les calculs d'un ingénieur ont démontré dans le cas montréalais que les fermes du toit, dans leur composantes et assemblage originaux, possédaient une logique structurale ingénieuse pour distribuer les forces et éviter la détérioration du toit. Une même analyse mérite d'être faite à l'Hôtel-Dieu.

Les structures du toit du pavillon d'angle comme de l'avant-corps ont révélé des assemblages complexes ainsi que des modifications avec l'ajout et la suppression de clochers.

L'évolution du site : 1848, 1910, 1953

La transcription graphique de l'aménagement et de l'occupation du site de l'Hôtel-Dieu en 1848, 1910 et 1953 illustre l'importance égale des espaces extérieurs face aux bâtiments dans la compréhension du fonctionnement et les valeurs de l'institution. Ce travail pourrait se poursuivre pour les dates antérieures, ou intermédiaires, afin de mieux comprendre le détail des transformations et activités autour du monastère et de l'hôpital. Une modélisation informatique pourrait sans doute visualiser l'évolution du site, terrains et bâtiments.

Néanmoins, la comparaison entre les trois périodes sur cent ans, entre la moitié du XIXe et la moitié du XX siècle, montre le passage entre un aménagement extérieur directement utilitaire conforme aux idéaux autarciques de la vie communautaire religieuse à l'importance grandissante des espaces de représentation publique pour l'hôpital comme pour le monastère. La préoccupation est contradictoire face à l'idéal de la vie cloîtrée, mais elle annonce la transgression progressive de valeurs fondatrices de l'institution au fur et à mesure du rôle croissant des laïques et son insertion ouverte à la vie civile.

En ce sens, la rupture symbolique concrétisée avec la construction de la tour entre 1957 et 1961, révèle des fractures amorcées dès l'agrandissement de 1892 par l'aménagement d'un parterre sur la côte du Palais, ou un vocabulaire architectural qui conjugue le discours historiciste du style « château » en vogue dans le dernier quart du XIXe siècle. Le rôle des architectes, intermédiaire laïque et membre des élites professionnelles, semble important dans cette médiation entre les objectifs hospitaliers et conventuels des religieuses et les aspirations et attentes de la société civile que les Augustines entendent servir.

L'intégration dans cette analyse du domaine foncier de l'Hôtel-Dieu, monastère et hôpital, en partie traité par Pierre Gauthier dans sa thèse de maîtrise sur le quartier Saint-Sauveur, permettra de mieux comprendre les interactions entre le site du Vieux Québec et ses dépendances périphériques.

L'occupation de l'espace intérieur

La recherche dans les archives a permis de cartographier les principales fonctions de l'Hôtel-Dieu en 1848, 1910 et 1953, de même que de localiser l'espace réservé aux sœurs cloîtrées face à celui ouvert aux laïques, les malades et le personnel.

L'analyse de ces données reste essentiellement encore à être traitée, à la fois au niveau général tel que suggéré par les quatre catégories d'usage et les deux types d'occupant, mais aussi à l'intérieur de la communauté dans la hiérarchie entre les novices, les sœurs converses et les sœurs professes. La recherche ethnographique pourrait consolider l'analyse architecturale et soutenir une compréhension plus fine de l'organisation spatiale de l'Hôtel-Dieu.

La logique du bâtiment

Le travail d'analyse morphologique sur la transformation de l'Hôtel-Dieu peut apparaître, dans une perspective d'un présent absolu, comme un exercice d'érudition contraire à une perspective sur l'avenir où le progrès est synonyme de rupture et de révolution. Le rapport à l'histoire que doit entretenir l'analyse architecturale doit dépasser les considérations essentiellement politiques pour tenter de discerner dans le processus de conception architecturale l'équilibre entre les préoccupations financières et légales, les principes de composition formelle, la hiérarchie fonctionnelle établie par le programme et la logique constructive dans le but de mesurer la cohérence des solutions implantées.

Dans ce sens, les projets réalisés et ceux imaginés, émergent comme un recueil de solutions qui s'influencent mutuellement. Les erreurs du passé sont corrigées dans les propositions ultérieures comme le montre la non-reconstruction de la maison originale de 1638 après l'incendie de 1755. À l'Inverse, les principes établis dans le projet initial par l'architecte de Lajoué en 1695, guident la croissance de l'Hôtel-Dieu jusqu'en 1931. Le plan en damier permet à la fois de comprendre la structure actuelle des ailes historiques, incomplètes, notamment dans la composition de l'aile du Jardin. Le projet d'hôpital militaire de 1746 esquisse l'implantation de l'aile d'Aiguillon. Le projet de reconstruction de 1756 propose les dimensions de la cour du cloître réalisée entre 1803 et 1886.

L'analyse à diverses échelles; le site, le bâtiment, ses intérieurs, et aux quatre niveaux de décisions énumérés plus haut, offre un cadre pour mieux évaluer les considérations pratiques et symboliques dans l'articulation des propositions architecturales. Il ne s'agit pas de croire que l'on puisse privilégier l'une valeur sur l'autre, mais de comprendre l'équilibre entre ses composantes du discours architectural où la complexité et les contradictions des solutions spatiales sont le reflet des valeurs de l'ensemble de la société, en partant du client et l'interprétation proposée par les architectes.

L'étude architecturale de l'Hôtel-Dieu émerge comme un formidable résumé de l'histoire de l'architecture au Québec. Sur le plan historique, l'évolution du bâtiment témoigne de l'importation des modèles français; la naissance d'une tradition propre au pays, les adaptations au nouveau contexte culturel et économique du régime colonial anglais, l'arrivée de la modernité, sa médiation entre la sauvegarde de certains principes et apparences entre 1866 et 1931, et sa logique normative et étroite dans la seconde moitié du XXe siècle.

Le processus de conception et de construction offre aussi des leçons sur la pratique de l'architecture au Québec; la relation entre le client, le professionnel et les artisans et ouvriers engagés pour réaliser les ouvrages. Il donne une mesure effective du poids des discours sociaux et culturels dans leur traduction matérielle, il révèle les inspirations idéologiques et les aspirations concrètes des acteurs. C'est là, aujourd'hui, précisément l'enjeu posé par la transformation du monastère en lieux de mémoire aussi bien que l'expansion de l'hôpital.

7.2 Une méthode systématique

Un deuxième pas

La fondation du patrimoine religieux du Québec a réalisé un vaste inventaire du domaine foncier d'origine religieuse, en mettant une certaine emphase sur les lieux de culte, symboliquement représentatifs et menacés par la désaffectation de la pratique religieuse. L'approche de l'inventaire permet d'établir rapidement une liste des propriétés concernées auxquelles on peut associer une information factuelle (dimension, propriétaire, adresse) et une description historique.

Ce premier pas donne une mesure de l'importance de ce patrimoine immobilier, et souligne sa dimension nationale au Québec. C'est un fait qui découle du rôle communautaire et politique assumé par l'Église catholique, avec une prépondérance variable, du Régime français jusqu'au début des années 1960.

Il appert toutefois que l'inventaire s'avère un document limité pour juger de la pertinence de sauvegarder, ou non, un bâtiment. De plus, dans le cas d'une décision positive de lui conserver pour son usage traditionnel ou sa conversion à un nouveau programme, l'inventaire apporte peu de documentation au-delà d'une appréciation historique.

L'analyse architecturale de l'Hôtel-Dieu constitue un deuxième pas documentaire. La complexité et l'ancienneté de l'institution expliquent qu'au bout de trente semaines de travail, réparties sur deux étés, nous n'avons pas une explication complète et finale sur cet ensemble. Toutefois, l'exercice a permis d'établir une compréhension beaucoup plus éclairée de ses qualités historiques, de ses transformations, à ses diverses échelles et les considérations de conception.

Bien plus qu'une protection des apparences, la documentation assemblée commence à ouvrir des pistes pour retrouver une cohérence propre à redonner à l'Hôtel-Dieu une logique technique, fonctionnelle et formelle qui donne un sens plus profond à l'objectif de sauvegarde et au projet de lieux de mémoire.

Une approche ouverte favorisant l'intégration des connaissances

Le relevé préparé au cours de l'été 2006 pointait sur une curieuse anomalie dans l'épaisseur d'un mur intérieur à l'étage des voûtes de l'aile du Noviciat. Les recherches des archéologues, l'hiver suivant, ont découvert qu'une partie de cet étage faisait partie d'une ancienne cuisine construite en 1647, intégrée à l'agrandissement de l'aile du Noviciat en 1739. Cette découverte nous a permis de réviser notre compréhension de la forme et de l'évolution de la première maison de 1638 et des diverses dépendances associées à ce bâtiment et la cuisine.

Les recherches de l'été 2007 ouvrent ainsi un ensemble de nouvelles questions qui requièrent la compétence de plusieurs domaines. La logique structurale des détails architecturaux, de la structure de l'immeuble et des fermes des toits mérite l'étude d'ingénieur en structure et de spécialistes travaillant sur l'enveloppe des immeubles.

La question des finis intérieurs pose à la fois des questions aux architectes et aux archéologues. L'évolution du site, et du domaine des Augustines, interpelle les architectes du paysage et les agronomes dans l'aménagement du jardin, les urbanistes, architectes et administrateurs dans la logique foncière et l'aménagement de ces propriétés. L'occupation des lieux ouvre une enquête ethnographique essentielle sur l'organisation spatiale de l'Hôtel-dieu, et en particulier sur la vie des Augustines. L'analyse morphologique du monastère, et de sa transformation, soulignent conjointement combien nous savons encore peu de choses sur l'architecture conventuelle au Québec, sur les modèles français d'origine et les influences ultérieures.

La démarche permet autant de comprendre les lieux que d'offrir des pistes de transformation où l'ensemble des savoirs trouve leur place comme l'exige tout projet d'architecture. (François Dufaux)

